JUGONNATH SUNKERSETT
PRESENTATION.

00057451

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 06 November, 2019

NOUVEAU RECUEIL

DE PLANCHES COLORIÉES D'OISEAUX.

IMPRIMERIE DE A. BELIN ET COMP., 55, RUE SAINTE-ANNE.

NOUVEAU RECUEIL

DE PLANCHES COLORIÉES

D'OISEAUX,

POUR SERVIR DE SUITE ET DE COMPLÉMENT AUX PLANCHES ENLUMINÉES DE BUFFON,

ÉDITION IN-FOLIO ET IN-4° DE L'IMPRIMERIE ROYALE, 1770;

PUBLIÉ PAR

C. J. TEMMINCK,

CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS; DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL DES PAYS-BAS; MEMBRE DE L'INSTITUT; MEMBRE CORRESPONDANT DES ACADÉMIES DE STOCKHOLM, DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE BONN; DES SOCIÉTÉS ROYALES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE LINNÉENNE ET ZOOLOGIQUE DE LONDRES; DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MOSCOU; DE CELLES DES NATURALISTES DE HARLEM, UTRECHT, GRONINGUE, PARIS, LAUZANNE, LILLE, STOCKHOLM, FRANCFORT, MAYENCE, HALLE, MARBOURG, WURZBOURG, HEIDELBERG, HANAU, BATAVIA, PHILADELPHIE ET CAP DE BONNE ESPÉRANCE,

ET

LE BARON MEIFFREN LAUGIER DE CHARTROUSE,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

D'après les Dessins de MM. HUET et PRÊTRE, Peintres attachés au Muséum d'Histoire naturelle,

ET AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE.

57181

VOL. I.

PARIS.

F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N. 81.

A STRASBOURG, MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N. 33.

ET A AMSTERDAM, CHEZ LEGRAS IMBERT ET COMP., SUR LE ROCKIN, N. 139.

M. DCCC. XXXVIII.

O
598
Tem/Nov
57.451

A MONSIEUR LE BARON

G. CUVIER

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, CONSEILLER ORDINAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT ET AU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE CELLE DES SCIENCES, MEMBRE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS DE LONDRES, DE BERLIN, DE PÉTERSBOURG, DE STOCKHOLM, DE TURIN, DE GOTTINGUE, DE COPENHAGUE, DE MUNICH, DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE LONDRES, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, ETC., ETC.

Monsieur,

En vous dédiant un ouvrage qui paraît sous vos auspices, les auteurs vous offrent un hommage qui vous est dû comme savant et comme naturaliste.

Vous avez rendu votre nom à jamais célèbre, en parcourant dans toute son étendue une carrière que les Buffon, *les* Daubenton *et les* Vicq-d'Azyr *n'avaient fait qu'entrevoir. Plus persévérant et mieux secondé que vos prédécesseurs, la gloire vous a été réservée d'étendre le domaine de la science dans une de ses parties les plus intéressantes, dans celle qui présentait le plus de lacunes à remplir, de difficultés à vaincre et de problêmes à résoudre. Vos observations ont répandu des idées lumineuses et nouvelles sur les catastrophes qui ont changé la surface de notre planète.*

A ces titres qui nous font un devoir de vous faire l'hommage de

ce Recueil, permettez-nous d'ajouter un motif bien sensible à notre cœur, celui de l'amitié dont vous nous avez constamment donné les témoignages les plus honorables, et qui nous autorisent à vous offrir l'expression de notre respectueux dévouement.

Paris, le 15 avril 1822.

C. J. TEMMINCK,
Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de S. M. le Roi des Pays-Bas.

MEIFFREN LAUGIER,
Baron de Chartrouse.

NOUVEAU RECUEIL
DE PLANCHES COLORIÉES
D'OISEAUX,

POUR SERVIR DE SUITE ET DE COMPLÉMENT

AUX PLANCHES ENLUMINEES DE BUFFON;

PAR MM. C. J. TEMMINCK, D'AMSTERDAM,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES,

ET MEIFFREN LAUGIER, BARON DE CHARTROUSE, DE PARIS.

PROSPECTUS,

PAR M. LE BARON CUVIER,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE CELLE DES SCIENCES.

L'HISTOIRE naturelle des animaux n'a point de branche plus intéressante, et pour le naturaliste, et pour l'amateur, que celle qui fait connoître les espèces innombrables des oiseaux.

Les singularités de leur organisation, le mécanisme admirable de leurs mouvements, l'éclat des couleurs de leur plumage, la variété de leurs formes extérieures, celle de leur chant et de leurs mœurs; l'instinct qui les fait voyager pour trouver dans chaque climat, selon les saisons, une température et des alimens convenables; celui qui les porte d'avance à construire, pour déposer leurs œufs et élever leur progéniture, ces demeures disposées et appropriées avec tant d'art aux divers besoins de leurs petits, sont autant de circonstances dignes de toute l'attention des amis de la nature; mais pour étudier avec fruit ces circonstances dans tous leurs détails, il est nécessaire avant tout de distinguer avec précision les espèces dans lesquelles on les observe; et le nombre prodigieux des oiseaux qui ont déjà été re-

cueillis dans les diverses parties du monde; rend cette distinction très-difficile.

Non-seulement les naturalistes ont été obligés de former des divisions et des subdivisions de divers ordres, qu'ils ont fondées sur les diverses formes des becs et des pieds, sur les proportions des ailes, des queues et des jambes, ou sur d'autres caractères également sensibles. Pour arriver à la distinction des espèces, il leur a été nécessaire de recourir aux couleurs du plumage, et même de déterminer avec soin les changemens que ces couleurs éprouvent dans chaque espèce, selon l'âge, le sexe et la saison.

Or, aucun langage humain ne serait capable d'exprimer avec clarté des nuances si nombreuses, si fugitives; de rendre tant de taches, de lignes, de traits, de points dont se compose la coloration des plumages, ni même de faire concevoir l'effet général plus ou moins éclatant, plus ou moins suave, plus ou moins bizarre qui résulte de l'alliance ou de l'opposition de toutes ces teintes.

La peinture seule peut en approcher, et encore n'en approche-t-elle que dans le faible degré où l'art peut approcher de la nature; mais toujours est-il certain que dans cette partie de la science son secours est absolument indispensable.

C'est ce que les naturalistes ont senti de bonne heure, et ils ont eu soin, aussitôt que les arts ont été assez répandus, de les appeler à leur aide, et d'orner leurs ouvrages de figures, et autant qu'ils le pouvaient, de figures coloriées.

Déjà Belon et Gesner ont donné des images grossièrement enluminées de quelques oiseaux; mais ce n'étaient encore que des essais informes.

Frisch, en Allemagne; Albin, Edwards, Catesby, et d'autres encore en Angleterre, surpassèrent beaucoup ces premiers ornithologistes, par l'exactitude du trait, la finesse de la gravure, la vérité et l'éclat des couleurs. Cependant leurs recueils demeurèrent dans des limites trop étroites. Le nombre des espèces qu'ils représentèrent resta trop peu considérable en comparaison de celles qui existent dans la nature, et qu'il est important de connoître.

Buffon résolut de les surpasser à cet égard. Il conçut un plan dont l'étendue répondait à celle de son génie; c'était de rassembler dans sa collection d'estampes, tous les oiseaux qu'il pourrait se procurer, sans distinction de climats ni d'espèces, et de former ainsi pour le

naturaliste une sorte de cabinet portatif et durable, plus complet qu'aucun de ceux qu'un particulier pourrait réunir, et surtout conserver. Il chargea Daubenton le jeune de diriger cette entreprise; et tant que Buffon a vécu, elle a été continuée sans interruption. Le nombre des planches se porte aujourd'hui à 1008, ou à 973, si l'on en retranche 35 qui représentent des objets étrangers à l'ornithologie. Ces 973 planches contiennent 1239 figures d'oiseaux.

Aucune des collections existantes n'est aussi complète à beaucoup près; on pourroit dire même qu'en ayant égard à tout ce qu'un pareil ouvrage exige, aucune n'est aussi parfaite; car il n'en est aucune où les détails des formes du bec et des pieds, ces parties si essentielles à la détermination des genres, aient été exprimées avec autant de soin. Et même l'espèce de dureté, de crudité que l'on peut reprocher à l'enluminure, outre qu'elle n'existe pas au même degré dans tous les exemplaires, et que d'ailleurs elle n'empêche nullement de reconnoître les espèces, a eu son côté avantageux, en ce qu'elle a permis de donner ces planches à un prix moins élevé, et par conséquent de les répandre en beaucoup plus grand nombre.

Les planches enluminées de Buffon sont donc devenues la collection fondamentale et classique de figures pour l'étude de l'ornithologie, celle qui comprend le plus d'espèces et qui les fait le mieux connaître; et malgré les ouvrages infiniment plus magnifiques dont cette branche de la science a été enrichie, dans ces derniers temps, par les soins de MM. Levaillant, Vieillot, Meyer, Temminck, Wilson, etc., les naturalistes sont toujours obligés de consulter et de citer le recueil de Buffon.

En effet, les ouvrages dont nous venons de parler, et qui par la beauté de leurs planches, non moins que par l'intérêt des observations dont ils sont remplis, méritent toute sorte d'éloges, sont tous limités ou à certaines familles d'oiseaux, ou aux oiseaux de certains pays. Il n'en est aucun d'universel, et qui embrasse l'ornithologie toute entière; il n'en est aucun qui puisse tenir lieu des autres, et éviter au naturaliste peu favorisé de la fortune les frais énormes qu'exige l'acquisition de tant de figures qui font doubles emplois, et doubles emplois d'autant plus multipliés, qu'aucun de ces auteurs ne s'est abstenu de reproduire les figures qui avaient déjà été données par ses confrères, et même par Buffon.

Cependant les planches enluminées de Buffon ont un grand incon-

vénient; c'est que leur publication ayant été interrompue au n°. 1008, et en l'année 1788, elles ne comprennent aucune des espèces si nombreuses et si intéressantes qui ont été découvertes et rapportées en Europe depuis cette époque. Les oiseaux que les Anglais ont rassemblés dans leurs vastes colonies; ceux qui enrichissent les nombreux cabinets des amateurs de Hollande, et qui ont été recueillis à grands frais en Afrique et dans les deux Indes; ceux que le commerce nous apporte chaque jour de Cayenne, du Cap et des autres endroits où il s'est établi des préparateurs; les nombreuses et intéressantes espèces que nous ont procurées les voyages de Cook, de Sparman, de Maugé, de Péron; celles que nous transmettent maintenant les courageux naturalistes qui sont allés séjourner quelque temps dans des pays lointains pour enrichir nos cabinets, MM. Leschenault-Delatour, Reinward, Milbert, Lesueur, Auguste de Saint-Hilaire, Diard, Duvaucel, Delalande, etc., n'ont pas pu entrer dans les planches enluminées, et un très-grand nombre manque encore, même dans les ouvrages plus modernes que nous avons cités.

Les naturalistes instruits désiraient donc vivement un recueil qui, par son format, pût faire suite à celui de Buffon; qui fût susceptible, par son prix modéré, de se continuer assez long-temps pour offrir un grand nombre d'espèces, et où l'on eût soin de ne comprendre que celles qui ne sont point encore dans les planches enluminées. Mais pour que ce vœu fût satisfait, il fallait une condition difficile à remplir; c'est que l'entreprise fût dirigée par des personnes dont la fortune leur permît de faire de grandes avances, et dont la position dans le monde écartât toute idée de spéculation financière.

Les auteurs de la présente entreprise, MM. C. J. Temminck et Meiffren Laugier, baron de Chartrouse, se sont chargés de répondre aux désirs des naturalistes et aux besoins de la science. Leurs vues sont précisément celles que nous venons d'exprimer. Ils offrent en ce moment au public une collection de planches coloriées qui aura pour objet essentiel les oiseaux qui ne sont point encore représentés dans les planches enluminées de Buffon, et dans laquelle, s'ils sont secondés, ils espèrent arriver au point de les comprendre successivement tous.

Néanmoins, pour commencer par ce qui est le plus pressant, pour satisfaire en même temps, et au goût des amateurs, et à ce que doivent naturellement demander ceux qui possèdent déjà les autres collec-

tions modernes, les auteurs donneront d'abord une préférence marquée aux espèces qui manquent aussi dans les Recueils les plus répandus, tels que ceux de MM. Levaillant, Vieillot, Temminck, etc., et parmi ces espèces, à celles qui offrent le plus d'intérêt par leur beauté, leur rareté ou la singularité de leurs caractères.

Ainsi l'on peut s'attendre que pendant long-temps, dans chaque livraison de ces planches coloriées, le plus grand nombre des espèces seront entièrement nouvelles pour l'ornithologie, et qu'il y en aura toujours quelques-unes qui se distingueront par des avantages éclatants.

C'est ainsi que les auteurs espèrent obtenir les suffrages des diverses classes d'amateurs et de savans, et les conserver assez pour ériger un monument imposant à la science ornithologique. Ils sont déjà assurés d'avoir à leur disposition un nombre suffisant d'espèces nouvelles ou intéressantes pour continuer cette entreprise aussi long-temps que les souscripteurs consentiront à la soutenir.

Le format, comme nous l'avons dit, sera le même que celui des planches enluminées; mais on peut promettre hardiment que l'exécution sera de beaucoup supérieure, principalement sous le rapport du fini, de l'enluminure et de la vérité des teintes.

Les figures d'histoire naturelle ont besoin d'être faites d'après des règles particulières. Elles doivent en quelque sorte tenir lieu des objets. Ainsi, il est nécessaire que l'on puisse y remarquer à peu près tout ce que l'on remarqueroit dans l'objet lui-même si on l'avoit sous les yeux. L'artiste a donc à éviter les positions forcées, les raccourcis qui pourroient faire méconnoître la véritable forme des parties. Il doit distribuer également sa lumière, montrer partout la couleur fondamentale sans l'altérer par des reflets trop éclatants ou par des ombres trop profondes. Son principal soin doit être d'exprimer avec une exactitude minutieuse les détails des formes, et surtout ces différences légères de courbure et de saillie, dans lesquelles, pour la classe des oiseaux, les naturalistes ne sont que trop souvent réduits à chercher leurs caractères génériques.

On a indiqué ces règles aux artistes que l'on se propose d'employer, et l'on veillera attentivement à ce qu'ils ne s'en écartent jamais.

On peut également promettre que, sous le rapport scientifique, cette nouvelle collection sera de beaucoup supérieure à la précédente.

Les oiseaux ont été infiniment mieux étudiés qu'ils ne l'étoient du temps de Buffon. Les observations suivies des naturalistes ont fait

connoître dans les espèces d'Europe, des changements de plumage produits par l'âge ou par le sexe, et qu'il auroit été impossible de soupçonner si l'expérience n'en avoit donné la preuve. L'examen attentif auquel on a été obligé de se livrer pour établir des classifications exactes, a fait apercevoir des différences de formes auxquelles on n'avoit pas donné d'attention. Les genres ont été plus divisés; les espèces mieux distinguées; leurs rapports entre elles mieux appréciés. Toutes ces découvertes tourneront au profit du nouveau Recueil.

La nomenclature, qui est si vague et si irrégulière dans les planches de Buffon, que Buffon lui-même a sans cesse été obligé de modifier en écrivant le texte de son admirable Histoire des Oiseaux, sera établie d'après une marche fixe, et correspondra à des méthodes connues. On suivra principalement celles de MM. Illiger, Temminck et Cuvier; et quand il sera nécessaire, on donnera des synonymes tirés des autres ornithologistes.

Pour que cette précision de nomenclature ait tout son effet, et que le nouveau Recueil continue aussi long-temps qu'il sera possible de servir de point de ralliement aux naturalistes, M. Cuvier a promis de citer constamment ces planches dans les éditions ultérieures de son *Règne Animal*, comme il avoit cité pour les autres espèces les planches enluminées; et M. Temminck s'est engagé à en faire de même dans l'Index général d'Ornithologie qu'il prépare en ce moment, et dont le premier volume doit paroître incessamment. M. Cuvier a promis, de plus, de contribuer, autant que ses autres occupations le lui permettront, au succès de l'entreprise, en communiquant ce qu'il a pu observer relativement aux caractères et à la classification, ainsi qu'à la nomenclature et à la synonymie. Il veillera même aussi pour sa part à la rigoureuse exactitude des dessins.

On doit espérer que les autres naturalistes favoriseront également cet ouvrage. Le grand nombre d'oiseaux qui se trouveront dans cette collection, la vérité avec laquelle ils y seront représentés, la facilité qu'on aura de se la procurer, ne peuvent du moins manquer d'engager les ornithologistes à la considérer comme l'ouvrage fondamental qu'ils allégueront d'ordinaire dans les leurs, parallèlement aux planches enluminées.

Par ce moyen, on pourra, d'un bout de l'univers à l'autre, s'entendre parfaitement sur les oiseaux dont on aura à parler.

Il n'y aura point de texte joint à ces planches; mais l'enveloppe

de chaque livraison portera, outre le nom français de l'oiseau indiqué sur la planche, et lorsqu'il sera déjà connu dans les systèmes, la citation du nom de l'auteur qui en aura parlé, l'indication exacte du pays dont l'individu représenté sera originaire. On a pris les précautions les plus suivies pour constater authentiquement ces origines, qui sont du plus grand intérêt non-seulement pour l'histoire de chaque espèce, mais souvent pour celle du globe entier. M. Temminck se charge de ce travail de nomenclature. Les citations plus détaillées qu'on pourroit désirer feront partie des synonymes dans son Index général d'Ornithologie qui sera publié dans le format et sur le même papier que les planches coloriées.

Les cabinets où l'on va puiser, indépendamment de ceux de MM. Temminck et Laugier, les deux auteurs de l'entreprise, qui possèdent l'un et l'autre un grand nombre d'espèces nouvelles, d'espèces rares, et même d'espèces uniques, seront le cabinet du Roi, à Paris, qui a été si prodigieusement enrichi depuis quelques années par les voyageurs que le gouvernement français a envoyés et entretient dans toutes les parties du monde; les cabinets impériaux et royaux à Vienne, à Londres et à Berlin; celui de S. A. le prince de Neuwied, etc. La libéralité éclairée des administrateurs ou des propriétaires de ces riches dépôts nous a permis de faire tourner ces trésors au profit de la science : c'est dire assez aux Souscripteurs quels puissants moyens les auteurs vont avoir de satisfaire à leurs engagements. Ils promettent de ne rien négliger pour en tirer tout le parti que les amis de l'histoire naturelle peuvent désirer.

L'ouvrage paroîtra chaque mois par livraison de six planches confiées aux soins des premiers graveurs en ce genre, d'après les dessins de M. Huet, peintre attaché au Muséum d'Histoire Naturelle, et de M. Prêtre, bien connu par les figures dont il a enrichi plusieurs ouvrages modernes. Tous les deux sont chargés spécialement aussi de la surveillance de l'enluminure.

Ces six planches, où les oiseaux seront représentés de grandeur naturelle autant que la dimension du format pourra le permettre, seront combinées de manière que la livraison entière contienne huit à neuf figures. Le nombre des planches de chaque livraison pourra même être augmenté par la suite, si les Souscripteurs en témoignent le désir, mais en conservant toujours la même base pour les prix.

Les Editeurs prennent ici l'engagement de ne jamais donner que des figures d'après nature.

Comme dans Buffon, une échelle d'un douzième servira à déterminer la grandeur des individus qu'on sera obligé de réduire. On ajoutera le trait du bec vu en dessus pour les oiseaux dont le genre est difficile à déterminer.

Les planches porteront chacune un numéro pour les personnes qui voudront les citer; mais il sera loisible à chacun de les classer comme il conviendra à ses idées ou aux méthodes qu'il aura adoptées. On pourra même les intercaler dans un ordre méthodique quelconque parmi les planches enluminées de Buffon; mais pour qu'alors on puisse toujours les reconnoître, les planches coloriées n'auront point de cadre.

Les naturalistes pourront les citer par ces mots de *planches coloriées*, qui les distingueront suffisamment des *planches enluminées*.

Elles seront sur papier vélin.

La livraison coûtera, à Paris, 9 fr. in-4°., et 12 fr. in-folio.

M. G. Dufour, libraire, quai Voltaire, n°. 13, est chargé de la distribution et de la vente.

Au surplus, pour donner ici une idée plus précise de la manière dont l'ouvrage est conçu et sera exécuté, on croit devoir faire paroître la première livraison avec le présent Prospectus.

Cette livraison servira de type, et les Editeurs osent même se flatter que les livraisons suivantes acquerront une exécution plus parfaite, lorsque les artistes qui en sont chargés se seront fait une habitude de ce genre de travail.

Les précautions à prendre pour que l'ouvrage marche avec exactitude exigent un intervalle de deux mois entre la première et la seconde livraison, afin qu'elles puissent ensuite se succéder sans interruption.

TABLEAU MÉTHODIQUE*

Suivant lequel les Planches enluminées *de Buffon et les Planches* coloriées *du présent Ouvrage peuvent être combinées et classées, d'après le système établi dans la seconde édition du Manuel d'Ornithologie, par* M. Temminck. *Ce Tableau est aussi destiné à servir d'*Index *pour la classification de nos Planches coloriées réparties en* cinq volumes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
1. Vautour. *Vultur.* Linn.	425		Vautour.	Vautour arrian.	Vultur arrianus. *La Pér.*
		246	. . . . .	—— impér. ou le Chincou.	—— monachus. *Lath.*
		2	. . . . .	—— royal.	—— pondicerianus. *Lath.*
		407	Vautour ægypius.	—— Oricou *jeune*, ou *fem.*	—— auricularis. *Daud.*
	426		Percnoptère.	—— griffon,	—— fulvus. *Briss.*
		26	. . . . .	—— indou, ou chaugoun.	—— indicus. *Lath.*
		13	Vautour chincou.	—— à calotte blanche.	—— occipitalis. *Bruc.*
2. Catharte. *Cathartes.* Ill.		133	. . . . .	Catharte condor *adulte.*	Cathartes griphus. *Temm.*
		408	. . . . .	—— idem *tête.*	
		494	. . . . .	—— idem *jeune.*	
		31	. . . . .	—— vautourin.	—— vulturinus. *Temm.*
	428		Urubu, ou roi des vautours de Cayenne.	—— papa.	—— papa. *Illig.*
	187		Vautour du Brésil.	—— urubu.	—— atratus. *Temm.*
	429		Vautour de Norwége.	—— alimoche *adulte.*	—— percnopterus. *Temm.*
	427		Vautour de Malte.	—— alimoche *jeune.*	
		222	. . . . .	—— moine.	—— monachus. *Temm.*
3. Gypaète. *Gypaëtus*.... Storr.		431	. . . . .	Gypaëte barbu *adulte.*	Gypaëtus barbatus. *Cuv.*
4. Messager. *Gypogeranus.* Illig.	721		Messager du Cap de B.-E.	Messager secrétaire ou reptilivore.	Gypogeranus serpentarius. *Illig.*
5. Faucon. *Falco.* Linn.	417		Aigle d'Amérique.	Caracara à gorge nue ou Rancanca.	Falco aquilinus. *Linn.*
		192	. . . . .	—— funèbre *adulte.*	—— Novæ-Zelandiæ. *Lat.*
		224	. . . . .	—— idem *jeune.*	
		37	. . . . .	—— noir *vieux.*	—— aterrimus. *Temm.*
		342	. . . . .	—— noir *âge moyen.*	
		38	. . . . .	Faucon bidenté *adulte.*	—— bidentatus. *Lath.*
		228	. . . . .	—— idem *jeune.*	
		198	. . . . .	—— diodon *adulte.*	—— diodon *Temm.*

PREMIER VOLUME.

Dédicace. — Prospectus. — Tableau méthodique.

ORDRE PREMIER.

RAPACES. — *RAPACES.*

* Supprimez les deux feuilles du tableau, publiées livraison 87.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	446		Gerfault blanc des pays du Nord.	Faucon gerfault *vieux.*	Falco Islandicus. *Linn.*
	210		Gerfault d'Islande.	—— idem *à l'âge d'un an.*	
	462		Gerfault de Norwége et Sacre.	——idem *jeune de l'année.*	
	0		Vrai lanier.	—— lanier *du Manuel.*	—— lanarius *Linn.*
	430		Lanier.	—— pélerin *très-vieux, mâle.*	—— peregrinus. *Temm.*
	421		Faucon.	—— idem *adulte, portant quelques plumes du jeune âge.*	
	469		Faucon noir et passager.	—— idem *âgé de deux ans.*	
	470		Faucon sors.	——idem *jeune de l'année.*	
		479	. . . . .	——pérégrinoïde *mâle ad.*	——peregrinoïdes. *Temm.*
		348	. . . . .	—— à gorge blanche *femelle adulte.*	——deiroleucus. *Temm.*
		324	. . . . .	—— biarmique *mâle ad.*	—— biarmicus. *Temm.*
		10	. . . . .	—— huppar *vieux.*	—— lophotes. *Cuv.*
		128	. . . . .	—— aldrovandin *adulte.*	——Aldrovandii. *Rein.*
		343	. . . . .	——à culotte rousse *vieux, mâle.*	—— femoralis. *Temm.*
		121	. . . . .	—— id. *mâle, âge moyen.*	
		330	. . . . .	—— concolore *mâle ad.*	—— concolor. *Temm.*
	432		Hobereau.	—— hobereau *adulte.*	—— subbuteo. *Lath.*
	447		Rochier.	—— émérillon *vieux.*	—— æsalon. *Temm.*
	468		. . . . .	—— idem *jeune mâle.*	
	401		. . . . .	—— cresserelle *mâle ad.*	—— tinnunculus. *Linn.*
	471		. . . . .	—— idem *femelle adulte.*	
		45	. . . . .	—— cressellicolore *ad.*	—— punctatus. *Cuv.*
	478		Tanas ou faucon pêcheur du Sénégal.	—— chiquera *adulte.*	—— piscator *et* chiquera. *Lath.*
	431		Variété singulière du hobereau.	—— à pieds rouges *ou* kobez.	——rufipes. *Bechet.*
	444		Emérillon de Cayenne.	——épervin. *Vieil. p.* 12-13.	—— sparverius. *Linn.*
	465		Emérillon de S.-Domingue.	——idem *femelle*	
		97	. . . . .	—— moineau *mâle et femelle, adultes.*	—— cærulescens. *Lath.*
		489	. . . . .	Aigle leucoptère *adulte.*	—— leucopterus. *Temm.*
		151	. . . . .	——impérial *adulte.*	—— imperialis. *Temm.*
		152	. . . . .	—— idem *jeune.*	
	410		Grand aigle ou aigle royal.	—— royal *moyen âge.*	—— fulvus. *Linn.*
	409		Aigle commun.	—— idem *jeune.*	
		32	. . . . .	—— à queue étagée.	—— fucosus. *Cuv.*
		455	. . . . .	—— ravisseur *adulte.*	—— rapax. *Temm.*
		288	. . . . .	—— Bonelli *jeune.*	——Bonellii. *Temm.*
		117	. . . . .	—— malais *adulte.*	—— malayanus. *Reinw.*
	0		Petit aigle.	—— criard *du Manuel.*	—— nævius et maculatus. *Lath.*
		33	. . . . .	—— botté *âge moyen.*	—— pennatus. *Linn.*
	411		. . . . .	—— à tête blanche *très-vieux*, mais à pieds d'aigle royal.	—— leucocephalus. *Linn.*
	112		Grand aigle de mer.	—— pygargue *mâle, âge moyen de deux ans.*	—— albicilla. *Linn.*
	405		Orfraie ou grand aigle de mer.	—— idem *femelle jeune de l'année.*	

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		49	. . . . .	Faucon océanique *tr.-vieux.*	Falco leucogaster. *Lath.*
		234	. . . . .	—— couronné *adulte.*	—— coronatus. *Azara.*
		8	. . . . .	—— de Macé *vieux.*	—— Macei. *Cuv.*
		223	. . . . .	—— id. *jeune de l'année.*	
	*	302	. . . . .	—— aguia *mâle adulte.*	—— aguia. *Temm.*
	414		. . . . .	—— balbuzard *adulte.*	—— haliætus. *Linn.*
	413		. . . . .	—— Jean le blanc *adulte.*	—— brachydactylus. *Wol.*
	416		Aigle des Grandes-Indes.	—— sacré *très-vieux.*	—— pondicerianus. *Bris.*
		19	. . . . .	Buse blanchet *adulte.*	—— albidus. *Cuv.*
		25	. . . . .	—— roussâtre *vieux.*	—— rutilans. *Licht.*
		44	. . . . .	—— ptilorhynque *vieux.*	—— ptilonorhynchus *Tem.*
	420		. . . . .	—— bondrée *jeune.*	—— apivorus. *Linn.*
	419		. . . . .	—— commune *adulte.*	—— buteo. *Linn.*
		9	. . . . .	—— à dos tacheté *vieux.*	—— pœcilonotus. *Cuv.*
		56	Buse à ailes longues *jeune.*	—— à ailes longues *adulte.*	—— pterocles. *Temm.*
		139	. . . . .	—— id. *jeune de l'année.*	
		204	. . . . .	—— mantelée *femelle ad.*	—— palliatus. *P. Max.*
		437	Buse mantelée.	—— lacernulée *adulte.* Portée par erreur sur la pl. 437 et dans le texte sous le nom de *buse mantelée.*	—— lacernulatus. *Temm.*
		325	. . . . .	—— à joues grises *vieux.*	—— poliogenys. *Temm.*
		438	. . . . .	—— pâle ou livide, *mâle.*	—— liventer. *Temm.*
	473		Petit autour de Cayenne.	—— cymindoïde *mâle vieux.*	—— cayanensis. *Lath.*
		270	. . . . .	—— idem, *femelle jeune.*	
		103	. . . . .	Cymindis bec en croc *mâle très-vieux.*	—— uncinatus. *Illig.*
		104	. . . . .	—— idem *femelle adulte.*	
		115	. . . . .	—— idem *femelle jeune.*	
		61	. . . . .	—— bec en hameçon *vieux.*	—— hamatus. *Illig.*
		231	. . . . .	—— id. *jeune de l'année.*	
	422		. . . . .	Milan royal *adulte.*	—— milvus. *Linn.*
	472		. . . . .	—— noir *jeune.*	—— ater. *Linn.*
	♂		Milan de Caroline.	—— queue fourchue. *Vieill.*, pl. 10.	—— furcatus. *Lath.*
		85	. . . . .	—— Riocour *vieux.*	—— Riocour. *Vieill.*
		319	. . . . .	—— à queue irrégulière *jeune, moyen âge.*	—— dispar. *Temm.*
		180	. . . . .	—— cresserelle *jeune, moyen âge.*	—— plumbeus. *Gmel.*
		73	. . . . .	Autour tyran *adulte.*	—— tyrannus. *P. Max.*
		134	. . . . .	—— unicolore *vieux.*	—— limnætus. *Horsf.*
		127	Autour neigeux.	—— idem *jeune, moyen âge.*	
		282	. . . . .	—— cristatelle *adulte.*	—— cristatellus. *Temm.*
		79	. . . . .	—— à calotte noire *vieux.*	—— atricapillus. *Cuv.*
		14	. . . . .	—— destructeur, *mâle ad.*	—— destructor. *Daudin*
	418		. . . . .	—— commun *vieux.*	—— palumbarius. *Linn*
	416		Autour sors.	—— idem *moyen âge.*	
	423		Busard.	—— id. *jeune de l'année.*	
		495	. . . . .	—— royal *adulte.*	—— regalis. *Temm.*
		87	. . . . .	—— multiraie *mâle vieux.*	—— nitidus. *Lath.*
		294	. . . . .	—— id. *jeune de l'année.*	
		264	. . . . .	Buse à ventre gris *mâle vieux.*	—— poligaster. *Natter.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		295	. . . . .	Buse à ventre gris, *jeune de l'année.*	
		105	. . . . .	—— mélanope *mâle vieux.*	Falco melanops. *Lath.*
		314	. . . . .	—— monogramme *vieux.*	—— monogrammicus. *Temm.*
		55	Caracara urubitinga.	—— urubitinga *jeune de l'année.*	—— urubitinga. *Lath.*
		307	. . . . .	Autour à joues nues *adulte.*	—— gymnogenys. *Temm.*
		3	. . . . .	—— à doigts courts *mâle vieux.*	—— hemidactilus. *Temm.*
		91	Autour grêle *mâle.*	—— idem *femelle.*	
		205	. . . . .	—— chaperonné *mâle adulte.*	—— pileatus. *P. Max.*
		67	. . . . .	—— à bec sinueux *jeune de l'année.*	—— Pensylvanicus. *Wils.*
		313	. . . . .	—— à queue cerclée *ad.*	—— unicintus. *Temm.*
		123	. . . . .	—— radieux *jeune.*	—— radiatus. *Lath.*
		141	. . . . .	—— brachyptère *mâle adulte.*	—— brachypterus. *Tem.*
		116	. . . . .	—— idem *jeune.*	
		92	. . . . .	—— à poitrine rousse *vieux.*	—— xanthothorax. *Tem.*
		377	. . . . .	—— tachiro *adulte.*	—— tachiro. *Lath.*
			. . . . .	—— idem *jeune.*	
		43	. . . . .	—— à collier roux *adulte.*	—— arquatus. *Cuv.*
		93	. . . . .	—— idem *jeune.*	
	464		Epervier à gros bec.	—— à gros bec *vieux.*	—— magnirostri. *Gmel.*
		86	. . . . .	—— id. *femelle jeune.*	
	412		. . . . .	—— épervier, *vieille fem.*	—— nisus. *Linn.*
	467		Tircelet hagard d'Epervier.	—— id. *mâle, âge moyen.*	
		122	Autour gabaroïde.	—— gabar. *vieux.*	—— gabar. *Lath.*
		140	. . . . .	—— idem *jeune.*	
		306	. . . . .	—— nuque blanche *ad.*	—— leucauchen. *Temm.*
		129	Autour concoïde.	—— concoïde *mâle ad.*	—— cuculoïdes. *Temm.*
		110	. . . . .	—— id. *femelle jeune de l'année.*	
		308	. . . . .	—— Dussumier *femelle adulte.*	—— Dussumierii. *Temm.*
		366	. . . . .	—— idem *jeune femelle.*	
		303	. . . . .	—— à trois bandes *ad.*	—— trivirgatus. *Temm.*
		109	. . . . .	—— longibande *mâle ad.*	—— virgatus. *Reinw.*
		496	. . . . .	—— menu *mâle adulte.*	—— exilis. *Temm.*
	460		. . . . .	Busard harpaye *ou* de marais *vieux.*	—— rufus. *Linn.*
	424		. . . . .	—— idem *jeune, à l'âge d'un an.*	
		22	. . . . .	—— à sourcils blancs *vieux.*	—— palustris. *P. Max.*
		461	. . . . .	—— maure *femelle ad.*	—— maurus. *Temm.*
	450		. . . . .	—— Saint-Martin *mâle vieux.*	—— cyaneus. *Montagu.* *Voy.* Manuel d'Ornithologie.
	443		Soubuse.	—— idem *femelle jeune.*	
	480		Soubuse *mâle.*	—— idem *mâle jeune de l'année.*	

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.

SECOND VOLUME.

6. Chouette. *Strix.* Linn.	458		. . . . .	Chouette harfang *jeune d'un an.*	Strix nyctea. *Linn.*
		27	. . . . .	—— de l'Oural.	—— uralensis. *Pall.*
	463		Chouette à longue queue de Sibérie.	—— caparacoch, *adulte.*	—— funerea. *Linn.*
		230	. . . . .	—— des pagodes *adulte.*	—— pagodarum. *Temm.*
	441		. . . . .	—— hulotte *vieux mâle.*	—— aluco. *Meyer.*
	437		Chat-huant.	—— hulotte *femelle ou jeune.*	*Voyez* Manuel.
		525	. . . . .	—— leptogramme.	—— leptogrammica. *Tem.*
		373	. . . . .	—— hylophile.	—— hylophila. *Temm.*
		46	. . . . .	—— Maugé *adulte.*	—— Maugei. *Temm.*
		289	. . . . .	—— hirsute *adulte.*	—— hirsuta. *Temm.*
		98	. . . . .	—— spadicée *adulte.*	—— castanoptera. *Hors.*
		21	. . . . .	—— Sonnerat.	—— Sonneratii. *Temm.*
		34	. . . . .	—— occipitale.	—— occipitalis. *Temm.*
		68	. . . . .	—— brame *mâle adulte.*	—— brama. *Temm.*
		146	Chouette échasse.	—— terrière *ou* échasse *mâle.*	—— cunicularia. *Gmel.*
	439		. . . . .	—— chevêche.	—— passerina. *Linn.*
		344	. . . . .	—— chevêchoïde *adulte.*	—— passerinoïdes. *Tem.*
		199	. . . . .	—— rousserole *femelle. adulte.*	—— ferruginea.
		39	. . . . .	—— cabouré.	—— pumila. *Illig.*
	440		. . . . .	—— effraye *ou* fressaye.	—— flammea. *Linn.*
		432	. . . . .	—— à queue fourchue.	—— furcata. *Temm.*
	442		Chat-huant de Cayenne.	—— multiraie *adulte.*	—— cayennensis. *Gmel.*
		318	. . . . .	—— calong *adulte.*	—— badia *Hors.*
	438		Chouette.	Hibou brachiote.	—— brachyotos. *Lath.*
	435		. . . . .	—— grand-duc.	—— bubo. *Linn.*
		4	. . . . .	—— lacté *mâle adulte.*	—— lactea. *Temm.*
		174	. . . . .	—— bruyant *mâle adulte.*	—— strepitans. *Temm.*
		229	. . . . .	—— idem *jeune, au sortir du nid.*	
		20	. . . . .	—— Leschenault.	—— Leschenaldi. *Temm.*
		57	. . . . .	—— à huppes courtes.	—— ascalaphus. *Savig.*
		62	. . . . .	—— à gros bec.	—— macrorhyncha. *Tem.*
	385		Hibou des terres Magellaniques.	—— jacuruta *ou* des pins.	—— virginiana. *Lath.*
		50	. . . . .	—— africain *adulte.*	—— africana. *Temm.*
		74	. . . . .	—— ketupa *mâle.*	—— ceylonensis. *Gmel.*
	29		. . . . .	—— moyen-duc.	—— otus. *Linn.*
		16	. . . . .	—— à joues blanches.	—— leucotis. *Temm.*
		99	. . . . .	—— noctule *femelle.*	—— noctula. *Temm.*
	436		. . . . .	—— petit-duc *ou* scops.	—— scops. *Linn.*
		80	. . . . .	—— asio *mâle adulte*	—— asio *et* nævia. *Lath.*
		145	. . . . .	—— chaperonné.	—— atricapilla. *Natt.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
			ORDRE DEUXIÈME.		
			OMNIVORES. — *OMNIVORES.*		
1. Sasa. *Opisthocomus.* Ill.	337		Faisan huppé de Cayenne.	Sasa hoazin *adulte.*	Opisthocomus cristatus. *Illig.*
2. Calao. *Buceros.* Linn...	934		Bec de l'oiseau rhinocéros.	Calao rhinocéros, *bec.*	Buceros rhinoceros. *Linn.*
	873		Calao des Philippines, *le jeune.*	—— unicorne. *Vaill.* le bec.	—— monoceros. *Shaw.*
		546	. . . . .	—— casque en croissant.	—— lunatus. *Temm.*
		210	. . . . .	—— à cimier *adulte.*	—— cassidix. *Temm.*
		557	. . . . .	—— de Waigdjou.	—— ruficollis. *Vieill.*
	779		Grand calao d'Abyssinie.	—— abbagumba *ou* caronculé.	—— abyssinicus. *Gmel.*
	283		Calao des Moluques.	—— à casque plat *jeune de l'année.*	—— hydrocorax. *Linn.*
		283	. . . . .	—— à casque plat *adulte.*	—— *idem.*
	933		. . . . .	—— à casque rond, *le bec.*	—— galeatus. *Gmel.*
		521 fig. 1	. . . . .	—— à casque élevé, *le bec.*	—— elatus. *Temm.*
		521 fig. 2	. . . . .	—— à casque en rouleau, *le bec.*	—— cylindricus. *Temm.*
		558	. . . . .	—— à casque noir.	—— atratus. *Temm.*
		520	. . . . .	—— largup.	—— galeritus. *Temm.*
		529	. . . . .	—— charbonnier *adulte.*	—— antracicus. *Temm.*
		0	. . . . .	—— coiffé.	—— comatus. *Raff.*
		0	. . . . .	—— malais.	—— malayanus. *Raff.*
		531	. . . . .	—— rigolaire.	—— corrugatus. *Temm.*
		535	. . . . .	—— à casque grêle.	—— gracilis. *Temm.*
		530	. . . . .	—— à casque bombé.	—— convexus. *Temm.*
		69	. . . . .	—— à casque sillonné.	—— sulcatus. *Temm.*
		211	. . . . .	—— à cannelures.	—— exarhatus. *Temm.*
		284	. . . . .	—— trompette.	—— buccinator. *Temm.*
	780		Calao de l'île Panay.	—— à bec ciselé *femelle.*	—— panayensis et manillensis. *Gmel.*
	781		Calao *idem.*	—— idem *mâle adulte.*	
	891		Calao de Manille.	—— idem *jeune.*	
		0	. . . . .	—— cendrillard.	—— cineraceus. *Temm.*
	890		Calao à bec noir du Sénég.	—— nasique.	—— nasutus. *Lath.*
	260		Calao à bec rouge.	—— toc *adulte.*	—— erythrorhynchus. *Lath.*
3. Motmot. *Prionites.* Illig.	370		. . . . .	Motmot du Brésil.	Prionites brasiliensis. *Ill.*
4. Corbeau. *Corvus.* Lin...	495		Corbeau.	Corbeau corneille.	Corvus corone. *Linn.*
	484		. . . . .	—— freux *adulte.*	—— frugilegus. *Linn.*
	483		Corneille.	—— idem *jeune.*	
	76		. . . . .	—— mantelé.	—— cornix. *Linn.*
		413	. . . . .	—— nasique.	—— nasicus. *Temm.*
		425	. . . . .	—— éclatant.	—— splendens. *Vieill.*
	327		Corneille du Sénégal.	—— à scapulaire blanc de *Vaillant.*	—— scapulatus. *Temm.*
	522		Choucas noir.	—— chouc.	—— spermologus. *Vieill.*
	523		. . . . .	—— choucas.	—— monedula. *Linn.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
5. GARRULE. *Garrula.* Briss.	488		. . . . .	Garrule pie.	Garrula pica. *Briss.*
	538		Pie du Sénégal.	—— piapiac.	—— senegalensis. *F.*
	622		Geai de la Chine (1).	—— à bec rouge.	—— erythrorhyncha. *F.*
		327	Pie chauve.	—— chauve.	—— calva. *Tem.*
		436	. . . . .	—— commandeur.	—— gubernatrix. *Temm.*
		444	. . . . .	—— torquéole.	—— torquata. *Temm.*
		168	Pie bleu de ciel.	—— bleu de ciel.	—— azurea. *Azar.*
		193	Pie houpette *ou* piom.	—— houpette *ou* piom.	—— cristatella. *Temm.*
		58	Pie acahé.	—— acahé.	—— pileata. *Illig.*
		169	Pie ging.	—— ging.	—— cyanopogon. *P. Max.*
	373		Geai de Cayenne.	—— blanche coiffe.	—— cayanensis. *Briss.*
	625		Geai du Pérou.	—— péruvien.	—— peruviana.
	481		. . . . .	—— geai.	—— glandaria. *Briss.*
	529		Geai bleu du Canada.	—— huppé.	—— cristata. *Gmel.*
		439	. . . . .	—— outremer.	—— ultra marina. *Bonap.*
	608		Geai de Sibérie.	—— imitateur.	—— infausta. *Briss.*
	530		Geai brun du Canada.	—— canadien.	—— canadensis (2). *Bris.*
6. CASSE-NOIX. *Nuciphraga.* Briss.	50		. . . . .	Casse-noix vulgaire.	Nuciphraga caryocatactes. *Briss.*
7. PIRRHOCORAX. *Pyrrhocorax.* Cuv.	255		. . . . .	Pyrrhocorax crave *ou* coracias.	Pyrrhocorax graculus. *Cuv.*
	531		. . . . .	—— choucas.	—— alpinus. *Cuv.*
8. CASSICAN. *Barita.* Cuv.	634		. . . . .	Cassican calybé.	Barita chalybea, *Temm.*
	628		. . . . .	—— varié.	—— varia. *Temm.*
		572	. . . . .	—— gymnocéphale *mâle.*	—— gymnocephala. *Tem.*
		273	. . . . .	—— destructeur.	—— destructor. *Temm.*
9. GLAUCOPE. *Glaucopis.* t. Forst.		265	. . . . .	Glaucope à ailes blanches.	Glaucopis leucoptera. *Temm.*
		0	. . . . .	—— nègre.	—— aterrima. *Temm.*
10. MAINATE. *Gracula.* Lin.		337	. . . . .	—— temnure.	—— temnura. *Temm.*
	268		. . . . .	Grand mainate.	Gracula religiosa. *Linn.*
11. PIQUE-BOEUF. *Buphaga.* Linn.	293		. . . . .	Grand pique-bœuf.	Buphaga africana. *Linn.*
		465	. . . . .	Pique-bœuf bec corail.	—— erytrorhyncha. *Tem.*
12. JASEUR. *Bombycilla...* Briss.	261		Jaseur de Bohême.	Grand jaseur.	Bombycilla garrula. *Tem.*
		450	. . . . .	Jaseur phœnicoptère.	—— phœnicoptera. *Tem.*
13. PIROLL. *Kitta.* Temm.		395	. . . . .	Piroll velouté *mâle.*	Kitta holosericea. *Temm.*
		422	. . . . .	—— velouté *femelle ad.*	
		396	. . . . .	—— verdin *mâle.*	Kitta virescens. *Temm.*
	620		Rollier de la Chine.	—— chinois.	—— sinensis. *Temm.*
		401	. . . . .	—— thalassin.	—— thalassina. *Temm.*
		575	. . . . .	—— buccoïde.	—— buccoïdes. *Temm.*
14. ROLLIER. *Coracias.* Lin.	486		. . . . .	Rollier d'Europe.	Coracias garrula. *Linn.*
	285		Rollier de Mindanao.	—— varié ou cuit.	—— bengalensis indica. *Linn.*
	326		. . . . .	—— du Sénégal.	—— Senegala. *Lat.*
	626		. . . . .	—— d'Abyssinie.	—— abyssinica. *Gmel.*
	88		Rollier d'Angola.	*Est un oiseau fabriqué.*	
15. ROLLE. *Colaris.* Cuv...	501		Rolle de Madagascar.	Rolle violet.	Colaris madagascariensis. *Cuv.*
	619		Rollier des Indes.	—— à gorge bleue.	—— orientalis. *Cuv.*
16. LORIOT. *Oriolus.* Temm.	570		. . . . .	Loriot couliavan.	Oriolus ochinchinensis. *Briss.*

(1) Le sujet figuré sur cette planche manque des deux longues plumes de la queue. Vaillant en a donné une bonne figure. Ois. d'Afrique.

(2) Voyez comme double emploi *Corvus canadensis* et *coracias mexicana!*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	79		Loriot de la Chine.	Loriot rieur *de Vaillant.*	Oriolus melanocephalus. *Linn.*
	26		. . . . .	—— vulgaire.	—— galbula. *Linn.*
		320	. . . . .	—— prince-régent.	—— regens. *Gaim.*
		214	. . . . .	—— à ventre blanc.	—— xanthonotus. *Horsf.*
17. Quiscale. *Quiscala*... Vieill.	646		Cassique de la Louisiane.	Quiscale varié.	Quiscala Ludoviciana. *Temm.*
			Ici viennent probablement trois espèces décrites par Buffon, mais qui ne sont pas figurées dans les planches enluminées. Ce sont :		
	0		—— hocisana?	—— hocisana.	—— mexicana?
	0		—— zanoé?	—— zanoe.	—— zanoe?
	0		Pie de la Jamaïque.	—— vulgaire.	—— vulgaris. *Temm.*
	534		Troupiale noir.	—— noir.	—— ferruginea et nigra. (1)
18. Troupiale. *Icterus*.... Daud.	344		. . . . .	Cassique huppé.	Icterus cristatus. *Gmel.*
	328		. . . . .	—— vert.	—— inca. *Temm.*
		547	. . . . .	—— à bec peint.	—— caliorhynchus. *Temm.*
	482		. . . . .	—— rouge.	—— hœmorrhous. *Linn.*
	184		. . . . .	—— jaune.	—— persicus. *Linn.*
	533		. . . . .	Troupiale à calotte noire.	—— mexicanus. *Linn.*
	532		Troupiale.	—— oriole.	—— oriolus. *Temm.*
	402		Troupiale à ailes rouges.	—— commandeur.	—— phœniceus. *Linn.*
	236		Troupiale de Cayenne.	—— siffleur *mâle.*	—— americanus. *Gmel.*
	F. 2.				
	236		Troupiale de S.-Doming.	—— idem, *le jeune.*	—— idem (2).
	F. 1.				
	536		Troupiale de Guyane.	—— idem, *la femelle.*	—— idem (3).
	506		Baltimore et Baltimore bâtard.	—— baltimore *mâle ad. et jeune.*	—— spurius et baltimore. *Linn.*
	535		Carouge de l'île Saint-	—— épaulettes jaunes *fem.*	—— cayanensis ♀ et chry-
	F. 2.		Thomas.		socephalus ♂. *Linn.*
	535		Carouge.	—— carrouge *adulte.*	—— bonana et castaneus. *Linn.*
	F. 1.				
	607		Carouge de Cayenne et du cap de Bonne-Espér.	—— *le mâle en mue et le jeune.*	—— idem. *Linn.*
	5		Carouge du Mexique.	—— cul jaune.	—— xontorus. *Linn.*
	F. 1.				
	5		Carouge de S.-Domingue.	—— dominicain.	—— dominicensis. *Linn.*
	F. 2.				
	343		Carouge de Cayenne.	—— ictérocéphale.	—— icterocephale. *Linn.*
	448		Troupiale tacheté de Cayenne.	—— commandeur *jeune.*	—— phœniceus, *Juv.* (4).
	559		Merle à gorge noire.	—— à gorge noire.	—— jugularis (5).
	606		. . . . .	—— olive.	—— olivaceus. *Gmel.*
	F. 2.				
	606		Troupiale de Caroline.	—— bruantin.	—— emberizoïdes. *Daud.*
	F. 1.				

(1) Voyez encore le double emploi sous *Turdus Labradoricus, Hudsonicus* et *Noveboracensis*.
(2) Cet état est indiqué comme espèce distincte sous *Oriolus viridis*.
(3) La femelle est indiquée sous *Oriolus guianensis*. Voyez aussi comme double emploi *Tanagra militaris*.
(4) Ce jeune âge est inscrit dans les catalogues méthodiques sous *Oriolus melancholicus*.
(5) C'est *Turdus jugularis* des catalogues méthodiques, ou *Turdus ater* de Gmelin.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		482	. . . . .	Troupiale diadème.	Icterus diadematus. *Temm.*
		0	. . . . .	—— masqué.	—— personatus. *Temm.*
19. Etourneau. *Sturnus*... Linn.	256		. . . . .	Etourneau de la Louisiane.	Sturnus Ludovicianus. *Linn.*
	113		. . . . .	—— des terres magellaniques.	—— militaris. *Linn.*
	75		. . . . .	—— vulgaire.	—— vulgaris. *Linn.*
		111	. . . . .	—— unicolore.	—— unicolor. *Temm.*
		556	. . . . .	—— cendrillard.	—— cineraceus. *Temm.*
20. Martin. *Pastor.* Tem.	200		Merle chauve des Philippines.	Martin goulin.	Pastor calvus. *Temm. Gr.* gracula. *Linn.*
	507		Merle huppé de la Chine.	—— cristatelle.	—— cristatellus. *Temm. Gr.* gracula. *Linn.*
	251		Merle couleur de rose.	—— roselin.	—— roseus. *Temm. Gr.* turdus. *Linn.*
	280		Etourneau pie du Cap.	—— pie ou bicolore.	—— capensis. *Temm. Gr.* sturnus. *Linn.*
	617		Le Kink.	—— kink.	—— sinensis. *Temm. Gr.* oriolus. *Auct.*
	219		Merle des Philippines.	—— triste.	—— tristis. *Temm.*, ou *Gr.* paradisea. *Linn.*
21. Oiseau de Paradis. *Paradisea.* Linn.	254		Oiseau de Paradis des Moluques.	Paradis grand émeraude.	Paradisea apoda. *Linn.*
	631		. . . . .	—— magnifique.	—— magnifica. *Linn.*
	496		. . . . .	—— manucode.	—— regia. *Linn.*
	632		. . . . .	—— superbe.	—— superba et furcata. *Linn.*
	633		. . . . .	—— six-filet *mâle.*	—— sexetacea. *Lath.* *ou* aurea. *Gmel.*
22. Stourne. *Lamprotornis.* Temm.	220		Merle à longue queue.	Stourne vert doré. *Vaill.*	Lamprotornis æneus. *Tem.*
	540		Merle violet de Juida.	—— couignope. *Id.*	—— auratus. *Temm.*
	561		Merle vert d'Angola.	—— choucador. *Id.*	—— nitens. *Temm.*
	199		Merle du Cap.	—— roupenne. *Id.*	—— morio. *Temm.*
	648 F. 2.		Merle vert d'Ile-de-France.	—— mauritain.	—— mauritianus. *Temm.*
	648 F. 1.		Merle violet à ventre blanc.	—— à ventre blanc.	—— leucogaster *Temm.*
	0		Merle brun du Cap.	—— spreo. *Vaill.*	—— bicolor. *Temm.*
	358		Merle à ventre orange.	—— ventre orange.	—— chrysogaster. *Temm.*
	627 F. 2.		Merle dominicain.	—— dominicain.	—— dominicanus. *Temm.*
	185 F. 1.		Merle grand traquet.	—— roux cap. *mâle.*	—— philippensis, *Temm.* Sylvia. *Lath.*
	0		Merle des colombiers.	—— colombin.	—— colombinus. *Temm.*
		266	. . . . .	—— bronzé.	—— metallicus. *Temm.*
		149	. . . . .	—— chanteur.	—— cantor. *Temm.*
		267	. . . . .	—— sourcils rouges.	—— erythrophrys. *Temm.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
				ORDRE TROISIÈME.	
				INSECTIVORES. — *INSECTIVORÆ.*	
1. MERLE. *Turdus.* Linn.	489		. . . . .	Merle drenne.	Turdus viscivorus. *Linn.*
	498		Calendrotte.	—— litorne.	—— pilaris. *Linn.*
	406		Grive appelée litorne.	—— grive ou des vignes.	—— musicus. *Linn.*
	51		. . . . .	—— mauvis.	—— iliacus. *Linn.*
	560		. . . . .	—— cendré ou tilli.	—— plumbeus. *Gmel.*
	F. 1.				
	556		Grive du Canada.	—— erratique.	—— migratorius. *Linn.*
	F. 1.				
	0		Merle olive du Cap.	—— griverou. *Vaill.*	—— olivaceus.
		409	. . . . .	—— à pieds rouges.	—— rubripes. *Temm.*
		514	. . . . .	—— eunome.	—— eunomus *Temm.*
		515	. . . . .	—— daulias.	—— daulias. *Temm.*
		518	. . . . .	—— carde.	—— cardis. *Temm.*
		537	. . . . .	—— crysolaus.	—— chrysolaus. *Temm.*
	2		Merle de France.	—— noir *mâle.*	—— merula. *Linn.*
	555		. . . . .	—— noir *femelle.*	
	516		. . . . .	—— à collier *mâle.*	—— torquatus. *Linn.*
	182		Merle de montagne.	—— idem *jeune.*	
	645		Grive de la Caroline.	—— moqueur roux.	—— rufus. *Linn.*
	558		Merle cendré.	—— moqueur cendré.	—— polyglottus, orpheus et dominicensis.
	F. 1.				
	392		. . . . .	—— à tête noire.	—— atricapillus. *Linn.*
	354		. . . . .	—— podobé.	—— erythropterus. *Gmel.*
	563		Merle du Sénégal.	—— brun.	—— senegalensis. *Gmel.*
	F. 2.				
	627		Merle de Mindanao.	—— cadran *mâle.*	—— mindanensis (1). *Gmel.*
	F. 1.				
	557		Merle cendré de Madagascar.	—— ourovang.	—— ourovang. *Gmel.*
	F. 2.				
	557		Merle de Madagascar.	—— tanobé.	—— madagascariensis. *Gmel.*
	F. 1.				
	556		Mauvis de la Caroline.	—— grivette ou solitaire.	—— minor et fuscus. *Gmel.*
	F. 1.				
	564		Merle olive des Indes.	—— olivet.	—— indicus. *Gmel.*
	F. 1.				
	539		. . . . .	—— palmiste.	—— palmarum. *Linn.*
	F. 1.				
	539		. . . . .	—— doré ou sauijala.	—— sauijala. *Gmel.*
	F. 2.				
	273		Merle de Saint-Domingue.	—— olivarez.	—— hispaniolensis. *Gmel.*
	F. 1.				
	558		Merle olive de Cayenne.	—— médiastin.	—— dimidiatus. *Temm.*
	F. 2.				
	398		Grive de la Guiane.	—— grivetin.	—— guianensis. *Gmel.*
	F. 1.				

(1) Voyez aussi *Gracula saularis.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
	250		. . . . .	Merle solitaire *ou* bleu.	Turdus cyanus et solitarius. *Linn.*
	636		. . . . .	—— solitaire de Manille *mâle.*	—— manillensis. *Gmel.*
	564 F. 2.		. . . . .	—— idem *femelle.*	
	339		. . . . .	—— solitaire des Philippines.	—— eremita. *Gmel.*
	221		Merle du cap de Bonne-Esp.	—— réclameur. *Vaill.*	—— revocator. *Temm.*
	562		. . . . .	—— de roche.	—— saxatilis et infaustus. *Linn.*
	0		. . . . .	—— maniahbou.	—— canorus. *Linn.*
		445	. . . . .	—— citrin.	—— citrinus. *Lath.*
		458	. . . . .	—— messager.	—— interpres. *Temm.*
		136	. . . . .	—— ochorocéphale.	—— ochrocephalus. *Gmel.*
		497	. . . . .	—— oreillon brun.	—— amaurotis. *Temm.*
		498	. . . . .	—— oreillon noir.	—— melanotis. *Temm.*
	0		Moucherolle de Virgine.	—— catbird. *Vieill. pl.* 67.	—— carolinensis — *Muscicapa. Auct.*
			Suivent quelques espèces classées pur Buffon parmi les Merles, mais qui ne sont pas figurées dans les planches de son ouvrage.		
	0		Grive bassette.	—— bassette.	—— barbaricus. *Gmel.*
	0		. . . . .	—— olivâtre.	—— tripolitanus. *Gmel.*
	0		Hoamy de la Chine.	—— hoamy.	—— sinensis. *Linn.*
	0		Petite Grive des Philipp.	—— Philippines.	—— philippensis.
	0		. . . . .	—— brun-orange.	—— leucogenus. *Lath.*
	0		Merle cendré des Indes.	—— cendrillard.	—— cinerascens. *Gmel.*
	0		. . . . .	—— d'Amboine.	—— amboinensis *Gmel.*
	0		Merle de Surinam,	—— alecto.	—— surinamensis. *Gmel.*
	0		. . . . .	—— moloxita *ou* la religieuse.	—— monachus. *Gmel.*
2. TURDOÏDE. — *Ixos.* Tem.		274	. . . . .	Turdoïde azurin.	Ixos azureus. *Temm.*
		71	. . . . .	—— à épaulettes rouges.	—— phœnicopterus. *Tem.*
	317		Merle cul jaune.	—— cul jaune *ou* le brun-noir.	—— Levaillantii (1). *Tem.*
	0		Brunet du Cap.	—— brunet.	—— capensis. *Temm.*
	508		Merle huppé de la Chine.	—— folâtre.	—— jocosus *et* emeria. *Tem.* —*Lanius. Auct.*
	563 F. 1.		Merle du Cap.	—— cul rouge.	—— cafer (2). *Temm.*
	273 F. 2.		Merle des Indes.	—— pie *ou* oriental.	—— orientalis. *Temm.*
		137	. . . . .	—— ensanglanté.	—— dispar. *Temm.*
		147	. . . . .	—— cap-nègre.	—— atriceps (3). *Temm.*
		453 F. 1.	. . . . .	—— cap-bronzé.	—— chalcocephalus. *Tem.*
		453 F. 2.	. . . . .	—— écaillé.	—— squamatus. *Temm.*
		382 F. r.	. . . . .	—— verdin.	—— virescens. *Temm.*

(1) Cette espèce distincte figure dans les Méthodes comme variété de *Turdus capensis.*

(2) Décrite sous *Turdus cafer*, et en double emploi sous *Muscicapa hœmorrhous.*

(3) Ces espèces portent dans le texte des planches coloriées le nom de *Turdus*, qu'il faut changer contre *Ixos.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
3. Crocias. — *Crocias*: Temm.		592	. . . . .	Crocias à gouttelettes.	Crocias guttatus. *Temm.*
4. Cincle.—*Cinclus*. Bech.	940		Merle d'eau.	Cincle plongeur.	Cinclus aquaticus. *Bechet.*
5. Myophone.— *Myiophoneus*. Temm.		170	. . . . .	Myophone luisant.	Myophoneus metallicus. *Temm.*
		194	Brêve bleuet.	—— bleuet.	—— glaucinus, *Temm.* Par erreur sous *Pitta glaucina.*
6. Timalia. — *Timalia*. . . Horsf.		76	Brêve thorachique.	Timalie thorachique.	Timalia thoracica. *Temm.*
		593 F. 1	. . . . .	—— tachetée.	—— maculata, *Temm.*
		593 F. 2.	. . . . .	—— poliocéphale.	—— poliocephala. *Temm.*
		594 F. 1.	. . . . .	—— porte-crins.	—— trichorrhos. *Tem.*
		594 F. 2.	. . . . .	—— à gorge noire.	—— nigricollis. *Temm.*
7. Brève. — *Pitta*. Vieill.		217	. . . . .	Brêve géant *mâle.*	Pitta gigas. *Temm.*
		333	. . . . .	—— réveilleur.	—— strepitans. *Temm.*
	355		Merle de la Guyanne.	—— azurin *mâle.*	—— cyanura. *Vieill.* — *Turdus. Auct.*
	257	et 218	Merle des Moluques. Brêve cyanoptère.	—— cyanoptère.	—— cyanoptera. *Temm.*
	258		Merle de Bengale.	—— brachyure.	—— brachyura. *Vieill.* C'est *Gr. Corvus.*
	89		Merle des Philippines.	—— à tête noire.	—— atricapilla. *Temm.*
		212	. . . . .	—— à ventre rouge.	—— erythrogaster. *Temm.*
		547	. . . . .	—— macklot.	—— macklotis. *Temm.*
		590	. . . . .	—— gracieux *mâle.*	—— venusta *Temm.*
		591	. . . . .	—— irène.	—— irena. *Temm.*
		0	. . . . .	—— élégant.	—— elegans. *Temm.*
		506	. . . . .	—— grenadin.	—— granatina. *Temm.*
	702		Roi des fourmilliers.	—— roi.	—— grallaria. *Temm.* C'est *Turdus gallarius.*
	706 F. 1.		Beffroi de Cayenne.	—— beffroi.	—— tiniens. *Temm.*
		0	. . . . .	—— moucheté.	—— macularia. *Temm.*
8. Eupète.—*Eupetes*. Tem.		516	. . . . .	Eupète à large queue.	Eupète macrourus. *Temm.*
		573	. . . . .	—— ajax *femelle.*	—— ajax. *Temm.*
		574	. . . . .	—— bleuet *mâle.*	—— cærulescens. *Temm.*
9. Fourmillier. — *Myiothera*. Illig.		392	. . . . .	Fourmillier andromède(1).	Myiothera andromedæ. *Temm.*
	705 F. 1.		. . . . .	—— colma *la femelle.*	—— colma.— *Turdus. Auct.*
	821		. . . . .	—— têtema.	—— têtema. *Temm.*
	700 F. 1.		Fourmillier de Cayenne.	—— palikour.	—— formicivora. — *Turdus. Auct.*
	823 F. 1.		. . . . .	—— grivelé.	—— lineata. — *Turdus. Auct.*
	560 F. 2.		Sous le nom de Merle.	—— à cravate.	—— cinnamomea. — *Turdus. Auct.*

(1) Forme une section dans le grand genre *Myiothera*. Lorsque plusieurs autres espèces conformées sur le même plan auront été découvertes, il sera peut-être nécessaire d'en former un sous-genre, qu'on pourrait nommer *Andromedon*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	644 F. 1.		Merle roux de Cayenne.	Fourmillier roux. *Une femelle.*	Myiothera rufifrons. — *Turdus. Auct.*
		185 F. 1.	. . . . .	—— capistrate. . .	—— capistrata. *Temm.*
	706 F. 2.		. . . . .	—— musicien *ou* arada.	—— arada. — *Turdus. Auct.*
	643		. . . . .	——grisin *mâle* et *femelle.*	—— grisea. — *Motacilla. Auct.*
	707 F. 1.		Manicup de Cayenne.	—— manicup.	—— albifrons. — *Pipra. Auct.*
	703 F. 2.		. . . . .	—— bambla.	—— bambla. — *Turdus. Auct.*
	831 F. 2.		Petit gobe-mouche.	—— pygmée. . .	——pygmea—*Muscicapa Auct.*
	644 F. 2.		Petit merle brun à gorge rousse.	—— pectoral. . .	—— pectoralis. —*Turdus. Auct.*
		442 F. 1.	. . . . .	—— gulaire. . .	—— gularis. *Temm.* Timalia. *Horsf.*
		442 F. 2.	. . . . .	—— à joues brûlées.	—— pyrrogenys. *Temm.*
		448 F. 1.	. . . . .	—— leucophris.	—— leucophris. *Temm.*
		448 F. 2.	. . . . .	—— épilépidote.	—— epilepidota. *Temm.*
		448 F. 3.	. . . . .	—— grammiceps.	—— grammiceps. *Temm.*
		185 F. 2.	. . . . .	—— hausse-col . .	—— melanothorax. *Temm.*
	700 F. 2.		. . . . .	—— carillonneur.	——campanellà—*Turdus. Auct.*
	823 F. 2.		. . . . .	—— tacheté. . .	—— nævia. — *Pipra. Auct.*
	822		. . . . .	—— oreilles blanches.	—— aurita. — *Turdus. Auct.*
	701 F. 1.		. . . . .	—— coraya.	—— coraya. — *Turdus. Auct.*
	701 F. 2.		. . . . .	—— alapi *mâle.*	—— alapi. —Turdus *Auct.*
		353	. . . . .	—— malure.	—— malura. *Temm.*
		132 F. 1 et 2.	. . . . .	—— à ailes rousses.	—— rufimarginata. *Tem.*
		132 F. 3.	. . . . .	—— châtain.	—— ferruginea. *Tem*
		179 F. 1 et 2.	. . . . .	—— tachet.	—— stictothorax. *Temm.*
		179 F. 3.	. . . . .	—— gorgeret *mâle.*	—— mentalis. *Temm.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
			TROISIÈME VOLUME.		
10. BATARA. — *Tamnophilus.* Vieillot.	228		Ecorcheur de Madagascar, ou vanga.	Batara vanga *mâle.*	Tamnophilus curvirostris. *Tem. Lanius. Auct.*
	297 F. 2.		Pie-grièche rayée.	—— rayé *mâle.*	—— striatus. *Vieill.*
	0		Le Verderoux.	—— verderoux (1).	—— guianensis. *Temm.*
11. PIE-GRIÈCHE. — *Lanius.* Linné.		77	. . . . .	Pie-grièche à casque.	Lanius frontatus. *Tem.*
	445		. . . . .	—— grise.	—— excubitor. *Linn.*
	477 F. 1.		Pie-grièche du Cap.	—— fiscal. *Vaill.*	—— collaris. *Linn.*
		256 F. 2.	. . . . .	—— masquée.	—— personatus. *Temm.*
	272		Merle à collier du Cap.	—— bacbakiri *mâle.*	—— zeylonus. *Turd. Auct.*
	0		Merle noir et blanc d'Abyssinie.	—— boubou *mâle. Vaill.* pl. 68, fig. 1.	—— æthiopicus. *Turdus. Auct.*
	0		Merle brun *idem.*	—— boubou *femelle. Vaill.* fig. 2	—— *Id.* sous le nom de *T. abyssinicus. Auct.*
	379		Pie-grièche de Louisiane.	—— tête grise.	—— americanus. *Lath.*
	479 F. 1.		. . . . .	—— à tête noire.	—— erythropterus. *Shaw.*
	479 F. 2.		. . . . .	—— à huppe rousse.	—— canadensis. *Linn.*
	32 F. 1.		Pie-grièche d'Italie.	—— à poitrine rose.	—— minor ou italicus. *Lath.*
	9 F. 2.		. . . . .	—— rousse *mâle.*	—— rufus ou rutilus. *Lath.*
	31 F. 1 et 2.		Pie-grièche rousse.	—— écorcheur *mâle* et *femelle.*	—— collurio. *Briss.*
	477 F. 1.		. . . . .	—— roussâtre *fem.*	—— rutilans. *Temm.*
	298 F. 2.		Pie grièche rousse de Madagascar.	—— schet-bé (2).	—— madagascariensis. *Briss.*
	56		Pie-grièche du Sénégal.	—— gonolek.	—— barbarus. *Linn.*
	297 F. 1		Pie-grièche grise du Sénégal.	—— à bandeau noir.	—— senegalus. *Linn.*
	374		Grande Pie-grièche verdâtre de Madagascar.	—— tcha-chert-bé.	—— leucocephalus. *Lin.*
	32 F. 2.		Pie-grièche de Madagascar.	—— tcha-chert.	—— viridis. *Gmel.*
	298 F. 1.		. . . . .	—— bleue *mâle.*	—— bicolor. *Linn.*
	299		Petite pie-grièche de Madagascar.	—— cali-cali *mâle.*	—— madagascariensis. *Linn.*
		256 F. 1.	. . . . .	—— bridée *mâle.*	—— virgatus. *Temm.*
12. ALLOTRIE. — *Allotrius.* Temm.		509 F. 1.	. . . . .	Allotrie ailes jaunes *mâle.*	Allotrius flaviscapis. *Temm.*

(1) Donné par Buffon dans la série des *Tangaras*, et par Vaillant, Ois. d'Af., sous le nom de *Pie-grièche sourcils-roux*. Le *Tanagra guianensis* des méthodes.

(2) Je n'ai pas eu cette espèce en nature. A juger par la planche citée, on serait en droit d'en faire un *Langrayen* (ocypterus).

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
		589 F. 2.	. . . . .	Allotrie ænobarbe.	Allotrius ænobarbus. *Tem.*
13. BÉCARDE. — *Psaris.* Cuvier.	304		Pie-grièche grise de Cayenne.	Bécarde grise *adulte.*	Psaris cayanus. *Cuv.*
	377		Pie-grièche tachetée.	—— idem *jeune.*	—— idem.
	831 F. 1.		Gobe-mouche roux à poitrine orangée.	—— oranga. *La femelle de cette espèce; le mâle est vert.*	—— aurantius. — *Muscicapa. Auct.*
	687 F. 1.		Manakin cendré de Cayenne.	—— calotte polie *mâle.*	—— atricapillus. — *Pipra. Auct.*
14. LANGRAYAN. — *Ocypterus.* Cuvier.	9 F. 1.		Pie-grièche de Manille.	Langrayen leucorinque.	Ocypterus leucorhinchus. *Valenc.*
		499	. . . . .	—— sanguinolent (1).	—— sanguinolentus. *Tem.*
15. CRINON. — *Trichophorus.* Temm.		88	. . . . .	Crinon barbu.	Trichophorus barbatus, *Temm.*
16. DRONGO. — *Edolius.* Cuvier.		70	. . . . .	Drongo azuré *mâle* de Java.	Edolius puellus. — *Coracias. Auct.* (2).
		476	. . . . .	—— idem *mâle en mue.*	
		225	. . . . .	—— azuré *femelle* de Sumatra.	
	603		Choucas des Philippines.	—— balicasse *femelle* (3).	—— balicassius. — *Corvus. Auct.*
	226		Choucas moustache.	—— moustache (4).	—— hottentotus. — *Corvus. Auct.*
	189		Gobe-mouche huppé.	—— huppé.	—— forficatus. — *Lanius. Auct.*
	0		Indiqué sous Fingah.	—— Finga. *Vaill.* pl. 17.	—— cærulescens. — *Lanius. Auct.*
	0		Indiqué sous Drongo de Malabar.	—— à raquettes. *Vaill.*, pl. 175.	—— setifer. — *Lanius. Auct.*
		178	. . . . .	—— à rames *mâle.*	—— remifer. — *Temm.*
17. ECHENILLEUR. — *Ceblepyris.* Cuvier.	541		Gobe-mouche cendré de Madagascar.	Echenilleur kinkimanou.	Ceblepyris canus. — *Muscicapa. Auct.*
		278	. . . . .	—— bicolor.	—— bicolor. — *Temm.*
	630		Choucari de la Nouvelle-Guinée (5).	—— à bandeau?	—— papuensis? — *Corvus. Auct.*
	629		Choucas de Nouvelle-Guinée.	—— plombé.	—— Novæ Guineæ. — *Corvus. Auct.*
	604		Merle de la Chine (6).	—— à lunettes.	—— perspicillatus. — *Turdus. Auct.*
		279	. . . . .	—— à barbillons, *le mâle.*	—— lobatus. *Temm.*
		280	. . . . .	—— idem *femelle.*	
		249	. . . . .	—— frangé *mâle.*	—— fimbriatus. *Temm.*
		250	. . . . .	—— idem *femelle.*	
		382 F. 2.	Turdoïde oranga.	—— oranga *mâle.*	—— aureus. *Temm.*

(1) Formera probablement le type d'un genre ou groupe nouveau, dans la famille des Lanides.

(2) M. Horsfield, Zool. Researc. in Java, en fait un genre sous le nom de *Irena*.

(3) Le mâle a un plumage plus brillant et porte des crins à l'occiput.

(4) A juger par cette pl. 226, on en ferait un *Drongo*. Nous classons l'espèce dans ce genre, en faisant la remarque qu'elle n'a pas été vue en nature; le sujet figuré par Buffon n'existe plus.

(5) Je classe cette planche provisoirement dans ce genre, mais il reste quelque doute si l'espèce que nous y rapportons est en effet la même que celle sur laquelle Buffon a fait dessiner et graver, le sujet dont il a fait usage pour la pl. 630 n'existant plus.

(6) Cette espèce a été omise dans le tableau du genre Échenilleur publié dans cet ouvrage.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
18. Coracine. — *Coracina.* Vieillot.		255	. . . . .	Coracine céphaloptère.	Coracina cephaloptera. *Vieill.*
		40	. . . . .	—— ignite.	—— scutata. *Temm.*
	381		Grand gobe-mouche.	—— piauhau.	—— rubricollis. *Temm.*
	521		Choucari chauve.	—— chauve.	—— calva. — *Corvus. Auc.*
	609		. . . . .	—— col-nu *mâle.*	—— nuda. — *C'est gracula nuda et fœtida.*
19. Cotinga. — *Ampelis.* Linn.	378		. . . . .	Cotinga ouette *mâle.*	Ampelis carnifex (1). *Linn.*
	279		. . . . .	—— pacapaca *mâle.*	—— pompadora. *Linn.*
	699		Cotinga gris de Cayenne.	—— id. *jeune* (2).	
	188		Cotinga du Brésil.	—— cordon bleu *mâle.*	—— cotinga. *Linn.*
	186		. . . . .	—— bleu *mâle.*	—— cærulea. *Temm.*
	229		. . . . .	—— des maynas *mâle.*	—— maynana. *Linn.*
	624		. . . . .	—— quereiva *mâle.*	—— cayana. *Linn.*
	515		Grive de Cayenne.	—— idem *jeune* ou *femelle* (3).	
		363	. . . . .	—— coqueluchon.	—— cucullata. *Temm.*
	0		Le Caxotolotle, probablement un cotinga.		—— mexicanus. — *Turdus. Auct.*
20. Avérano. — *Casmarhynchos.* Temm.	793		Cotinga blanc.	Avérano caronculé *mâle adulte.*	Casmarhynchos caruncula-tus. *Temm.*
	794		Idem femelle.	—— id. *jeune mâle.*	
		51	. . . . .	—— guira-ponga *mâle.*	—— variegatus. — *Ampelis. Auct.*
		368	. . . . .	—— ara-ponga *mâle.*	—— nudicollis. *Temm.*
		383	. . . . .	—— id. *femelle.*	
21. Procné. — *Procnias.* Illig.		5	. . . . .	Procné tersine *mâle et fem.*	Procnias tersa. — *Ampelis. Auct.*
22. Eurylaime. — *Eurylaimus.* Horsf.		297	. . . . .	Eurylaime corydon	Eurylaimus corydon. *Tem.*
		598	. . . . .	—— psittasin.	—— psittacinus. *Temm.*
		154	. . . . .	—— nasique.	—— nasicus. *Temm. Todus. Auct.*
		130	. . . . .	—— horsfield *mâle.*	—— horsfieldii. *Temm.*
		131	. . . . .	—— id. *jeune.*	
		261	. . . . .	—— à capuchon.	—— cuculatus. *Temm.*
23. Rupicole. — *Rupicola.* Briss.	39		Coq de roche.	Rupicole orange *mâle.*	Rupicola aurantia. — *Pipra. Auct.*
	747		Femelle de coq de roche.	—— id. *femelle.*	
	745		Coq de roche du Pérou.	—— péruvien *mâle.*	—— peruviana.
		216	. . . . .	—— verdin *mâle.*	—— viridis (4). *Temm.*
24. Tanmanak. — *Phibalura.* Vieill.		118	. . . . .	Tanmanak à bec jaune.	Phibalura flavirostris. *Vieill.*
25. Hypotime. — *Hypothymis.* Licht.		452	. . . . .	—— hypotime cul d'or.	Hypothymis chrysorhoëa. *Licht.*
26. Manakin. — *Pipra....* Linné.	687 F. 1.		Manakin noir huppé.	Manakin tigé *mâle.*	Pipra pareola. *Linn.*
	303 F. 2.		Manakin vert huppé.	—— id. *jeune mâle.*	

(1) C'est aussi *Ampelis cuprea*, Lath. Ind. orn., p. 366, sp. 8; et Merrem, av. t. 1, f. 2.
(2) Indiqué en double emploi sous *Lanius nengeta*, Gmel. sp. 7, var.; et sous *Ampelis cinerea*. Lath., sp. 11.
(3) Indiqué dans le système sous *Turdus cayennensis*. Gmel, p. 816; Lath. sp. 19.
(4) M. Horsfield en fait un genre sous le nom *Calyptomena*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	43 F. 3.		. . . . .	Manakin rouge *mâle*.	Pipra aureola. *Linn.*
	302 F. 2.		Manakin orange.	—— id. *variété*.	
	34 F. 1.		. . . . .	—— à tête d'or.	—— erythrocephala. *Linn.*
	34 F. 2.		. . . . .	—— à tête blanche.	—— leucocilla. *Linn.*
	324 F. 1.		. . . . .	—— à gorge blanche.	—— gutturalis. *Linn.*
	324 F. 2.		. . . . .	—— à front blanc.	—— serena. *Linn.*
		54 F. 3.	. . . . .	—— à tête rouge.	—— rubro-capilla. *Briss.*
		54 F. 1 et 2.	. . . . .	——rubis *mâle et femelle*.	—— strigilata. *P. Max.*
	322 F. 1.		. . . . .	—— casse-noisette.	—— manacus. *Linn.*
	303 F. 1.		. . . . .	—— id. *variété*.	
		172 F. 1.	. . . . .	—— chaperonné.	—— pileata. *Natt.*
		172 F. 2.	. . . . .	—— verdin.	—— chloris. *Natt.*
27. PSALTRIE. — *Psaltria*. Temm.		600 F. 4.	. . . . .	Psaltrie mignonne.	Psaltria exilis. *Temm.*
28. PARDALOTE. — *Pardalotus*. Vieill.		78	. . . . .	Pardalote pointillé *mâle et femelle*.	Pardalotus punctatus. *Vieill.*
		594 F. 1.	. . . . .	—— paré.	—— ornatus. *Temm.*
		594 F. 2.	. . . . .	—— poignardé *mâle*.	—— percussus. *Temm.*
		600 F. 1 et 2.	. . . . .	Pardalote plastroné *mâle et femelle*.	Pardalotus thoracicus. *Temm.*
		600 F. 3.	. . . . .	—— grivelé *mâle*.	—— maculatus. *Temm.*
29. TODIER. — *Todus*.... Linné.	585 F. 1 et 2.		. . . . .	Todier vert *mâle*.	Todus viridis. *Linn.*
	565 F. 3.		Todier de Cayenne.	—— tic-tic (1).	—— cinereus. *Linn.*
30. PLATYRINQUE. — *Platyrhinchus*. Desmar.	212		Tyran du Brésil.	Platyrinque bentaveo.	Platyrhynchus pitangua. — *Lanius. Auct.*
		12 F. 1.	. . . . .	—— olivâtre.	—— olivaceus. *Temm.*
		12 F. 2.	. . . . .	—— cancrome.	—— cancromus. *Temm.*
31. MOUCHEROLLE. — *Muscipeta*. Cuvier.	289		Tyran huppé de Cayenne.	Moucherolle roi.	Muscipeta regia. — *Todus. Auct.*
	830		. . . . .	—— barbichon.	—— barbata. *Temm.*

(1) On pourrait ranger cette espèce avec le *Gobe-mouche*, ou bien la sectionner ici.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	567 F. 3.		. . . . .	Moucherolle gorge-rousse *femelle* (1).	Muscipeta collaris. *Temm.*
	573 F. 1.		Gobe-mouche huppé de Bourbon.	—— bourbonien.	—— borbonica. *Temm.*
	573 F. 2.		Gobe-mouche huppé du Sénégal.	—— tcheitrec. *Vaill., pl.* 142.	—— cristata. *Linn.*
		584	. . . . .	—— principal *mâle et femelle.*	—— princeps. *Temm.*
	248 F. 2.		Gobe-mouche longue queue.	—— chet-noir. *Vaill.*, pl. 148.	—— mutata. *Temm.*
	248 F. 1.		. . . . .	—— chet-roux. *Vaill.*, pl. 147.	—— holosericea. — *Mutata, var. Auct.*
	234 F. 2.		Gobe-mouche blanc huppé du Cap.	—— tcheitrecbé-blanc. *Vaill.*, pl. 145.	—— paradisi. *Temm.*
	234 F. 1.		Gobe-mouche roux huppé.	—— tcheitrecbé-roux. *Vaill.*, pl. 146.	—— castanea (2). *Temm.*
32. Drymophile.— *Drymophila.* Temm.		334	Gobe-mouche voilé.	Drymophile voilé, *le mâle.*	Drymophila velata. *Temm.*
		418 F. 2.	. . . . .	Drymophile militaire.	Drymophila carinata. *Temm.*
		430 F. 2.	. . . . .	—— cendrillard.	—— cinerascens. *Temm.*
		418 F. 1.	. . . . .	—— tribande *mâle.*	—— trivirgata. *Temm.*
33. Tyran (3). *Tyrannus.* Cuv.		430 F. 1.	. . . . .	—— alecto.	—— alecto. *Temm.*
	249		Geai à ventre jaune, ou garlu de Cayenne.	Tyran tictivé. *Vieill.*, pl. 47.	Tyrannus sulphuratus. — *Corvus. Auct.*
	296		Bécarde à ventre jaune.	Le même que le précédent, mais mieux enluminé que celui de la planche enlum. 249.	—— c'est *Lanius sulphuratus. Auct.*
	537		. . . . .	—— titiri. *Vieill.*, pl. 46.	—— titiri. — *Lanius tyrannus. Auct.*
	676		Gobe-mouche de la Caroline.	—— pipiri. *Vieill.*, pl. 44.	—— carolinensis. — *Lanius. Auct.*
	453 F. 2.		Gobe-mouche tacheté.	—— caudec.	—— audax. — *Muscicapa. Auct.*
	453 F. 1.		Gobe-mouche roux de Cayenne.	—— roussard.	—— rufescens. — *Muscicapa. Auct.*
	569 F. 1.		Gobe-mouche huppé de Virginie.	—— verdâtre. *Vieill.*, pl. 45. *L'adulte.*	—— crinitus. — *Muccicapa. Auct.*
	571 F. 1.		Petit tyran de Cayenne.	Le jeune du précédent, et dont le Tyran de la Louisiane de Buffon est un double emploi.	—— crinitus. — *Juv. Lat. M. ferox et Ludoviciana. Auct.*
	569 F. 2.		. . . . .	—— ventre jaune. *Vieill.*, pl. 41.	—— cayennensis. — *Muscicapa. Auct.*

(1) L'individu figuré est femelle ; le mâle a la gorge blanche et un large ceinturon noir sur la poitrine.

(2) Voyez le double emploi sous *Muscicapa cristata capensis* de Brisson, et *Upupa paradisea* Linné et Lath.

(3) En séparant les oiseaux réunis sous le nom de *Tyrans* des *Gobe-mouches* proprement dits, et ceux-ci des *Gobe-moucherons*, je ne fais que suivre la route tracée par quelques méthodistes ; ces coupes n'ont aucune limite stricte et naturelle. Il faudrait, à la rigueur, isoler le plus grand nombre de ces oiseaux preneurs d'insectes, et former à peu près autant de coupes nouvelles qu'il y a d'espèces connues. Lorsqu'on veut appliquer à la nature l'échafaudage méthodique très-compliqué que les novateurs veulent faire adopter, on trouvera tout au plus trois ou quatre espèces à réunir en un genre ; et la plus grande difficulté à vaincre sera d'exprimer, par le moyen de termes usités dans nos langues vulgaires, toutes ces nuances légères et ces passages gradués dont le bec de ces oiseaux présente les formes très-variées. Voyez, pour plus de détails illustrés par la gravure, les articles du présent ouvrage.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	677		Moucherolle à queue fourchue.	Tyran queue fourchue.	Tyrannus forficatus. — *Muscicapa. Auct.*
	571 F. 2.		Tyran à queue fourchue.	—— savana. *Vieill.*, pl. 43.	—— savana. — *Muscicapa tyrannus. Auct.*
34. GOBE-MOUCHE. — *Muscicapa.* Linné.		286	. . . . .	Gobe-mouche yetapa *mâle.*	Muscicapa psalura. *Temm.*
		296	. . . . .	—— yetapa *fem.*	—— psalura ♀.
		155	. . . . .	—— petit-coq *mâle et femelle.*	—— alector. *P. de Neuw.*
		156	. . . . .	—— vermillon *mâle et femelle.*	—— miniata. *Temm.*
		263	. . . . .	—— flammea *mâle et femelle.*	—— flammea. *Forst.*
	565 F. 1.		. . . . .	—— vulgaire ou gris (1).	—— grisola. *Linn.*
	565 F. 2 et 3.		. . . . .	—— à collier, *en été, mâle et femelle.*	—— albicollis. *Temm.*
	668 F. 1.		Le Bec-figue et traquet d'Angleterre.	—— bec-figue, *en hiver.*	—— luctuosa. *Temm.* — *Sylvia ficœdula. Auct.*
		30	. . . . .	—— à gorge-bleue *mâle et femelle.*	—— hyacinthina. *Temm.*
		226	. . . . .	—— chanteur *mâle et femelle.*	—— cantatrix. *Temm.*
		596 F. 1.	. . . . .	—— élégant *mâle.*	—— elegans. *Temm.*
		596 F. 2.	. . . . .	—— pyrhoptère *mâle.*	—— pyrhoptera. *Temm.*
		470	. . . . .	—— bleu-noiret *mâle.*	—— cyanomelana. *Temm.*
		577 F. 1.	. . . . .	—— narcisse *mâle.*	—— narcissina. *Temm.*
		577 F. 2.	. . . . .	—— mugimaki *mâle.*	—— mugimaki. *Temm.*
		119	. . . . .	—— véloce *mâle et femelle.*	—— hirundinacea. *Reinw.*
	666 F. 1.		Gobe-mouche bleu des Philippines.	—— petit-azur. *Vaill.*, pl. 153.	—— cærulea. *Lath.*
	0		Moucherolle des Philippines (2).	—— moucherolle.	—— philippensis. *Lath.*
	707 F. 2.		. . . . .	—— manikor ?	—— papuensis ?
	572 F. 1.		—— du Cap, *le mâle* (3).	—— molenaar. *Vaill.*, pl. 160, fig. 1 et 2.	—— pistrinaria. *Temm.*
	567 F. 1 et 2.		Gobe-mouche à bandeau blanc et à poitrine noire, *le mâle.*	—— pririt. *Vaill.*, pl. 161, *le mâle.*	—— senegalensis. *Linn.*

(1) Nous classons les *Gobe-mouches* proprement dits par ordre géographique, en plaçant à leur tête les espèces d'Europe, puis celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

(2) Espèce non figurée, que nous n'avons pas vue en nature, et qui est classée ici avec doute. Nous classons encore dans cette section la pl. enl. 707, fig. 2, mais avec la remarque que nous n'avons pas eu occasion de voir des sujets de cette espèce; elle est inscrite dans le système sous le nom de *Pipra papuensis.*

(3) La même planche 572, fig. 2, sous le nom de *Gobe-mouche à collier du Cap*, représente le *Traquet pâtre.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Gobe-mouche de l'île de France.	Gobe-mouche ondulé.	Muscicapa undulata. *Lath.*
	572 F. 3.		Gobe-mouche de l'île de Bourbon (1).	—— à ventre roux.	—— rufiventris? *Lath.*
		17	. . . . .	—— plombé *mâle et fem.*	—— cæsia. *P. Max.*
	568 F. 2.		Gobe-mouche brun de Martinique.	—— bruno ou pétechia.	—— petechia. *Linn.*
	568 F. 1.		Gobe-mouche huppé de Martinique.	—— à huppe blanche, *la femelle. Vieill.*, pl. 37, *le mâle.*	—— martinica. *Linn.*
	675 F. 2.		Gobe-mouche rouge huppé.	—— rubin *mâle.*	—— coronata. *Lath.*
	675 F. 1		Le Gilit de Cayenne.	—— pie ou gilit.	—— bicolor. *Lath.*
	566 F. 3.		Gobe-mouche à ventre blanc.	—— id.	—— id.
	566 F. 1 et 2.		Gobe-mouche d'Amérique.	—— petit noir-aurore *mâle et femelle.*	—— ruticilla. *Linn.*
	0		Gobe-mouche brun de Caroline.	—— ravisseur. — *Wilson*, pl. 13, fig. 2.	—— rapax. *Wils.* (2).
	0		Gobe-mouche noirâtre de Caroline.	—— noirâtre. *Vieill.* pl. 40.	—— fusca. *Lath.* (3).
	574 F. 3.		Gobe-mouche tacheté de Cayenne.	—— flamboyant *femelle.*	—— virgata ♁. *Lath.*
		144 F. 3.	. . . . .	—— id. *vieux mâle* (4).	—— id. ♂.
	574 F. 2.		Gobe-mouche olive de Cayenne.	—— agile.	—— agilis. *Lath.*
	574 F. 1.		Gobe-mouche brun de Cayenne.	—— fuligineux.	—— fuliginosa. *Lath.*
		144 F. 1.	. . . . .	—— double-œil *mâle.*	—— diops. *Temm.*
		144 F. 2.	. . . . .	—— distingué *mâle.*	—— eximia. *Temm.*
		167 F. 1.	. . . . .	—— gorgeret *mâle.*	—— gularis. *Temm.*
		167 F. 3.	. . . . .	—— à queue grêle *mâle.*	—— stenura. *Temm.*
		167 F. 2.	. . . . .	—— paille *mâle.*	—— straminea. *Temm.*
35. GOBE-MOUCHERON. — *Tyrannulus.* Vieill. (5).	0		Gobe-mouche de la Caroline et de la Jamaïque.	Gobe-moucheron verdâtre. *Vieill.*, pl. 53.	Tyrannulus olivaceus. — *Muscicapa. Auct.*
	714 F. 1.		Tangara gris-olive.	—— gris-olive.	—— griseus. *Temm.*
		275 F. 1.	. . . . .	—— passe-gris *mâle.*	—— obsoletus. *Temm.*

(1) Pourrait bien être du genre *Traquet* (saxicola.)

(2) Indiqué en double emploi dans les méthodes, sous *Muscicapa virens* et *acadica.*

(3) Et en double emploi sous *Muscicapa phœbe* et *atra.*

(4) J'ai publié cet oiseau, à tort présumé inédit, sous le nom de *Muscicapa flammiceps;* ce sera le mâle de *M. Virgata.*

(5) Nous classons dans ce genre les espèces indiquées dans les genres *Vireo* et *Tyrannulus* de Vieillot ; elles sont réparties dans les genres *Muscicapa*, *Sylvia* et *Tanagra* des méthodes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		275 F. 2.	. . . . .	Gobe-moucheron ventru *mâle*.	Tyrannulus ventralis. *Tem.*
		275 F. 3.	. . . . .	—— verdin *mâle*.	—— virescens. *Temm.*
	708 F. 2.		Roitelet mésange.	—— roitelet.	—— elatus. — *Sylvia. Auc.*
36. Mérion. — *Malurus.* Vieill.		385	. . . . .	Mérion bridé *vieux mâle*.	Malurus frenatus. *Temm.*
		65 F. 1.	. . . . .	—— galactote.	—— galactodes. *Temm.*
		65 F. 2.	. . . . .	—— longibandes.	—— marginalis. *Temm.*
		466 F. 1.	. . . . .	—— grêle.	—— gracilis. *Temm.*
		466 F. 2.	. . . . .	—— criard.	—— clamans. *Temm.*
		466 F. 3.	. . . . .	—— polycre.	—— polychrous. *Temm.*
	0		Fauvette tachetée du Cap.	—— flûteur. *Vaill.*, pl. 112, f. 2. Merle.	—— africanus. — *Motacilla* et *Sylvia. Auc.*
	752 F. 2.		Petite fauvette tachetée, *le mâle.*	—— capocier. *Vaill.*, pl. 129 et 130.	—— macrourus.—*Sylvia. Auct.*
	582 F. 2.		Figuier tacheté du Sénégal.	—— tachet.	—— undatus. — *Sylvia undata. Auct.*
37. Ortotome. — *Orthotomus.* Horsf.		599 F. 1.	. . . . .	Ortotome sépium.	Orthotomus sepium. *Hors.*
		599 F. 2.	. . . . .	—— édèle.	—— edela. *Temm.*
		599 F. 3.	. . . . .	—— chaperonné.	—— cuculatus. *Temm.*
		0	. . . . .	—— soyeux.	—— sericeus. *Temm.*
		0	. . . . .	—— à gorge noire.	—— nigricollis. *Temm.*
38. Synallax. — *Synallaxis.* Vieill.		227 F. 1.	. . . . .	Synallax ardent.	Synallaxis rutilans. *Temm.*
		227 F. 2.	. . . . .	—— albane.	—— albescens. *Temm.*
		227 F. 3.	. . . . .	—— grisin.	—— cinerascens. *Temm.*
		311 F. 1.	. . . . .	—— damier.	—— tessellata. *Temm.*
		311 F. 2.	. . . . .	—— à filets.	—— setaria. *Temm.*
39. Bec-fin. — *Sylvia* (1). Lath.	513		. . . . .	Bec-fin rousserolle.	Sylvia turdoïdes — *Turdus arundinaceus. Auct.*
	581 F. 3.		Fauvette tachetée et la locustelle.	—— locustelle.	—— locustella. *Lath.*
	0		Fauvette de roseaux (2).	—— éfarvatte *ou* des roseaux.	—— arundinacea. *Lath.*
	655 F. 2.		. . . . .	—— bouscarle.	—— cetti. *Marm.*

(1) Nous classons aussi par ordre géographique les espèces très-nombreuses de ce genre.

(2) Mais pas sous ce nom; la pl. enlum. 581, fig. 2, qui est *Sylvia hippolais*. Voyez les autres emplois doubles des espèces de *Sylvia* d'Europe, dans le Manuel.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		245 F. 2.	. . . . .	Bec-fin à moustaches noires.	Sylvia melanopogon. *Tem.*
	615 F. 1.		Le Rossignol ordinaire.	—— rossignol.	—— luscinia. *Lath.*
	0		Grand rossignol.	—— philomèle.	—— philomela. *Bech.*
		251 F. 1.	Galactote.	—— rubigineux.	—— galactodes. *Temm.*— *Rubiginosa. Man.*
	579 F. 1.		La Fauvette.	—— orphée *femelle.*	—— orphea. *Temm.*
		245 F. 1.	. . . . .	—— Ruppel *mâle.*	—— Ruppelii. *Temm.*
	580 F. 1 et 2.		. . . . .	—— à tête noire *mâle et femelle.*	—— atricapilla. *Lath.*
		24 F. 2.	. . . . .	—— sarde *mâle.*	—— sarda. *Marm.*
		251 F. 2 et 3.	. . . . .	—— subalpin, *en été, mâle et femelle.*	—— subalpina. *Temm.*
		6 F. 2.	. . . . .	—— id. *après la mue.*	—— id.
	579 F. 2.		Petite fauvette.	—— fauvette ou des jardins.	—— hortensis. *Bech.*, sed non *Auct.*
	579 F. 3.		. . . . .	—— grisette (1).	—— cinerea. *Lath.*
		6 F. 1.	. . . . .	—— à lunettes *mâle.*	—— conspicillata. *Marm.*
	580 F. 3.		. . . . .	—— babillard.	—— curruca. *Lath.*
	655 F. 1.		. . . . .	—— pitte-chou.	—— provincialis *ou* dartfordiensis. *Lath.*
		24 F. 1.	. . . . .	—— passerinette *mâle.*	—— passerina. *Lath.*
	361 F. 1.		. . . . .	—— rouge-gorge *mâle.*	—— rubecula. *Lath.*
	610 F. 1, 2 et 3.		. . . . .	—— gorge-bleue *mâle, femelle et var.*	—— suecica. *Lath.*
	0		Rossignol de murailles de Gibraltar.	—— rouge-queue. — *Naum.* tab. 37.	—— tithys. *Scop.*
	0		Rouge-queue à collier (2).	. . . . .	. . . . .
	351 F. 1 et 2.		. . . . .	——de murailles *mâle et femelle.*	—— phœnicurus. *Lath.*
	581 F. 2.		Fauvette de roseaux.	—— à poitrine jaune.	—— hippolaïs. *Lath.*
		245 F. 3.	. . . . .	—— siffleur *mâle.*	—— sibilatrix. *Bech.*
	651 F. 1.		. . . . .	—— pouillot ou chantre.	—— trochilus *Lath.*
	0		Petite fauvette rousse.	—— véloce. *Naum.* tab. 35 et tab. 5, fig. 11.	—— rufa. *Lath.*
		24 F. 3.	. . . . .	—— Natterer.	—— Nattererii. *Temm.*

(1) Voyez aussi le jeune de cette espèce, Buffon, pl. enl. 581, fig. 1.

(2) Donné dans la méthode sous *Sylvia erithacus*. C'est un assemblage indigeste à exclure de la liste nominale.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		6 F. 3.	. . . . .	Bec-fin cisticole.	Sylvia cisticola. *Temm.*
	654 F. 1 et 2.		Sous les noms fig. 1 de Fist de Provence et fig. 2 de Piroite ortolane (1).	. . . . .	—— masciliensis et maculata? *Lath.*
	584 F. 1.		Figuier brun de Sénégal.	—— bruno.	—— fusca. *Lath.*
	584 F. 2.		Figuier blond id.	—— blondin.	—— subflava. *Lath.*
	584 F. 3.		Figuier à ventre gris.	—— grisin.	—— liventer. *Temm.* — *Subflava, var. Lath.*
	582 F. 1.		. . . . .	—— à ventre jaune.	—— flavescens. *Lath.*
	582 F. 3.		Figuier du Sénégal.	—— rufin *mâle.*	—— rufigastra. *Lath.*
	705 F. 1 et 2.		Figuier bleu et de Bourbon.	—— petit-simon *mâle et femelle.*	—— borbonica et mauriritiana. *Lath.*
	705 F. 3.		Figuier bleu de Madagascar.	—— livide.	—— livida. *Lath.*
	0		Le Cheric.	—— cheric. *Vaill.*, pl. 132.	—— madagascariensis. *Lath.*
		293 F. 3.	. . . . .	—— cerclé.	—— palpebrosa. *Temm.*
		570	. . . . .	—— komadori *mâle et femelle.*	—— komadori. *Temm.*
	396		Gorge-rouge de Caroline.	—— bleu et roux *mâle et femelle.*	—— sialis. *Lath.*
		571	. . . . .	—— akahige.	—— akahige. *Temm.*
	752 F. 1.		Fauvette tachetée.	—— brun ou tacheté. *Vieill.*, pl. 82.	—— noveboracensis et tigrina, *var. Lath.*
	709 F. 1.		Fauvette tachetée de Louisiane (2).	—— couronné. *Vieill.*, pl. 78.	—— coronata, umbria cincta et pinguis. *Lath.*
	731 F. 2.		Figuier du Mississipi.	—— *jeune couronné.*	
	709 F. 2.		Fauvette à poitrine jaune *et* figuier joues noires.	—— trichas *mâle. Wils.*, pl. 18, fig. 4, *femelle.*	—— trichas et marilandica. *Lath.*
	0		Fauvette à queue rousse.	—— rousse-queue (3).	—— ruficanda. *Lath.*
	0		Fauvette gorge brune et ventre jaune.	—— gorge brune.	—— fuscicollis. *Lath.*
	685 F. 2.		Figuier cendré du Canada (4).	—— bleu, *le mâle.*	—— cærulescens et canadensis. *Lath.*
	731 F. 1.		Figuier cendré de Caroline.	—— à collier. *Wils.*, pl. 28, fig. 3.	—— americanæ et ludovicianæ et parus americanus. *Lath.*
	686 F. 1.		. . . . .	—— cou-jaune *mâle.*	—— pensilis. *Lath.*

(1) Deux figures dont les originaux n'existent plus, et qu'on n'a pas pu vérifier sur de nouveaux sujets. Ce sont probablement des espèces du genre *Bec-fin*; nous les classons provisoirement à la suite des espèces européennes.

(2) Voyez comme double emploi le *Figuier couronne d'or*, celui *à ceinture* et le *grasset*, tous mentionnés dans le texte de Buffon.

(3) Celle-ci et la suivante sont classées ici sans avoir été revues en nature.

(4) Voyez aussi le texte de Buffon *Fauvette bleuâtre* de Saint-Domingue, et *Figuier bleu*. Pour l'espèce suivante, *Figuier à gorge jaune* donné en double emploi.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	58 F. 3.		Figuier étranger.	Bec-fin blakburn. *Wils.*, pl. 23, fig. 3.	Sylvia blakburnia et chrysocephala. *Lath.*
	666 F. 2.		Gobe-mouche citrin.	—— mitré. *Vieil.* et *Wils.*, pl. 26, fig. 3.	—— mitrata. *Lath.*
	0		. . . . .	—— tête rouge. — *Edw.*, tab. 256.	—— petechia. *Lath.*
	398 F. 2.		Petite grive de Saint-Domingue.	—— grivelette *mâle.*	—— aurocapilla. — *Turdus. Auct.*
	58 F. 2.		Figuier tacheté de Canada *mâle.*	—— citrinelle. *Wils.*, pl. 15, fig. 5.	—— æstiva et albicollis. *Lath.*
	58 F. 1.		Figuier de Caroline *fem.*	—— id., *la femelle.*	
	0		Figuier vert et blanc (1).	—— vert et blanc?	—— chloroleuca. *Lath.*
	0		Figuier à gorge orangée.	—— gorge orangée?	—— auricollis. *Lath.*
	0		Figuier tête cendrée.	—— mouchet. *Vieill.*, pl. 94, *mâle. Edw.*, t. 255, *femelle.*	—— maculoca. *Lath.*
	0		. . . . .	—— brun?	—— fuscescens. *Lath.*
	0		Figuier tacheté de jaune.	—— tigré. *Vieill.*, pl. 94.	—— tigrina. *Lath.*
	0		. . . . .	—— à cravate noire. *Edw.*, tab. 300.	—— virens. *Lath.*
	0		Figuier cendré à gorge jaune.	—— jaune gorge.	—— dominica. *Lath.*
	0		Figuier brun et jaune.	—— nain *ou* pumile. *Vieill.*, pl. 100.	—— pumila. *Vieill.*
	0		Figuier à tête rousse.	—— tête rousse.	—— ruficapilla. *Lath.*
	704 F. 1.		Figuier à tête noire de Cayenne.	—— gris de fer, *le mâle.* Edw., t. 302, *femelle.*	—— cærulea. *Lath.*
	0		Figuier à ailes dorées.	—— chrysoptère. *Wils.*, pl. 15, fig. 6.	—— chrysoptera et flavifrons. *Lath.*
	391 F. 1.		Figuier huppé.	—— huppé (2).	—— cristata. *Lath.*
	391 F. 2		Figuier noir et jaune.	—— noir et jaune?	—— multicolor. *Lath.*
	685 F. 1.		Figuier olive de Cayenne.	—— olive. *Vieill.*, pl. 81	—— æquinoctialis. *Lath.*
	704 F. 2.		Figuier ventre et tête jaunes	—— protonotaire *mâle.*	—— protonotarius. *Lath.*
	0		Figuier à demi-collier (3).	—— demi-collier.	—— semitorquata. *Lath.*
	0		Figuier à gorge jaune.	—— à gorge jaune.	—— fulva. *Lath.*
	0		Figuier brun olive *jeune.*	—— à gorge grise. *Vieill.*, pl. 87, *l'adulte.*	—— fusca. *Lath.*
	0		Figuier cendré à gorge cendrée.	—— gris-de-fer. *Vieill.*, pl. 88.	—— cana. *Lath.*
	0		Figuier bimblé *ou* fausse linotte.	—— bimblé. *Vieill.*, pl. 73.	—— palmarum. *Lath.*

(1) Nous n'avons pas vu ces deux espèces non figurées, mais décrites dans les œuvres de Buffon.

(2) Espèce à revoir; le sujet décrit et figuré par Buffon n'existe plus. La pl. 391, fig. 2, représente aussi une espèce douteuse.

(3) Celle-ci et la suivante doivent subir un nouvel examen.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	o		Le demi-fin noir et roux, le bananiste et l'habit uni de Buffon (1).	. . . . .	Sylvia bonariensis, bonanivora et campestris. *Lath.*
	669 F.3,		Pitpit bleu de Surinam.	Dacnis velia *ou* varié (2).	—— velia. *Lath.*
	669 F. 1 et 2.		Pitpit bleu de Cayenne.	—— bleuet.	—— cayana. *Lath.*
	o		Pitpit vert et à coiffe bleue.	—— cyanocéphale.	—— cyanocephala et lineata. *Lath.*
		293 F.1.	. . . . .	—— mignon *femelle.*	—— venusta. *Temm.*
		293 F. 2.	. . . . .	—— cul-roux.	—— speciosa. *P. Max.*
	o		. . . . .	Roitelet ordinaire (3).	—— regulus. *Lath.*
	651 F.3.		Le Souci ou le Poule.	—— triple bandeau. Voy. aussi *Vieill.*, pl. 106.	—— ignicapilla. *Brehm.*
	o		. . . . .	—— rubis. Voy. *Edw.* tab. 254. ; *Vieill*, pl. 105.	
	651 F. 2.		. . . . .	Troglodyte ordinaire.	—— troglodytes. *Lath.*
	730 F. 1		Roitelet de Louisiane.	—— de roseaux. *Vieill.* Ois. d'Am., pl. 108.	—— ædon (4). *Vieill.*
	730 F. 2.		Roitelet de Buénos-Ayres.	—— multiraie.	—— platensis. *Lath.*
40. TRAQUET. — *Saxicola.* Bechst.	554		Le Cul-blanc, vitrec ou motteux (5).	Traquet motteux *mâle et femelle.*	Saxicola œnanthe. *Bechst.*
	o		Cul-blanc roux.	—— stapazin. *Edw.*, tab. 31 devant.	—— stapazina. *Temm.*
		257 F. 1.	Cul-blanc roussâtre.	—— oreillard *mâle.*	—— aurita. *Temm.*
		257 F. 3.	. . . . .	—— leucomèle.	—— leucomelana (6). *Tem.*
	678 F. 2.		. . . . .	—— tarier.	—— rubetra. *Bechst.*
	678 F. 1.		. . . . .	—— rubicole.	—— rubicola. *Bechst.*
		359 F. 1.	. . . . .	—— moine *mâle.*	—— monacha. *Rupp.*
		359 F. 2.	. . . . .	—— des déserts *mâle.*	—— deserti. *Rupp.*
		472 F. 2.	. . . . .	—— bifascié.	—— bifasciata. *Temm.*
		472 F. 1.	. . . . .	—— isabellin.	—— isabellina. *Temm.*

(1) Trois espèces mentionnées parmi les figuiers et les fauvettes, qu'il faudra examiner de nouveau avant de pouvoir les classer. Voyez aussi *Fringilla cyanomelas* ou *demi-fin noir et bleu.*

(2) On peut former de cette espèce et des suivantes une section du genre *Sylvia*, ou bien les réunir dans le genre *Hylophylus*. M. Cuvier en fait un sous-genre sous le nom *Dacnis*, ce qui peut se faire également.

(3) Mais point la pl. enl. 651, fig. 3, qu'on doit rapporter à l'espèce suivante ou au *Roitelet triple bandeau.*

(4) Sous le nom de *Troglodytus ædon*, ou Certhia Caroliniana ; Wilson, v. 2, pl. 12, fig. 5.

(5) Voyez les autres citations du texte de Buffon sous *Cul-blanc gris* et *Cul-blanc cendré.*

(6) Classé par Latham sous les noms de *Muscicapa leucomelana* et *melanoleuca.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
		257 F. 2.	. . . . .	Traquet melanure.	Saxicola melanura. *Temm.*
	583 F. 2.		Cul-blanc du Sénégal.	—— leucoron.	—— leucorhoa. — *Sylvia. Lath.*
	0		Grand motteux du Cap.	—— hottentot.	—— hottentotta. *Temm.*
	0		Motteux ou cul-blanc brun verdâtre.	. . . . .	—— aurantia. — *Sylvia. Lath.*
	0		Traquet du Cap.	—— familier. *Vaill.*, pl. 183.	—— sperata. *Temm.*
	185 F. 1.		Traquet noir des Philippines.	—— à queue étriée. *Vaill.*, pl. 188, f. 2.	—— fulicata. *Temm.*
	235		Traquet de Luçon *mâle et femelle*.	—— caprata. *V. aussi* Horsf. *Cat. des Ois. de Java.*	—— caprata. *Temm.*
	583 F. 1.		Traquet du Sénégal.	—— moucheté.	—— fervida. *Temm.*
	0		Le Traquet de Madagascar. Le Petit Traquet des Indes. Le Clignot. Le Grand Traquet de Buffon (1).	. . . . .	—— Coromandelica, perspicillata et magna. *Lath. Sylvia.*
41. ACCENTEUR.—*Accentor.* Bechst.	668 F. 2.		Fauvette des Alpes.	Accenteur pégot ou des Alpes.	Accentor alpinus. *Bechst.* (2).
	615 F. 1.		Mouchet, traîne-buisson ou fauvette d'hiver.	—— mouchet.	—— modularis (3).
42. ENICURE. — *Enicurus.* Temm.		113	. . . . .	Enicure couronné.	Enicurus coronatus. *Tem.*
		534	. . . . .	—— rousse-cape.	—— ruficapillus. *Temm.*
		160	. . . . .	—— voilé *mâle et femelle.*	—— velatus. *Temm.*
43. BERGERONNETTE.—*Motacilla.* Lath.	652 F. 2.		Variété de la Lavandière.	Bergeronnette lugubre *plumage d'hiver.*	Motacilla lugubris. *Pall.*
	652 F. 1.		. . . . .	—— grise ou lavandière, *en été.*	—— alba et cinerea. *Linn.*
	674 F. 1.		. . . . .	—— id. *jeune en hiver.*	
	674 F. 2.		Bergeronnette de printemps.	—— jaune ou boarule *en mue de printemps.*	—— boarula (4). *Temm.*
	28 F. 1		Bergeronnette jaune.	—— id. *en habit d'hiver.*	
	0		Bergeronnette de printemps du texte de Buffon.	—— printanière du Manuel.	—— flava. *Linn.*
	28 F. 2.		Bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	—— brune. *Vaill.*, pl. 177.	—— capensis. *Linn.*
	0		Bergeronnette de Java.	—— javane. *Shaw.*, p. 553.	—— javensis. *Briss.*
44. PIPIT.—*Anthus.* Bechst.		101	. . . . .	Pipit Richard *jeune.*	Anthus Richardi. *Temm.*
	504 F. 2.		Calandre du Cap.	—— sentinelle. *Vaill.*, pl. 195 et 196.	—— capensis. — *Alauda. Auct.*
	661 F. 2.		Alouette pipi.	—— spioncelle (5).	—— aquaticus. *Bechst.*

(1) Quatre espèces indiquées par Buffon qui n'ont pas encore pu être déterminées.

(2) Indiqué sous *Motacilla alpina* et *Sturnus moritanus*.

(3) Indiqué sous *Motacilla modularis* et *Sylvia shœnobanus*.

(4) C'est la *Boarula* des modernes, mais pas de Linnée; car la *Bergeronnette jaune* n'existe pas dans le nord. La *Boarula* de Linnée est la *Flava jeune âge*. La *Motacilla melanope* de Pallas est un double emploi du mâle de notre *Bergeronnette jaune* ou *boarule*.

(5) Ce sont *Alauda campestris* et *obscura* de Gmel.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	661 F. 1.		Alouette de marais ou rousseline.	Pipit rousseline.	Anthus rufescens (1). *Tem.*
	660 F. 2.		Le Cujelier.	—— farlouse ou cujelier *femelle.*	—— pratensis (2). *Temm.*
	660 F. 1.		La Farlouse.	—— des buissons *mâle, en habit de noces.*	—— arboreus. *Bechst.* — *Alauda trivialis.*
	738 F. 1.		Petite Alouette de Buénos-Ayres.	—— variole.	—— rufus. — *Alauda. Auct.*
	738 F. 2.		Alouette noire de la Encénada.	—— encénadien.	—— fulvus. — *Alauda. Lath.*
	0		Alouette de Pensylvanie.	—— farlousanne (3).	—— rubrus. — *Alauda. Lath.*

ORDRE QUATRIÈME.

GRANIVORES. — *GRANIVORÆ.*

1. ALOUETTE. — *Alauda.* Linné.	712		Le Sirli du Cap de B.-Esp.	Alouette sirli (4) *jeune.*	Alauda africana. *Lath.*
		393	. . . . .	—— bifasciée *mâle.*	—— bifasciata. *Licht.*
	363 F. 2.		. . . . .	—— calandre.	—— calandra. *Lath.*
	503 F. 1.		. . . . .	—— cochevis.	—— cristata. *Lath.*
	662		. . . . .	—— coquillade.?	—— undata? *Lath.*
	504 F. 1.		Cochevis du Sénégal.	—— grisette.	—— senegalensis. *Lath.*
	650 F. 1.		Alouette de Sibérie.	—— à hausse-col noir.	—— alpestris. *Linn.*
	363 F. 1.		. . . . .	—— des champs.	—— arvensis et italica. *Briss.*
	503 F. 2.		Petite louette huppée.	—— lulu *du Man. d'Orn. Voyez aussi la remarque dans ledit ouvrage.*	—— arborea et nemorosa. *Gmel.* — *Cristatella. Lath.*
	0		. . . . .	—— cendrille (5).	—— cinerea. *Gmel.*
	650 F. 1.		Alouette noire à nuque rousse.	—— noire. Serait-ce une variété de l'alouette des champs?	—— nigra. *Briss.*
		224 F. 1.	. . . . .	—— bilophe *mâle.*	—— bilopha. *Temm.*
		224 F. 2.	. . . . .	—— isabelline.	—— isabellina. *Temm.*

(1) Voyez *Anthus campestris*, *Alauda campestris* de Gmel.

(2) *Alauda pratensis* et *Mosellana* de Gmel.

(3) Cet oiseau, non figuré dans les œuvres de Buffon, est le même que *Alauda rufa* de Wilson, vol. 5, pl. 42, fig. 4, indiqué en double emploi dans le système sous *Alauda rubra* et *ludoviciana*.

(4) Voyez l'adulte, Vaill. Ois. d'Af., pl. 92.

(5) Voyez une bonne figure de cet oiseau dans Vaill. Ois. d'Af., pl. 199, sous le nom d'*Alouette à tête rousse.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		305 F 1.	. . . . .	Alouette Kolly.	Alauda Kollyi. *Temm.*
		305 F. 2.	. . . . .	—— mirafre.	—— mirafra. *Horsf.*
2. HYLOPHILE. — *Hylophilus. Temm.*		173 F. 1.	. . . . .	Hylophile thorachique.	Hylophilus thoracicus. *Temm.*
		173 F. 2.	. . . . .	—— oreillon tacheté.	—— poicilotis. *Temm.*
	0		Figuier des sapins.	—— des sapins. *Edw.*, t. 277, et *Wils.*, v. 3, pl. 19, fig. 4.	—— pinus (1). *Temm.*
	0		Demi-fin mangeur de vers.	—— vermivore. *Edw.*, t. 305, et *Wils.*, pl. 24, f. 4.	—— vermivorus. *Motacilla et Sylvia. Auct.*
		36 F. 2.	Tangara à miroir (2).	—— à miroir.	—— speculiferus. *Temm.*
	720 F. 1.		Tangara à gorge noire de Cayenne.	—— guira. V. *Edw.* tab. 351, f. 2.	—— guira. — *Sylvia et Tanagra. Auct.* (3).
	720 F. 2.		Tangara à coiffe noire de Cayenne, *mâle.*	—— à coiffe noire, *le mâle.*	—— pileatus. — *Tanagra pileata. Auct.*
3. MÉSANGE. — *Parus.* Linn.	3 F. 1.		. . . . .	Mésange charbonnière.	Parus major. *Linn.*
	0		. . . . .	—— petite charbonnière. *Voyez les pl. du Manuel.*	—— ater. *Linn.*
	3 F. 2.		. . . . .	—— bleue.	—— cæruleus. *Linn.*
	502 F. 2.		. . . . .	—— huppée.	—— cristatus. *Linn.*
	3 F. 3.		Mésange de marais.	—— nonnette.	—— palustris. *Lath.*
	0		Mésange à tête noire du Canada.	—— à tête noire (4).	—— atricapillus et hudsonicus. *Lath.*
	502 F. 1.		. . . . .	—— à gorge noire (5).	—— atrogularis. *Temm.*
	708 F. 3.		Mésange de Sibérie.	—— à ceinture blanche.	—— sibericus. *Gmel.*
	0		Grosse Mésange bleue.	—— azurée du *Manuel.* Voyez aussi *Mus. Carl., fasc.* 1, tab. 25.	—— cyanus. *Pall.*
	502 F. 3.		. . . . .	—— à longue queue.	—— caudatus. *Linn.*
	0		Mésange huppée de la Caroline.	—— bicolor. *Cat. car.* f. 57. — *Wils.*, pl. 8, f. 5.	—— bicolor. *Linn.*

(1) Indiqué par Linné sous *Certhia pinus*, par Brisson dans le genre *Parus*, et par Latham dans *Sylvia*.

(2) Cet oiseau, classé par nous dans une des sections du genre *Tangara*, semble mieux à sa place ici. On peut le ranger aussi dans le genre *Hylophile*.

(3) *Tangara guira* de Buffon, *Sylvia guira* des méthodistes.

(4) Donnée comme variété de *Parus palustris*. Elle paraît former une espèce distincte, qui n'a pas été vue en nature depuis l'époque de la publication des planches coloriées, et que nous recommandons à l'attention des naturalistes.

(5) Est-ce une espèce distincte de notre *Nonnette*? Voyez aussi Wilson, v. 1, pl. 3, f. 4.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Mésange à croupion jaune (1).	. . . . .	Parus virginianus. *Linn.*
	0		Mésange noir ou Cela?	. . . . .	—— cela. *Linn.*
	0		Mésange amoureuse?	. . . . .	—— amorosus. *Gmel.*
		287 F. 1.	. . . . .	Mésange à queue fourchue.	—— furcatus. *Temm.*
		287 F. 2.	. . . . .	—— cap-nègre.	—— atriceps. *Horsf.*
	618 F. 2.		. . . . .	—— moustache *mâle* et *femelle.*	—— biarmicus. *Gmel.*
	618 F. 3.		. . . . .	—— remiz *mâle.*	—— pendulinus. *Linn.*
	708 F. 1.		Mésange de Languedoc.	—— remiz *jeune au sortir du nid.*	—— *idem* pullus.
4. BRUANT.— *Emberiza.* Linné.		63	. . . . .	Bruant militaire *mâle.*	Emberiza militaris. *Tem.*
		64	. . . . .	—— *id. femelle.*	
	233		. . . . .	—— proyer.	—— miliaria. *Linn.*
	30 F. 1.		Bruant de France.	—— jaune *mâle.*	—— citrinella. *Linn.*
	30 F. 2.		Voyez aussi pl. 511, fig. 1, et le Manuel.	—— fou ou de pré *mâle.*	—— cia. *Lin. Voy. aussi* lotharingica.
	653		. . . . .	—— zizi ou de haie *mâle* et *jeune.*	—— cirlus. *Linn.*
	247 F. 1.		. . . . .	—— ortolan *mâle.*	—— hortulana (2). *Linn.*
	247 F. 2.		. . . . .	—— de roseaux, *mâle en mue.*	—— schœniculus. — *Passerina et arundinacea. Gmel.*
	497 F. 2.		. . . . .	—— *id. femelle.*	
	656 F. 1. et 2.		Gavoué et mitilène.	—— mitilène, *plumage d'été et d'hiver.*	—— lesbia et provincialis. *Gmel.*
	497 F. 1.		Ortolan de neige.	—— de neige, *vieux en été.*	—— nivalis. *Linn.*
	511 F. 2.		Ortolan de passage.	—— idem, *jeune de l'année.*	—— idem (3).
	0		Grand montain.	—— montain *du Man. et des pl. dudit ouvr.*	—— calcarata et lapponica. *Gmel.*
	0		Ortolan jacobin.	—— jacobin. *Catsb. Car.* 36. *Wils. tab.* pl. 16.	Emberiza hyemalis. *Linn.*
	158 F. 1.		Ortolan de Louisiane.	—— de Louisiane.	—— ludoviciana. *Linn.*
	664 F. 2.		Ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espér.	—— ventre jaune (4).	—— flavigaster. *Cret.*

(1) Cette indication et les deux suivantes reposent sur des descriptions succinctes d'espèces que nous n'avons pu examiner en nature; on ne peut les adopter dans ce genre ni leur assigner une place dans le système que lorsqu'elles auront subi une vérification plus exacte.

(2) *Emberiza melbeyensis* de Sparman, Mus. Carl., tab. 21, est une variété accidentelle de l'*Ortolan.*

(3) Ce jeune, tel qu'il émigre en automne, a été indiqué sous *Mustelina*, — *Montana*, — *Glacialis* et *Nivalis nævius.*

(4) Voyez aussi la figure exacte du mâle dans l'atlas du Voyage de M. Ruppel, sur un sujet du nord de l'Afrique, *Atlas, tab.* 25. Cette espèce et la suivante ont été données comme variétés de *Emberiza Capensis* des méthodes, indication reposant sur la pl. enl. de Buffon, 158, f. 2, qui forme une espèce distincte.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	664 F. 1.		Ortolan du Cap de Bonne-Espérance.	Bruant érythroptère.	Emberiza erythroptera. *Temm.*
	386 F. 2.		Bruant du Cap.	—— bonjour commandeur.	—— nuchalis (1). *Temm.*
	386 F. 1.		Bruant du Mexique.	—— thérèse jaune.	—— mexicana (2). *Gmel.*
	388 F. 1 et 2.		Ortolan de Caroline et Louisiane.	—— agripenne, *en différens états de mue.*	—— oryzivora. *Linn.*
	o		Bruant familier, — flaveole et amazone (3).	. . . . .	—— familiaris, — *flaveola et amazona?* *Linn.*
	o		Le Cul-rousset.	—— cul-rousset. *Voyez* Bruant du Canada de *Briss.*, vol. 3, tab. 14, f. 1.	—— cinerea et canadensis. *Gmel.*
	223 F. 2.		Moineau du Canada.	—— soulicet. *Voy. Wils.*, vol. 2; pl. 16, f. 5.	—— canadensis. — *Fringilla. Lath.*
	o		Bruants azuroux, calfat et gonambouch (4).	. . . . .	—— cærulea, calfat et grisea? *Gmel.*
	224 F. 3.		Moineau de Cayenne.	—— jacarini. *Vieill., Ois. chant.*, pl. 33.	—— jacarini. — *Tanagra. Auct.*
		580	. . . . .	—— masqué *mâle et femelle.*	—— personata. *Temm.*
	o		Le Brunet.	—— brunet. *Voy. Wils.*, v. 2, pl. 18, f. 1, 2, 3.	—— pecoris. *Wils.* — *Eringilla. Lath.*
		583 F. 1.	. . . . .	—— élégant *mâle*	—— elegans. *Temm.*
		583 F. 2.	. . . . .	—— variable *en été.*	—— variabilis. *Temm.*
5. Embérizoïde. — *Chlorion* (5). Temm.		114 F. 1.	. . . . .	Embérizoïde oreillon.	Chlorion melanotis. *Temm.*
		114 F. 2.	. . . . .	—— longibande.	—— marginalis (6). *Temm.*
6. Arrémon. — *Arremon.* Vieill.	742		Tangara de Guiane.	Arrémon silencieux.	Arremon silens. — *Tanagra. Lath.*
7. Tangara. — *Tanagra.* Linn.		177	. . . . .	Tangara oriflamme *mâle.*	Tanagra flammiceps. *P. Max.*
		243	. . . . .	—— diadême *mâle.*	—— diademata. *Natr.*
	205		. . . . .	—— des grands bois.	—— magna. *Gmel.*
	714 F. 2.		. . . . .	—— à camail ou cravatte.	—— melanopsis ou atra. *Gmel.*
	7 F. 2.		Tangara huppé.	—— commandeur (7).	—— gubernatrix. *Temm.*

(1) Espèce distincte, dite du Cap. Elle vit à Cayenne et au Brésil.

(2) Voyez comme double emploi *Loxia Mexicana*, Lath. sp. 50.

(3) Trois espèces indiquées par Buffon, que nous n'avons pas pu voir en nature et qui ne sont peut-être pas des Bruants.

(4) Trois autres espèces nominales que nons ne pouvons classer, n'en ayant pas vu de sujet. Plusieurs autres espèces données pour des *Bruants* on des *Embérizes*, sont du genre *Fringilla*.

(5) Ce genre porte dans le texte le uom *Emberizoides* : comme cette dénomination est vicieuse, elle est remplacée par *Chlorion*, nom grec de notre Bruant.

(6) Voyez comme sxnonyme *Fringilla macroura*. Lath. Ind., page 460, sp. 90.

(7) Espèce distincte de la Houpette de Buffon et qu'on trouve au Brésil. La Houpette est de Surinam et de Cayenne; elle a toujours été confonque avec *Tauagra cristata*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	301 F. 2.		Tangara huppé de Guiane.	Tangara houpette.	Tanagra cristata. *Linn.*
	179 F. 2.		Tangara noir d'Amérique.	—— à épaulette blanches, *le mâle.*	—— leucoptera. — *Oriolus. Auct.*
	710		. . . . .	—— tangavio.	—— bonariensis (1). *Gmel.*
	0		. . . . .	—— olivet, *pas vu en nature.*	—— olivacea? *Gmel.*
	809 F. 2.		Tangara jaune et noir.	—— mordoré *mâle adulte.*	—— atricapilla (2). *Gmel.*
	711		. . . . .	—— tangaroux, *pas vu en nature* (3).	. . . . .
	741		Tangara du Mississipi.	—— rouge *mâle.*	Tanagra mississipiensis (4). *Gmel.*
	156 F. 1.		Tangara du Canada.	—— scarlate.	—— rubra et *Loxia mexicana. Gmel.*
	127 F. 1.		. . . . .	—— cardinal *mâle.*	—— brasilia (5). *Gmel.*
	156 F. 2.		Tangara de St-Domingue.	—— esclava, *pas vu en nature.*	—— dominica? *Linn.*
	128 F. 1 et 2.		Tangara pourpré.	—— bec d'argent *mâle et femelle.*	—— jacapa. *Linn.*
	155 F. 2.		Tangara brun d'Amérique.	—— cap rouge, *mâle.*	—— gularis. *Linn.*
	178 F. 1.		. . . . .	—— bleuet ou évêque *mâle* (6).	—— episcopus. *Linn.*
	178 F. 2.		Tangara évêque *femelle.*	—— syacou *mâle.*	—— sayaca (7). *Lath.*
	0		. . . . .	—— onglet. *Voyez aussi d'Azara,* n° 94.	—— striata. *Gmel.*
	179 F. 1.		Tangara bleu du Brésil.	—— turquin.	—— brasiliensis. *Linn.*
	155 F. 1.		Tangara bleu.	—— barbadin.	—— barbadensis (8). *Bris.*
	290 F. 2.		Tangara tacheté de Cayenne.	—— diable enrhumé.	—— mexicana. *Linn.*
		48	. . . . .	—— à bandeau *mâle et femelle.*	—— vittata. *Temm.*
	0		Tangara guiraperea.	—— beau-lindos. *Azara,* vol. 3, n° 76.	—— flava. *Gmel.*
	127 F. 2.		Tangara du Brésil.	—— septicolor *mâle.*	—— tatao. *Linn.*
	127 F. 1.		. . . . .	—— idem *à queue d'Oiseau-mouche.*	

(1) Je crois que cette espèce a des rapports avec quelques *Troupiales.*

(2) Cette espèce est très-voisine des *Pies-grièches.* M. Cuvier la classe dans ce genre.

(3) Je ne crois pas que ce soit un *Tangara;* sûr est-il que ce n'est point la femelle du *Tanagra leucoptera.*

(4) A classer comme emploi double de cette espèce; *Tanagra variegata et æstiva,* Edw. tab. 239, et *le Preneur de mouches rouge* de Buffon. Wils. vol. 1, pl. 6, fig. 3 et 4. Vieillot en fait son genre *Pyranga.*

(5) La femelle est indiquée sous *Tanagra rudis.* Lath. Ind. supp. sp. 2.

(6) Mais pas la femelle portée sur cette pl. 178, fig. 2. C'est une espèce différente ou le vrai *Sayaca* des méthodes.

(7) Il faudrait rayer des synonymes placés sous cette dénomination le *Tangara tacheté de Cayenne* de la pl. 5, n. 301, fig. 1. Cette figure représente la femelle du *Tanagra punctata.*

(8) Donné dans les systèmes comme variété du *Tanagra mexicana,* mais forme une espèce distincte.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	33 F. 1.		Tangara varié à tête verte.	Tangara tricolor *mâl.*	Tanagra tricolor. *Gmel.*
		215 F. 1.	. . . . .	—— idem *femelle.*	
	33 F. 2.		Tangara varié à tête bleue.	—— à tête bleue *mâle.*	—— cyanocephala. *Briss.*
		215 F. 2.	. . . . .	—— idem *femelle.*	
	201 F. 2.		Moineau à tête rousse.	—— passevert *mâle.*	—— cayana. *Linn.*
	290 F. 1.		Tangara à tête rousse.	—— idem *femelle.*	
	133 F. 2.		Tangara du Pérou.	—— rouverdin *mâle.*	—— gyrola. *Linn.*
	0		Pinçon à tête noire et blanche.	—— zena ou multicolor. *Vieill.* (1).	—— zena. *Vieill.* — *Frigilla. Lath.*
		42 F. 1.	. . . . .	—— plastron *mâle.*	—— thoracica. *Temm.*
		42 F. 2.	. . . . .	—— citrin *mâle.*	—— citrinella. *Temm.*
	133 F. 1.		. . . . .	—— vert tacheté *mâle.*	—— punctata. *Linn.*
	301 F. 1.		. . . . .	—— id. femelle.	
		36 F. 3.	. . . . .	—— vert-jaunet *mâle.*	—— viridis. *Vieill.*
	809 F. 1.		L'Organiste de St.-Domingue.	Euphone organiste *mâle.*	—— musica. — *Pipra. Auct.*
	4 F. 1.		Tangara de Cayenne.	—— chlorotique.	—— chlorotica. *Linn.*
	114 F. 1.		Tangara du Brésil.	—— violet *mâle.*	—— violacea. *Linn.*
	114 F. 3.		Tangara de Cayenne.	—— nègre	—— cayanensis. *Lath.*
7. Ictérie. — *Icteria.* Vieill.	0		Merle vert de Caroline.	Icterie dumicole. *Vieill.*, pl. 55 (2).	Icteria viridis, ou *Muscicapa. Auct.*
8. Tisserin. — *Ploceus.* Cuvier.		446	. . . . .	Tisserin alecto.	Ploceus alecto (3). *Temm.*
		175	. . . . .	—— à front d'or *mâle.*	—— aurifrons. *Temm.*
		176	. . . . .	—— idem *femelle.*	
	375		Troupiale du Sénégal.	—— cap-more *mâle.*	—— textor *Cuvier.*
	376		. . . . .	—— idem *femelle.*	
	135 F. 2.		Gros-bec des Philippines.	—— tournant-courvi.	—— philippensis. *Cuvier.*
	0		Gros-bec d'Abyssinie.	—— à masque noir (4).	—— abyssinicus. *Temm.*
9. Bec-croisé. — *Loxia.* Briss.	218		Bec-croisé d'Allemagne.	Bec-croisé des pins.	Loxia curvirostra. *Lin.*
10. Psittacin. — *Psittacirostra.* Temm.		457	. . . . .	Psittacin ictérocéphale *mâle.*	Psittacirostra icterocephala. *Temm.*

(1) Voyez aussi *Cateb, Carol. v.* 1, *tab.* 42.
(2) Aussi figuré par Wilson, Am. orn. v. 2, pl. 6, fig. 2, sous le nom de *Pipra polyglotta*
(3) Par erreur porté en tête du texte de cette planche sous le nom de *Textor alecto.*
(4) Cette espèce non figurée a été trouvée dans le nord comme dans le midi de l'Afrique.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
11. Bouvreuil. — *Pyrrhula.* Briss.	155 F. 1.		Gros-bec du Canada.	Bouvreuil dur-bec *mâle, plumage parfait d'été.* Voyez aussi le *Manuel.*	Pyrrhula enucleator. *Tem.*
	146		. . . . .	Bouvreuil commun.	—— vulgaris (1). *Briss.*
		11 F. 1.	. . . . .	—— cendrillard.	—— cinereola. *Temm.*
		11 F. 2.	. . . . .	—— perroquet.	—— falcirostris. *Temm.*
	0		. . . . .	—— à bec blanc (2).	—— torrida. — *Loxia. Auct.*
	659 F. 2.		Gros-bec d'Angola.	—— grivelin ou diops.	—— diops (3). *Temm.*
	0		. . . . .	—— noir à miroir blanc. *Albin*, tab. 69.	—— nigra. — *Loxia. Auct.*
	0		. . . . .	—— Bouvoron.	—— lineola (4). *Vaill.*
	319 F. 1.		. . . . .	—— à plumes frisées.	—— crispa. *Vieill.*
	319 F. 2.		Le Ventre-roux de Cayenne.	—— ounoir.	—— bicolor. — *Loxia. Auct.*
	0		Bec-rond à ventre roux.	—— bec rond. *Edw.*, t. 83.	—— minuta. — *Loxia. Auct.*
	201 F. 1.		. . . . .	—— père noir *mâle.*	—— noctis. — *Fringilla. Auct.*
	0		. . . . .	—— gorge et sourcils rouges.	—— violacea. — *Loxia. Auct.*
		375	. . . . .	—— social *mâle et femelle.*	—— synaica. *Temm.*
		400	. . . . .	—— githagine *mâle et femelle.*	—— githaginea. *Temm.*
	204 F. 1.		Bouvreuil du Cap de Bonne-Espérance.	—— brachyptère.	—— brachyptera (5). *Tem.*
12. Gros-bec. *Fringilla.* Illig.	616		Grivert ou Rolle de Cayenne	Gros-bec grivert *femelle.*	Fringilla cayana. — *Coracias. Lath.*
	154		Gros-bec bleu d'Amérique.	—— bleu *mâle.*	—— grossa. — *Loxia. Auct.*
	99		. . . . .	—— commun *mâle.*	—— coccothraustes. — *Loxia. Auct.*
	100		. . . . .	—— idem *femelle.*	
	267 F. 2.		. . . . .	—— verdier *mâle.*	—— chloris. — *Loxia. Auct.*
	225		Moineau des bois.	—— soulcie.	—— petronia (6). *Lath.*
	153 F. 2.		. . . . .	—— de la Louisiane *mâle.* *Wils.* v. 2, pl. 17, fig. 2.	—— ludoviciana. — *Loxia. Auct.*
	380		. . . . .	—— queue en éventail.	—— flabellifera. — *Loxia. Auct.*
	0		Bouvreuil bleu d'Amérique	—— bec rond. *Wils.* v. 3, pl. 24, fig. 6.	—— cærulea. — *Loxia. Auct.*

(1) *Loxia septentrionalis* des méthodes en est une variété noire, et *Emberiza coccinea* est un double emploi.

(2) Une espèce bien caractérisée, toute noire, à gros bec rond, tout blanc.

(3) Citée dans les méthodes comme variété de *Loxia collaris*, et dite originaire d'Angole. Le *Diops* est un Bouvreuil du Brésil.

(4) Inscrite dans les méthodes sous *Loxia lineola*, et en double emploi sous *Fusca*. Elle est originaire de la Guiane et pas d'Afrique, comme on l'avance erronément.

(5) Donnée sous *Loxia aurantia* comme la femelle de cet oiseau ; mais notre espèce en diffère essentiellement ; elle n'est pas du Cap, mais du Brésil.

(6) Voyez comme citation en double emploi *Fringilla stulta, bononiensis* et *leucura*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES culum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	152 F. 1.		Gros-bec de Cayenne.	Gros-bec flavert.	Fringilla canadensis. — *Loxia. Auct.*
	341 F. 2.		Verdier de St-Domingue.	—— verderin.	—— dominicensis. — *Loxia. Auct.*
	393 F. 1.		Gros-bec de Virginie et linotte gris de fer.	—— grisalbin. *Edw. tab.* 179, *fig.* 1.	—— grisea et cana. — *Loxia. Auct.*
	0		Bouvreuil violet de la Caroline.	—— Violet. *Wils. v.* 1, *pl.* 7, *fig.* 14, *m.* et *v.* 5, *pl.* 42, *fig.* 20, *f.*	—— purpurea. *Lath.*
	0		. . . . .	—— bonana. *Brown, Ill., tab.* 26.	—— jamaica. *Lath.*
	0		Acatechichietli et Cacatotl (1).	. . . . .	—— mexicana et cacatotl. *Lath.*
	37		. . . . .	—— cardinal *mâle*..	—— cardinalis. — *Loxia. Auct.*
	103		Cardinal dominicain huppé.	—— parroare huppé.	—— cucullata. — *Loxia. Auct.*
	55 F. 2.		. . . . .	—— dominicain. *mâle.*	—— dominicana. — *Loxia. Auct.*
	321 F. 1.		Bruant du Brésil.	—— guirnegat *mâle.*	—— brasiliensis. — *Emberiza. Auct.*
	321 F. 2.		Bruant de Bourbon.	—— mordoré.	—— borbonica. — *Emberiza. Auct.*
	101 F. 1.		Gros-bec de Coromandel.	—— noir et jaune, *en plumage d'été, mâle*..	—— capensis et nævia. — *Loxia. Auct.*
	659 F. 1.		Gros-bec tacheté du Cap.	—— id. *plumage d'hiver.*	
	309 F. 2.		Gros-bec de Cayenne.	—— orix ou cardinal *mâle.*	—— orix. — *Loxia. Auct.*
	6 F. 2.		Cardinal du Cap.	—— *le même mieux colorié*	
	134 F. 1.		Moineau du cap de Bonne-Espérance.	—— ignicolor.	—— ignicolor. *Vieill.*, pl. 49.
	341 F. 1.		Verdier du cap de Bonne-Espérance.	—— vert brunet *mâle.*	—— butiracea. — *Loxia. Auct.*
	152 F. 1.		Gros-bec de la Chine.	—— padda *adulte.*	—— oryzivora (2). — *Loxia. Auct.*
	309 F. 1.		Gros-bec du Brésil (3).	—— grivelin. Voyez aussi *Edw.* tab. 180.	—— erythrocephala. — *Loxia. Auct.*
	183 F. 2.		Moineau à bec rouge.	—— Dioch. *Vieill.* pl. 22, 23 et 24.	—— quelea. *Emberiza. Auct.*
	223 F. 1.		Moineau du Sénégal.	—— *Id.* en plumage parfait (4).	
	393 F. 2.		Gros-bec des Indes.	—— Orchef. *mâle Edw.* tab. 189	—— Bengalensis. *Loxia. Auct.*
	393 F. 3.		. . . . .	—— Nonette *mâle.*	—— collaria (5). *Loxia* et *fringilla. Auct.*
	0		. . . . .	—— Outre-mer.	—— ultramarina. *Lath.*

(1) Indications, données par Buffon d'après Ray, que nous ne pouvons classer; les espèces sont du Mexique.

(2) Voyez le double emploi dans *Loxia javensis*, Lath. Suppl., vol. 2, esp. 1 est jeune de l'année.

(3) Cette indication de patrie est fausse, car le *Grivelin* vient des côtes occidentales d'Afrique. Les méthodes en font aussi mention sous *Loxia brasiliensis*.

(4) Voyez aussi Edwards, tab. 271, f. 2, et le double emploi sous *Loxia sanguinirostris*.

(5) Voyez le double emploi sous *Fringilla indica*, *Pinson à double collier* de Buff, et Edw. tab. 272.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	139 F. 1.		Gros-bec des Moluques.	Gros-bec domino. *Vieill.*, *pl.* 50.	Fringilla punctularia. — *Loxia. Auct.*
	139 F. 2.		Gros-bec de Java.	—— moine.	—— molucca. — *Loxia. Auct.*
	139 F. 3.		. . . . .	—— jacobin. *Vieill.*, *pl.* 52.	—— malacca (1). — *Loxia. Auct.*
	204 F. 2.		Bouvreuil du cap de Bonne-Espérance.	—— bouveret (2).	—— aurantia. — *Loxia. Auct.*
	153 F. 1.		Gros-bec de Bourbon.	—— ventre blanc.	—— striata. — *Loxia. Auct.*
	109 F. 1.		. . . . .	—— maian. *Edw.*, 396, *fig.* 1.	—— maia. — *Loxia. Auct.*
	109 F. 2.		Maia de Cuba (3).	—— collier interrompu.	—— torquata. — *Fringilla maia. Lath.*
		500 F. 1.	. . . . .	—— leuconote *mâle*.	—— leuconota. *Temm.*
		500 F. 2.	. . . . .	—— épervin.	—— nisoria. *Temm.*
		500 F. 3.	. . . . .	—— mayanoïde.	—— mayanoïdes. *Temm.*
		96	. . . . .	—— long-cône *mâle var. et femelle.*	—— sphæcura. *Temm.*
	101 F. 2.		Gros-bec de Java.	—— id. *mal enluminé.*	—— emberiza quadricolor. *Lath.*
	0		. . . . .	—— Worabé. *Vieill.* pl. 28.	—— melanogastra (4).
		588 F. 1.	. . . . .	—— kawarahiba.	—— kawarahiba. *Temm.*
		588 F. 2.	. . . . .	—— roussard.	—— russata. *Temm.*
	6 F. 2.		. . . . .	—— moineau *mâle*.	—— domestica. *Linn.*
	55 F. 1.		. . . . .	—— id. jeune *mâle*.	
	267 F. 2.		Classer ici le Hambouvreux.	—— friquet *mâle*.	—— montana. *Linn.*
	230 F. 1.		Moineau du Cap-de-Bonne-Espérance.	—— croissant *mâle*.	—— arcuata. *Gmel.*
		358	. . . . .	—— simple *mâle* et *femelle*.	—— simplex. *Licht.*
		269 F. 1.	. . . . .	—— croisé *mâle*.	—— crucigera. *Temm.*
		269 F. 2. et 3.	. . . . .	—— Oreillon-blanc *mâle et en inue*.	—— otoleuca. *Temm.*
		365	. . . . .	—— jaunet *mâle et femelle*.	—— lutea. *Temm.*
	0		Pinçon noir aux yeux rouges.	—— erythrophthalme. *Wils.* pl. 10 et 53.	—— erythrophthalma. — *Emberiza. Auct.*

(1) Il faut distraire de cet article les citations de la variété et en faire une espèce distincte sous le nom de *Fringille mungul.* — *Fringilla atricapilla.* Vieill. pl. 53.

(2) L'oiseau placé fig. 1 sur cette planche, est un Bouvreuil du Brésil que nous avons indiqué sous *Pyrrhula brachyptera.*

(3) Je n'ai jamais vu d'individu de cette espèce, et je doute qu'elle soit originaire de Cuba.

(4) Voyez double emploi sous *Loxia melanogastra ; afra* de Gmel. et *Fringilla abyssinica*, aussi Brown. III. pag. 58, tab. 26.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	224 F. 1.		Moineau de Macao.	Gros-bec noir-rousset.	Fringilla melanictera. *Gmel.*
	224 F. 2.		—— de Java. *On ne le trouve pas à Java.*	—— hausse-col.	—— melanoleuca. *Gmel.*
	0		. . . . .	—— toupet bleu.	—— cyanopis. — *Emberiza. Lath.*
	635		Veuve à ailes rouges.	—— Veuve à épaulettes.	—— longicauda. — *Emberiza. Auct.*
	194		Grande Veuve d'Angola.	—— Veuve à collier d'or *mâle en été et hiver.*	—— paradisea. — *Emberiza. Auct.*
	158 F. 2.		Ortolan du Cap.	—— id. la *femelle.*	
	8 F. 1.		. . . . .	—— veuve quatre brins. *mâle en été.*	—— regia. — *Emberiza Auct.*
	8 F. 2.		Petite Veuve.	—— veuve dominicaine. *mâle.*	—— serena (1). — *Emberiza. Auct.*
	291 F. 2.		Moineau du Brésil *femelle*	—— id. *la femelle ou le mâle en hiver.*	
	647		. . . . .	—— veuve en feu ou à poitrine rouge.	—— panayensis. — *Emberiza. Auct.*
	183 F. 1.		Moineau de Juida.	—— veuve chrysoptère.	—— flavoptera (2). *Vieil.*
	658 F. 1.		. . . . .	—— serin ou cini.	—— serinus. *Gmel.*
	665 F. 1.		Moineau de l'île de France.	—— foudis, *le mâle en mue.*	—— rubra. — *Emberiza.* (3) *Auct.*
	134 F. 2.		—— de Madagascar.	—— id. *mâle état parfait.*	
	181 F. 2.		—— de la Caroline.	—— face noire.	—— carolinensis. *Lath.*
	181 F. 1.		—— de Cayenne.	—— huppe rouge, *mâle.*	—— cristata. *Lath.*
	159		. . . . .	—— pape, *mâle et femelle.*	—— ciris. — *Emberiza. Auct.*
	203 F. 2.		—— bleu de Cayenne.	—— ministre, *mâle.*	—— cærulea (4) *Temm.*
	0		La Verdinière.	——Voy. *Catesb. Car.* t. 37.	—— bicolor? *Lath.*
	54 F. 1.		. . . . .	—— pinçon, *mâle en automne.*	—— coelebs. *Gmel.*
	54 F. 2.		. . . . .	—— d'Ardennes, *mâle.*	—— montifringilla. *Gmel.*
	0		. . . . .	—— de neige ou niverolle.	—— nivalis. *Linn.*
	151 F. 1.		. . . . .	—— linotte, *mâle en automne.*	—— cannabina. *Linn.* et linota.
	151 F. 2.		Petite Linotte.	—— id. *vieux mâle en livrée de noce.*	
	485 F. 1.		. . . . .	—— id. *mâle prenant sa parure.*	
	0		. . . . .	—— de montagne.	—— montium. *Lath.*

(1) Voyez, comme double emploi du mâle, tout le composé des articles sous *Emberiza vidua* et *principalis* et de la femelle sous *Fringilla nitens*. Notamment la f. 2 de la pl. 291, car la f. 1 est le vrai *nitens* ou le *combassou*.

(2) Inscrit sous *Loxia longicauda* et *Fringilla longicauda*, aussi Brown. Ill. t. 15.

(3) Voyez le double emploi du mâle en état parfait sous *Loxia madagascariensis*. La femelle du *Moineau d'Ile de France*, Emb. 665, f. 2., paraît être une assez bonne figure de *Jora scapularis* de Horsfield.

(4) Inscrit dans les méthodes sous *Tanagra cærulea* et *Emberiza cyanea*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	157 F. 3.		Pinçon de la Chine.	Gros-bec olivette.	Fringilla sinica. *Linn.*
	0		Le Dattier. — Pinçon à long-bec. — Pinçon jaune et rouge. — Le touite et l'habesch (1).	. . . . .	—— capsa-longirostris. — eustachii. — variegata et syriaca ? *Lath.*
	0		Le Pinçon frisé.	—— Voyez *Edw.* t. 271, fig. 1.	—— crispa. *Lath.*
	346		Serin de Mozambique.	—— serin *primitif.*	—— canaria. *Linn.* et butyracea. *Lath.*
	202 F. 1.		. . . . .	—— id. *domestique.*	
	0		La vengoline.	—— Voy. *Edw.*, tab. 129, fig. 1 et 2 (2).	—— angolensis. *Lath.*
	0		Linotte brune.	—— Voy. *Edw.* tab. 270.	—— obscura. *Lath.*
	203 F. 1.		Moineau d'Afrique et le Maracaxo.	—— beau-marquet *mâle. Vieill.*, pl. 25.	——elegans et melba. *Lath.*
	109 F. 3.		. . . . .	——grenadin *mâle. Vieill.*, pl. 17 et 18.	—— granatina. *Lath.*
	115 F. 1.		Le Bengali.	—— mariposa *mâle.*	—— benghalus. *Lath.*
	115 F. 3.		Bengali piqueté.	——amandava *mâle.*	—— amandava. *Lath.*
	115 F. 2.		—— brun.	—— id. *variété.*	
	157 F. 2.		. . . . .	—— rayé ou astrild.	—— astrild. — *Loxia.* — *Auct.*
	157 F. 1.		Le Sénégali.	—— sénégali rouge. *Vieill.*, pl. 9.	—— senegala. *Lath.*
	230 F. 2.		Petit moineau du Sénégal.	—— bengali cendré. *Vieil.*, pl. 6.	—— cinerea. *Vieill.*
	230 F. 3		. . . . .	—— sérévan. *Brown*, t. 29.	—— serevan. *Temm.*
	658 F. 2		. . . . .	—— venturon.	—— citrinella et Emberiza brumalis. *Gmel.*
	291 F. 1.		Moineau du Brésil.	——combassou (1). *Vaill.*, pl. 21.	—— nitens. *Lath.*
		221 F. 1.	. . . . .	—— mélanote *mâle.*	—— melanotis. *Temm.*
		221 F. 2.	. . . . .	—— sanguinolent.	——sanguinolenta. *Temm.*
		221 F. 3.	. . . . .	—— multizone *femelle.*	—— polyzonia. *Temm.*
		208	. . . . .	—— élégant *mâle et femelle.*	—— ornata. *P. Max.*
	485 F. 3.		. . . . .	—— tarin *mâle.*	—— spinus. *Linn.*
	485 F. 2.		Le Cabaret.	—— sizerin.	—— linaria et flavirostris. *Linn.*
	4 F. 1 et 2.		. . . . .	—— chardonneret et variété blanche.	—— carduelis. *Linn.*

(1) Je n'ai pas vu les espèces sur lesquelles ces indications très-vagues reposent. Il est impossible de leur assigner une place dans le système.

(2) Ces figures sont données comme mâle et femelle; je crois que ce sont deux espèces distinctes.

(3) Mais pas la femelle, fig. 2 de cette planche, qui est une femelle de *veuve*, notre *Fringilla serena*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		. . . . .	Gros-bec olivarez. *Vieill.*, pl. 30.	Fringilla magellanica. *Vieill.*
	202 F. 2		Chardonneret jaune.	—— triste, *vieux mâle.*	—— tristis. *Linn.*
	292		Tarin de New-Yorck.	—— id. *jeune.*	
	0		Bouvreuil noir d'Afrique. — Le Noir-souci. — Le Verdier sans vert et la Huppe-noire (1).	. . . . .	—— panicivora. — bonariensis. — coronata. et africana ? *Lath.*
13. PHYTOTOME. — *Phytotoma.* Gmel.	0		Le Guifso balito.	Phytotome guifso-balito.	Phytotoma tridactyla. *Loxia. Auct.*
14. COLIOU. — *Colius.* Gmel.	282 F. 1.		Coliou du Cap.	Coliou à dos blanc.	Colius leuconotus et capensis. *Lath.*
	282 F. 2.		—— du Sénégal.	—— à nuque bleue.	—— senegalensis. *Lath.*
	0		—— Rayé et de l'île de Panaye.	—— multiraie. Voy. *Sonner*, tab. 74.	—— striatus et panayensis. *Lath.*

ORDRE CINQUIÈME.

ZYGODACTYLES. — *ZYGODACTYLÆ.*

1. TOURACO. — *Musophaga.* Isert.	601		Touraco de Guinée.	Touraco persa (2).	Musophaga persa. — Cuculus. *Auct.*
		23	. . . . .	—— pauline.	—— paulina. *Temm.*
2. INDICATEUR. — *Indicator.* Vaill.		367	. . . . .	Indicateur à bec blanc.	Indicator albirostris. *Temm.*
	0		Coucou indicateur.	—— grand. *Vaill. Af.* pl. 241, *mâle et femelle.*	—— major. — Cuculus indicator (3). *Auct.*
		542 F. 1.	. . . . .	—— archipélagique.	—— archipelagicus. *Temm.*
		542 F. 2.	. . . . .	—— minime (4).	—— minor. *Vieill.*
3. COUCOU. — *Cuculus.* Linn.	811		. . . . .	Coucou vulgaire.	Cuculus canorus. *Linn.* et hæpaticas. *Lath.*
		414	. . . . .	—— geai *femelle* (5).	—— glandarius. *Lath.*
	274 F. 1.		Coucou des Indes-Orientales.	—— coukeel *mâle adulte.*	—— orientalis (6). *Lath.*
	771		—— tacheté des Indes.	—— id. *femelle adulte.*	

(1) Toutes indications dont les espèces ne reposent pas même sur des figures, et qu'on ne peut classer.

(2) Les touracos proprement dits forment une section du genre *Musophaga*. Illiger en a fait un genre distinct sous le nom *Corythaix*.

(3) Voyez l'indication d'une femelle de cet oiseau sous *Indicator Sparmanni*, Linn. Transact., v. 16, p. 91.

(4) C'est le *petit Indicateur* de Vaill. pl 242.

(5) C'est le *grand Coucou tacheté* des Œuvres de Buffon dont le *Coucou huppé noir et blanc* de Buffon ou *Cuculus paisnus* des Méthodes est le jeune âge.

(6) Indication du mâle; la femelle est inscrite sous le nom de *Cuculus punctatus*, Lath. Ind. sp. 8; et voyez aussi comme indication d'un sujet en livrée de jeune âge *Cuculus panayus*, Lath. sp. 9.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES Enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Coucou coukeel du Bengale.	Coucou gros-bec. *Vaill.*, *Ois. d'Afr.* 214, *le mâle*, et pl. 216, *la femelle.*	Cuculus niger (1). *Linn.*
	764		—— tacheté de la Chine.	—— id. *passant à l'état adulte.*	
	277		—— tacheté de Mindanao.	—— id. *jeune de l'année ou femelle.*	
	586		—— tacheté du Bengale.	—— boutfalliek. *Edw.* t. 59.	—— scolopaceus (2). *Lath.*
	0		—— brun varié de noir.	—— wererora (3).	—— taitensis. *Lath.*
	294		—— tacheté de Malabar.	—— cuil *de Buffon* (4).	—— honoratus? *Lath.*
	390		—— du Cap-de-Bonne-Espérance.	—— solitaire *de Vaill.*, pl. 206.	—— clamosus (5). *Lath.*
	0		—— brun et jaune à ventre rayé.	—— à bec grêle. *Sonner*, t. 79.	—— radiatus et poliocephalus. *Lath.*
	274 F. 2.		—— huppé de Coromandel.	—— à collier blanc. *Vaill.*, pl. 213, *état parfait.*	—— coromandus. *Lath.*
	872		—— huppé de Coromandel.	—— edolio, *la femelle. Vaill.*, pl. 7, *le mâle.*	—— serratus et melanoleucus. *Lath.*
	0		Coucou à longs brins. — Le Sanhia de la Chine et Couroucoucou de Buffon (6).	. . . . .	—— paradiseus. — sinensis. — brasiliensis et cornutus. *Lath.*
	505		Petit Coucou noir.	—— ténébreux.	—— tenebrosus. *Lath.*
	814		Petit Coucou de Panay.	—— à tête grise, *le mâle. Sonner*, p. 211, *femelle.*	—— flavus et Sonneratii. *Lath.*
	816		Coucou de la Caroline.	—— cendrillard *mâle.*	—— americanus et dominicus. *Lath.*
	0		—— Cendrillard.	—— id. *femelle. Wils.*, v. 4, pl. 28, fig. 1.	
	657		—— vert du Cap.	—— didric *mâle. Vaill.*, pl. 210 et 211.	—— auratus. *Gmel.*
		102 F. 1	. . . . .	—— éclatant *mâle.*	—— lucidus. *Lath.*
		102 F. 1.	. . . . .	—— chalcite *femelle.*	—— chalcites. *Illig.*
4. Coua. — *Coccyzus.* Vieill.		7	. . . . .	Coua Geoffroy *adulte.*	Coccyzus Geoffroyi. *Temm.*
		440	. . . . .	—— Delalande *adulte.*	—— Delalandei. *Temm.*
	815		Coucou verdâtre.	—— verdâtre *mâle.*	—— madagascariensis. — Cuculus. *Auct.*
	589		——huppé de Madagascar.	—— huppé *mâle adulte. Vaill.*, pl. 207.	—— cristatus. — Cuculus. *Auct.*
	211		—— de Cayenne.	—— piaye. *Les variétés sont des espèces distinctes.*	—— cayanus. — Cuculus. *Auct.*
	0		Guira cantara.	—— guira. *Vieill. en fait un Ani.*	—— guira. — Cuculus. *Auct.*

(1) Ce Cuculus niger est cité à tort dans les Méthodes comme variété du *Cuculus orientalis*. Il faut ajouter au niger les *Cuculus maculatus* et *mindanensis* de Latham, sp. 5 et 7.

(2) Cette planche est faite sur un jeune sujet ; l'adulte n'a pas été figuré.

(3) Décrit par Cook et Buffon, reposant sur une mauvaise figure du *Mus. Carl.* tab. 32. C'est un jeune ou une femelle dont l'adulte n'est pas connu.

(4) Je n'ai pas vu le sujet décrit par Buffon ; à juger par la pl. 294, ce ne peut être qu'un jeune ou une femelle dont le mâle adulte n'est pas connu.

(5) Voyez Lath. Ind. supp. sp. 2, ajoutez comme l'adulte Vaill. Ois. d'Af., v. 5, pl. 204 et 205, dont *Cuculus capensis* et la pl. enl. 390 sont le jeune.

(6) Sont des espèces citées qu'on n'a pas vues en nature.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	772		Coucou à long bec.	Coua tacco, dit Vieillard.	Coccyzus pluvialis (1). *Temm.*
	813		—— des Palétuviers.	—— des Palétuviers.	—— seniculus. *Vieill.*
	812		—— tacheté de Cayenne.	—— tacheté.	—— nævius. *Vieill.*
5. Coucal. — *Centropus.* Illig.	824		—— des Philippines.	Coucal des Philippines.	Centropus philippensis (2). *Cuv.*
	0		Houhou d'Égypte.	—— noirou. *Vaill.*, pl. 220.	—— nigro-rufus. *Cuv.*
	332		Coucou du Sénégal.	—— houhou *jeune de l'année. Vaill.*, pl. 219, *moyen âge.*	—— senegalensis.— Cuculus. *Auct.*
	295 F. 1.		—— de Madagascar.	—— toulou (3).	—— toulou. — Cuculus. *Aubt.*
	295 F. 2.		—— bleu de Madagascar.	—— taitsou *adulte.*	—— caeruleus.— Cuculus. *Auct.*
		578	. . . . .	—— chasseur *mâle.*	—— venatorius. *Temm.*
		0	. . . . .	—— criard.	—— cachinnans. *Temm.*
6. Calobate. — *Calobates.* Temm.		538	. . . . .	Calobate radieux, *la femelle.*	Calobates radiatus. *Temm.*
7. Malcoha. — *Phœnicophaeus.* Vieill.		349	. . . . .	Malcoha à bec peint.	Phœnicophaeus calorhynchus. *Temm.*
8. Courol. — *Leptosomus.* Vieill.	587		Coucou de Madagascar.	Courol vouroudriou.	Leptosomus afer. — Cuculus. *Auct.*
	588		Femelle du grand coucou.	—— cromb, *donné à tort comme femelle du précédent.*	—— crombus. *Lesson.*
9. Scythrops.—*Scythrops.* Lath.		290	. . . . .	Scythrops présageur *adulte*	Scythrops novæ hollandiæ. *Lath.*
10. Aracari. — *Pteroglossus.* Illig.	166		Toucan verd du Brésil.	Aracari grigri ou à ceinture rouge.	Pteroglossus aracari. *Illig.*
	727		—— vert de Cayenne.	—— vert *mâle.*	—— viridis. *Illig.*
	728		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	577		—— à collier de Cayenne.	—— koulik *mâle.*	—— piperivorus. *Illig.*
	729		—— à ventre gris.	—— id. *femelle.*	
		356	. . . . .	—— sillonné *adulte.*	—— sulcatus. *Swains.*
11. Toucan.—*Ramphastos.* Linn.	82		. . . . .	Toucan toco. *Vaill.*, pl. 2.	Ramphastos toco. *Gmel.*
	262		. . . . .	—— tocan. *Vaill.*, pl. 3.	—— erythrorynchos. *Gmel.*
	307		. . . . .	—— à gorge jaune. *Vaill.*, pl. 4.	—— tucanus. *Linn.*
	269		Toucan à gorge jaune.	—— à bec jaune.	—— discolorus. *Linn*
	0		Le cochicat. — L'hochcat. — L'aracari à bec noir et l'aracari bleu (4).	. . . . .	—— torquatus. — pavoninus. — luteur. — caeruleus. *Gmel.*
12. Ani. — *Crotophaga.* Linn.	102 F. 1.		Grand bout de petun.	Ani des Palétuviers.	Crotophaga major. *Briss.*

(1) C'est *Cuculus vetula* et *pluvialis* des Méthodes. Vieillot en fait un jeune *Saurothera* : je le crois fondé.

(2) Cette espèce et la suivante confondues dans les synonymes du *Cuculus ægyptius* de Latham forment deux espèces distinctes : la première est commune à Java, l'autre est d'Afrique. Le *Centropus giganteus* de Vaillant, pl. 225, est un jeune du *Centropus Lathami* de Leach, Zool. Miscell. — *Centropus bubulus* de Horsf. est synonyme de notre *philippensis*, *affinis* et *lepidus* ; ce dernier est le jeune du premier. Brown, Ill. Zool., en donne une figure exacte ; c'est encore *pumilus* du musée de Paris.

(3) J'ai tout lieu de croire que ce *Toulou* est un plumage intermédiaire des *Centropus affinis* de Horsf. dont *Lepidus* est très-décidement le jeune. Voyez l'adulte, figuré par Brown, Ill. Zool.

(4) Sont quatre espèces citées par Buffon, qu'on ne peut classer convénablement n'ayant pas été examinées en nature.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	102		Petit bout de petun.	Ani des Savannes.	Crotophaga ani. *Linn.*
	F. 2.				
14. Couroucou.— *Trogon.* Linn.		321	. . . . .	Couroucou kondea.	Trogon fasciatus. *Lath.*
		541	. . . . .	—— diard *mâle.*	—— Diardii. *Temm.*
		404	. . . . .	—— rousseau.	—— ardens. *Temm.*
		291	. . . . .	—— duvaucel *mâle.*	—— duvaucelii. *Temm.*
		181	. . . . .	—— montagnard *mâle.*	—— oreskios. *Temm.*
		372	. . . . .	—— pavonin *mâle.*	—— pavoninus. *Spin.*
	452		Couroucou à ventre rouge.	—— rocou *mâle adulle.*	—— curucui. *Linn.*
	737		—— à longue queue.	—— id. *la femelle.*	
	195		—— de Cayenne.	—— ourroucouai *mâle.*	—— viridis et strigilatus. *Linn.*
	765		—— de la Guyane.	—— id. *la femelle.*	
	736		—— à queue rousse de Cayenne.	—— aurora (1). *Vaill.*, pl. 15.	—— rufus. *Gmel.*
		326	. . . . .	—— temnure *mâle.*	—— temnurus. *Temm.*
14. Tamatia. — *Capito.* Vieill.	689		Barbu à gros-bec.	Tamatia gros-bec. *Vaill.*, pl. 39.	Capito macrorhynchos — Bucco. *Auct.*
	395		—— à collier.	—— à collier.	—— collaris. — Bucco. *Auct.*
		94	. . . . .	—— à oreilles noires ou chacuru.	—— melanotis. *Temm.*
	0		Le matuiti.	—— tamajao. *Vaill.*, fig. F.	—— maculata (2). — Alcedo. *Auct.*
	746		Barbu ventre tacheté.	—— à gorge rousse. *Vaill.*, pl. 41.	—— tamatia. — Bucco *Auct.*
	F. 1.				
	688		—— à poitrine noire.	—— à plastron noir. *Vaill.*, pl. 40.	—— melanoleucus. —Bucco. *Auct.*
	F. 3.				
15. Barbacou. — *Monasa.* Vieill.	512		Coucou noir de Cayenne.	Barbacou à bec rouge. *Vaill.*, pl. 44.	Monasa tranquilla (3). *Vicill.*
		323	. . . . .	—— ténébreux. *Vaill.*, pl. 46.	—— tenebrio. *Temm.* — Cuculus. *Auct.*
		F. 1.			
		323	. . . . .	—— rufalbin.	—— phaioleucos. *Temm.*
		F. 2.			
16. Barbion. — *Mycropogon.* Temm.		490	. . . . .	Barbion perlé *mâle.*	Micropogon margaritaceus. *Temm.*
	206		Barbu de Cayenne.	—— gorge rouge.	—— cayennensis.—Bucco. *Auct.*
	F. 1.				
	206		—— de St.-Domingue.	—— moucheté. *Vaillant*, pl. 25.	—— nævius. — Bucco nævius. *Briss.*
	F. 2.				
17. Barbu.—*Bucco.* Linn.		285	. . . . .	Barbu à moustaches jaunes	Bucco chrysopogon. *Temm.*
	871		Grand barbu de la Chine.	—— barbacaric. *Vaill.*, pl. 20.	—— grandis. *Gmel.*
		597	. . . . .	—— à toupet.	—— pyrolophus. *Temm.*
		522	. . . . .	—— corbin.	—— corvinus. *Temm.*
		309	. . . . .	—— bigarré *mâle.*	—— versicolor. *Raff.*
		315	. . . . .	—— mystacophane.	—— mystacophanos *Tem.*
		524	. . . . .	—— Henrici.	—— Henricii. *Temm.*
	870		Barbu de mahé.	—— vert ou de mahé. *jeune de l'année.*	—— viridis. *Gmel.*

(1) Vaillant le dit originaire des Moluques ; Latham de Cayenne. Je ne puis le déterminer.

(2) C'est le *Bucco somnolentus* de Lichtenstein. Les méthodistes en ont fait un Martin-pêcheur.

(3) Inscrit dans les catalogues méthodiques sous les noms de *Bucco cinereus* et *calcaratus*, *Corvus australis* et *tranquillus*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		527	. . . . .	Barbu grivelé.	Bucco faiostrictus. *Temm.*
		89 F. 1.	. . . . .	—— souci-col *mâle.*	—— armillaris. *Temm.*
	331		Barbu des Philippines.	—— à plastron rouge.	—— philippensis. *Briss.*
	746 F. 2.		—— du Sénégal.	—— id. *jeune de l'année.*	
		89 F. 2.	. . . . .	—— à gorge blanche *mâle.*	—— gularis. *Temm.*
		536 F. 1.	. . . . .	—— frontal *mâle.*	—— frontalis. *Temm.*
		536 F. 2.	. . . . .	—— à bandeau d'or.	—— chrysozonus. *Temm.*
	330		Barbu des Maynas.	—— élégant. *Vaill.* pl. 34.	—— mayanensis et elegans. *Gmel.*
18. BARBICAN.—*Pogonias.* Ill.		602	Le barbican.	Barbican à bec sillonné.	Pogonias sulcirostris. *Leach.*
	201		. . . . .	—— masqué ou à plastron noir. *Vaill.* pl. 28.	—— personatus. *Temm.*
		688 F. 1.	Barbu du cap de Bonne-Espérance.	—— à gorge noire. *Voyez les fig. de Vaill.*	—— niger et P. Stephensii. *Leach. Zool. Miscell.* v. 2, t. 116.

QUATRIÈME VOLUME.

19. PERROQUET. — *Psittacus.* Linn.	498		. . . . .	Kakatoes à huppe rouge.	Psittacus rosaceus. *Lath.*
	263		Kakatoes des Moluques.	—— à huppe blanche.	—— orientalis. *Linn.*
	14		. . . . .	—— à huppe jaune (petit).	—— sulphureus. *Gmel.*
		331	. . . . .	—— nasique *adulte.*	—— nasicus. *Temm.*
	191		—— des Philippines.	—— à huppe courte. *Voy. Brown, Zool.* tab. 5.	—— philippinarum. *Gmel.*
		81	. . . . .	—— rosalbin.	—— eos. *Kuhl.*
	0		—— ailes et queue rouges.	—— flamboyant.	—— erythroleucus. *Linn.*
	0		Kakatoes noir ou géant.	Ara noir à trompe. *Vaill.*, pl. 11, 12 et 13.	—— gigas et atterrimus. *Lath.*
	0		. . . . .	—— rouge ou macao. *Vaill.*, pl. 1.	—— macao. *Linn.*
	12		Ara rouge.	—— aracanga. *Vaill.*, pl. 2.	—— aracanga. *Gmel.*
	641		Petit ara rouge.	—— tricolore. *Vaill.*, pl. 5.	—— tricolor. *Vaill.*
	36		Ara bleu et jaune.	—— ararauna.	—— ararauna. *Linn.*
	383		—— vert du Brésil.	—— maracana. *Vaill.*, pl. 8, 9 et 10.	—— severus. *Linn.*
	864		—— petit.	—— makavouanna. *Vaill.*, pl. 7.	—— makavouanna. *Gmel.*
	0		—— noir. *Espèce douteuse.*	. . . . .	—— ater. *Gmel.*
	407		Perruche de la Guiane.	Perruche distinguée ou noble (1).	—— nobilis. *Linn.*—Voy. *Spin.*, tab. 25.

(1) Toujours confondue avec *Psittacus guianensis*, ou la Perruche verte.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
	167		Perruche de la Guiane.	Perruche pavouana. *Vaill.*, pl. 14 et 15.	Psittacus guianensis. *Briss.*
	525		—— jaune de Cayenne.	—— guarouba (1).	—— luteus. *Lath.*
	499		—— de la Caroline.	—— à tête aurore. *Vaill.*, pl. 33.	—— ludovicianus. *Gmel.*
	0		—— perriche à tête jaune.	—— à tête jaune. *Wils.*, vol. 3, pl. 26.	—— carolinensis. *Linn.*
	768		—— à poitrine grise.	—— souris. *Vaill.*, pl. 38.	—— murinus. *Gmel.*
	528		—— illinoise.	—— apute-juba.	—— pertinax. *Linn.*
	550		—— la perruche.	—— sincialo. *Vaill.*, pl. 42.	—— rufirostris. *Linn.*
	767		. . . . .	—— à front rouge.	—— canicularis. *Linn.*
	838		—— à front jaune.	—— id. *jeune ou variété accident.*	
	85		—— des terres magellaniques.	—— émeraude. *Vaill.*, pl. 21.	—— smaragdinus. *Gmel.*
		338	. . . . .	—— tiriba.	—— cruentatus. *P. Max.*
	0		. . . . .	—— à gorge brune. *Edw.*, tab. 177.	—— æruginosus. *Linn.*
	144		. . . . .	—— à gorge tachetée ou anaca.	—— versicolor anaca et squammosus. *Lath.*
	359		Petite perruche verte et aux ailes d'or.	—— à aîles variées. *Vaill.*, pl. 57.	—— chrysopterus et virescens. *Lath.*
	0		. . . . .	—— à couronne d'or. *Edw.*, tab. 235.	—— brasiliensis. *Lath.*
	837		. . . . .	—— petite jaseuse.	—— tirica. *Lath.*
	456 F. 2.		Perruche de Cayenne et toui à gorge jaune. *Buffon*, pl. enl. 190, f. 1.	—— sosové ou à taches souci. *Vaill.*, pl. 58 et 59.	—— sosove, — toui et tuipara. *Lath.*
	456 F. 1		—— de St.-Thomas.	—— toui. *Vaill.*, pl. 70.	—— toui. *Lath.*
	455 F. 1.		—— du cap de Bonne-Espérance.	—— touicté *femelle.*	—— passerinus et capensis. *Lath.*
	791 F. 1.		—— de Batavia (2).	Perroquet mélanoptère. *Vaill.*, pl. 69.	—— melanopterus. *Gmel.*
		491	. . . . .	—— Huet *mâle.*	—— Huetti. *Temm.*
		207	. . . . .	—— mitré *adulte.*	—— mitratus. *P. Max.*
		492	. . . . .	—— Prêtre *adulte.*	—— Pretrei. *Temm.*
	526		. . . . .	—— maillé.	—— accipitrinus. *Linn.*
	744		—— tête noire de Cayenne.	—— caica, *vieux mâle.*	—— caica. *Lath.*
	527		—— maypouri de Cayenne.	—— maypouri *adulte.*	—— melanocephalus. *Linn.*
	384		Perroquet tête bleue.	—— à camail bleu. *Vaill.*, pl. 114.	—— menstruus. *Linn.*
	408		—— varié de Cayenne.	—— violet. *Vaill.*, pl. 115.	—— purpureus. *Gmel.*
	840		. . . . .	—— tavoua ou tahua.	—— festivus. *Linn.*
	335		—— à front blanc.	—— leucocéphale ou à face rouge. *Vaill.*, pl. 107 et 108.	—— leucocephalus et dominicensis. *Lath.*

(1) Il faut classer ici l'*Ara guarouba* de Vaill. pl. 20, copie de cette figure de Buffon ; les pl. 18 et 19 de Vaillant, sous ce même nom, sont synonymes de *Psittacus solstitialis*, ou de la *Perruche jaune* de Buffon.

(2) Cette espèce est propre au nouveau continent ; elle vit à Surinam, et c'est par erreur qu'on la dit originaire de Java. La précédente, planche 455, [illegible] le nom de *capensis* est la femelle du *Tuieté : psittacus passerinus* du Brésil.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	549		Perroquet de la Martinique.	Perroquet id. *le même état vieux mâle.*	
	792		—— de St.-Domingue.	—— id. *la femelle.*	
	548		—— à ventre pourpre.	—— id. *mâle âge moyen et tapiré.*	
	547		—— amazone.	—— aourou-couraou. *Vaill.*, 110 et *bis.*	Psittacus æstivus et agilis. *Lath.*
	839		—— crik de Cayenne	—— aourou-couraou *mâle, état parfait* (1).	
	o		—— crik rouge et bleu.	—— *Une espèce douteuse non examinée.*	—— cæruleocephalus? *Linn.*
	o		—— paragua.	—— *Pas vu en nature.*	—— paraguanus? *Gmel.*
	o		—— sassabé.	—— id. id.	—— collarius. *Linn.*
	o		—— brun. *Edw.*, tab. 167.	—— brun. *Vaill.*, pl. 104.	—— sordidus. *Linn.*
	o		—— crik à tête bleue. *Edw.*, tab. 230.	—— bouquet. *Vaill.*, pl. 135.	—— bouqueti. *Vaill.*
	512		—— vert et rouge.	—— amazone (2).	—— amazonicus, etc. *Lath.*
	o		—— crik à tête et gorge jaune.	—— id. *Voy. Vaill.*, pl. 98 et *bis.*	
	120		—— amazone varié.	—— id. *var. tapirée.*	
	13		—— jaune.	—— id. *var. jaune.*	
	o		—— crik à tête violette.	—— à tête violette.	—— violaceus. *Gmel.*
	861		. . . . .	—— meunier *adulte. Vaill.*, pl. 92.	—— pulverulentus. *Linn.*
	o		—— crik à tête bleue.	—— joues orangées. *Vaill.*, pl. 111.	—— autumnalis. *Linn.*
	o		. . . . .	—— tarabée. *Pas vu en nature.*	—— tarabe? *Lath.*
	o		—— crik à tête bleue, *var.* 3.	—— à joues bleues. *Edw.*, tab. 161. — *Vaill.*, pl. 106.	—— cyanotis. *Temm.*
	360		—— de la Havane.	—— écaillé *adulte, et* à face bleue, *Vaill.*, pl. 122, *le jeune.*	—— havanensis. *Lath.*
	336		—— de Cuba.	—— *probablement* le même tapiré?	—— id.? Paradisii. *Auct.*
	862		—— d'Amboine.	—— à calotte bleue. *Vaill.*, pl. 121.	—— gramineus. *Gmel.*
	514		—— vert de Chine.	—— à flancs rouges. *Vaill.*, pl. 132.	—— sinensis. *Briss.*
	683		—— lori de Guinée *var. tapirée.*	—— grand-lori. *Vaill.*, pl. 126, 127 et 128.	—— grandis et puniceus. *Gmel.*
	518		—— lori d'Amboine.	—— id. *à ventre bleu.*	
	216		—— lori des Moluques. — lori de Ceram *et* le noira.	—— lori noira. *Vaill.* pl. 96.	—— garrulus. *Lath.*
	84		—— lori des Indes à collier.	—— lori à collier. *Vaill.*, pl. 95 et *bis.*	—— domicella. *Lath.*
	119		—— lori des Indes.	—— id. *Voyez aussi la var.* à ailes jaunes. *Vaill.*, pl. 94.	

(1) Mais il ne faut pas classer parmi les synonymes de cette espèce la *little green Parrot* (Edw., tab. 168), qui est une espèce différente.

(2) Cette planche de Buffon est mal coloriée. Voyez l'Amazone et ses nombreuses variétés, Vaill., Perr. de la pl. 84 à 90, et classez dans les synonymes de cette espèce tous les articles sous *Psittacus ochropterus, luteolus* et *aurora.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	168		Perroquet lori des Philippines.	Perroquet lori à scapulaire bleu. *Vaill.*, pl. 123 et 124.	Psittacus lory. *Linn.*
	311		. . . . .	—— cendré ou jaco. *Vaill.*, pl. 99 à 103.	—— erithacus et fuscus. *Lath.*
	288		Perruche du Sénégal.	—— à tête grise. *Vaill*, pl. 116, 117 et 118.	—— senegalus. *Linn.*
	500		Perroquet noir de Madagascar.	—— petit vasa. *Vaill.*, pl. 82.	—— niger. *Linn.*
		15	. . . . .	—— à raquettes.	—— setarius. *Temm.*
	35		. . . . .	—— mascarin. *Vaill.*, pl. 139.	—— mascarinus. *Linn.*
	713		—— de Nouvelle-Guinée.	—— bec couleur de sang. *Vaill.*, pl. 83.	—— macrorynchos. *Gmel.*
	287		—— de l'île de Luçon.	—— à ailes chamarées. *Vaill.*, pl. 60.	—— marginatus et olivaceus. *Gmel.*
	240		Perruche rouge d'Amboine.	Perruche tricolore.	—— amboinensis. *Linn.*
	143		—— des Indes Orientales. *Variété à ailes jaunes.*	—— violet et rouge. *Vaill.*, pl. 53.	—— coccineus. *Lath.*
	0		—— lori rouge.	——écarlate. *Vaill.*, pl. 44.	—— borneus. *Linn.*
	684		—— lori de Gueby.	—— lori écaillé. *Vaill.*, pl. 51.	—— guebiensis. *Gmel.*
	0		—— grande à bandeau noir.	—— à bandeau noir. *Pas vu en nature.*	—— atricapillus. *Lath.*
	519		Lory de la Chine.	—— à franges bleues. *Vaill.*, pl. 93.	—— ruber. *Gmel.*
	0		Perruche verte et rouge.	—— *Pas vu en nature.*	—— japonicus? *Lath.*
	743		—— des Moluques.	—— à tête bleue, *l'adulte*. *Vaill.*, pl. 24 et 25.	—— hæmatodus. *Lath.*
	61		—— d'Amboine.	—— id. *adulte var.*	
	192		—— à tête bleue.	—— id. *jeune*. Voyez *Vaill.*, pl. 24 (1).	
	552		—— variée des Indes.	—— lori. *Vaill.*, pl. 52.	—— ornatus. *Linn.*
		569	. . . . .	—— flammêchée *mâle*.	—— scintillatus. *Temm.*
	0		—— jaune d'Angola.	—— ara guarouba. *Vaill.*, pl. 18 et 19.	—— solstitialis. *Lath.*
		568	. . . . .	—— eutèle *mâle*.	—— cuteles. *Temm.*
	0		—— à gorge rouge.	—— à gorge rouge. *Vaill.*, pl. 46. *Edw.*, t. 236.	—— incarnatus. *Gmel.*
		567	. . . . .	—— iris *mâle*.	—— iris. *Temm.*
	455 F. 2.		—— de l'île Taiti.	—— arimanon. *Vaill.* pl. 65.	—— taitianus. *Gmel.*
		553	. . . . .	—— coquette *mâle et femelle*.	—— placentis. *Temm.*
	791 F. 2.		—— de Madagascar.	—— cendrée *mâle*.	— canus. *Gmel.*
	190 F. 2.		—— du Pérou (2).	—— à couronne bleue, *vieux mâle*.	—— galgulus. *Linn.*

(1) Inscrit dans les catalogues sous *Psittacus cyanocephalus* et *indicus*.

(2) Elle vit aux Moluques et dans les îles de la Sonde.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	520		Perruche des Philippines.	Perruche coulacissi *mâle et femelle. Edw.*, tab. 6, *mâle*.	Psittacus vernalis asiaticus, *Lath.* et philippensis. *Briss.*
	0		—— à collier de luçon.	—— torquéole. *Sonn.*, tab. 30.	—— torquatus. *Lath.*
	0		—— à ailes noires. *Pas vu en nature.*	—— *Voyez Sonn.*, tab. 4.	—— minor? *Lath.*
	0		—— huppée. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— Bontii? *Lath.*
	60		—— de Guinée.	—— moineau. *Edw.*, tab. 237.	—— pullarius. *Linn.*
	642		—— à collier des Maldives.	Perriche alexandrine. *Vaill.*, pl. 30.	—— alexandri. *Linn.*
	215		—— à collier de Bourbon.	—— à double collier. *Vaill.*, pl. 39.	—— bitorquatus. *Briss.*
	517		—— de Pondichery.	—— à poitrine rose. *Vaill.*, pl. 31.	—— pondicerianus et bimaculatus (1). *Lath.*
	239		—— de Gingi.	—— à épaulettes rouges. *Vaill.*, pl. 73.	—— eupatria. *Linn.*
	264		—— à tête rouge de Gingi.	—— à collier noir (2).	—— ginginianus. *Briss.*
	887		—— de Malac.	—— à nuque et joues rouges. *Vaill.*, pl. 72.	—— malaccensis. *Gmel.*
	888		—— de Mahe.	—— fridytutha. *Vaill.*, pl. 74.	—— bengalensis. *Briss.*
	551		—— à collier d'Afrique.	—— collier rose. *Vaill.*, pl. 22, *l'adulte*; pl. 23, *jeune.*	—— torquatus. *Briss.* — Alexandrini. *Auct.*
20. Pic. — *Picus.* Linn.	596		. . . . .	Pic noir *mâle.*	Picus martius. *Linn.*
	690		Pic noir huppé.	—— à bec blanc *mâle.*	—— principalis. *Linn.*
	718		—— noir huppé de Louisiane.	—— noir à huppe rouge *mâle.*	—— pileatus. *Linn.*
	717		—— noir huppé de Cayenne.	—— rayé à huppe rouge *mâle.*	—— lineatus (3). *Linn.*
	612		Grand pic huppé à tête rouge de Cayenne.	—— à cou rouge *mâle.*	—— rubricollis. *Gmel.*
		389	. . . . .	—— meunier *mâle.*	—— pulverulentus. *Tem.*
		501	. . . . .	—— à ventre blanc *mâle.*	—— leucogaster. *Temm.*
		473	. . . . .	—— de Boié.	—— Boie *Temm.*
		171	. . . . .	—— casqué *mâle.*	—— galeatus. *Natt.*
		378	. . . . .	—— vigoureux *mâle.*	—— validus. *Temm.*
		402	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		451	. . . . .	—— à barbe noire *mâle.*	—— melanopogon. *Licht.*
		433	. . . . .	—— sourcil noir *adulte.*	—— superciliaris. *Temm.*
	719		Grand pic rayé de Cayenne.	—— Buffon *mâle.*	—— Buffonii (4). *Temm.*
	613		. . . . .	—— rayé de Cayenne *mâle.*	—— cayanensis. *Lath.*
	614		Pic rayé à tête noire de St.-Domingue..	—— à tête noire *mâle.*	—— striatus. *Lath.*
	281		—— rayé de St-Domingue.	—— id. *femelle.*	

(1) Classez encore comme synonymes de cette espèce *P. bimaculatus.* Mus. Carls. tab. 30. — *Alexandri var. y.* Alb., v. 2, tab. 18. *P. Osbeckii*, Lath. et *P. borneus*, Gmel.

(2) Voyez Vaill., pl. 45, et Edw., tab., 233. Cité sous *bengalensis.*

(3) Voyez le double emploi variété sous *Picus melanoleucos.*

(4) Latham et les méthodistes classent cette espèce, originaire du Brésil, sous les indications du *Picus melanochloros* de Gmel., espèce distincte qui se trouve à la Guyane.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	597		Pic varié femelle de la Jamaïque.	Pic *la femelle. Edw.*, t. 244.	Picus larvatus (1). *Temm.*
	269		—— rayé de Louisiane.	—— gris, *la femelle. Wils.*, v. 1, pl. 7, *le mâle.*	—— carolinus (2). *Linn.*
	754		—— varié mâle de Virginie.	—— chevelu. *Vieill.*, pl. 120.	—— villosus. *Linn.*
	785		—— varié de Caroline.	—— varié *mâle. Wils.*, v. 1, pl. 9.—*Vaill.*, pl. 118.	—— varius. *Linn.*
	345		—— du Canada.	—— canadien, *la femelle.*	—— canadensis. *Lath.*
	F. 1.				
	o		Épeiche du Canada. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— tricolor? *Gmel.*
	o		Pic cardinal de Luçon.	—— cardinal. *Sonnerat*, tab. 35.	—— cardinalis. *Gmel.*
	117		—— de Virginie.	—— tricolor *femelle. Vieill.*, pl. 112, le *mâle.*	—— erythrocephalus. *Linn.*
	694		—— noir de Cayenne.	—— hirundinacé *mâle.*	—— hirundinaceus. *Linn.*
	F. 2.				
	694		. . . . .	—— roux rayé *femelle.*	—— rufus. *Lath.*
	F. 1.				
	863		. . . . .	—— à cravatte noire.	—— multicolor. *Lath.*
	524		—— jaune tacheté.	——mordoré *mâle. Vieill.*, pl. 111.	—— cinnamomeus. *Lath.*
	509		—— jaune de Cayenne.	—— id. *jeune mâle.*	
	693		—— rayé du Canada.	—— aux ailes dorées.	—— auratus. *Linn.*
	553		—— tacheté de Cayenne.	—— varié ondé (3).	—— undatus. *Temm.*
	196		Épeiche mâle.	—— épeiche *mâle.*	—— major. *Linn.*
	595		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	611		. . . . .	—— varié à tête rouge *ou* pic mar, *mâle.*	—— medius. *Linn.*
	598		. . . . .	—— petite épeiche *ou* épeichette, *mâle et femelle.*	—— minor. *Linn.*
	o		Pic varié de Virginie.	—— minule. *Vieill.*, pl. 121.	—— pubescens. *Linn.*
	748		—— mâle de l'Encénada.	—— encénadien *ou* moucheté.	—— maculosus. *Temm.*
	F. 1.				
	748		Petit pic des Moluques.	—— brun varié *mâle. Sonner.*, p. 119, pl. 77.	—— moluccensis *Lath.*
	F. 2.				
	o		Pic jaune de Perse. *Pas vu en nature.*	—— persique.	—— persicus? *Lath.*
	o		—— du cap de Bonne-Espérance. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— aurantius? *Linn.*, *Lath*
		197	. . . . .	—— stri-hup *mâle.*	—— poicilosophos. *Temm.*
		F. 1.			
		59	. . . . .	—— de Macé *mâle.*	—— macei. *Temm.*
		F. 1.			
		90	. . . . .	—— trapu *mâle et femelle.*	—— concretus. *Temm.*
	691		—— vert des Philippines.	—— grivelé. *Sonner.*, t. 37.	——philippinarum. *Lath.*
	696		. . . . .	—— vert de Goa *mâle.*	—— goensis. *Lath.*

(1) Cette espèce distincte a été classée parmi les synonymes du *Picus carolinus* dont elle diffère essentiellement. Buffon a donné la figure de la femelle.

(2) Le même que *Picus griseus* de Vieill. et la var. y. du *carolinus* de Latham ; toutes indications de la femelle.

(3) C'est un pic à quatre doigts très-entiers et parfaits, qui a été classé erronneusement parmi les synonymes du *Picus tridactylus* des méthodes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	695		. . . . .	Pic vert de Bengale *femelle*.	Picus bengalensis (1). *Lath.*
	879		Pic vert. *Figure mal coloriée.*	—— vert d'Europe.	—— picus viridis. *Linn.*
	371		. . . . .	—— id. *vieux mâle.*	
		0	. . . . .	—— médiastin.	—— dimidiatus. *Temm.*
		390	. . . . .	—— poignardé *mâle.*	—— percussus. *Temm.*
		424	. . . . .	—— id. *la femelle.*	
		585	. . . . .	—— awokera *mâle.*	—— awokera. *Temm.*
		384	. . . . .	—— gorgeret *mâle.*	—— mentalis. *Temm.*
		423	. . . . .	—— grenadin *mâle.*	—— puniceus. *Temm.*
	320		. . . . .	—— gœrtan *mâle.*	—— gœrtan. *Lath.*
	667		Pic tacheté de Nubie, *mâle.*	—— tigré. *Vaill.*, pl. 250.	—— nubicus. *Lath.*
	786 F. 2.		—— à tête grise du Cap, *la femelle.*	—— oliva. *Vaill.*, pl. 248 et 249.	—— capensis. *Lath.*
	345 F. 2.		—— petit du Sénégal.	—— sénégali *mâle.*	—— senegalensis. *Lath.*
		197 F. 2.	. . . . .	—— minutissime *mâle.*	—— minutus. *Temm.*
		59 F. 1.	. . . . .	—— vert doré ou azara, *mâle.*	—— aurulentus. *Illig.*
	784		. . . . .	—— à gorge jaune.	——chlorocephalus. *Gmel.*
	0		Petit pic olive de St.-Domingue.	—— passerin. *Vieill.*, pl. 115.	—— passerinus. *Linn.*
		0	. . . . .	—— Kisuki.	—— Kisuki. *Temm.*
21. PICUMNE. — *Picumnus.* Temm.	786 F. 1.		Petit pic de Cayenne.	Picumne minule *mâle.*	Picumnus minutissimus. *Temm.*—Picus. *Auct.*
On les a classés avec les *Pics* et avec les *Torcols*.		371 F. 1.	. . . . .	—— à toupet *mâle.*	—— cirratus. *Temm.*
		371 F. 2.	. . . . .	—— mignon.	—— exilis. *Temm.*
		371 F. 3.	. . . . .	—— abnorme *mâle.*	—— abnormis *Temm.*
22. JACAMAR. — *Galbula.* Briss.	271		. . . . .	Jacamar à longue queue.	Galbula paradisea. *Lath.*
	238		Jacamar du Brésil.	—— vert *mâle.*	—— viridis. *Lath.*
23. TORCOL. — *Yunx.* Linn.	698		. . . . .	Torcol ordinaire.	Yunx torquilla. *Linn.*

ORDRE SIXIÈME.

ANISODACTYLES. — *ANISODACTYLÆ.*

1. OXYRINQUE. — *Oxyrhynchus.* Temm.		125	. . . . .	Oxyrinque en feu.	Oxyrhynchus flammiceps. *Temm*
2. SITTELLE. — *Sitta.* Linn.	623 F. 1.		Le torchepot.	Sittelle torchepot *mâle.*	Sitta europea. *Linn.*
	623 F. 2.		Torchepot du Canada.	—— canadienne *mâle.*	—— canadensis. *Linn.*

(1) Ces deux espèces vivent dans les îles de la Sonde.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		72 F. 3.	Torchepot voilé.	Sittelle voilée *mâle.*	Sitta velata. *Temm.*
	0		. . . . .	—— à tête noire. *Wils.*, v. 1, pl. 2, f. 3.	—— carolinensis. *Briss.*
	0		. . . . .	—— à huppe noire.	—— jamaicensis. *Linn.*
	0		. . . . .	—— à tête brune. *Wils.*, v. 2, pl. 15, f. 2.	—— pusilla. *Lath.*
	0		Sittelle à bec crochu (1). *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— major ? *Lath.*
3. ONGUICULÉ.—*Orthonyx.* Temm.		428	. . . . .	Onguiculé spinicaude *mâle*	Orthonyx spinicaudus. *Temm.*
		429	. . . . .	—— id. *femelle.*	
4. GRIMPAR. — *Dendrocolaptes.* Herm.	621		Picucule de Cayenne.	Grimpar picucule.	Dendrocolaptes graculus. *T.*—G. gracule. *Auct.*
	454		Guépier vert à ailes et queue rousses.	——à ailes et queue rousses	—— cayennensis. *Temm.* —Merops. *Auct.*
		28	. . . . .	—— promérops.	—— procurvus. *Temm.*
		72 F. 1.	. . . . .	—— fauvette *ou* bec-fin.	—— sylviellus. *Temm.*
	605		. . . . .	—— talapiot	—— picus. *Temm.* — G. oriolus. *Auct.*
5. SITTINE.—*Xenops.* Illig.		150 F. 2.	. . . . .	Sittine anabatoïde.	Xenops anabatoides. *Temm.*
		150 F. 1.	. . . . .	—— Hoffmannseg.	—— genibarbis. *Illig.*
		72 F. 2.	. . . . .	—— bibande.	—— rutilans. *Licht.*
6. ANABATE. — *Anabates.* Temm.		238 F. 1.	. . . . .	Anabate moucheté.	Anabates striolatus. *Temm.*
		238 F. 2.	. . . . .	—— oreillon-brun.	—— amaurotis. *Temm.*
	686 F. 2.		Rouge-queue de Cayenne.	—— rouge-queue.	—— ruficaudus. *Temm.*
7. OPHIE.—*Opetiorhychus.* Temm.	739		Fournier de Buénos-Aires.	Ophie fournier.	Opetiorhynchus rufus. *Temm.*—Merops. *Auct.*
8. GRIMPEREAU.—*Certhia.* Linn.	681 F. 1.		. . . . .	Grimpereau familier.	Certhia familiaris. *Linn.*
	0		Figuier varié de St.-Domingue.	—— varié. *Edw.* tab. 300.	—— varia. *Temm.*
9. GUIT-GUIT. — *Cœreba.* Briss.	578 F. 2.		Grimpereau à tête noire du Brésil.	Guit-guit vert *mâle. Audeb.* pl. 47, 48 et 49.	Cœreba spiza. *Vieill.*
	578 F. 1.		—— vert du Brésil. *Figure mal enluminée.*		
	682 F. 1.		—— vert de Cayenne.	—— id. *la femelle.*	
	83 F. 2.		—— du Brésil.	—— bleu à tête verte, *mâle. Aud.*, pl. 41 et 42, *mâle*, pl. 43, *femelle.*	—— cyanea (2). *Vieill.*
	682 F. 2.		—— vert tacheté.	—— id. *jeune ou femelle.*	

(1) Buffon indique encore une Sittelle sous le nom de *Sittelle grivelée*. Voyez Edw., tab. 346. Cet oiseau est du genre *Fourmilier*.

(2) Voyez le double emploi de cette espèce sous les noms de *Cayana*, *Cyanogastra* et *Armillata*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES Enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Le sucrier.	Guit-guit sucrier. *Edw.*, t. 122.	Cœreba flaveola. *Vieill.*
	0		. . . . .	—— varié. *Pas vu en nature.*	—— variegata?—Certhia. *Lath.*
	0		Osieau rouge à bec de Grimpereau?	. . . . .	—— coccinea (1)?
10. COLIBRI. — *Trochilus.* Linn.	599 F. 1.		. . . . .	Colibri topaze *mâle. Less.*, pl. 2 et 3.	Trochilus pella. *Linn.*
	600 F. 3.		Colibri à longue queue.	—— brin-blanc *mâle. Less.*, pl. 7, *femelle.*	—— superciliosus. *Linn.*
	0		. . . . .	—— brin-bleu (2).	—— cyanurus. *Lath.*
	0		—— à gorge carmin *et* colibri bleu.	—— grenat. *Aud.*, pl. 4 et pl. 11 et 12.	—— granatinus (3). *Lath.*
	0		. . . . .	—— vert et noir. *Audeb.*, pl. 6.	—— holoriseceus. *Linn.*
	671 F. 1.		—— à gorge verte (4).	—— hausse-col vert, *le mâle.*	—— pectoralis, etc. *Lath.*
	0		. . . . .	—— zizil ou piqueté. *Pas vu en nature.*	—— punctulatus? *Lath.*
	600 F. 2.		. . . . .	—— violet.	—— violaceus. *Lath.*
	600 F. 4.		. . . . .	—— à collier rouge.	—— leucurus. *Lath.*
	680 F. 2.		—— du Mexique et de la Jamaïque, *fig.* 3.	—— plastron noir. *Aud.*, pl. 7. — *Less.*, pl. 13.	—— mango. *Linn.*
	600 F. 1.		. . . . .	——	—— thaumantias. *Linn.*
		120 F. 3.	. . . . .	—— tacheté à bec dentelé.	—— nævius. *Dumer.*
		120 F. 1.	. . . . .	—— terne. *Lath.*, pl. 8.	—— squalidus. *Natt.*
		120 F. 2.	. . . . .	—— à ventre roux. *Less.*, pl. 9.	—— brasiliensis *Lath.*
	0		Le Colibri huppé. *Pas vu en nature.*	—— de paradis.	—— paradiseus? *Linn.*
	0		Oiseau-mouche or, vert et bleu (5).	Oiseau-mouche hirondelle. *Less.*, pl. 25.	—— hirundinaceus. *Less.*
	599 F. 2.		Colibri violet de Surinam.	—— violet à queue fourchue. *Less.*, pl. 18.	—— furcatus. *Lath.*
	672 F. 1.		Petit O.-M. à queue fourchue.	—— améthyste. *Less.*, pl. 47, *mâle.*	—— amethystinus. *Lath.*
	0		. . . . .	—— petit rubis. *Less.*, pl. 48 et 48 *bis.*	—— colubris. *Lath.*
	276 F. 3,		—— de Cayenne.	—— vert doré.	—— mellisugus. *Linn.*
	0		. . . . .	—— à longue queue noire. *Less.*, pl. 17.	—— polytmus. *Linn.*

(1) Cette espèce et la précédente, indiquées par Buffon, reposent sur de très-mauvaises figures de Seba.

(2) Pas vu en nature; repose sur le témoignage suspect de l'ouvrage de Seba.

(3) Voyez le double emploi de la livrée en mue et du jeune sous *Trochilus jugularis* et *cyaneus.*

(4) Ajoutez la figure 2 de cette planche 671, comme 680, fig. 1, le *Colibri bleu* et le *Hausse-col vert* de Buffon. Dans les systèmes, *Trochilus pectoralis, nitidus, gularis, margaritaceus,* et *dominicus.*

(5) Classez ici *O. M. à longue queue couleur d'acier bruni,* ainsi que les indications sous *Trochilus forficatus* et *forcipatus.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		. . . . .	Oiseau-mouche à oreilles d'azur. *Less.*, pl. 10 et 11.	Trochilus auritus. *Lath.*
		18 F. 3.	. . . . .	—— à double huppe *mâle*. *Less.*, pl. 7 et 8.	—— bilophus. *Temm.*
		66 F. 1.	. . . . .	—— Langsdorff *mâle*. *Less.*, pl. 26.	—— Langsdorffii. *Vieill.*
		66 F. 3.	. . . . .	—— à queue singulière. *Less.*, pl. 15.	—— enicurus. *Vieill.*
	0		. . . . .	—— à raquettes. *Less.*, pl. 40.	—— platurus. *Lath.*
	640 F. 2.		. . . . .	—— jacobine *mâle*. *Less.*, pl. 21.	—— mellivorus et fimbriatus. *Lath.*
	276 F. 2.		Oiseau-Mouche tacheté de Cayenne.	—— id. *femelle*. *Less.*, pl. 22.	
	227 F. 3.		—— à poitrine bleue.	—— émeraude améthyste.	—— ourissa. *Linn.*
		317	. . . . .	—— médiastin, *mâle*, *femelle et jeune*. *Less.*, pl. 29 et 30.	—— mesoleucus. *Temm.*
	276 F. 4.		. . . . .	—— grand rubis. *Less.*, pl. 44, 45 et 46.	—— rubineus. *Lath.*
		299 F. 1.	. . . . .	—— superbe, *mâle*. *Less.*, pl. 2.	—— superbus. *Shaw.*
		203 F. 1.	. . . . .	—— écaillé. *Less.*, pl. 20.	—— squamosus. *Temm.*
	227 F. 2.		. . . . .	—— rubis-topaze. *Less.*, pl. 52, 53 et 54.	—— moschitus (1). *Linn.*
	0		. . . . .	—— saphir-émeraude. *Less.*, pl. 49 et 50.	—— bicolor. *Lath.*
	0		. . . . .	—— saphir. *Less.*, pl. 55, 56 et 57.	—— saphirinus. *Lath.*
		203 F. 2.	. . . . .	—— à gorge blanche. *Less.*, pl. 61.	—— albicollis. *Vieill.*
	0		. . . . .	—— or-vert. *Less.*, pl. 65.	—— viridissimus. *Lath.*
		299 F. 3.	. . . . .	—— écussonné, *mâle*. *Less.*, pl. 16.	—— scutatus. *Nath.*
		203 F. 3	. . . . .	—— pétasophore. *Less.*, pl. 1, *mâle*.	—— petasophorus. *P. Max.*
		18 F. 1 et 2.	. . . . .	—— Delalande. *Less.*, pl. 23 et 24.	—— Delalandei. *Vieil.*
	227 F. 1.		. . . . .	—— huppé, *mâle*. *Less.*, pl. 31 et 32.	—— cristatus et pileatus *Lath.*
		299 F. 2.	. . . . .	—— huppe-col blanc. *Less.*, pl. 42 et 43.	—— magnificus. *Vieill.*
		66 F. 2.	. . . . .	—— chalybé. *Less.*, pl. 64.	—— chalybæus. *Vieill.*
	640 F. 3.		. . . . .	—— huppe-col. *Less.*, pl. 41.	—— ornatus. *Lath.*
	276 F. 1.		Le plus petit oiseau-mouche	—— minule. *Less.*, pl. 54.	—— minimus. *Linn.*
	672 F. 2.		Ois.-mouche large tuyau.	—— latipenne. *Less.*, pl. 34.	—— latipennis. *Lath.*

(1) Voyez comme le jeune de cette espèce l'*Oiseau-mouche à cravatte dorée*, pl. enl. 672, fig. 3, et *Trochilus leucogaster*, Lath., et probablement comme jeune mâle *O. M. gorge topaze*, pl. enl. 640, fig. 1, ou T. *elatus*, Lath.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
11. SOUIMANGA. — *Nectarinia.* Illig.	637		Le promérops ou guépier gris.	Souimanga du protea.	Nectarinia promerops. *T.* — Upupa. *Auct.*
	83 F. 1.		Grimpereau à longue queue du Cap.	—— malachite. *Vaill.*, pl. 289 et 290.	—— famosa. — Certhia. *Auct.*
	670 F. 1.		—— à longue queue du Sénégal.	—— cossu. *Vaill.*, pl. 293, fig. 1.	—— pulchella. *Temm.*
	670 F. 2.		—— à longue queue du Cap.	—— orange. *Vaill.*, pl. 292.	—— violacea. *Temm.*
		347	. . . . .	—— métallique.	—— metallica. *Licht.*
	575 F. 2 et 3.		—— vert de Madagascar.	—— angaladian. *Aud.*, pl. 3 et 4.	—— Lotenia. *Temm.*
	0		——violet à poitrine rouge.	—— protée. *Vaill.*, pl. 295, fig. 2, *mâle.*	—— senegalensis.
	578 F. 3.		—— brun du Brésil.	—— id. *mâle en mue.*	
	246 F. 3.		—— du cap de Bonne-Espérance.	—— à collier. *Audeb.*, pl. 13.	—— chalybea et capensis.
	0		—— souimanga.	—— souimanga. *Audeb.*, pl. 18.	—— madagascariensis.
	576 F. 4.		—— olive des Philippines.	—— à gorge bleue. *Aud.*, pl. 29.	—— zeylonica.
	576 F. 1.		—— des Philippines.	—— pourpre, *la femelle. Vaill.*, pl. 297.	—— polita et philippina.
	576 F. 2 et 3.		—— gris des Philippines.	—— à cravatte violette. *Aud.*, pl. 15 et 31.	—— curucaria.
	575 F. 1.		—— olive de Madagascar.	*Pas vu en nature.*	—— olivacea. *Esp.*?
	246 F. 1 et 2.		—— des Philippines. *Figure* 1, *au-dessous de la critique.*	—— à ceinture marron. *Aud.*, pl. 16 et 33.	—— sperata. *Sparman*, tab. 35.
	0		—— vert à gorge rouge.	——plastron rouge. *Vaill.* pl. 300.	—— afra.—Certhia. *Auct.*
	0		—— rouge à tête noire et l'oiseau rouge à bec de grimpereau. *Indications douteuses.*		—— mexicana et coccinea. — Certhia. *Auct.*
		347 F. 3.	. . . . .	—— souci *mâle.*	—— solaris. *Temm.*
		126 F. 1 et 2.	. . . . .	—— gracieux *mâle et femelle.*	—— lepida. *T.* — Certhia. *Auct.*
		126 F. 3.	. . . . .	—— moustac *mâle.*	—— mystacalis. *Temm.*
		138 F. 1 et 2.	. . . . .	—— distingué *mâle et femelle.*	—— eximia. *Temm.*
		138 F. 3.	. . . . .	—— pectoral *mâle.*	—— pectoralis. *Temm.*
		376 F. 1 et 2.	. . . . .	—— de Kuhl, *mâle et femelle.*	—— Kuhlli. *Temm.*
		376 F. 3.	. . . . .	—— de Hasselt, *mâle.*	—— Hasseltii. *Temm.*
		388 F. 3.	. . . . .	——à ventre écarlate *mâle.*	—— coccinigastra. *Temm.*
		108 F. 1.	. . . . .	—— oreillon violet *mâle.*	—— phœnicotis. *Temm.*— Sylvia cingalensis. *Lath.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE
		388 F. 2.	. . . . .	Souimanga id. *femelle.*	
12. DICÉE.—*Dicæum.* CUV.		108 F. 2 et 3.	Souimanga rouge et gris.	Dicée rouge et gris, *mâle* et *femelle.*	Dicæum rubrocanum. *Temm.*
		478 F. 1.	. . . . .	—— cudor *mâle.*	—— chrysorrheum. *Tem.*
		478 F. 2.	. . . . .	—— sanguinolent *mâle.*	—— sanguinolentum. *Temm.*
		478 F. 3.	. . . . .	—— chanteur *mâle.*	—— cantillans. *Temm*
		0	. . . . .	—— jaunet.	—— flavum. *Temm.*
		0	. . . . .	—— de Macklot.	—— Macklotii. *Temm.*
13. ARACNOTÈRE. — *Arachnothera.* Temm.		388 F. 1.	Souimanga à joues jaunes.	Aracnotère à joues jaunes *mâle.*	Arachnothera chrysogenys. *Temm.*
		84 F. 1.	—— à long bec.	—— à long bec.	—— longirostris. *Tem.* — Certhia. *Auct*
		84 F. 2.	—— modeste.	—— modeste.	—— inornata. *Temm.*
14. ÉCHELET.—*Climacteris.* Temm.		281 F. 1.	. . . . .	Echelet picumne.	Climacteris picumnus. *Temm.*
		281 F. 2.	. . . . .	—— grimpeur.	—— scandens. *Temm.*
15. TICHODROME. — *Tichodroma.* Illig.	372		Grimpereau de muraille, *mâle et femelle.*	Tichodrome échelette.	Tichodroma phœnicoptera. *T.*—Certhia. *Auct.*
16. HUPPE. — *Upupa.* Linn.	52		. . . . .	Huppe vulgaire *ou* épops.	Upupa epops. *Linn.*
17. PROMÉROPS. — *Epimachus.* Cuv.	639		Grand promérops de la Nouvelle-Guinée.	Promérops à large parure *mâle.*	Epimachus superbus (1). *Cuv.*
	638		Promérops brun id.	—— *id. femelle.*	
18. POMATORIN. — *Pomatorhinus.* Horsf.		441	. . . . .	Pomatorin grivelé.	Pomatorhinus turdinus. *Temm.*
		443	. . . . .	—— tribande.	—— trivirgatus. *Temm.*
19. PHILÉDON. — *Melliphaga.* Lewin.		471	. . . . .	Philédon moho *mâle.*	Melliphaga fasciculata. *T.* — Merops. *Lath.*
		435	. . . . .	—— joues blanches.	—— leucotis. *T.* — Turdus. *Lath.*
		29 F. 1.	. . . . .	—— grivelé.	—— maculata. *Temm.*
		29 F. 2.	. . . . .	—— réticulaire.	—— reticulata. *Temm.*
		335 F. 1.	. . . . .	—— Cap-Nègre.	—— atricapilla. *Temm.*— Certhia. *Lath.*
		335 F. 2.	. . . . .	—— moustac.	—— mystacalis. *Temm.*
	0		Le polochion.	—— polochion.	—— moluccensis. *Temm.* Merops. *Lath.*
20. VERDIN.— *Phyllornis.* Boié.		0	. . . . .	Verdin Mullérien.	Phyllornis Mullerii. *Temm.*
	643 F. 3. (2)	484 F. 2.	Verdin de la Cochinchine.	—— verdier *mâle.*	—— cochinchinensis. *T.* Turdus. *Auct.*

(1) Voyez pour la femelle *Upupa papuensis* des méthodes. *Upupa aurantia* des compilateurs, ou *P. orange*, repose sur une figure suspecte de Seba.
(2) Figure faite sur un sujet détérioré.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		484 F. 1.	. . . . .	Verdin à front d'or *mâle.*	Phyllormis aurifrons. *T.*
		512 F. 1.	. . . . .	—— barbe-bleue *mâle.*	—— cyanopogon. *Temm.*
		512 F. 2.	. . . . .	—— ictérocéphale *mâle.*	—— malabaricus. *T.* — Turdus. *Auct.*

ORDRE SEPTIÈME.

ALCIONS. — *ALCYONES.*

1. Guépier. — *Merops.* Linn.		310	. . . . .	Guépier à fraise, *mâle.*	Merops amictus. *Temm.*
	57		Grand guépier des Philippines.	—— Daudin. *Vaill.*, pl. 14.	—— philippensis. *Linn.*
	649		—— de Nubie.	—— rose à tête bleue. *Vaill.*, pl. 3.	—— nubicus. *Gmel.* (1)
	318		Petit guépier du Sénégal.	—— minule. *Vaill.*, pl. 17.	—— erythropterus. *Lath.*
	938		. . . . .	—— vulgaire, *mâle.*	—— apiaster. *Linn.*
	259		Guépier de Madagascar.	—— patiriche ou Savigni, *de Vaill.*, pl. 6 *bis.*	—— superciliosus. *Linn.*
	314		—— à longe queue du Sénégal.	—— Aadanson. *Vaill.*, pl. 13.	—— Adansonii. *Linn.*
	252		—— d'île de France.	—— Latreille. *Vaill.*, pl. 12.	—— castaneus. *Lath.*
	740		—— à collier de Madagascar.	—— Lamarck. *Vaill.*, pl. 10.	—— viridis. *Linn.*
	o		—— à tête jaune. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— congener? *Linn.*
	o		—— à tête grise (2).	. . . . .	—— cinereus? *Linn.*
	o		—— à tête jaune et blanche (3).	. . . . .	—— flavicans? *Lath.*
	o		—— rouge et blanc. *Sur une figure de Seba.*	. . . . .	—— brasiliensis? *Lath.*
	o		—— vert et bleu à queue étagée (4).	. . . . .	—— angolensis? *Lath.*
	o		—— à tête rouge.	. . . . .	—— erythrocephalus? *Lath.*
2. Ceix. — *Ceix.* Cuv.	778 F. 1.		Martin-pécheur de Madagascar.	Ceix doré, *femelle.*	Ceix madagascariensis. *Cuv.* — Alcedo.

(1) C'est *Merops cœruleocephalus* de Lath. et *Merops superbus*, id. Supp. *Merops chrysocephalus* est le jeune du *Guépier vulgaire.*

(2) Il serait du Mexique et repose sur une figure assez bonne de Seba. S'il existe, on le trouvera sans doute dans l'ancien monde.

(3) La figure de Willugby paraît représenter un oiseau de paradis.

(4) Cette espèce et la suivante n'ont pas été vues en nature ; elles reposent sur des dessins de guépiers envoyés par Poivre.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
	778 F. 2.		Martin-pêcheur de Pondichery.	Ceix pourpré, *mâle.*	Ceix purpurea et tridactyla. *Cuv.* — Alcedo.
		595 F. 1.	. . . . .	—— gracieux, *mâle.*	—— lepida. *Temm.*
		595 F. 2.	. . . . .	—— solitaire, *mâle.*	—— solitaria. *Temm.*
		595 F. 3.	. . . . .	—— pousset.	—— pusilla. *Temm.*
3. MARTIN-PÊCHEUR. — *Alcedo.* Linn.	679		—— huppé du Cap.	Martin-pêcheur géant, *femelle.*	Alcedo maxima. *Lath.*
		548	. . . . .	—— deuil, *mâle.*	—— lugubris. *Temm.*
	716		—— huppé du Cap.	—— pic, *mâle adulte.*	—— rudis. *Linn.*
	62		—— du Sénégal.	—— id. *plus jeune.*	
	234		—— huppé du Mexique.	—— alatli, *femelle.*	—— torquata. *Linn.*
	593		—— huppé de St.-Domingue.	—— id. *le mâle.*	
	715		—— huppé de Louisiane.	—— jaguacati, *mâle. Wils.* pl. 23, f. 1, *femelle.*	—— alcyon. *Linn.*
	592		. . . . .	—— vert et roux, *mâle et femelle.*	—— bicolor. *Lath.*
	591		. . . . .	—— vert et blanc, *id.*	—— americana. *Lath.*
	0		. . . . .	—— tapacara.	—— cayanensis. *Lath.*
	77		. . . . .	—— alcyon.	—— ispida. *Linn.*
		0	. . . . .	—— large-bande.	—— euryzonia. *Temm.*
	756 F. 2 et 3.		—— vert de Cayenne.	—— petit vert, *mâle et femelle.*	—— superciliosa. *Linn.*
	756 F. x.		—— huppé de Luçon.	—— vinsi, *mâle.*	—— cristata. *Linn.*
		239 F. 1.	. . . . .	—— biru.	—— biru. *Horsf.*
		239 F. 2.	. . . . .	—— meninting.	—— meninting. *Horsf.*
	0		—— du Bengale (1).	—— alcyonin. *Edw.*, t. 11.	—— bengalensis. *Lath.*
	356 F. 1.		—— du Sénégal.	—— à tête bleue ou todier.	—— cæruleocephala (2). *Lath.*
	783 F. 1.		Todier de Juida.	—— id. *double emploi.*	
	334		—— du Sénégal.	—— crabier.	—— cancrophaga. *Lath.*
	594		. . . . .	—— à tête grise, *mâle.*	—— senegalensis. *Linn.*
	356		—— du Sénégal.	—— bleu et noir.	—— erythrogaster, *T.* — senegalensis. *Auct.*
	116		—— de Ternate.	—— à longs brins *ou* dea.	—— dea. *Linn.*
	673		—— de la Chine.	—— à coiffe noire.	—— atricapilla. *Lath.*
	783 F. 2.		—— à tête verte et à collier blanc.	—— à collier blanc.	—— colaris et chlorocephala. *Lath.*
	590		—— du cap de Bonne-Espérance.	—— à gros bec.	—— leucocephala et capensis. *Lath.*
	757		—— de Java.	—— id. *double emploi.*	
		391	. . . . .	—— à bec noir.	—— melanorhyncha. *Tem.*
	232		—— de Madagascar.	—— à épaulettes noires, *mâle.*	—— melanoptera. *T.* — smyrnensis, *var. Lath.*

(1) Cette espèce vit aussi aux Moluques et au Japon.

(2) Voyez comme synonymes *Todus cæruleus* des méthodes et *Alcedo ultramarina*, Daudin, Ann. du Mus., v. 2, p. 440.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	894		Martin-pêcheur de la côte de Malabar.	Martin-pêcheur à poitrail blanc, *mâle.*	Alcedo smyrnensis. *Linn.*
		135	. . . . .	—— omnicolore.	—— omnicolor. *Temm.*
		272	. . . . .	—— double-œil.	—— diops. *Temm.*
		508	. . . . .	—— lazuli.	—— lazuli. *Temm.*
	o		Tan-zou-joulon.	—— zou-joulon.	—— flavicans. *Lath.*
	o		Martin-pêcheur à front jaune.	—— eritaque. *Alb.*, v. 3, pl. 29.	—— erithaca. *Lath.*
4. MARTIN-CHASSEUR.—*Dacelo.* Leach.	663		Grand M.-P. de la Nouvelle-Guinée.	Martin-chasseur géant, *le mâle jeune.*	Dacelo gigantea. *Temm.* — Alcedo. *Auct.*
		262	. . . . .	—— oreillon-bleu.	—— cyanotis. *Temm.*
		346	. . . . .	—— trapu, *mâle.*	—— concreta. *Temm.*
		277	. . . . .	—— mignon.	—— pulchella. *Horsf.*
		586	. . . . .	—— buccoïde, *femelle du précédent.*	

ORDRE HUITIÈME.

CHÉLIDONS. — *CHELIDONES.*

1. HIRONDELLE.—*Hirundo.* Linn.	722		Hirondelle de Louisiane et de la baie d'Hudson.	Hirondelle bleue, *mâle. Vieill.*, pl. 26 et 27.	Hirundo purpurea. *Linn.*
	545 F. 1.		—— d'Amérique.	—— à ventre blanc. *Vieill.*, pl. 28 et 29.	—— dominicensis. *Lath.*
	545 F. 2.		—— de Cayenne.	—— chalybé.	—— chalybea. *Lath.*
	o		. . . . .	—— tapera.	—— tapera. *Linn.*
	546 F. 1.		—— à ventre tacheté.	—— tachet.	—— maculosa. *Temm.*
	546 F. 2.		—— à ventre blanc.	—— leucoptère.	—— leucoptera. *Lath.*
	o		—— à croupion rouge et queue carrée.	—— à croupion rouge. *Pas vu en nature.*	—— americana ? *Lath.*
	724 F. 2.		—— de Cayenne à bande blanche.	—— à ceinture blanche.	—— fasciata. *Lath.*
	724 F. 1.		—— à ventre roux de Cayenne.	—— rousse. *Vieill.*, pl. 30.	—— rufa. *Lath.*
		161 F. 1.	. . . . .	—— fardée.	—— fucata. *Temm.*
		161 F. 2.	. . . . .	—— des jardins.	—— jugularis. *P. Max.*
		209 F. 1.	. . . . .	—— satinée.	—— minuta. *P. Max.*
		209 F. 2.	. . . . .	—— à hausse-col.	—— melanoleuca. *P. Max.*
	543 F. 1.		. . . . .	—— des cheminées.	—— rustica. *Linn.*
	542 F. 2.		Le petit martinet.	—— des fenêtres.	—— urbica. *Linn.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	543 F. 2.		. . . . .	Hirondelle des rivages, *jeune.*	Hirundo riparia. *Linn.*
	0		Hirondelle grise des rochers.	—— des rochers.	—— rupestris et montana. *Lath.*
	723 F. 1.		. . . . .	—— brune à collier.	—— torquata. *Lath.*
	723 F. 2.		—— à tête rousse.	—— rousseline. *Vaill.*, pl. 245, f. 1.	—— capensis. *Lath.*
	310		. . . . .	—— à ventre roux.	—— senegalensis. *Lath*
	544 F. 2		—— de l'île Bourbon.	—— des blés.	—— borbonica. *Lath*
		83 F. 2.	. . . . .	—— orientale.	—— javanica. *Lath.*
	0		—— à gorge couleur de rouille.	—— rutile. *Sonner.*, t. 76.	—— panaya. *Lath.*
	0		—— noire à croupion gris.	—— croupion gris. *Pas vu en nature.*	—— francia? *Lath.*
2. MARTINET. — *Cypselus.* Illig.	0		Grand martinet à ventre blanc.	Martinet à ventre blanc.	Cypselus albinus. *T.* — Hirundo melba. *Auct.*
	542 F. 1.		Grand martinet.	—— de muraille.	—— murarius. *T.* — Hirundo apus. *Auct.*
	725 F. 1.		Martinet de Louisiane.	—— cendrillard.	—— cinerea. *Lath.*
	725 F. 2.		. . . . .	—— à collier blanc.	—— cayanensis. *Lath.*
	0		—— noir et blanc à ceinture grise.	—— à ceinture grise.	—— peruviana. *Lath.*
	0		Petit martinet noir.	—— noir. *Pas vu en nature.*	——nigra? Hirundo. *Auct.*
		83 F. 1.	Hirondelle longipenne.	—— longipenne, *mâle.*	—— longipennis. *Temm.*
		268	. . . . .	—— coiffé, *mâle.*	—— comatus. *Temm.*
		460 F. 1.	. . . . .	—— pygargue.	—— pygargus. *Temm.*
		460 F. 2.	—— ambrée de Buffon.	—— ambroisé *ou* ambré.	—— ambrosiacus. *Temm.*
		195	. . . . .	—— blanc-col.	—— collaris. *P. Max.*
		397	. . . . .	—— vieillard.	—— senex. *Temm.*
		364	. . . . .	—— géant.	—— giganteus. *Temm.*
	0		—— de la Caroline.	—— acutipennes. *Vieill.*, pl. 33.	—— pelasgia. *V.* — Hirundo. *Auct.*
	726 F. 1.		—— à queue pointue de Cayenne.	—— spinicaude.	—— spinicaudus. *T.*—Pelasgia, var. *Auct.*
	726 F. 2.		—— id. de Louisiane.	—— polioure.	—— poliourus. *T.* — Pelasgia, var. *Auct.*
	544 F. 1.		—— de la Martinique.	—— épineuse.	—— acutus. *Temm.* — Hirundo. *Lath*
3. ENGOULEVENT. — *Caprimulgus.* Linn.	325		Grand crapaud volant.	Engoulevent ibijau, *femelle.*	Caprimulgus grandis. *Lath.*
	735		Tette-chèvre de Cayenne.	—— roux, *mâle.*	—— rufus. *Lath.*
		182	. . . . .	—— nacunda.	—— diurnus. *P. Max.*
		107	. . . . .	—— Natterer.	—— Nattererii. *Temm.*
	760		Crapaud volant varié.	—— varié, *mâle.*	—— cayanus. *Lath.*
	733		—— roux de Guiane.	—— montvoyau.	—— guianensis. *Lath.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	734		Petit crapaud volant de Cayenne.	Engoulevent demi-collier.	Caprimulgus semitorquatus. *Lath.*
	0		. . . . .	—— gris. *Pas vu en nature.*	—— griseus? *Lath.*
	0		. . . . .	—— de la Caroline. *Cat. Car.*, tab. 8.	—— carolinensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— à lunettes *ou* popetué. *Vieill.*, pl. 24.	—— americanus. *Lath.*
	732		. . . . .	—— acutipennes.	—— acutus. *Lath.*
	0		. . . . .	—— whip-poor-will.	—— virginianus. *Lath.*
		157	. . . . .	—— queue en ciseaux, *mâle.*	—— psalurus. *Aza.*
		158	. . . . .	—— idem *femelle.*	
	193		Le crapaud volant.	—— ordinaire.	—— europæus. *Linn.*
		410	. . . . .	—— moustac, *mâle.*	—— mystacalis. *Temm.*
		379	. . . . .	—— isabelle.	—— isabellinus. *Temm.*
		398	. . . . .	—— distingué.	—— eximius. *Rupp.*
4. PODARGE. — *Podargus.* Humb.		159	. . . . .	Podarge cornu, *mâle.*	Podargus cornutus. *Horsf.*

ORDRE NEUVIÈME.

PIGEONS. — *COLUMBÆ.*

1. PIGEON.—*Columba.* Linn.		143	. . . . .	Colombar Capelle, *mâle.*	Columba Capellei. *Temm.*
		549	. . . . .	—— Siebold, *mâle.*	—— Siboldii. *Temm.*
	0		Pigeon de l'île St-Thomas.	—— commandeur. *Temm. Pig.*, pl. 1 et 2.	—— militaris. (1). *Temm.*
	111		—— ramier vert de Madagascar.	—— maitsou. *Temm.*, pl. 3.	—— australis. *Lath.*
		240	. . . . .	—— à queue pointue.	—— oxyura. *Reinw.*
	163		—— vert d'Amboine.	—— aromatique, *mâle. Temm.*, pl. 5. *mâle.*	—— aromatica (2). *Lath.*
	138		—— vert des Philippines.	—— joyo, *mâle. Temm.*, pl. 10 et 11.	—— vernans et purpurea. *Lath.*
		241	. . . . .	—— odorifère, *mâle.*	—— olax. *Temm.*
		0	—— aromatique, *Temm. Pig. variété*, pl. 6.	—— canelle, *mâle.*	—— cinnamomea. *Temm.*
		246	. . . . .	Colombe à lunettes.	—— perspicillata. *Temm.*
	316		. . . . .	—— ramier.	—— palumbus. *Linn.*
	491		—— de Nicombar.	—— à camail. *Temm.*, fam. 3, pl. 2. — *Edw.*, t. 339.	—— nicobarica. *Lath.*
		162	. . . . .	—— double huppe, *mâle.*	—— dilophus. *Temm.*

(1) Ce sont *Columba Sancti Thomæ* et *phœnicoptera*, Lath.

(2) *Pompadora* et *curvirostris* sont des doubles emplois du mâle et *tannensis* de la femelle. *Le Colombar figuré, pl.* 6 de notre Histoire des Pigeons, n'est pas une variété du *Colombar aromatique*; c'est une espèce distincte propre aux îles de Borneo et de Sumatra. Nous inscrivons cette espèce de la pl. 6 sous le nom de *Colombar canelle.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		163	. . . . .	Colombe magnifique, *mâle.*	Columba magnifica. *Temm.*
		247	. . . . .	—— luctuose.	—— luctuosa. *Temm.*
		566	. . . . .	—— Mullerienne, *femelle.*	—— Mullerii. *Temm.*
	164		Pigeon ramier des Moluques.	—— muscadivore, *mâle Temm.*, pl. 3 et 4.	—— ænea. *Lath.*
		578	. . . . .	—— à tête rose, *mâle.*	—— rosacea. *Temm.*
		164	. . . . .	—— mantelée.	—— lacernulata. *Temm.*
		165	. . . . .	—— capistrate.	—— capistrata. *Temm.*
		562	. . . . .	—— métallique.	—— metallica. *Temm.*
		563	. . . . .	—— cendrillon.	—— cineracea. *Temm.*
		186	. . . . .	—— leucomèle.	—— leucomelana. *Temm.*
	0		—— queue annelée de Jamaïque.	—— queue annelée. *Temm., Pig.*, pl. 10.	—— caribæa. *Lath*
		166	. . . . .	—— jaseuse, *mâle.*	locutrix. *P. Max.*
		502	. . . . .	—— Denise, *mâle.*	—— Denisea. *Temm.*
		503	. . . . .	—— violette.	—— janthina. *Temm.*
		0	. . . . .	—— Kitliz.	—— Kitlizii. *Temm.*
	0		—— de roche de la Jamaïque.	—— à calotte blanche. *Temm.*, pl. 13.	—— leucocephala. *Lath.*
	213		—— ramier de Cayenne.	—— ramiret. *Temm.*, pl. 14.	—— speciosa. *Lath.*
	510		. . . . .	—— biset. *Temm.*, pl. 12.	—— livia. *Lath.*
	466 et 110		Races domestiques.	. . . . .	— domestica, *var. Lath.*
	0		Pigeon de Guinée.	—— roussard. *Temm.*, pl. 16.	guinea. *Lath.*
	11		—— ramier bleu de Madagascar.	—— founingo. *Temm.*, pl. 17.	madagascariensis. *Lath.*
		187	. . . . .	—— marquetée, *mâle.*	— scripta. *Temm.*
		188	. . . . .	—— Dusumier.	— Dusumieri. *Temm.*
		189	. . . . .	—— oreillon-blanc.	leucotis. *Temm.*
		242	. . . . .	—— peinte.	— picturata. *Temm.*
		106	. . . . .	—— porphyre *mâle adulte.*	— porphyrea. *Temm.*
		559	. . . . .	—— perlée, *mâle.*	— perlata. *Temm.*
		252	. . . . .	—— hyogastre.	— hyogaster. *Rein*
		253	. . . . .	—— moine.	— monacha. *Rein.*
		254	Colombe kurukuru, *femelle* (1).	—— diadème.	—— diademata. *Temm.*
		564	. . . . .	—— mignonne, *mâle.*	—— pulchella. *Temm.*
		565	. . . . .	—— naine.	—— nana. *Temm.*
	142		Tourterelle gorge pourpre d'Amboine.	—— gorge pourpre, *mâle.*	—— viridis. *Linn.*
	214		—— de Batavia.	—— turgris, *le mâle.*	— melanocephala. *Lath.*
	177		—— de Java, et verte à tête grise.	—— turvert. *Temm.*, pl. 26.	javanica a *Lath.*
	0		—— rayée de la Chine. *Pas vu en nature.*	—— à ventre rouge. *Alb.*, t. 46.	—— sinica. *Lath.*
		190	. . . . .	—— rousseau.	xanthura. *Cuv.*

(1) Donnée par erreur pour la femelle du *Kurukuru* ou *Columba purpurata*. Elle en est distincte et doit prendre rang comme espèce sous le nouveau nom indiqué. Le mâle ne diffère pas de la femelle figurée pl. 254. MM. Goy et Gaimard ont trouvé l'espèce à Guam. Voyez *Zoolog. du voy. de Freycinet* pl. 54. *Note.*

(2) Voyez comme citation de la même espèce *Columba cæruleocephala*, *albicapilla* et *indica*, et tous les synonymes

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		142	. . . . .	Colombe longup, *mâle.*	Columba lophotes. *Temm.*
		550	. . . . .	—— glapissante.	—— gelastis. *Temm.*
	394		La tourterelle.	—— tourterelle.	—— turtur. *Linn.*
	161		Tourterelle à collier du Sénégal.	—— blonde. *Vaill.*, pl. 268.—*Temm.*, pl. 44.	—— risoria *prima* (1). *Temm.*
	244		—— à collier.	—— id. *race domestique.*	—— visoria *domestica.* *Lath.*
		259	. . . . .	—— terrestre, *mâle*, sous le nom de femelle.	—— humilis. *Temm.*
		258	. . . . .	—— id. *la femelle.*	
	0		—— à gorge tachetée.	—— maillée. *Temm.*, pl. 45.	—— cambayensis et senegalensis. *Lath.*
	160		—— du Sénégal.	—— émeraudine. *Vaill.*, pl. 271.	—— afra. *Lath.*
	174		—— de la Jamaïque.	—— à cravatte noire.	—— cyanocephala. *Lath.*
	162		Pigeon de la Martinique.	—— roux-violet. *Vaill.*, pl. 282, *mâle.*	—— martinica. *Lath.*
	141		—— roux de Cayenne.	—— id. *la femelle.*	
		260	. . . . .	—— souris, *femelle.* *Temm.*, pl. 58, *le mâle.*	—— cinerea. *Temm.*
	243 F. 2.		Petite tourterelle de la Martinique.	—— cocotzin. *Temm.*, pl. 13 et 14.	—— passerina. *Lath.*
	243 F. 1.		—— de St.-Domingue.	—— pigmée. *Temm.*, pl. 16.	—— minuta. *Lath.*
		248	. . . . .	—— Reinwardt, *mâle.*	—— Reinwardtii. *Temm.*
		552	. . . . .	—— modeste, *mâle.*	—— modesta. *Temm.*
		100	Tourterelle d'Amboine *de Buffon.*	—— phasianelle, *mâle adulte*	—— amboinensis. *Lath.* — phasianella. *Temm.*
	329		Tourterelle à large queue du Sénégal.	—— tourocco.	—— macroura. *Lath.*
		560	. . . . .	—— multiraie, *mâle.*	—— leptogrammica. *Temm.*
		561	. . . . .	—— à tête rousse.	—— ruficeps. *Temm.*
		191	. . . . .	—— à collier roux.	—— humeralis. *Temm.*
	0		—— rayée des Indes.	—— à large queue. *Edw.*, t. 16.—*Temm.*, pl. 47.	—— malaccensis et bantamensis. *Lath.*
	0		Pigeon de passage.	—— voyageuse, *mâle.* *Temm.*, pl. 48.	—— migratoria et canadensis. *Lath.*
	176		Tourterelle de Canada.	—— id. *femelle.* *Temm.*, pl. 49.	
	175		—— de la Caroline.	—— tourte, *femelle.* *Temm.* pl. 50, *mâle.*	—— carolinensis et marginata. *Lath.*
	487		—— de St.-Domingue.	—— à moustaches noires. *Temm.*, pl. 51.	—— dominicensis. *Lath.*
	140		—— à cravatte noire du cap de Bonne-Espérance.	—— tourtelette, *mâle.* *Temm.*, pl. 53 et 54.	—— capensis. *Lath.*
		341 F. 2.	. . . . .	—— id. *jeune de l'année.*	
		341 F. 1.	. . . . .	—— tourteline, *mâle.*	—— venusta. *Temm.*
2. GOURA. — *Lophyrus.* Vieill.	118		Pigeon couronné des Indes.	Goura couronné. *Vaill. Ois. d'Af.*, 280.	Lophyrus coronatus. *Vill.* — Columba. *Auct.*

(1) Indiquée dans les systèmes sous *Columba vinacea* ; c'est la souche ou espèce sauvage de la *Colombe rieuse* domestique.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÊME.	SYNONYMIE LATINE.
			CINQUIÈME VOLUME.		
			ORDRE DIXIÈME.		
			GALLINACÉS. — *GALLINÆ.*		
1. PAON. — *Pavo.* Linn.	433		Le paon.	Paon domestique, *mâle.*	Pavo cristatus. *Linn.*
	434		. . . . .	—— *id. femelle.*	
	0		. . . . .	—— spicifère. *Vieill. Gal.*, pl. 202.	—— spiciferus. *Vaill.* — Muticus. *Auct.*
2. COQ. — *Gallus.* Briss.		232	. . . . .	Coq Sonnerat, *mâle.*	Gallus Sonneratii. *Temm.*
		233	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		374	. . . . .	—— bronzé, *mâle.*	—— æneus. *Cuv.*
		483	. . . . .	—— ayam-alas, *mâle.*	—— furcatus. *Temm.*
	1		Le coq commun.	—— domestique à crête.	—— domesticus (1). *Briss.*
	49		. . . . .	—— id. huppé.	
	98		Poule du Japon.	—— à duvet, *femelle.*	
		1	Lophophore Cuvier.	Houpifère Cuvier, *mâle.*	—— Cuvierii. *Temm.*
3. FAISAN. — *Phasianus.* Linn.	123		Faisan noir et blanc de la Chine.	Faisan argenté, *mâle.*	Phasianus nycthemerus. *Linn.*
	124		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	121		. . . . .	—— vulgaire ou du phase, *mâle.*	—— colchicus (2). *Linn.*
	122		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	0		. . . . .	—— à collier blanc.	—— torquatus primus. *Temm.*
		486	. . . . .	—— versicolore, *mâle.*	—— versicolor. *Vieill.*
		493	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		487	. . . . .	—— Sommerring, *mâle.*	—— Sommerringii. *Tem.*
		488	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		485	. . . . .	—— vénéré, *mâle.*	—— veneratus. *Temm.*
		0	. . . . .	—— d'Amherst, *mâle.* V. 16, *Lin. trans.* tab. 15.	—— Amherstii. *Lead.*
	217		Faisan doré de la Chine.	—— tricolore, *mâle et femelle.*	—— pictus. *Linn.*
4. LOPHOPHORE. — *Lophophorus.* Temm.		507	. . . . .	Lophophore resplendissant *mâle.*	Lophophorus refulgens. *Temm.*
		513	. . . . .	—— id. *femelle.*	
5. TRAGOPAN. — *Tragopan.* Cuv.		543	Faisan cornu ou napaul *de Buffon.*	Tragopan satyre, *mâle.*	Tragopan satyrus. *C.* — Meleagris. *Auct.*
		544	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		545	Tragopan Duvaucel.	—— pucras, *mâle.*	—— pucrasia. *Hardw.*

(1) Voyez pour les indications des races domestiques, notre Hist. Nat. des Gallinacés.

(2) Voyez les variétés et les races hybrides dans l'Hist. Nat. des Gallinacés, vol. 3.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
6. DINDON. — *Meleagris.* Linn.	97		. . . . .	Dindon domestique.	Meleagris gallopavo. *Linn.*
		112	. . . . .	—— œillé, *mâle.*	—— ocellata. *Cuv.*
7. ÉPERONNIER. — *Polyplectron.* Temm.		539	. . . . .	Éperonnier chinquis, *mâle.*	Polyplectron chinquis. *Temm.*
	492		Petit paon de Malacca.	—— argus, *mâle.*	—— bicalcaratum. *Temm.*
	493		. . . . .	—— id. *femelle.*	
		540	. . . . .	—— à toupet, *mâle.*	—— emphanum. *Temm.*
8. ARGUS. — *Argus.* Temm.	0		Faisan argus ou Luen.	Argus géant, *mâle.*	Argus giganteus. *Temm.*
9. PINTADE. — *Numida.* Linn.	108		. . . . .	Pintade méléagride.	Numida meleagris. *Linn.*
10. PAUXI. — *Ourax.* Cuv.	78		La pierre de Cayenne et Hocco du Mexique.	Pauxi à casque ou à pierre, *mâle.*	Ourax galeata. *Cuv*
		153	. . . . .	—— mitu, *mâle.*	—— mitu. *Temm.*
11. Hocco. — *Crax.* Linn.	0		Hocco de la Guiane.	Hocco mituporanga. *Temm. Gall.*	Crax alector. *Linn.*
	86		—— faisan de la Guiane.	—— teucholi. *Edw.*, tab. 295, f. 1.	—— globicera. *Linn.*
	125		—— du Pérou.	—— coxilitli, *mâle.*	—— rubra. *Temm.* — Alector. *Var. Auct.*
12. PENELOPE. — *Penelope.* Linn.	0		L'yacou.	Pénélope guan. *Temm. Gall.*	Penelope cristata. *Lath.*
	338		Faisan verdâtre de Cayenne	—— marail, *mâle.*	—— marail. *Lath.*
	146		—— de la Guiane (1).	—— Parrakoua.	—— parraqua. *Temm.*
13. TÉTRAS. — *Tetrao.* Linn.	73		Coq de bruyère.	Tétras auerhan, *mâle.*	Tetrao urogallus. *Linn.*
	74		Poule de bruyère.	—— id. *femelle.*	
	172		Coq de bruyère à queue fourchue.	—— birkhan, *mâle.*	—— tetrix. *Linn.*
	173		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	0		—— à longue queue.	—— phasianelle. *Edw.*, tab. 117.	—— phasianellus. *Linn.*
	104		Grosse gélinotte du Canada.	—— à fraise, *mâle. Wils.*, pl. 49.	—— umbellus et togatus. *Linn.*
	131		Gélinotte du Canada.	—— tacheté ou acahe *mâle.*	—— canadensis. *Linn.*
	132		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	474		. . . . .	—— gélinotte, *mâle.*	—— bonsia et betilinus. *Lath.* (2).
	475		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	0		Attagen.	—— rouge. *Temm.*, *Manuel.* — *Alb.*, t. 23 et 24.	—— scoticus. *Lath.*
	129		La gélinotte blanche.	—— ptarmigan, *femelle en hiver.*	—— lagopus, *Linn.* — et rupestris. *Lath.*
	494		—— plumage d'été.	—— id. *femelle en mue.*	
	0		Lagopède de la baie de Hudson.	—— des saules ou muet. *Edw.*, t. 72, *mâle en mue.*	—— saliceti. *Temm.* — Albus et laponicus. *Lath.*
14. GANGA. — *Pterocles.* Temm.		52	. . . . .	Ganga unibande, *mâle.*	Pterocles arenarius (3). *T.* — Tetrao. *Lath.*
		53	. . . . .	—— id. *femelle.*	

(1) Voyez aussi le *katraka* et le *parraqua* de Buffon, *Phasianus motmot* et *parraqua*, Linn.

(2) Voyez encore *Tetrao canus* et *nemesianus*.

(3) Voyez le double emploi sous *Perdix aragonica*, *Fauna arag.* tab. 7, fig. 2.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		. . . . .	Ganga bibande. *Gall.* v. 3, p. 247.	Pterocles bicinatus. *Temm.*
	0		La gélinotte des Indes. *Sonner.*, t. 96 (1).	—— quadrubande. *Vieill. Gal.*, pl. 220.	—— quadricinatus. *Temm.*
		339	. . . . .	—— couronné, *mâle.*	—— coronatus. *Temm.*
		340	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		355	. . . . .	—— Lichtenstein, *mâle.*	—— Lichtensteinii. *Tem.*
		361	. . . . .	—— id. *femelle.*	
	105	347	Gélinotte des Pyrénées.	—— cata ou alchata, *mâle.*	—— alchata. *Temm.* — Tetrao. *Lath.*
	106		—— id. *femelle.*	—— id. *femelle.*	
		0	Tetrao namaqua. *Gmel.*	—— velocifer. *Gall.*, vol. 3, p. 274.	—— tachypetes. *Temm.*
	130		Gélinotte du Sénégal.	—— kittavah ou moucheté, *mâle.*	—— guttatus. *T.*—Tetrao senegalus. *Lath.*
	354		. . . . .	—— ventre brulé, *mâle.*	—— exustus. *Temm.*
	360		. . . . .	—— id. *femelle.*	
15. HÉTÉROCLITE. — *Syrrhaptes.* Illig.		95	. . . . .	Hétéroclite Pallas, *jeune mâle.*	Syrrhaptes Pallasii (2). *Temm.*
16. PERDRIX. — *Perdix.* Lath.		332	. . . . .	Francolin ensanglanté, *mâle.*	Perdix cruenta. *Temm.* — Phasianus. *Auct.*
	137		Le bis-ergot. Perdrix du Sénégal.	—— Adanson, *mâle.*	—— bicalcarata. *Lath.*
	180		Perdrix d'Afrique gorge nue.	—— gorge nue, *mâle.*	—— nudicollis, rubricollis et capensis. *Lath.*
		213	. . . . .	—— à rabat, *mâle.*	—— pondiceriana. *Lath.*
	147		Le francolin, *mâle.*	—— à collier roux.	—— francolinus. *Lath.*
	148		. . . . .	—— *id. femelle.*	
	0		Perdrix perlée de la Chine.	—— perlé. *Sonn. Ind.*, tab. 97.	—— perlata et madagascariensis. *Lath.*
	231		. . . . .	Perdrix bartavelle.	—— rufa. *Lath.*
	150		. . . . .	—— rouge, *mâle.*	—— rubra. *Briss.*
	0		—— rouge de Barbarie et de roche.	—— barbaresque ou Gambra. *Edw.*, t. 70.	—— petrosa. *Lath.*
	27		—— grise et petite perdrix grise.	—— grise, *femelle.*	—— cinerea et damascena. *Lath.*
	136		—— de montagne.	—— grise, *variété.*	—— montana. *Lath.*
		477	. . . . .	—— Le Vaillant, *mâle.*	—— Vaillantii. *Temm.*
		148	. . . . .	—— ayam-han, *mâle.*	—— javanica. *Lath.*
		462	. . . . .	—— mégapode, *mâle.*	—— megapodia. *Temm.*
		463	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		328	. . . . .	—— de Hey, *mâle.*	—— Heyi. *Temm.*
		329	. . . . .	—— id. *femelle.*	
		82	. . . . .	Caille à ventre perlé, *mâle.*	—— striata. *Lath.*
	170		. . . . .	—— vulgaire.	—— coturnix. *Lath.*
		35	. . . . .	—— nattée, *mâle et femelle.*	—— textilis. *Temm.*
		447	—— rousse-gorge.	—— rousse-gorge, *mâle et femelle.*	—— cambayensis? *Lath.*
	126		Caille des Philippines.	—— fraise, *mâle. Sonn.* v. Guin., t. 24, *femelle.*	—— chinensis et manillensis. *Lath.*

(1) C'est *Perdix indica*, Lath. Ind., pl. 650, sp. 25.

(2) C'est *Tetrao paradoxus* de Pallas et Latham.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Tocro perdrix de la Guiane.	Colin tocro ou uru.	Perdix guianensis. *Lath.*
	149		Colonicui, perdrix d'Amérique et de Nouvelle-Angleterre.	—— houi, *mâle.* *Wils.*, t. 6, pl. 47, f. 2.	—— virginiana (1). *Lath.*
	126 F. 1.		Caille huppée du Mexique.	—— zonécolin, *mâle.*	—— cristata. *Lath.*
		75	. . . . .	—— Sonnini, *mâle.*	—— Sonninii (2). *Temm.*
	222		Caille des îles Malouines.	—— *Pas vu en nature.*	—— falklandica. *Lath.*
17. CRYPTONIX. — *Cryptonyx.* Temm.		350	. . . . .	Cryptonix couronné, *mâle.*	Cryptonyx coronatus (3). *Temm.*
		351	. . . . .	—— id. *femelle.*	
18. MÉGAPODE. — *Megapodius.* Temm.		220	. . . . .	Mégapode Freycinet.	Megapodius Freycineti. *Gaim.*
		411	. . . . .	—— à pieds rouges, *mâle.*	—— rubripes. *Temm.*
		0	. . . . .	—— Lapeyrouse. *Voyez Freyc.*, pl.	—— Lapeyrousii. *Gaim.*
19. TINAMOU. — *Tinamus.* Lath.		412	. . . . .	Tinamou isabelle ou guazu.	Tinamus rufescens. *Temm.*
		316	. . . . .	—— carapé ou pavonin, *mâle.*	—— nanus. *Temm.*
	476		Tinamou de Cayenne.	—— magoua.	—— brasiliensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— cendré.	—— cinereus. *Lath.*
	828		. . . . .	—— varié.	—— variegatus. *Lath.*
		369	. . . . .	—— macao ou vermiculé.	—— adspersus et vermiculatus. *Temm.*
		196	. . . . .	—— apequia.	—— obsoletus. *Temm.*
		415	. . . . .	—— tataupa.	—— tataupa. *Temm.*
	829		. . . . .	—— soui.	—— soui. *Lath.*
20. TURNIX. — *Hemipodius.* Temm.		60 F. 2.	. . . . .	Turnix combattant, *mâle.*	Hemipodius pugnax. *Temm.*
	171		Caille de Madagascar.	—— cagnan.	—— nigricollis (4). *Temm.*
		454 F. 1.	. . . . .	—— bariolé.	—— varius. *T.* — Perdix. *Lath.*
		454 F. 2.	. . . . .	—— Dussumier.	—— Dussumieri. *Temm.*
		60 F. 1.	. . . . .	—— Meiffren.	—— Meiffrenii. *Temm.*

(1) Voyez encore comme citations en double emploi de cette espèce *Perdix marilanda* et *mexicana*. Lath.

(2) Voyez à cet article les citations du *Caoccolin* et *Ococolin* de Fernandos et de Buffon. Le *grand Colin* de Buffon, *Perdix novæ Hispaniæ*, paraît être un *Tinamou*.

(3) Voyez l'indication du mâle sous *Columba cristata*, et la femelle sous *Perdix viridis*. Lath.

(4) C'est *Tetrao madagascariensis* des Méthodes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
ORDRE ONZIÈME.					
ALECTORIDES. — *ALECTORIDES.*					
1. Agami. — *Psophia.* Linn.	169		Le caracara et l'agami.	Agami criard.	Psophia crepitans. *Linn.*
2. Cariama. — *Dicholophus.* Ill.		237	Le cariama. *Buff.*	Cariama de Marcgrave, *mâle.*	Dicholophus cristatus. *Ill.* — Palamedea. *Linn.*
3. Glaréole. — *Glareola.* Briss.	882		La perdrix de mer, celle à collier et la perdrix de mer brune.	Glaréole à collier.	Glareola torquata, austriaca (1). *Lath.*
		503	. . . . .	—— lactée, *mâle.*	—— lactea. *Temm.*
4. Kamichi. — *Palamedea.* Linn.	451		Le kamichi.	Kamichi cornu.	Palamedea cornuta. *Linn.*
		219	. . . . .	—— chaja, *adulte.*	—— chavaria. *Temm.* — Gr. chauna. *Ill.*
ORDRE DOUZIÈME.					
COUREURS. — *CURSORES.*					
1. Autruche. — *Struthio.* Linn.	457		. . . . .	L'autruche, *femelle.*	Struthio camelus. *Linn.*
2. Rhea. — *Rhea.* Briss.	0		Nandu ou touyou.	Rhea nandu. *Gall. des Ois. Vieill.*, pl.	Rhea americana. *Lath.*
5. Casoar. — *Casuarius.* Briss.	313		Le casoar, *mâle.*	Casoar emeu.	Casuarius emeu. *Lath.*
4. Outarde. — *Otis.* Linn.	245		. . . . .	Outarde barbue *ou* grande outarde.	Otis tarda. *Linn.*
	0		. . . . .	—— cape noire. *Gould.*, t. 72.	—— nigriceps. *Gould.*
	0		Lohong outarde huppée d'Arabie.	—— Lohong. *Edw.*, t. 12, *figure exacte* (2).	—— arabs. *Linn.*
	0		. . . . .	—— de Denham.	—— Denhamii. *Vig.*
	0		. . . . .	—— churge. *Edw.*, t. 250, *et Miller*, t. 33, *jeune* (3).	—— bengalensis et indica. *Lath.*

(1) Voyez comme double emploi *Glareola torqua, senegalensis* et *nævia.* C'est *Hirundo patrincola* de Linn.

(2) Il faudra distraire des synonymes du *Lohong* la description et la figure de Sonnerat, voy. tab. 49, sous le nom de *Paon sauvage de Luçon.* Cet oiseau est très-différent de *Lohong.*

(3) Voyez aussi trois belles figures du *Churge,* Gould, Himalaya Birds, pl. 73, 74 et 75.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES Enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		532	. . . . .	Outarde plombée, *mâle.*	Otis cærulescens. *Temm.*
		576	. . . . .	—— scolopacée, *mâle.*	—— scolopacea. *Temm.* (1).
	0		Outarde d'Afrique.	—— knorhan. *Lath. Syn.*, tab. 69.	—— afra. *Lath.*
	25		Petite outarde.	—— canepetière, *mâle.*	—— tetrax. *Linn.*
	10		. . . . .	—— id. *femelle.*	
		533	. . . . .	—— oreillard, *mâle.*	—— aurita. *Lath.*
	0		. . . . .	—— houbara. *Jacq., Voy.* tab. 9, *mâle.*	—— houbara *et* Psophia undulata. *Lath.*
	0		Rhaad. *Pas vu en nature.*	—— rhaad. *De Shaw. trav.* page 255, f. 2.	—— rhaad? *Lath.*
5. COURT-VITE. — *Cursorius.* Lath.	795		Le courevite.	Court-vite isabelle.	Cursorius isabellinus. *Meyer.* — Europæus. *Lath.*
		298	. . . . .	—— à ailes violettes, *mâle.*	—— chalcopterus. *Temm.*
	892		Court-vite de Coromandel.	—— à lorum noir.	—— asiaticus. *Lath.*

ORDRE TREIZIÈME.

GRALLES. — *GRALLATORES.*

1. OEDICNÈME. — *Œdicnemus.* Temm.		386	. . . . .	OEdicnème échasse.	OEdicnemus longipes. *Geoff.*
		387	. . . . .	—— à gros bec, *mâle.*	—— magnirostris. *Geoff.*
		292	. . . . .	—— tachard.	—— maculosus. *Temm.*
	919		Le grand pluvier.	—— criard.	—— crepitans. *Temm.* — Otis œdicnemus. *Lath.*
2. SANDERLING. — *Calidris.* Ill.	0		Le sanderling.	Sanderling variable. *Voy. Manuel.*	Calidris arenaria (2). *T.* — Tringa et charadrius. *Auct.*
3. FALCINELLE. — *Falcinellus.* Cuv.		510	. . . . .	Falcinelle coureur, *adulte.*	Falcinellus cursorius. *Temm.*
4. ÉCHASSE. — *Himantopus.* Briss.	878		. . . . .	Echasse à manteau noir, *mâle adulte.*	Himantopus melanopterus (3). *Meyer.*
5. HUITERIER. — *Hæmatopus.* Linn.	929		. . . . .	Huiterier pie.	Hæmatopus ostralegus. *Linn.*
6. PLUVIER. — *Charadrius.* Linn.	918		Pluvian du Sénégal.	Pluvier pluvian.	Charadrius melanocephalus. *Lath.*

(1) Cette espèce a été indiquée sous le nom de *Otis Vigorsii.*

(2) Voyez *Charadrius rubidus* pour le plumage de noces.

(3) C'est *Charadrius himantopus* des Méthodes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	800		. . . . .	Pluvier couronné.	Charadrius coronatus. *Lath.*
		526	. . . . .	—— cap-blanc, *mâle.*	—— albiceps. *Temm.*
	801		Pluvian armé du Sénégal.	—— à aigrette.	—— spinosus. *Lath.*
		0	. . . . .	—— pie ou bicolor.	—— bicolor. *Temm.*
	834		—— du Sénégal.	—— coiffé, *adulte.*	—— pileatus. *Lath.*
	880		—— de la côte de Malabar.	—— à lambeaux.	—— bilobus. *Lath.*
	833		—— armé de Cayenne.	—— tricolor, *adulte.*	—— cayanus. *Lath.*
	286		—— à collier de St.-Domingue.	—— kildir, *mâle en été.*	—— vociferus. *Lath.*
	904		Pluvier doré et à gorge noire.	—— doré, *plumage d'hiver.*	—— pluvialis et apricarius. *Lath.*
	832		. . . . .	—— guignard, *plumage d'été.*	—— morinellus (1). *Lath.*
	920		. . . . .	—— grand à collier, *le mâle adulte.*	—— hyaticula (2). *Linn.*
	921		. . . . .	—— petit à collier, *le mâle adulte.*	—— minor. *Meyer.*
		183	. . . . .	—— pâtre, *mâle.*	—— pecuarius. *Temm.*
		184	. . . . .	—— Azara.	—— Azaraii. *Temm.*
		47 F. 1.	. . . . .	—— à face noire, *adulte.*	—— nigrifrons. *Cuv.*
		47 F. 2.	. . . . .	—— à face encadrée, *mâle.*	—— ruficapillus. *Temm.*
7. VANNEAU. — *Vanellus.* Briss.	923		Vanneau varié.	Vanneau pluvier, *en plumage d'hiver.*	Vanellus melanogaster (3). *Bechst.*
	854		—— gris.	—— id. *jeune de l'année.*	
	853		—— suisse.	—— id. *vieux en été.*	
	242		. . . . .	—— huppé *ou* vulgaire.	—— cristatus. *Briss.* — Tringa. *Auct.*
	836		—— armé de Cayenne.	—— quer-quer. *P. de Neuw. Voyage.*	—— cayanensis. *Temm.* — Tringa. *Lath.*
	835		—— armé de Louisiane.	—— à calotte noire.	—— ludovicianus. *Temm.*
	362		—— armé du Sénégal.	—— à cou grivelé.	—— senegalensis. *Temm.* — Tringa. *Lath.*
		505	. . . . .	—— chaperonné, *mâle.*	—— cucullatus. *Temm.*
	807		—— armé de Goa.	—— masqué, *mâle.*	—— goensis. *Temm.*
8. TOURNE-PIERRE. — *Strepsillas.* Illig.	856		Le coulon-chaud.	Tournepierre à collier, *vieux en été.*	Strepsillas collaris. *T.* — Tringa (4). *Auct.*
	857		Coulon-chaud gris de Cayenne.	—— id. *jeune de l'année.*	
	340		—— de Cayenne.	—— id. *jeune sur un sujet mal monté.*	
9. GRUE. — *Grus.* Pall.	865		Grue à collier.	Grue antigone, *adulte.*	Grus antigone. *T.* — Ardea. *Auct.*
		467	. . . . .	—— leucogérane, *adulte.*	—— leucogeranos. *Pall.*

(1) Voyez le double emploi sous *Charadrius asiaticus, tataricus* et *sibiricus*. Lath.

(2) Voyez les synonymes et les différences spécifiques de cette espèce et de la suivante dans le Manuel, 2e édition.

(3) Voyez les citations embrouillées sous *Tringa squatarola* et *helvetica*. Lath.

(4) C'est *Tringa interpres* et *morinella*. Linn. et Lath.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
		449	. . . . .	Grue à nuque blanche, *adulte.*	Grus leucauchen. *Temm.*
		555	. . . . .	—— moine, *adulte.*	—— monacha. *Temm.*
	769		. . . . .	—— cendrée, *adulte.*	—— cinerea. *Bechst.* — Ardea grus. *Auct.*
	265		L'oiseau royal.	—— royale, *mâle adulte.*	—— pavonina. *Temm.*
	241		La demoiselle de Numidie.	—— demoiselle, *mâle.*	—— virgo. *T.* — Ardea. *Lath.*
	889		. . . . .	—— blanche, *adulte.*	—— americana. *Briss.*
	0		Grue brune du Mexique.	—— brune. *Edw.*, t. 133.	—— canadensis. *Temm.*
10. COURLAN. — *Aramus.* Vieill.	848		. . . . .	Courlan courliri.	Aramus scolopaceus. *Vieill.* — Ardea. *Auct.*
11. HÉRON. — *Ardea.* Linn.		474	. . . . .	Héron goliat, *adulte.*	Ardea goliat *Temm.*
		475	. . . . .	—— typhon, *mâle adulte.*	—— typhon. *Temm.*
	0		Le socco ou cocoi (1).	—— cocoi. *Alb.*, t. 79, *le jeune.*	—— cocoi. *Lath.* — Palliata. *Lichtens.*
	0		Grand héron d'Amérique et de la baie d'Hudson.	—— hérodias. *Wils.*, v. 8, pl. 65, f. 1.	—— herodias et hudsonias. *Lath,*
	755		Héron huppé.	—— cendré, *adulte.*	—— cinerea. *Lath.*
	787		Le héron.	—— id. *jeune de l'année.*	
	788		. . . . .	—— pourpré, *vieux.*	—— purpurea (2). *Linn.*
	0		Héron noir. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— atra ? *Lath.*
	925		La grande aigrette.	—— grande aigrette, *mâle en été.*	—— egretta et alba. *Lath.*
	886		Héron blanc.	—— id. *jeune vu en plumage d'hiver.*	
	0		L'aigrette ou garzette.	—— garzette. *Voyez le Manuel.*	—— garzetta. *Linn.*
	901		L'aigrette.	—— panaché. *Wils.*, vol. 7, pl. 62, f. 1.	—— nivea et candissima. *Gmel.*
	912		Crabier de Coromandel et *id.* blanc à bec rouge.	—— aigrette dorée, *adulte.*	—— russata. *Tem. adul.* et æquinoctialis, *Juv.*
	902		. . . . .	—— aigrette rousse, *vieux.*	—— rufescens. *Lath.*
	305		Héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne.	—— demi-aigrette.	—— leucogaster. *Lath.*
	349		. . . . .	—— bleuâtre, *adulte.*	—— cærulescens. *Lath.*
	0		Crabier cendré.	—— id. *jeune de l'année.*	
	0		Le crabier bleu.	—— bleu. *Wils.*, vol. 7, pl. 62, f. 3.	—— cærulea (3). *Lath.*
	0		Crabier chalybé.	—— chalybé. *Forster, icon.* tab. 114.	—— gularis. *Bosk. Soc. d'Hist. Nat. de Paris,* pl. 2.

(1) Voyez le double emploi des différens âges sous *Ardea rufa*, *caspia*, *botaurus* et *purpurata* de Lath., avec tous les synonymes indiqués à ces articles.

(2) On ne peut classer le *Hoaatli* ni le *Houhou* ou *Hohou* de Buffon, *Ardea hoaatli* et *hohou* des catalogues.

(3) Voyez *Ardea cyanopus* ou Crabier gris de Buffon comme étant le jeune en mue de cette espèce ou de la précédente ; les jeunes de l'année de ces deux espèces sont d'un blanc pur.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	926		Crabier noir de Nouvelle-Guinée.	Héron unicolore.	Ardea Novæ-Guineæ. *Lath.*
	859		. . . . .	—— agami, *vieux mâle.*	—— agami et fusca. *Lath.*
	858		Héron brun de Cayenne.	—— id. *femelle.*	
		271	. . . . .	—— flute de soleil, *adulte.*	—— sibilatrix. *Temm.*
	348		—— huppé de Mahon.	—— crabier, *vieux.*	—— comata (1). *Lath.* — ralloides. *Scopoli.*
	315		—— du Sénégal.	—— roussard, *jeune.*	—— senegalensis. *Lath.*
	911		Crabier de Malacca.	—— élégant (2), *jeune.*	—— malaccensis. *Lath.*— speciosa. *Horsf.*
	908		—— de Cayenne.	—— verdâtre, *vieux.*	—— virescens. *Lath.*
	909		—— de la Louisiane.	—— roux-verdin, *adulte.*	—— ludoviciana. *Lath.*
	912		—— tacheté de la Martinique.	—— id. *jeune.*	
	758		Le bihoreau.	Nycticorax à manteau noir *vieux.*	—— nycticorax (3). *Linn.*
	759		Bihoreau femelle.	—— id. *âgé de deux ans.*	
	939		Pouacre de Cayenne.	—— id. *jeune de l'année.*	—— Gardenii. *Lath.*
	899		Bihoreau de Cayenne et crabier gris-de-fer.	—— gris-de-fer, *vieux.* *Wils.*, v. 8, pl. 65, f. 1.	—— violacea (4). *Lath.*
	907		Héron huppé de Cayenne.	——à calotte noire, *vieux.*	—— pileata. *Lath.*
	789		. . . . .	Butor ou grand butor.	—— stellaris. *Lath.*
	0		Butor de la baie d'Hudson.	—— hudsonien. *Edw.*, tab. 136.	—— hudsonicus. *Temm.*— stellaris var. *Lath.*
	860		L'onoré rayé de Cayenne.	—— honoré, *vieux.*	—— lineata et tigrina. *Lath.*
	790		L'honoré de Cayenne.	—— id. *jeune.*	
	763		Petit butor de Cayenne.	—— ondulé, *vieux.*	—— undulata. *Lath.*
	898		Crabier des Philippines.	—— à manteau roux (5.)	—— philippensis. *Lath.*
	323		Blongios de Suisse.	—— blongios, *adulte.*	—— minuta (6). *Lath.*
	0		—— tacheté et brun rayé de roux.	—— id. *le jeune.*	
	0		Le cracra et le crabier pourpré, *de Buff.*	*Espèces suspectes qui n'ont pas été vues en nature.*	—— cracra et spadicea? *Lath.*
		581	. . . . .	Nycticorax limnophile.	Nycticorax limnophilax. *Temm.*
		582	. . . . .	—— goisagi.	—— goisagi. *Temm.*
12. Cigogne. — *Ciconia.* Briss.		300	. . . . .	Cigogne marabou, *adulte.*	Ciconia marabou. *T.* — Ardea dubia. *Gmel.*
		301	. . . . .	—— argala, *adulte.*	—— argala. *Temm.*— Ardea dubia. *Gmel.*
		312	. . . . .	—— chevelue, *adulte.*	—— capillata. *Temm.* — Ardea dubia. *Gmel.*
	817		Jabiru de Cayenne.	—— jabiru, *vieux.*	—— mycteria. *T.* — Myct. americana. *Lath.*

(1) Voyez les emplois multipliés sous différens états de mue dans *Ardea marsigli, pumila, squaiotta, erythropus* et *castanea*, ainsi que les synonymes.

(2) Voyez l'état parfait dans Horsfield, Zool. Researches in Java, sous *Ardea speciosa*.

(3) Voyez le double emploi sous *Ardea grisea et badia*, Lath., ainsi que les citations de Buffon.

(4) Voyez encore comme citations du même, aux différens âges, *Ardea jamaicensis* et *cayanensis* de Lath.

(5) Est-ce bien une espèce distincte de la précédente, et n'y aurait-il pas erreur de patrie? Je présume que le *Butor à manteau roux* est le jeune du *Butor ondulé?*

(6) Voyez comme la femelle et le jeune *Ardea danubialis* et *soloniensis*. Lath.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		. . . . .	Cigogne bec-selle. *Rupp. Atlas*, tab.	Ciconia ephippiorchyncha. *T.*—Myct. senegalensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— ichthyophage. *Lath., Supp.*, t. 138.	—— australis. *Temm.* — Mycteria. *Lath.*
	0		Le maguari.	—— maguari.	—— maguari. *Temm.*
	866		. . . . .	—— blanche, *adulte.*	—— alba. *Briss.* — Ardea ciconia. *Lath.*
	399		Cigogne brune.	—— noire, *le jeune.*	—— nigra. *Raii.*
	906		Héron de la côte de Coromandel.	—— violette, *adulte.*	—— leucocephala. *Temm.* Ardea. *Lath.*
13. Bec-ouvert.—*Anastomus.* Illig.	932		Le bec-ouvert de Pondichery.	Bec-ouvert type, *adulte.*	Anastomus typus (1). *Temm.*
	0		Bec-ouvert des Indes. *Sonnerat*, voy. tab. 122.	—— id. *jeune.*	
		236	. . . . .	—— à lames, *vieux.*	—— lamelligerus. *Temm.*
14. Ombrette. — *Scopus.* Briss.	796		L'ombrette du Sénégal.	Ombrette coiffée, *femelle adulte.*	Scopus umbretta. *Gmel.*
15. Drome. — *Dromas.* Paik.		362	. . . . .	Drome ardéole, *femelle.*	Dromas ardeola. *Paik.*
16. Flammant. — *Phœnicopterus.* Linn.	0		Le flammant d'Amérique.	Flammant rouge. *Wils.*, v. 8, pl. 66, f. 4.	Phœnicopterus ruber. *Linn.*
	63		—— flammant d'Europe.	—— à ailes rouges *ou* pœnicoptère.	—— antiquorum. *Temm.*
		419	. . . . .	—— pygmée, *adulte.*	—— minor. *Vieill.*
17. Avocetta. — *Recurvirostra.* Linn.	353		L'avocette.	Avocette à nuque noire.	Recurvirostra avocetta. *Linn.*
18. Savacou.— *Cancroma.* Linn.	38		Savacou de Cayenne.	Savacou huppé, *vieille femelle.*	Cancroma cochlearia. *Linn.*
	869		—— huppé de Cayenne.	—— id. *mâle en mue.*	
19. Spatule. — *Platalea* Linn.	405		. . . . .	Spatule blanche.	Platalea leucorodia. *Linn.*
	165		. . . . .	—— rose, *jeune ou femelle.*	—— ajaja. *Linn.*
20. Tantale. — *Tantalus.* Linn.	868		Curicaca de Cayenne.	Tantale couricaca.	Tantalus loculator. *Linn.*
	389		Ibis blanc d'Égyte.	—— ibis, *femelle.*	—— ibis. *Linn.*
		352	. . . . .	—— lacté, *mâle adulte.*	—— lacteus. *Temm.*
21. Ibis. — *Ibis.* Lacep.		481	. . . . .	Ibis leucon, *adulte.*	Ibis leucon. *Temm.*
	867		Courlis à tête nue du Cap.	—— chauve, *vieux.*	—— calva. *T.* — Tantalus. *Auct.*
		304	. . . . .	—— mamelonné, *adulte.*	—— papillosa. *Temm.*
	841		Courly huppé de Madagascar.	—— huppé, *mâle.*	—— cristata. *Temm.* — Tantalus. *Auct.*
		551	. . . . .	—— nippon.	—— nippon. *Temm.*
	0		—— brun de Luçon.	—— brun. *Sonn.*, t. 47.	—— manillensis. *Temm.*
	0		—— noir. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— niger ? — Tantalus. *Auct.*
	819		—— d'Italie.	—— falcinelle, *adulte.*	—— falcinella, viridis et ignea. *Auct.*
		511	. . . . .	—— chalcoptère, *vieux.*	—— chalcoptera. *Temm.*

(1) Le vieux ou l'adulte de cette espèce est indiqué sous *Ardea pondiceriana*, et le jeune sous *Ardea coromandeliana*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÉRO DES PLANCHES enlum.	NUMÉRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME	SYNONYMIE LATINE.
		235	. . . . .	Ibis plombé, *adulte.*	Ibis plumbea. *Temm.*
	976		Courly à cou blanc de Cayenne.	—— à cou blanc, *adulte.*	—— albicollis. *Temm.*
	820		—— vert de Cayenne.	—— des bois, *adulte.*	—— cayanensis. *Temm.*
	0		. . . . .	—— matuiti. *Pas vu en nature.*	—— grisea ? — Tantalus. *Auct.*
	81		Courly rouge du Brésil.	—— rouge, *vieux.*	—— ruber. *Temm* —Tantalus. *Auct.*
	80		—— id. et courly à front rouge.	—— id. *en mue et jeune.*	
	915		—— blanc d'Amérique.	—— rose, *jeune de l'année* (1).	—— alba. *T.*— Tantalus. *Auct.*
22. Courlis. — *Numenius.* Briss.	198		—— de Madagascar.	Courlis africain.	Numenius madagascariensis. *Lath.*
	818		. . . . .	—— cendré ou grandcourlis.	—— torquata. *Lath.*
	842		. . . . .	—— corlieu.	—— phæopus. *Lath.*
		381	. . . . .	—— demi-bec, *adulte.*	—— brevirostris. *Licht.*
23. Bécasseau. — *Tringa.* Linn.	851		L'alouette de mer.	Bécasseau cocorli, *en plumage d'hiver.*	Tringa subarquata (2). *Temm.*
	852		Le cincle et la brunette.	—— cincle. *Un jeune en automne.*	—— variabilis (3). *Meyer.*
		41 F. 1.	. . . . .	—— temmia.	—— Temminckii. *Leisl.*
		41 F. 2.	. . . . .	—— albana.	—— albescens. *Temm.*
	366		La maubèche grise et le canut.	—— maubèche, *en plumage d'hiver.*	—— ci nerea (4). *Linn.*
	365		Maubèche et maubèche tachetée.	—— id. *plumage d'été.*	
	305		Paon de mer, *mâle.*	—— combattant, *mâle.*	—— pugnax (5). *Lath.*
	844		Le chevalier.	—— id. *en hiver.*	
	306		Paon de mer, *femelle.*	—— id. *femelle.*	
	300		Le chevalier varié.	—— id. *jeune de l'année au sortir du nid.*	
24. Chevalier. — *Totanus.* Bechst.	875		La barge brune.	Chevalier arlequin, *en plumage d'été.*	Totanus fuscus (6). *Leisl*
	827		Le chevalier rayé.	—— gambette, *jeune en automne.*	—— calidris. *Bechst.*
	845		—— aux pieds rouges.	—— id. *en plumage d'été.*	
	876		Barge grise.	—— stagnatile, *jeune.*	—— stagnatilis. *Bechst.*
	843		Le becasseau ou cul-blanc.	—— cul-blanc, *jeune.*	—— ochropus. *Temm.* — Tringa. *Lath.*
	0		La grive d'eau.	—— perlé. *Wils.*, vol. 7, pl. 59, f. 1.	—— macularia. *Temm.*

(1) Voyez *Wilson*, Americ. Orn., vol. 8, pl. 66, f. 3.

(2) C'est *Numenius africanus* et *Scolopax subarquata* des Méthodes.

(3) Voyez Manuel, page 612.

(4) Voyez les états différens de mue sous *Tringa grisea*, *canutus*, *islandica*, *nævia* et *australis* des catalogues méthodiques.

(5) Voyez aussi *Tringa littorea*, *grenovicensis* et *equestris*.

(6) Voyez les citations et synonymes nombreux, Manuel d'Ornit., pag. 659 et suivantes, pour les autres espèces de ce genre, très-mal classées dans les Méthodes.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	850		La petite alouette de mer.	Chevalier guignette, *en plumage d'été.*	Totanus hypoleucos. *Tem.* — Tringa. *Lath.*
	0		Barge aboyeuse et grise.	—— aboyeur. *Penn. Brit. Zool.*, tab. 6.	—— glottis. *Bechst.*
25. Barge. — *Limosa.* Briss.	0		—— rouge de la baie de Hudson.	Barge fédoa. *Wils. Orn.*, vol. 7, pl. 56, f. 1.	Limosa fedoa (1). *Temm.*
	874		La barge commune ou grande barge.	—— à queue noire, *en plumage d'hiver.*	—— melanura (2). *Leisl.*
	900		. . . . .	—— rousse, *plumage d'été.*	—— rufa. *Briss.* — Scolo. leucophæa. *Lath.*
	0		Le chevalier blanc.	—— blanche. *Edw.*, t. 139.	—— candida. *Temm.* — Scolopax. *Lath.*
26. Bécasse. — *Scolopax.* Linn.	885		. . . . .	Bécasse ordinaire.	Scolopax rusticola. *Linn.*
		403	. . . . .	Bécassine géante.	—— gigantea. *Natt.*
	895		Bécasse des Savannes.	—— des savannes.	—— paludosa. *Lath.*
	883		. . . . .	—— ordinaire.	—— gallinago. *Lath.*
	884		Petite bécassine.	—— sourde.	—— gallinula. *Lath.*
27. Rhynchée. — *Rynchœa.* Cuv.	922		Bécassine de Madagacar.	Rhynchée variable, *en état parfait.*	Rynchæa variabilis. *Cuv.* — Scol. capensis et sinensis. *Lath*
	270		—— du cap de Bonne-Espérance.	—— id. *en mue. Figure mal coloriée.*	
	881		—— de la Chine.	—— id. *jeune.*	
28. Curale. — *Eurypyga.* Illig.	782		Le curale de Cayenne.	Curale paon-de-rose, *vieux.*	Eurypyga helias. *Ill.* — Scolopax. *Lath*
29. Rale. — *Rallus* (3). Linn.	849		. . . . .	Rale à long bec.	Rallus longirostris *Lath.*
	775		. . . . .	—— tacheté, *adulte.*	—— variegatus. *Lath.*
	749		. . . . .	—— d'eau, *adulte.*	—— aquaticus. *Linn.*
	774		Rale des Philippines.	—— ticklin, *mâle adulte.*	—— philippensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— ticklin rayé.	—— striatus. *Linn.*
	0		. . . . .	—— ticklin à collier.	—— torquatus. *Linn.*
	773		—— brun des Philippines.	—— ticklin brun.	—— fuscus. *Linn.*
	753		—— à ventre roux de Cayenne.	—— à joues grises.	—— poliotis. *Temm.* — cayanensis var. *Lath.*
	368		—— de Cayenne.	—— kiolo, *adulte.*	—— cayanensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— bidi-bidi. *Edw.*, t. 278.	—— jamaicensis. *Lath.*
	847		Petite rale de Cayenne.	—— minime.	—— minutus. *Lath.*
		523	. . . . .	—— grêle, *adulte.*	—— exilis. *Temm.*
		0	. . . . .	—— à poitrine grise.	—— pectoralis. *Temm.*
	0		Rale de Virginie.	—— sorée. *Edw.*, t. 144. — *Wils.*, v. 6, pl. 48.	—— carolinus *Linn.*
30. Poule-d'eau. — *Gallinula.* Briss.	750		—— de genet *ou* roi des cailles.	Poule-d'eau de genet.	Gallinula crex. *Lath.*
	751		—— d'eau ou marouette.	—— marouette, *mâle.*	—— porzana (4). *Lath.*

(1) Voyez *Scolopax fedoa; marmorata* et *hudsonica* de Lath. sont des livrées différentes.

(2) Voyez *Scolopax limosa, belgica* et *œgocephala.*

(3) Il serait dans l'intérêt de la science de réunir les *Rales* et les *Poules d'eau* en un même genre; ces deux groupes n'offrent point de caractère marquant qui puisse servir à distinguer nettement les espèces en deux coupes distinctes. Voyez aussi sur cette matière le *Manuel d'Ornithologie.*

(4) La *Gallinula nœvia* des catalogues est un composé de *Gallinula crex, chloropus et porzana.* La pl. d'Albin, v. 2, t. 73, est un jeune *Gallinula crex.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES nlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	877		. . . . .	Poule-d'eau ordinaire *mâle.*	Gallinula chloropus et fusca (1). *Lath.*
	0		La poulette d'eau.	—— id. *seconde mue.*	
	0		La smirring ou glout.	—— id. *jeune de l'année.*	
	352		Poule d'eau de Cayenne.	—— roussette.	—— cayanensis. *Lath.*
		417	. . . . .	—— large bande.	—— euryzonia. *Temm.*
		357	. . . . .	—— rubigineuse.	—— rubiginosa. *Temm.*
	0		Poule sultane verte.	—— verte. *Pas vu en nature.*	—— viridis? *Lath.*
	897		La favorite de Cayenne.	—— favorite.	—— flavirostris. *Lath.*
	0		L'acintli. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— purpurea? *Lath.*
	896		Poule sultane brune de la Chine.	— pœnicure, *jeune.*	—— phœnicura. *Lath.*
	0		Petite poule sultane.	—— petite sultane. *Wils.*, vol. 9, pl. 73.	—— martinica. *Lath.*
	0		Grande poule d'eau ou porzane.	—— porzane. *Briss.*, vol. 6, p. 9.	—— galeata. *Licht.* — G. major. *Briss.*
31. JACANA. — *Parra.* Linn.	322		Jacana du Mexique.	Jacana canelle, *mâle adulte.*	Parra jacana, *T.* — variabilis. *Lath.*
	846		—— du Brésil.	—— id. *jeune, var.* ou *femelle.*	
	0		Le chirurgien noir, le jacana peca et le jacana vert.	*N'ont pas été vus en nature.*	—— nigra, brasiliensis et viridis? *Lath.*
		464	. . . . .	Jacana à crêtes, *adulte.*	—— gallinacea. *Temm.*
32. TALÈVE. — *Porphyrio.* Briss.	810		La talève de Madagascar.	Talève à manteau vert.	Porphyrio smaragnotus. *T.* — G. Porphyrio
		405	. . . . .	—— meunier.	—— pulverulentus. *Temm*
		421	. . . . .	—— émeraudin.	—— smaragdinus. *Temm.*

ORDRE QUATORZIÈME.

PINNATIPÈDES. — *PINNATIPEDES.*

1. FOULQUE. — *Fulica.* Linn.	197		La foulque ou morelle.	Foulque macroule.	Fulica atra et aterrima. *Linn.*
	0		Grande foulque ou macroule.	—— id. *vieux mâle.*	
	797		Foulque de Madagascar.	—— à crêtes, *adulte.*	—— cristata. *Lath.*
2. GRÈBE-FOULQUE. — *Podoa.* Ill.	893		. . . . .	Grèbe-foulque ordinaire.	Podoa surinamensis. *Ill.* — Plotus. *Auct.*

(1) Voyez les différentes livrées sous *Gallinula maculata, nævia, flavipes et fistulans.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
3. PHALAROPE. — *Phalaropus.* Briss.	766		Phalarope de Sibérie.	Phalarope hyperboré, *mâle.*	Phalaropus hyperboreus. *Lath.*
		370	. . . . .	—— liseré, *adulte.*	—— fimbriatus. *Temm.*
	0		—— à festons dentelés.	—— platyrhinque, *en plumage d'hiver.*	—— platyrhynchus (1). *Temm.*
	0		—— rouge. *Edw.*, t. 142.	—— id. *en plumage d'été.*	
4. GRÈBE. — *Podiceps.* Lath.	400		Le grèbe cornu.	Grèbe huppé, *adulte.*	Podiceps cristatus. *Lath.* — Colymbus. *Linn.*
	944		—— huppé.	—— id. *âge moyen.*	
	941		Le grèbe.	—— id. *jeune âge.*	
	931		. . . . .	—— jougris, *adulte.*	—— rubricollis. *Lath.*
	404 F. 2		. . . . .	—— cornu ou esclavon.	—— cornutus. *Lath.*
	942		Le petit grèbe et le petit grèbe huppé (2).	—— id. *jeune de l'année et plus avancé en âge.*	
	905		Grèbe de rivière ou castagneux.	—— castagneux, *le jeune de l'année.*	—— minor et hebridicus. *Lath.*
	404 F. 1.		—— de Cayenne.	—— à miroir blanc, *adulte.*	—— cayanensis. *Lath.*
	0		. . . . .	—— à bec cerclé. *Cateb.*, tab. 91.	—— carolinensis et ludovicianus. *Lath.*
	943		—— de Louisiane.	—— id. *jeune en mue.*	
	0		. . . . .	—— duc-lar. *Pas vu en nature.*	—— St.-Thomensis? *Lath.*
	0		Castagneux de St.-Domingue.	—— à ailes blanches.	—— dominicus? *Lath.*
	945		—— des Philippines.	—— noctivague, *adulte.*	—— noctivagus. *Temm.* — minor, var. *Auct.*

ORDRE QUINZIÈME.

PALMIPÈDES. — *PALMIPEDES.*

1. CÉRÉOPSE .— *Cereopsis.* Lath.		206	. . . . .	Céréopse cendré, *adulte.*	Cereopsis Novæ Hollandæ. *Lath.*
2. BEC-EN-FOUREAU. — *Chionis.* Forst.		509	. . . . .	Bec-en-foureau blanc, *adulte.*	Chionis vaginalis. *Forst.*
3. BEC-EN-CISEAU. — *Rhynchops.* Linn.	357		Bec-en-ciseau de Cayenne.	Bec-en-ciseau à bec rouge.	Rhynchops nigra. *Linn.*
4. HIRONDELLE-DE-MER. — *Sterna.* Linn.	988		Hirondelle-de-mer de Cayenne.	Hirondelle-de-mer à bec jaune, *en hiver.*	Sterna cayana. *Lath.*
	987		. . . . .	—— pierre garin, *adulte en été.*	—— hirundo. *Lath.*

(1) Les différentes indications de cette espèce sont réparties dans les articles sous *Phalaropus hyperboreus*, — *lobatus*, — *glacialis* et *Tringa fulicaria.*

(2) Voyez sous *Podiceps obscurus*, Lath., et *Colymbus nigricans*, Scop.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE
	996		Petite hirondelle-de-mer.	Hirondelle-de-mer minule *ou* petite.	Sterna minuta. *Linn.*
	333		L'épouvantail et l'hir.-de-mer gachet, etc.	—— épouvantail, *au printemps.*	—— nigra, fissipes et nævia. *Lath.*
	924		La guifette.	—— id. *jeune de l'année.*	
	0		H.-de-M. de l'île de Panaye.	—— panay, *jeune. Sonn.*, tab. 84.	—— panaya. *Lath.*
		427	. . . . .	—— nuque noire, *en plumage d'été.*	—— melanauchen. *Temm.*
		434	. . . . .	—— ventre noir, *en plumage d'été.*	—— melanogaster. *Temm.*
	997		Mouette brune de Louisiane.	—— noddi, *en été.*	—— stolida. *Linn.*
		202	H.-de-mer Panay.	—— à bec grêle, *adulte en été.*	—— tenuirostris. *Temm.*
5. MOUETTE. — *Larus.* Linn.	0		Le bourgmester.	Mouette bürgermeister. *Naum.*, tab. 35.	Larus glaucus. *Brun.*
	0		Le goéland noir.	—— goéland *ou* grand manteau noir.	—— marinus, nævius. *Linn.*
	266		Le grisard.	—— id. *jeune de l'année.*	
	253		Goéland cendré.	—— à manteau bleu, *en été.*	—— argentatus. *Brun.*
	990		Le noir-manteau.	—— à pieds jaunes *ou* petit manteau noir.	—— flavipes. *Meyer.* — fuscus. *Linn.*
		459	. . . . .	—— à queue noire, *plumage d'été.*	—— melanurus. *Temm.*
		480	. . . . .	—— d'Audouin, *en plumage d'été.*	—— Audouinii. *Payr.*
	994		Goéland blanc du Spitzberg.	—— blanche *ou* sénateur.	—— eburneus. *Linn.*
	977		Grande mouette cendrée et mouette d'hiver.	—— à pieds bleus, *en hiver.*	—— canus. *Linn.*
	387		Mouette cendrée tachetée.	—— tridactyle, *le jeune en mue.*	—— tridactylus. *Linn.*
		366	. . . . .	—— à iris blanc, *adulte en été.*	—— leucophthalmus. *Licht.*
	970		. . . . .	—— rieuse *ou* à capuchon brun, *en été.*	—— ridibundus, et cinerarius, etc. *Linn.*
	969		Le petit goéland.	—— id. *en plumage d'hiver.*	
		504	. . . . .	—— à bec noir, *en été.*	—— melanorhynchus. *Temm.*
6. STERCORAIRE. — *Lestris.* Illig.	0		Goéland brun.	Stercoraire catarracte (1). *Brit. Zool.*, t. L. 6.	Lestris catarracta. *Temm.* — Larus. *Linn.*
	991		Le stercoraire.	—— parasite, *ou* Richardson, *en livrée brune.*	—— Richardsonii. *Temm.*
	762		Stercoraire à longue queue de Sibérie.	—— de Buffon, *en plumage d'été* (2).	—— Buffonii. *Boie.* — parasitica. *Gould.*

(1) Voyez aussi Vieill. Galer. des Ois., vol. 2, pl. 288, sous le faux nom de *Pomarin*. Voyez tous les synonymes de ce genre et du précédent dans le *Manuel d'Ornithologie.*

(2) Espèce distincte confondue sous *parasitica*. Voyez les belles planches de Gould, *Birds of Europe.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES Enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
7. PÉTREL. — *Procellaria.* Linn.	59		Pétrel puffin brun.	Pétrel équinoctial. *Edw.*, tab. 89.	Procellaria æquinoctialis (1). *Linn.*
	o		—— de l'île St.-Kilda.	—— fulmar, *adulte.*	—— glacialis. *Linn.*
	o		—— antarctique *ou* damier brun.	—— antarctique.	—— antarctica. *Lath.*
	964		. . . . .	—— damier, *adulte.*	—— capensis. *Linn.*
	o		—— blanc ou de neige.	—— neigeux.	—— nivea. *Lath.*
		416	. . . . .	—— hasite, *adulte.*	—— hasitata. *Temm.*
		o	. . . . .	—— colombaude.	—— turtur. *Banks.*
	962		Le puffin et pétrel cendré.	Puffin cendré, *adulte.*	—— puffinus. *Linn.*
		o	. . . . .	—— cendrillard.	—— cinerascens. *Temm.*
		587	. . . . .	—— leucomèle.	—— leucomelas. *Temm.*
8. THALASSIDROME.—*Thalassidroma.* Vig.	993		Pétrel ou oiseau tempête.	Thalassidrome échasse *ou* de Wilson.	Thalassidroma Wilsonii. *Bonap.*
	o		Oiseau de tempête.	—— tempête *ou* pélagique. *Briss.*, v. 6, tab. 13, f. 1.	—— pelagica. *B.*—G. Procellaria. *Linn.*
9. PRION. — *Pachyptila.* Illig.		528	Pétrel bleu de Buffon.	Prion à bandeau, *adulte.*	Pachyptila vittata. *Illig.*
10. PÉLÉCANOIDE.— *Haladroma.* Illig.		517	. . . . .	Pélécanoide Bérard.	Haladroma Berardii. *Gaim.*
11. ALBATROS. — *Diomedea.* Linn.	237		Albatros du cap de Bonne-Espérance.	Albatros mouton, *plumage parfait.*	Diomedea exulans et spadicea. *Lath.*
	963		—— de la Chine.	—— courte queue *ou* trapu.	—— brachyura. *Temm.*— spadicea, var. *Lath.*
		554	. . . . .	—— id. *adulte ou vieux.*	—— brachyura. *Temm.*
		456	. . . . .	—— sourcils noirs, *vieux.*	—— melanophrys. *Boié.*
		468	. . . . .	—— ruban jaune, *vieux.*	—— chlororhynchos. *Gmel.*
		469	. . . . .	—— fuligineux.	—— fuliginosa. *Gmel.*
12. CANARD.— *Anas.* Linn.	346		Oye du Canada.	Oie à cravatte, *adulte.*	Anas canadensis. *Linn.*
	o		—— des Esquimaux, *jeune. Edw.* t. 152, *adulte.*	—— hyperborée *ou* de neige.	—— hyperborea et cœrulescens. *Lath.*
	985		. . . . .	—— vulgaire *ou* sauvage.	—— segetum. *Gmel.*
	o		. . . . .	—— rieuse. *Edw.*, t. 153.	—— albifrons. *Gmel.*
	855		. . . . .	—— bernache, *vieux mâle.*	—— leucopsis. *T.* — Erythropus. *Auct.*
	342		. . . . .	——cravant. *Mal enluminé.*	—— bernicla. *Linn.*
	o		Oie des Malouines. *Brown, Zool.*, t. 40.	—— leucoptère *ou* magellanique.	—— leucoptera *et* magellanica. *Lath.*
	1006		—— des terres Magellaniques.	—— id. *jeune.*	
	o		. . . . .	—— armée. *Lath. Syn.*, tab. 102.	—— gambensis. *Linn.*
	347		. . . . .	—— de Guinée.	—— cygnoides. *Linn.*
	937		Oie de la côte de Coromandel.	—— bronzée, *adulte.*	—— melanonotos. *Lath.*
	982		—— du cap de Bonne-Espérance.	—— rousse, *mâle vieux.*	—— ægyptiaca. *Linn.*
	983		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	379		—— d'Egypte.	—— id. *jeune.*	

(1) Voyez *Procellaria grisea*, le jeune de *æquinoctialis*.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	0		Le cygne sauvage.	Cygne à bec jaune *ou* sauvage. *Edw.*, t. 150.	Anas cygnus. *Linn.*
	913		Le cygne.	—— tuberculé ou domestique.	—— olor. *Gmel.*
	989		. . . . .	Canard musqué, *mâle.*	—— moschata. *Linn.*
	53		. . . . .	—— tadorne, *mâle.*	—— tadorna. *Linn.*
	776		. . . . .	—— sauvage, *mâle.*	—— boschas. *Linn.*
	777		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	958		. . . . .	—— chipeau *ou* ridenne, *mâle.*	—— strepera. *Linn.*
	954		. . . . .	—— à longue queue, *ou* pilet, *mâle.*	—— acuta. *Linn.*
	955		Canard de Louisiane.	—— jensen, *mâle en mue. Wils.*, v. 8, pl. 69.	—— americana. *Lath.*
	825		. . . . .	—— siffleur, *mâle.*	—— penelope *Linn.*
	826		—— siffleur de Cayenne.	—— à narines jaunes.	—— autumnalis. *Linn.*
	804		—— siffleur de St.-Domingue.	—— percheur.	—— arborea. *Linn.*
	971		. . . . .	—— souchet, *mâle adulte.*	—— clypeata. *Linn.* — Rubens. *Juv.*
	972		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	966		Sarcelle mâle dite soucrourou.	—— soucrourou, *le mâle.*	—— discors. *Linn.*
	403		—— de Cayenne.	—— id. *femelle.*	
	0		—— du Mexique. *Pas vu en nature.*	. . . . .	—— Nov. Hispaniæ? *Lath.*
	0		Le marec.	—— marec. *Catb.*, t. 93.	—— bahamensis. *Linn.*
	0		Le mareca.	—— mareca.	—— brasiliensis. *Lath.*
	980		Beau canard huppé de Caroline.	—— huppé *ou* beau canard *mâle.*	—— sponsa. *Linn.*
	981		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	805		Sarcelle mâle de la Chine.	—— à éventails, *mâle.*	—— galericulata. *Linn.*
	806		. . . . .	—— id. *la femelle.*	
	930		—— de Java.	—— à faucilles, *mâle.*	—— falcaria. *Lath.*
	808		Canard de Maragnon.	—— à face blanche *ou* veuve, *mâle.*	—— viduata. *Linn.*
	770		Sarcelle de Madagascar.	—— gros-vert, *mâle en mue.*	—— madagascariensis. *Lath.*
	949		—— mâle de Coromandel.	—— coromandélien, *mâle en mue.*	—— coromandeliana. *Lath.*
	950		. . . . .	—— id. *la femelle.*	
	946		La sarcelle.	—— sarcelle d'été, *mâle.*	—— querquedula. *Linn.*
	947		Petite sarcelle.	—— sarcelle d'hiver, *mâle.*	—— crecca et circia. *Linn.*
	209		Oye à duvet ou eider mâle.	—— eider, *mâle vieux.*	—— molissima. *Linn.*
	208		. . . . .	—— id. *la femelle.*	
	0		. . . . .	—— à tête grise. *Edw.* t. 154.	—— spectabilis. *Linn.*
	995		Canard du nord, macreuse à large bec.	—— marchand, *mâle.*	—— perspicillata. *Linn.*
	956		La grande macreuse.	—— double macreuse, *mâle.*	—— fusca. *Linn.*
	978		. . . . .	—— macreuse, *mâle.*	—— nigra. *Linn.*

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMÈRO DES PLANCHES enlum.	NUMÈRO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
	1008		. . . . .	Canard de Miclon, *mâle vieux.*	Anas glacialis et hyemalis. *Linn.*
	999		Sarcelle de l'île Ferroé.	—— id. *la femelle.*	
	928		. . . . .	—— siffleur huppé, *vieux mâle.*	—— rufina. *Pall.*
	1002		. . . . .	—— milouinan, *mâle.*	—— marila. *Linn.*
	803		. . . . .	—— milouin, *mâle.*	—— ferina et rufa. *Linn.*
	802		. . . . .	—— garrot, *mâle.*	—— clangula. *Temm.* — Glaucion. *Linn.*
	1001		. . . . .	—— morillon, *mâle.*	—— fuligula et scandiaca. *Linn.*
	1007		Canard brun.	—— id. *la femelle.*	
	798		—— à collier de Terre-Neuve.	—— à collier *ou* histrion, *mâle.*	—— histrionica et minuta. *Linn.*
	799		. . . . .	—— *id. la femelle.*	
	948		Sarcelle de Louisiane et de Caroline.	—— religieuse, *mâle.*	—— albeola et rustica. *Linn.*
	1000		—— d'Égypte.	—— à iris blanc ou nyroca, *le mâle.*	—— nyroca et africana. *Lath.*
	968		—— de la Guadeloupe.	—— dominicain, *vieux mâle.*	—— dominicana. *Linn.*
		406	. . . . .	Hydrobate à fanon, *vieux mâle.*	—— lobata. *Lath.*
	967		—— à queue épineuse de Cayenne.	—— spinicaude, *mâle.*	—— spinosa. *Lath.*
13. HARLE. — *Mergus.* Linn.	951		. . . . .	Harle ou grand harle, *mâle.*	Mergus merganser et castor. *Linn.*
	953		. . . . .	—— id. *femelle.*	
	207		. . . . .	—— huppé, *mâle.*	—— serrator. *Linn.*
	935		Harle huppé de Virginie.	—— couronné, *mâle.*	—— cucullatus. *Linn.*
	936		. . . . .	—— id. *la femelle.*	
	449		. . . . .	—— piette, *vieux mâle.*	—— albellus et minutus. *Lath.*
	450		. . . . .	—— id. *femelle.*	
14. PÉLICAN. — *Pelecanus.* Linn.	87		. . . . .	Pélican blanc *ou* onocrotale, *adulte.*	Pelecanus onocrotalus. *Linn.*
	965		Pélican des Philippines.	—— rose, *jeune.*	—— roseus (1).
			. . . . .	—— à lunettes, *vieux.*	—— conspicillatus. *Temm.*
	957	276	. . . . .	—— brun, *vieux.*	—— fuscus. *Lath.*
15. CORMORAN. — *Carbo.* Meyer.	927		. . . . .	Cormoran *ou* grand cormoran, *en été.*	Carbo cormoranus. *Mey.*
		322	. . . . .	—— largup, *adulte.*	—— cristatus. *Temm.* — Pelecanus. *Auct.*
	0		Petit cormoran ou nigaud.	—— nigaud.	—— graculus. *Temm.*
	974		Petit fou brun de Cayenne.	—— id. *jeune.*	
16. FRÉGATE. — *Tachypetes.* Vieill.	961		La grande frégate de Cayenne.	Frégate aquiline, *mâle adulte.*	Tachypetes aquilinus (2). *Linn.*

(1) Voyez comme double emploi *Pelecanus roseus*, *manillensis* et *philippensis* de Lath., *Pelican rose* et *brun* de Sonnerat.

(2) La *petite Frégate*, *Pelecanus minor* des Méthodes, et la *Frégate*, *Pelecanus leucocephalus*, sont le jeune ou la femelle de cet oiseau.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
17. Fou. — *Sula.* Briss.	278		. . . . .	Fou blanc *ou* de Bassan, *adulte.*	Sula bassana (1). *Briss.* — Pelecanus. *Linn.*
	986		Fou tacheté *et* grand fou.	—— id. *jeune de l'année* et *passage.*	
	973		—— de Cayenne.	—— parvule, *adulte.*	—— parva. *Temm.* — Pelecanus. *Auct.*
	0		—— blanc.	—— pécheur, *adulte.*	—— piscatrix. *Temm.*
18. Plongeon.—*Colymbus.* Lath.	952		. . . . .	Plongeon imbrim, *état parfait.*	Colymbus glacialis (2). *Linn.*
	0		Grand plongeon.	—— id. *jeune de l'année.*	
	0		Petit plongeon du nord.	—— lumme, *adulte.*	—— arcticus. *Linn.*
	914		Le grand plongeon.	—— id. *jeune de l'année.*	
	308		Plongeon à gorge rouge de Sibérie.	—— catmarin, *vieux.*	—— septentrionalis (3). *Linn.*
	992		Le plongeon.	—— id. *jeune de l'année.*	
19. Anhinga. — *Plotus.* Linn.	107	380	Anhinga du Sénégal de Buffon.	Anhinga Le Vaillant, *plumage d'été.*	Plotus Levaillantii. *Temm.*
Voyez notre article du genre.	960		—— noir de Cayenne.	—— noir, *mâle adulte.*	—— anhinga. *Linn.*
	959		—— de Cayenne.	—— id. *femelle adulte.*	
20. Paille-en-queue. — *Phaeton.* Linn.	979		Paille-en-queue d'île de France.	Paille-en-queue à brins rouges, *vieux.*	Phaeton phœnicurus (4). *Lath.*
	998		—— de Cayenne.	—— id. *en plumage d'hiver?*	
	369		—— blanc d'Ascension.	—— à bec blanc, *vieux.*	—— candidus. *Temm.* — G. lepturus. *Briss.*
21. Guillemot. — *Uria.* Briss.	903		Le guillemot.	Guillemot à capuchon, *plumage d'été.*	Uria troile. *Lath.*
	0		Petit guillemot noir.	—— à miroir blanc.	—— grylle *et* lacteola. *Lath.*
		579	Vieillard.	—— wumizusume, *été.*	—— wumizusume (5). *Temm.*
	917		Femelle du petit guillemot.	—— nain, *en hiver.*	—— alle. *Temm.* — G. Alca. *Auct.*
22. Starique. — *Phaleris.* Temm.		200	. . . . .	Starique cristatelle, *adulte.*	Phaleris cristatella (6). *Temm.*
23. Macareux.—*Mormon.* Illig.	761		Macareux du Kamtschatka	Macareux coiffé, *vieux.*	Mormon cirrhata. *Ill.*
	275		Le macareux.	—— moine, *adulte.*	—— fratercula (7). *Temm.*
24. Pingouin. — *Alca.* Linn.	1003		Le pingouin.	Pingouin macroptère, *plumage d'été.*	Alca torda et pica. *Gmel.*
	1002		Femelle du pingouin.	—— id. *plumage d'hiver.*	
	367		Grand pingouin du nord.	—— brachiptère, *en plumage d'été.*	—— impennis. *Linn.*

(1) Dont *Pelecanus maculatus* est le jeune de l'année, et *major* l'état intermédiaire.
(2) Dont *Colymbus immer* est le jeune. La pl. 914 de Buffon, citée ici, doit être rapportée au jeune *Plongeon lumme.*
(3) *Colymbus stellatus* et *striatus* en sont le jeune âge, et *borealis* l'état intermédiaire ou en mue.
(4) C'est l'état parfait en livrée d'été. *Phaeton æthereus* est l'état intermédiaire, ou la livrée d'hiver selon quelques navigateurs; et *melanorhynchos* le jeune.
(5) M. Brandt vient, très-récemment, d'en former un sous-genre, sous le nom *Synthliboramphus.*
(6) C'est *Alca camtschatica*, Lepec. *Nov. act. Petr.*, v. 12, tab. 8.
(7) C'est *Alca arctica* et *labradora* de Lath.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES enlum.	NUMERO DES PLANCHES color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
25. SPHÉNISQUE.—*Sphenis-us.* Briss.	382		Manchot du cap de Bonne-Espérance.	Sphénisque à bec tronqué, *mâle.*	Spheniscus demersus (1). *Briss.*
	1005		—— des Hottentots.	—— id. *jeune.*	
	984		—— huppé de Sibérie.	—— sauteur, *vieux.*	—— chrysocome. *Vieill.*
26. MANCHOT. — *Aptenodytes.* Forst.	975		—— des îles Malouines.	Manchot patagon.	Aptenodytes patagonica (2). *Lath*

ORDRE SEIZIÈME.

INERTES. — *INERTES.*

1. DRONTE.—*Didus.* Linn.	0		Le dronte, le solitaire et l'oiseau de Nazareth.	*Espèces qu'on n'a pu voir en nature.*	Didus ineptus, solitarius et nazarenus?

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A la page 12, ligne dernière, se trouve inscrit. . . . . METTEZ là, comme au bas de la planche, ainsi qu'en tête du texte, Genre 22 *bis.* ENODE. — *Enodes.* Temm.	267	. . . . . Stourne sourcils rouges.	Stourne surcils rouges.	Lamprotornis erythrophris *Temm.*
	267	Stourne sourcils rouges.	Enode sourcils rouges.	Enodes erythrophris. *Temm.*
A la page 15, ligne 15, se trouve inscrit . . . . . METTEZ là, comme au bas de la planche, ainsi qu'en tête du texte, Genre 1 *bis.* OREIADE. — *Oreias.* Temm.	71	. . . . . Turdoide azurin.	Turdoide azurin.	Ixos azureus. *Temm.*
	71	Turdoide azurin.	Oreiade azurin.	Oreias azureus. *Temm.*
A la page 19, ligne 15, se trouve inscrit . . . . . METTEZ là, comme au bas de la planche, ainsi qu'en tête du texte, Genre 14 *bis.* ARTAMIE. — *Artamia.* Geoff.	499	. . . . . Langrayant sanguinolent.	Langrayant sanguinolent.	Ocyptherus sanguinolentus *Temm.*
	499	Langrayant sanguinolent.	Artamie sanguinolente.	Artamia sanguinolenta. *Temm.*

(1) Voyez *Spheniscus nævius*, Briss., et *Aptenodytes catarractes*, Lath.

(2) *Aptenodytes chiloensis*, Lath., est le jeune de l'année de cette espèce.

CADRE SYSTÉMATIQUE.	NUMERO DES PLANCHES eulnm.	color.	DÉNOMINATION à supprimer PORTÉE SUR LA PLANCHE.	DÉNOMINATION ADOPTÉE DANS LE SYSTÈME.	SYNONYMIE LATINE.
A la page 20, ligne 8, est inscrit, METTEZ, comme seconde espèce du genre *Artamia*, sur la planche et en tête du texte		278	. . . . .	Echenilleur bicolore.	Ceblepyris bicolor. *Temm.*
		278	Echenilleur bicolore.	Artamie bicolore.	Artamia bicolor. *Temm.*
Page 13, ligne 9, LISEZ . . .		514	Merle eunome.	Merle Naumann, *adulte.*	Turdus Naumannii. *Temm*
Page 13, ligne 10, LISEZ . . .		515	—— daulias.	—— blafard, *jeune de l'année.*	—— pallidus. *Pall.*
INTERCALLEZ, page 89, dans le genre OUTARDE		0	. . . . .	Outarde kori. *Notes, la femelle.*	Otis kori. *Burch.*
		0	. . . . .	—— torquéole. *Notes, la femelle.*	—— senegalensis *Vieil.*
		0	. . . . .	—— houpette. *Notes.*	—— rufficrista.

GENRE VAUTOUR.

GENUS VULTUR. Linn.

Bec gros, fort, beaucoup plus haut que large; base couverte d'une cire; mandibule supérieure droite, seulement courbée vers la pointe; mandibule inférieure droite, arrondie et inclinée vers la pointe. Tête nue ou couverte d'un duvet très-court.
Narines nues, latérales, percées diagonalement, placées vers les bords de la cire.
Pieds forts, munis d'ongles faiblement arqués; le doigt du milieu très-long; celui-ci et l'externe sont unis à la base par une grande membrane.
Ailes longues; la première rémige courte et n'aboutissant pas à l'extrémité de la sixième; la deuxième et la troisième moins longues que la quatrième, qui est la plus longue.

Ces oiseaux, portés par leur appétit à purger la terre des cadavres privés de sépulture, rendent par leurs habitudes un service signalé aux êtres vivans. Ils sont lâches à l'excès; leur figure ignoble et dégoûtante offre des caractères tranchés, au moyen desquels il est facile de les distinguer des oiseaux de rapine chasseurs qui, de préférence, font leur proie d'animaux vivans, dont ils ont le moyen de s'emparer par violence ou par ruse. Les *Vautours*, *Gypaëtes* et *Cathartes*, par la conformation des pieds, des doigts et des ongles, se trouvent privés d'une arme redoutable échue en partage aux autres oiseaux rapaces (le seul *Messager*, Gypogeranus, excepté); ils ne peuvent se servir de ces membres ni comme moyens de préhension et de défense, ni pour emporter dans leur aire des parties de leur proie, qu'ils consument sur les lieux. Ils vivent par paire, mais se réunissent en grandes troupes à la curée autour des cadavres qu'ils éventent de très-loin; leur ample jabot reçoit la chair dont ils se gorgent; repus, ils ont de la peine à reprendre le vol. Leur aire est placée dans les rochers les moins accessibles; c'est dans ces repaires isolés qu'ils vont pourvoir à la subsistance de leur progéniture, en dégorgeant devant elle une partie des alimens contenus dans leur jabot. Ils n'attaquent jamais un être vivant, et lorsqu'ils ne sont point réunis en troupe, le plus timide des animaux les met en fuite. Leur vol est lent, mais soutenu; on les voit s'élever dans les airs à des hauteurs

d'où ils échappent aux regards; leur ascension a lieu en tournoyant, et c'est de cette manière qu'on les voit se diriger vers la terre. Leur attitude est lourde, leurs mouvemens embarrassés; repus et posés à terre, ou perchés, on croit voir une masse emplumée privée de mouvement; leur petite tête, et le cou grêle, le plus souvent nu, sont alors retirés vers la cavité thorachique, ombragés par les plumes de la fraise, et les pieds totalement cachés par les longues plumes des flancs. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. On distingue les mâles des femelles par la taille plus forte de celles-ci: l'âge opère des changemens très-marqués dans les couleurs du plumage et dans la forme, comme dans la distribution des taches; l'adulte est facile à distinguer des individus dans les premiers périodes de l'âge; ces derniers ont le plumage bigarré et tacheté, le sommet de la tête couvert de duvet et les parties nues parsemées à claire-voie de faisceaux duvetés; l'adulte est le plus souvent unicolore, ou son plumage est coloré par grandes masses; les parties nues le sont totalement ou portent rarement quelques parcelles d'un léger duvet. Toutes les espèces connues vivent dans l'ancien continent.

Il faudrait entrer dans une longue et aride discussion, et remplir une grande quantité de pages pour discuter la nomenclature de ce groupe composé, il est vrai, d'un nombre très-borné d'espèces, mais encombré d'une foule de noms tantôt bien, tantôt mal appliqués, et d'une quantité à peu près du double d'espèces nominales. Pour donner une idée de cette confusion dans les synonymes, nous nous bornerons à citer ici quelques remarques très-exactes faites à ce sujet par M. Savigny. Le *Vultur cireneus* de Gmelin, à doigts jaunes, à tarses emplumés jusqu'aux doigts, ce Vautour décrit par Brisson, Buffon, La Peyrouse, et autres, est-il autre chose qu'une espèce défigurée, un être imaginaire (1)? et cependant c'est lui que Daudin cite sous *Vultur vulgaris*. Buffon a décrit sous *Percnoptère* un grand Vautour, *Vultur fulvus* de Gmelin, et Hasselquist, sous le même nom, un petit *Vautour blanc* et brun dans le jeune âge (2). C'est de la description d'Hasselquist que Linné a emprunté la phrase et la description du sien : ainsi l'identité des deux oiseaux n'étoit pas douteuse. Latham

(1) C'est, à mon avis, un Vautour affublé des pieds d'un Aigle royal.

(2) C'est notre *Catharte alimoche* du Manuel d'Ornithologie. Cette espèce, aujourd'hui bien connue dans tous ses états de livrée, a fourni aux naturalistes l'énumération de onze déterminations différentes.

en a jugé autrement; en conséquence, il attribue à la citation d'Hasselquist celle de Buffon, arrangement assez bizarre : car, comme il a copié d'ailleurs le texte de Linné, il en résulte que le *Percnoptère* d'Hasselquist se trouve expulsé par le *Percnoptère* de Buffon d'un article dont il fait tous les frais. Le *Vautour percnoptère* dans Gmelin est en effet une espèce composée de quatre autres indications qu'on pourrait rapporter à des états différens de la mue d'espèces distinctes. L'erreur ne s'est pas bornée aux écrits des naturalistes anciens; les modernes en ont également leur part. Nous avons aussi commis des erreurs nouvelles dans ce dédale de descriptions imparfaites et de citations accumulées. Les états différens sous lesquels la livrée de ces oiseaux se présente dans les différens états de mues des trois premières années de leur vie, et les occasions peu fréquentes qu'on a de faire des observations comparatives sur le vivant, sont les causes auxquelles on peut attribuer l'erreur commise par une fausse application de nom et de synonymie de nos planches coloriées 13 et 426, et dans la réunion du *Chasse fiente* de Le Vaillant avec le jeune âge du *Vautour percnoptère* de Buffon, qui a eu lieu dans la seconde édition du Manuel d'Ornithologie; enfin la citation erronée du *Grand Vautour des Indes* de Sonnerat avec notre *Vautour indou*, tandis qu'il faut classer ce Vautour de Sonnerat avec le *Chasse fiente* de Le Vaillant, qu'on trouve aussi dans l'Inde et à Java. L'article que nous publions aujourd'hui sert à relever toutes ces erreurs; on est invité de s'en rapporter, quant aux citations, à l'Index ci-joint, et de remplacer le texte du *Vautour chincou*, pl. 13, publié dans la 3e. livraison, par celui qu'on donnera incessamment sous le nom de *Vautour à calotte*.

Buffon, article des Vautours, a tracé la comparaison entre les rapaces ignobles et les rapaces chasseurs; nous renvoyons à cette partie du texte des planches enluminées, et offrons ici le tableau systématique des espèces distinctes qui sont connues. Cet Index est basé sur la vue d'un grand nombre d'individus; mais il n'offrira pour synonyme des espèces bien constatées, que l'indication d'un petit nombre des espèces inscrites dans les catalogues méthodiques, et la classification plus exacte des figures publiées dans les ouvrages d'Histoire naturelle; car il est préférable de supprimer totalement les indications embrouillées, publiées sous *Vultur cireneus*, *bengalensis*, *vulgaris*, *niger* et *cristatus*.

Esp. 1. Vautour oricou de Le Vaillant, pl. 9, figure très-exacte de l'adulte. C'est *Vultur auricularis* des auteurs. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 2. Vautour royal de nos pl. col. 2, l'adulte. Voyez aussi Sonnerat. Voy. Ind, pl. 104. *Vultur Pondicerianus* des méthodes. *Patrie*, l'Inde, et trouvé récemment dans les îles de Java et de Sumatra.

Esp. 3. Vautour impérial ou Chincou, figuré sous le premier nom dans nos pl. col. 426, sur un individu dans le passage de la livrée de l'âge moyen à l'état adulte. Le *Chincou* de Le Vaillant, pl. 12, constaté être un jeune sujet du *Crested black vultur* d'Edwards, tab. 290, et devant conséquemment faire partie des synonymes indiqués sous *Vultur monachus* des méthodes. *Patrie*, l'Inde, une partie de l'Asie, et peut-être le nord de l'Afrique.

Esp. 4. Vautour ægypius de nos pl. col. 407, l'adulte. Le même que le *Vautour noir* du grand ouvrage sur l'Egypte, ou le type du genre *Ægypius* de M. Savigny, mais point le *Vultur niger* des méthodes (1), qu'il faudra rayer des synonymes. C'est notre *Vultur ægypius*. *Patrie*, les parties septentrionales de l'Afrique.

Esp. 5. Vautour arrian du Manuel d'Ornithologie, nouv. édit., pag. 4, où on a donné un essai de synonymie plus correcte; il serait nonobstant préférable de supprimer totalement des catalogues tout le composé bizarre des *V. cinereus, bengalensis, vulgaris, niger* et *cristatus*, en adoptant pour nom systématique de cette espèce Vultur arrianus de Picot La Peyrouse, Zool. des Pyrénées. Buffon a donné une bonne figure de l'adulte sous le nom de *Vautour* ou *grand Vautour*, pl. enl. 425. *Patrie*, l'Europe et l'Asie.

Esp. 6. Vautour griffon. Manuel d'Ornithologie; figuré très-exactement par Buffon, pl. enl. 426; l'adulte, sous le faux nom de *Percnoptère* des anciens; encore Alb. Orn. vol. 3, tab. 1, figure exacte. C'est *Vultur fulvus* des méthodes. *Patrie*, l'Europe et l'Asie, probablement aussi le nord de l'Afrique.

Esp. 7. Vautour indou ou Chaugoun. L'adulte figuré dans nos pl. col. 26, et l'âge moyen, par Le Vaillant, Ois. d'Afr., pl. 11, sur un individu que nous possédons. C'est *Vultur indicus*. Mais point Sonnerat, Voy. Ind., pl. 105, qu'il faut classer avec le *Chasse fiente*, vu

(1) *Niger pedibus pennatis*, rapproché par nous, dans le Manuel d'Ornithologie, du jeune *Gypaëte barbu*.

la forme indiquée des plumes longues et subulées de la fraise; l'*Indou* ou *Chaugoun* a la fraise composée de plumes courtes et arrondies. *Patrie*, l'Inde et Ceylan.

Esp. 8. VAUTOUR CHASSE FIENTE. Figure assez exacte de l'adulte donnée par Le Vaillant, Ois. d'Afr., pl. 10; rapportée par erreur, dans le Manuel, au jeune *Vautour griffon* que nous avons vérifié depuis sur huit dépouilles et sur le sujet rapporté par Le Vaillant. C'est *Vultur kolbii* de Latham et de Daudin, et ajoutez Sonnerat, Voy. Ind., vol. 2, pl. 105, description exacte du moyen âge. *Patrie*, différentes parties de l'Afrique, l'Inde et Java.

Esp. 9. VAUTOUR A CALOTTE donné erroneusement dans nos pl. col. 13, sous le nom de *Chincou;* cette dénomination doit être supprimée, et on est invité de remplacer le texte par une autre feuille portant le nom ci-dessus indiqué. Ce sera *Vultur galericulatus*. *Patrie*, les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique.

Esp. 10. VAUTOUR CATHARTOÏDE non figuré, mais assez bien indiqué par Latham sous *Vultur angolensis;* indication selon laquelle Daudin en a fait un *Gypaëte*. C'est un Vautour décrit dans le catalogue des Oiseaux du Zaïre, et dont il existe un individu dans le British Museum à Londres. *Patrie*, les parties occidentales de l'Afrique.

Nous avons donné, dans l'article sur le genre *Catharte*, toutes les indications des Vautours qu'il faut rapporter au genre *Cathartes* d'Illiger. Pour compléter ces notices, il nous reste encore à indiquer cinq espèces classées sous *Vultur*. La première, *V. ambustus*, ne nous est connue que par la figure donnée par Brown, Zool. Illus. tab. 1 : Daudin en a fait un *Gypaëte;* nous n'émettrons aucune opinion sur cette espèce avant de l'avoir vue en nature. La deuxième, *V. plancus*, nous paraît, d'après la belle figure publiée par Miller, tab. 17, une grande espèce voisine de *Falco brasiliensis*, Latham, sp. 40, ou le *Caracara* d'Azara, sp. 4. La troisième, *V. Cheriway*, d'après Jasquin, voy. tab. 4, est une figure exacte du *Falco brasiliensis* des méthodes, où elle figure conséquemment en double emploi. La quatrième, *V. audax*, n'est guère mieux connue que la première espèce; mais à en juger par la description fournie par Latham, on serait porté d'en faire un *Aigle*. Enfin la cinquième, sous *V. serpentarius*, forme le type et l'espèce unique du genre *Gypogeranus*, Buffon, pl. enl. 721.

ADDITION

A L'ARTICLE DU GENRE VAUTOUR.

Je présumais avoir donné, très en abrégé il est vrai, sur le genre excessivement embrouillé *Vultur*, des données qui pussent servir de base à une classification plus exacte de ce groupe des rapaces; nos articles encore inédits sur les espèces figurées pl. 426 et 407, sous les noms de *Vautour impérial* et *Ægypius*, et qui ont été donnés long-temps avant la publication du texte de ces planches, étaient destinés à servir de complément sur ce travail.

Un article, publié récemment par M. Ruppell dans les Annales des Sciences naturelles, du mois de décembre 1830, me force à revenir sur un chapitre sur lequel nous supposions qu'on pouvait s'entendre relativement à la classification des espèces bien constatées; l'article de M. Ruppell laboure complètement ce terrain par des remarques hasardées peu exactes, et surtout peu honorables à la mémoire de Le Vaillant. Si M. Ruppell, pendant son séjour de deux mois au musée de Leyden, m'eût fait l'honneur de me parler du plan qu'il avait conçu de publier une note critique sur la classification de mes *Vautours*, je me serais trouvé dans le cas de lui prouver l'erreur dans laquelle il vient de tomber, il m'aurait évité la peine d'y répondre, et il se serait épargné le reproche d'avoir imputé à Le Vaillant une sorte d'*importance*, en publiant la figure d'un *Vautour oricou* fabriqué ou défiguré, et où l'estimable préparateur qui a monté le *Vautour oricou* du duc de Rivoli l'apostrophe par trop de tudesque, de *falsification* et de *facticité*. Je le répète, si M. Ruppell, que je voyais presque journellement pendant son séjour à Leyden, que je revis souvent en mai 1830, à Paris, m'eût témoigné le moindre doute sur la classification de mes Vautours, je lui aurais fait voir les sujets sur lesquels j'ai basé mon travail, plus, les sujets identiques qui

ont servi à Le Vaillant, rapportés par lui d'Afrique, et qui sont en ma possession; mais M. Ruppell n'a vu ni l'*Oricou*, ni le *Chasse-fiente*, ni le *Chaugoun* de Le Vaillant : il n'a pas non plus vu mon *Vautour impérial*. La vue de ces quatre oiseaux lui aurait pu épargner la longue discussion sur mon *index*, qu'il décore, bien gratuitement, du titre pompeux de *monographie*.

Tous les détails et toutes les explications voulues pour un Mémoire, et nécessaires dans la réplique contre des allégations mal fondées, ne se trouvant pas être du ressort de notre ouvrage, nous nous bornerons à fournir ici, avec un peu plus de détail, le relevé ou l'index des espèces *citées* ou *indiquées* dans le premier travail; les citations des espèces, selon M. Ruppell, en feront partie; j'ajouterai ici, et dans le texte descriptif des pl. 426 et 407, les remarques succinctes nécessaires à mon opinion.

Esp. 1. Vautour oricou de Le Vaillant, pl. 9, est non *un sujet défiguré*, comme l'avance M. Ruppell, mais une espèce figurée très-exactement par Le Vaillant, et parfaitement décrite. La tête de l'individu qui a servi à cette pl. 9 existe encore dans les galeries du Musée des Pays-Bas. Cette tête, munie du repli de la peau en avant et au-dessous du méat auditif, ressemble exactement à la tête de l'Oricou du duc de Rivoli, que M. Ruppell, pag. 377 du Mémoire précité, condamne comme *falsification*. J'ai vu cet individu; les replis à l'oreille *sont naturels*, et ne diffèrent pas de ceux que portent les sujets de Le Vaillant; pour plus de preuve, j'ajoute que le Musée des Pays-Bas a reçu, très-récemment, deux sujets du cap de Bonne-Espérance, sur lesquels les replis de la peau du cou sont faiblement indiqués et comme tracés par un très-petit rebord saillant; deux autres sujets du même envoi, tués, ainsi que les deux sujets ci-dessus désignés, à la baie d'Algoa, ne portent aucun indice de replis, et ressemblent exactement aux individus de l'*Ægypius*, tués par M. Ruppell dans l'Afrique septentrionale. Or donc, comme M. Ruppell a reconnu le sujet déposé dans la collection du duc de Rivoli pour un *Vultur Ægypius*, à part *l'interdit de falsification qu'il lance contre cet individu*, nous croyons, comme assez probable, que l'*Oricou* et l'*Ægypius* sont une même espèce, et nous en donnons quelques preuves dans le texte de notre pl. 49.

Esp. 2. Vautour royal. Voyez dans l'index précité.

Esp. 3. Vautour impérial ou Chincou. Le Vultur monachus des

méthodes, le même que le *Chincou* de Le Vaillant, pl. 12 (1); et le *Crested black Vultur* d'Edw., tab. 290, citation que M. Ruppel me fait très-gratuitement mettre avec le *Vautour à calotte*, tandis qu'elle est ici, comme dans le premier index, réunie à mon *V. impérial*, que plus bas il dit être *mal décrit* et *défiguré*. Or, je n'avais pas encore publié de description de ce Vautour, et la pl. col. 426 est le portrait fidèle du sujet que M. Ruppell aurait pu voir, au lieu de critiquer sans connaissance de cause.

Esp. 4. Vautour Ægypius, pl. col. 407. Nous avons émis, à l'article de l'*Oricou*, l'opinion de l'*identité présumable* de ces deux Vautours: le texte de la planche citée contient quelques données sur cette matière.

Esp. 5. Vautour arrian. Voyez le premier index.

Esp. 6. Vautour griffon, Buffon, pl. 426. Vultur fulvus. C'est ici où, selon M. Ruppell, j'aurais commis *le plus d'erreurs*. Je n'en connais qu'une, celle d'avoir réuni dans mon Manuel d'Ornithologie le *Chasse-fiente* de Le Vaillant avec le *Griffon*, erreur relevée dans le premier index, comme on peut le voir à l'article du *Chasse-fiente*. Plus bas, M. Ruppell cite comme exacte la planche de l'Atlas des Oiseaux d'Europe de Werner, apparemment sans se douter que cet Atlas est celui de mon Manuel : preuve donc que j'ai bien connu l'espèce. Mais M. Ruppell exclut la pl. enl. 426 de Buffon des synonymes, quoique cette planche repose sur un vrai *Vautour griffon* et pas sur un *Chasse-fiente*. Borkhause et Meyer, Ornith. de l'Allemagne, ont donné de bonnes figures du *Griffon* dans leurs planches.

Esp. 7. Vautour indou ou Chaugoun. Voyez le premier *index*, et notez surtout ce qui s'y trouve dit sur le caractère très-marqué de la fraise composée de *plumes courtes et arrondies*, et ajoutez ici tout ce que M. Ruppell classe sous la dénomination de *Vultur Kolbii*, ainsi que l'oiseau figuré sous ce nom dans l'Atlas de son voyage, p. 47, pl. 32, qui n'est pas un *Vultur Kolbii*, mais un vrai *Chaugoun* ou *Vultur indicus*, dont notre pl. col. 26 est l'adulte, et celle n°. 11 de Le Vaillant, l'âge moyen. La pl. 10 que Le Vaillant, sous le nom de *Chasse-fiente*, que M. Ruppell, dans sa *Revue critique*, classe ici comme *âge moyen*, puis à l'article du vrai *Chasse-fiente*, comme *type de cette*

(1) M. Ruppell, dans sa *Revue critique*, classe cette planche 12 de Le Vaillant avec son *Vultur occipitalis*, qui est notre *Vautour à Calotte*, pl. 13, et cela nonobstant la feuille supplémentaire que nous venons de publier.

espèce, est un exemple bien manifeste d'erreur, car la même figure ne peut appartenir à deux espèces très-distinctes. La note n° 1, au bas de la pag. 384 de cette fameuse *Revue critique*, porte complètement à faux; car l'opinion de M. Ruppell est inscrite en toutes lettres, même à deux fois, dans le texte qu'il taxe d'erreur.

Esp. 8. VAUTOUR CHASSE-FIENTE. Voyez le premier index, et notez que c'est la traduction littérale de l'oiseau que Kolbe a appelé *Stront-jager*, par conséquent le véritable VULTUR KOLBII; dénomination transférée par M. Ruppell à l'espèce précédente, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer, a la fraise composée de *plumes courtes et arrondies*, tandis que le vrai *Chasse-fiente* de Le Vaillant, pl. 10, a la fraise composée de *plumes longues et subulées*. Notez que M. Ruppell, tout en admettant ces distinctions spécifiques pour les deux espèces, classe, apparemment par esprit de contradiction, mon *Vautour indou* ou *chaugoun*, pl. 26, qui a les plumes de la fraise *courtes et arrondies*, dans les synonymes du *Chasse-fiente*, auquel il donne pour caractères une fraise de plumes *longues acuminées*; il cite de plus ici la pl. 426 de Buffon, qui est un *Vautour griffon*. Le Vautour *chasse-fiente* se trouve aussi dans le midi de l'Europe.

Esp. 9. VAUTOUR A CALOTTE. Voyez le premier index; mettez, au lieu de *Vultur galericulatus*, la dénomination de VULTUR OCCIPITALIS, et ajoutez que notre pl. col. 13 représente le jeune. Un individu adulte ou vieux est figuré depuis peu dans l'Atlas du voyage de M. Ruppell, pl. 22. J'ai reçu des individus du cap de Bonne-Espérance et du Sénégal; ceux de M. Ruppell sont d'Abyssinie.

Esp. 10. VAUTOUR CATHARTOÏDE, ou *Vultur angolensis* de Latham; voyez l'index. J'ai dit que c'est un Vautour décrit dans le Catalogue des oiseaux du Zaïre; et M. Ruppell, dans le but de chercher à critiquer, dit qu'il ne le trouve pas dans le Voyage du capitaine TUCKEY au Zaïre; mais je n'ai pas eu l'idée de citer cet ouvrage, où je sais fort bien qu'il n'en est pas question. C'est d'un catalogue manuscrit des oiseaux du Zaïre dont j'ai voulu parler. Ce *Vautour* que j'ai vu, et qui n'est pas un *Faucon*, comme le pense M. Ruppell, forme le passage très-naturel des *Vautours* aux *Cathartes*; un sujet est déposé dans le Musée britannique, et a été rapporté du Zaïre.

Tel est le relevé exact des Vautours que nous avons pu examiner en nature, et qui ont été soigneusement comparés.

426.

Vautour *impérial*, *adulte en mue*.

Hüet.

VAUTOUR IMPÉRIAL ou CHINCOU.

VULTUR IMPERIALIS. Temm.

L'Adulte. — Planche 426 *.

Ce grand oiseau est, après l'*Oricou*, le plus puissant des vautours connus. On le distingue facilement de tous ses congénères par son

* Cette planche de la 72e livraison, ainsi que celle du *Vautour Ægypius*, pl. 407, liv. 69, ont été données sans être accompagnées du texte. J'ai différé la publication du texte descriptif jusqu'à l'époque présente de la clôture de notre ouvrage, afin de pouvoir rassembler autant de données qu'il me serait possible de réunir sur deux espèces, dont l'existence a été fortement mise en doute par la critique publiée en 1830, par M. Ruppel. En réfutation de cette critique, nous avons publié, plus tard, les pages additionnelles sur le genre Vautour; les textes du présent article et de celui de l'*Oricou* ou *Ægypius* en sont le complément.

Faisant ici mention de cette addition, il est nécessaire de relever trois fautes typographiques qui se trouvent dans les trois premières lignes de la page 2 de cet article, savoir : qu'au lieu du mot *d'importance*, il faut lire *d'imposture ;* au lieu de *et ou l'estimable*, lisez *et à l'estimable ;* enfin, au lieu de *par trop de tudesque*, mettez *trop incivile*. Corrigez aussi, page 3, ligne 15, le numéro de la planche : au lieu de 49, mettez 407.

Comme *suite à l'addition du genre Vautour*, on est invité à noter, que le *Vautour griffon* (*V. fulvus*) est facile à distinguer, de tous ses congénères, par la forme allongée et acuminée de toutes les couvertures des ailes; car, dans le *Chasse-fiente*, l'*Indou* et le *Bengalin*, ces mêmes plumes ont une forme plus ou moins arrondie; dans aucune de ces trois dernières espèces, les plumes de la fraise ne sont aussi longues ni aussi abondantes que chez le *Griffon*.

Ajoutez à l'article *esp. 7*, Vautour indou (*V. indicus*), comme synonime, *Vultur leuconata*, Hardw. *Illust. Indian. Zool.*; puis, notez que le bec de cette espèce est *beaucoup plus puissant et bien plus gros* que celui du *Griffon*, du *Chasse-fiente* et du *Bengalin ;* enfin, qu'il faut distraire de la synonymie de l'*Indou* l'oiseau figuré pl. 32, de l'atlas de M.-Ruppel, et replacer cette citation avec le *Chasse-fiente*, dont j'ai eu tort de la distraire.

Ajoutez, *esp. 8*, que le *Vautour chasse-fiente* est plus commun dans le midi de l'Europe que le *Vautour griffon ;* celui-ci est plus spécialement confiné, et est plus abondant dans les parties orientales.

Intercallez, *esp. 8 bis*, Vautour bengalin (*Vultur bengalensis*), de Gmel., *Syst. 1, pag. 245, Bengal Vulture*, Lath., *Syn. vol. 1, pag. 19, tab. 1*, et *supp. pag. 3*, peut-être aussi la table

formidable bec, beaucoup plus élevé et plus fort que celui de notre *Vautour arrian* (*V. cinereus*) d'Europe; il est rapproché, pour la forme, de celui de l'*Oricou*, et diffère peu, par sa force, de celui de cette espèce africaine. Notre *Vautour impérial*, que nous présumons être l'adulte du *Chincou* de Le Vaillant, pl. 12, est encore remarquable et facile à reconnaître, de tous les autres, par deux caractères bien marqués : 1° un fort bourrelet ou duplicature de la peau nue de la tête embrasse tout l'occiput, dont il garnit la crête, en s'étendant d'une oreille à l'autre; 2° les tarses manquent de tout vestige de plumes ou de duvet, dans plus des deux tiers de leur partie inférieure. Ce sont précisément ces caractères qui, joints à la force remarquable du bec, servent à reconnaître, du premier coup-d'œil, notre *Vautour impérial* de l'*Arrian* d'Europe : les suivans peuvent encore être énumérés; savoir : que l'orifice de l'odorat est arrondi dans l'*Arrian*, et fortement ovalaire chez l'*Impérial*; les tarses de ce dernier sont longs de cinq pouces six lignes, ceux de l'*Arrian* ne portent que quatre pouces six ou huit lignes; celui-ci porte, de chaque côté de la base du cou, une ample touffe de plumes

dans Hardw. *Illust. Indian Zool.*; car il paraît incertain si cette figure doit être rapportée au *Vautour bengalin*, qui, sans nul doute, doit former une espèce distincte; bien que ses formes totales ressemblent, quoiqu'en diminutif, à celles du *Chasse-fiente*, vu qu'il est toujours d'un tiers moins grand que ce dernier. Voici la description succincte que nous donnons de ce Vautour, afin qu'on puisse le reconnaître et qu'il ne soit pas confondu avec les espèces voisines

Taille d'une poule d'Inde; bec droit, grêle et assez long; tarses très-longs, totalement nus, seulement duvetés à l'articulation; une ample fraise de plumes très-longues; les couvertures des ailes et les plumes des parties inférieures très-longues et acuminées.

C'est la moins grande des espèces connues; elle ressemble, pour les formes et l'ensemble, au *Chasse-fiente*. Quoique toujours d'un tiers moins forte par la taille, elle a le bec aussi long, mais beaucoup plus grêle. Les tarses sont plus longs; ils portent quatre pouces six lignes, et sont à peu près totalement nus, tandis que les tarses du *Chasse-fiente* de la plus grande taille n'ont que quatre pouces, et sont garnis de duvet jusqu'au tiers de leur longueur.

L'*adulte* a toute la tête et tout le cou glabres, d'une teinte noire bleuâtre; le plumage des parties supérieures brun-clair, avec des bordures de couleur isabelle; les parties inférieures d'un blanc terne; les cuisses, garnies d'un duvet blanc pur, sont dépourvues de plumes. Longueur totale deux pieds six et jusqu'à dix pouces. Le bec est noir, mais son arrête supérieure est jaune.

Le *jeune-âge* a le bec totalement noir; la tête et le cou couverts d'un duvet ras, blanchâtre; toutes les parties supérieures d'un brun noirâtre uniforme; les plumes de la longue fraise isabelles au centre et bordées de brun; le dessous du corps brun, mais chaque plume marquée d'une raie isabelle le long de la baguette; les cuisses couvertes de plumes semblables à celles du ventre.

Ces sujets font partie du Musée des Pays-Bas.

longues, à barbes désunies, ornement dont il n'existe pas la moindre trace chez l'*Impérial*.

L'individu adulte, mais encore visiblement dans une des périodes de la mue, que nous figurons, pl. 426, est de la taille du *Vautour arrian* d'Europe. Des poils noirs, raides, garnissent le menton, l'espace entre l'œil et le bec, et entourent l'orifice de l'ouie; tout le reste du cou, de même que le large bourrelet occipital, sont nus, mais parsemés, à claire-voie, de petites houppes duvetées; tout le long de la nuque existent quelques plumes brunes, longues, effilées et contournées; les plumes de la fraise sont courtes, arrondies, brunes et blanchâtres entremêlées; le manteau et le dos sont blanchâtres, et ces parties sont variées de quelques plumes brunes; les scapulaires, les ailes, la queue et la partie emplumée du devant du cou sont d'un brun foncé. Toutes les parties inférieures du corps sont couvertes de plumes longues, très-acuminées, d'une teinte brune, recouvrant mal, et seulement à claire voie, le duvet d'un blanc pur, dont tout le corps est garni. Les cuisses de ce Vautour ne portent point de plumes; elles sont simplement garnies d'un ample duvet brun; les tarses, presque totalement nus, sont, de même que les doigts, d'une teinte jaunâtre; la cire du bec paraît avoir été bleuâtre dans le vivant; la partie cornée est d'un jaune d'ocre, mais nuancé de bleuâtre vers la base. Longueur un peu plus de trois pieds.

L'individu que nous décrivons a été envoyé de l'Inde; l'étiquette portait Bengale; mais sa patrie ne peut être donnée avec certitude. Il est à remarquer, qu'on ne doit pas considérer comme identique avec notre oiseau la figure de la tête donnée par Gray, *Illust. of Zool.*, sous le nom de *Vultur monachus*. Si ce n'est pas un jeune *Vultur cinereus* ou *arrian*, je ne sais à quelle espèce rapporter la figure mentionnée.

Je réunis ici, comme étant très-présumablement le jeune de cette espèce, l'oiseau décrit par Le Vaillant, sous le nom de *Chincou*, pl. 12, et peut-être le *Vultur monachus* (ou *Crested black Vultur*) d'Edwards, tab. 290? Mon opinion, relativement à cette identité du *Chincou* de Le Vaillant, est basée sur la vue du sujet vivant, que j'ai connu chez M. Ameshof, le même qui a servi de modèle à la figure très-imparfaite, publiée par Le Vaillant. Cet individu m'a offert, dans le temps, les principaux caractères, quoique moins pro-

noncés, que je retrouve dans notre *Vautour impérial.* J'ignore complètement où a pu passer l'individu vivant, sur lequel le *Chincou* de la planche 12 a été basé ; sûr est-il qu'il n'existe pas dans aucune collection de ce pays.

Le sujet que nous figurons se trouve dans le Musée des Pays-Bas.

Vautour royal.

VAUTOUR ROYAL.

VULTUR PONTICERIANUS, Lath.

Planche 2.

Les compilateurs ont fait naître des doutes sur les différences qui existent entre le grand Vautour royal de Pondichéry, décrit et figuré par Sonnerat, et le Vautour Oricou figuré dans les *Oiseaux d'Afrique* de M. Le Vaillant, deux espèces de rapaces très-distinctes, qui diffèrent par la taille, par les formes et par le plumage. L'Oricou, de la taille du Pélican, est le plus puissant des oiseaux de rapine ignoble; il surpasse en grandeur le Catharte condor, tandis que le Vautour royal n'est guère plus grand qu'une Oie. A ces différences de taille, on peut en ajouter d'autres qui ont rapport aux formes; celle qui est la plus caractérisée se trouve dans l'espèce de membrane lâche placée aux côtés du cou, dont les deux espèces sont pourvues; dans l'Oricou, la membrane entoure toute la partie postérieure du méat auditif, où elle forme une espèce de conque; puis elle s'étend, en diminuant de largeur, sur le reste de la partie nue du cou. Dans le Vautour royal, la membrane est formée par un petit fanon qui prend son origine à près d'un pouce de distance au-dessous du méat auditif, et s'élargit en s'arrondissant dans le milieu. Ces membranes plus ou moins larges, plus ou moins lâches et flottantes, sont des appendices que plusieurs espèces de Vautours et de Cathartes ont reçu en partage; elles sont absolument de la nature des fanons dont les Dindons et les Pénélopes sont pourvus, et consistent en des prolongemens de peau très-fine, réunis par des tégumens très-déliés. Le Vautour royal a les ailes un peu plus courtes que la queue, tandis que l'Oricou les a plus longues.

L'adulte du Vautour royal a toute la tête et le cou nus; ces parties sont colorées d'une teinte couleur de chair, et la peau est parsemée de quelques poils assez courts, disposés à claire-voie; le petit

lambeau ou appendice membraneux placé de chaque côté du cou est également nu; le jabot est couvert d'un petit duvet brun; autour de cette partie règne un duvet blanc plus long; toute la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés, sont entourés d'une fraise de plumes courtes, arrondies; le plumage est généralement coloré d'une teinte brune, noirâtre; les rémiges sont noires. Le bec est d'un noir bleuâtre, la cire jaunâtre, et les pieds d'un jaune foncé. Longueur, deux pieds cinq pouces.

Les jeunes ont la tête et le cou plus ou moins garnis d'un duvet court, mais les adultes ont toutes ces parties nues. Les petits paquets de duvet dont le cou des Vautours et des Cathartes est couvert, indique toujours une livrée de jeune âge; un autre indice de cet état se remarque dans le plumage plus ou moins varié : le plumage des adultes, dans toutes les espèces, est constamment coloré par grandes masses.

Le Vautour royal a été indiqué et figuré par Sonnerat, dans son *Voyage aux Indes*, sous le nom de *Vautour royal de Pondichéry*. Il en donne une mauvaise figure pl. 104. C'est *Vultur Ponticerianus*. Lath. *Ind. Orn.* v. 2, pag. 7, sp. 14.

Cet oiseau a été envoyé du Bengale; il est probablement répandu sur tout le continent de l'Inde.

On trouve des individus dans les Musées de Paris, des Pays-Bas, et dans le cabinet de M. Laugier.

Vautour *aegypius*, adulte.

Huet

VAUTOUR ORICOU ou ÆGYPIUS.

VULTUR AURICULARIS. Daud.

Jeune ou femelle ? — Planche 407.

Ce Vautour, dit Le Vaillant, est un oiseau de montagne, comme les autres espèces de ce genre; les abris que forment les couches pierreuses et les cavernes qui s'y rencontrent sont l'habitation de ces oiseaux : ils y passent la nuit et viennent s'y reposer de jour lorsqu'ils sont repus. On les aperçoit en grand nombre, au lever du soleil, perchés sur les rochers, à l'entrée de leur demeure, et, quelquefois, une chaîne entière de montagnes en est parsemée dans la majeure partie de toute son étendue. Ils nichent dans les cavernes des rochers; la femelle y pond deux œufs blancs et très-rarement trois : en janvier, les petits sont éclos. Les colons du Cap donnent à cet oiseau le nom de *Zwarte-aas Vogel* (oiseau de charogne noir), pour le distinguer du *Chasse-fiente*, qu'ils désignent par le nom de *Stront-jager* ou *Stront-vogel*. Dans les voyages de Burchel, il est aussi fait mention de cet oiseau, et Savigny le décrit dans son Ornithologie égyptienne, sous le nom d'*Egypius* (voyez *tab. 11, figure d'un jeune individu*), dénomination que nous conservons conjointement avec celle de Le Vaillant. M. Ruppel, en parlant de l'*Oricou*, dans sa Revue critique, de décembre 1830, dit, que les replis de la peau au méat auditif de l'Oricou figuré par Le Vaillant, pl. 9, sont factices : c'est, dit-il, *un individu défiguré ;* et il trouve cette *falsification* évidente sur un sujet que possède le duc de Rivoli. Il dit, de plus, qu'aucun naturaliste n'a revu l'oiseau que Le Vaillant *dit avoir trouvé* en Afrique *. Aujourd'hui, M. Ruppel fait de nouveau mention

* J'ai déjà dit ailleurs que, dans le musée des Pays-Bas, à Leiden, se trouve non-seulement le sujet identique de Le Vaillant, mais encore deux autres qui ressemblent exactement à la figure de Le Vaillant ; plus, que presque tous les originaux des espèces de *Rapaces*, décrits et

de l'*Oricou* et de l'*Ægypius*, et il pense que la domesticité ou bien le manque de nourriture font naître et servent à développer ces replis cutanés de l'oreille qu'auparavant il croyait être artificiels et dûs à l'imposture. (Voyez Revue des Vautours, Atlas du Voyage, page 47, *Neue Wirbelthiere.*) Ce manque de toute trace du repli de la peau aux oreilles chez un grand nombre d'individus et, par contre, l'existence très-caractéristique et assez fortement prononcée chez quelques autres sujets, me semble plutôt être en rapport avec l'âge; peut-être dépend-il aussi du sexe; mais, je présume qu'on doit l'attribuer à une différence d'âge; car, nous savons positivement que le jeune Oricou ne porte point d'indice d'une duplicature de la peau au méat auditif. Sur dix peaux reçues du nord comme du sud de l'Afrique, il s'en trouve seulement deux à replis bien prononcés, plus le sujet identique de Le Vaillant; un troisième porte la trace légèrement indiquée d'une duplicature; mais les sept autres dépouilles n'en fournissent aucun indice. On doit observer que ces trois sujets pourvus de lobules externes, plus le quatrième individu rapporté par Le Vaillant, ont tous le bec plus ou moins coloré de jaunâtre; que le sujet de Le Vaillant l'a fortement nuancé de jaune d'ocre; mais que, par contre, tous ceux dépourvus du repli cutané ont le bec noir ou brunâtre foncé : indice assez certain d'un âge moins avancé. — M. Tcharner de Bellerive, naturaliste établi à Berne, en Suisse, nous marque qu'il a reçu un individu de l'*Oricou*, qui avait l'appendice membraneux, indiqué par un léger repli de la peau. Cet individu a été trouvé par M. Schimper, dans la Basse-Égypte.

L'*Oricou* ou l'*Ægypius* est le plus grand des vautours connus; c'est celui dont le bec est le plus puissant et offre le plus de développement en hauteur. On le distingue facilement et dans toutes les périodes de l'âge à la fraise *, composée de plumes courtes et arron-

figurés dans son Ornithologie d'Afrique, font aussi partie de cet établissement; qu'on peut y voir son *Oricou*, le *Chassefiente* et le *Chaugoun*, et juger, par cette vue, si j'ai raison ou tort dans l'indication de mes espèces.

* Je ne pense pas qu'il soit inutile de remarquer ici que, quoique les plumes de la fraise ou du collier du bas du cou offrent, chez les Vautours, un caractère très-marquant, propre à servir de premier moyen pour reconnaître et distinguer les espèces, on doit cependant observer qu'il convient d'en faire usage avec une certaine réserve. La vue d'un très-grand nombre de dépouilles de Vautours, portant de longues fraises à plumes effilées, implantées dans un ample collier de duvet, m'a prouvé que, lorsque ces oiseaux ont été tués dans l'époque de la mue périodique, ou bien, que les plumes de la fraise se trouvent être usées par le

dies, aux très-longues plumes acuminées et courbées du ventre, qui recouvrent mal un duvet blanc, et en ce que les cuisses sont pourvues du seul duvet, sans être couvertes de plumes. Dans une période, probablement assez avancée de l'âge, il est muni d'un repli ou duplicature de la peau, s'étendant de l'orifice des oreilles jusque vers la moitié, ou au-delà, de la partie nue du cou.

La livrée, dans laquelle on trouve le plus grand nombre des sujets rapportés du nord comme du midi de l'Afrique, est d'une teinte brune couleur de suie. Tous les sujets munis de la duplicature de la peau, ou portant le fanon longitudinal à l'oreille, ont le cou et la tête à peu près ou totalement glabres et d'une teinte couleur de chair; la pointe du bec, ou bien toute la partie cornée, d'un jaune-ocre. Tandis que les sujets manquant de fanon longitudinal portent un léger duvet, la peau est cendrée, livide et leur bec est totalement noir. Le jeune, au sortir du nid, est décrit, par Le Vaillant, en ces termes : En naissant, le jeune oiseau est couvert d'un duvet blanchâtre. Au sortir du nid, son plumage est d'un brun clair, et toutes ses plumes sont bordées d'une teinte roussâtre; celles de la poitrine ne sont point alors contournées en lames de sabre, et sa tête et son cou sont entièrement couverts d'un fin duvet très-touffu. Les grands Namaquois nomment l'Oricou *Ghaip*, en faisant précéder ce mot d'un fort clappement de langue.

Un bon nombre d'individus de l'Oricou, originaires du midi et du nord de l'Afrique, font partie du musée des Pays-Bas. Il paraît assez certain que cette espèce vit aussi en Grèce, aux environs d'Athènes; il forme, par conséquent, une nouvelle espèce à ajouter au catalague des oiseaux d'Europe.

frottement continuel de la partie rase ou glabre du cou, contre laquelle la tête se trouve retirée dans l'état de repos; on peut, dans l'un et l'autre cas, rencontrer des individus qui n'ont pas une seule plume longue et effilée au collier. Celui-ci n'est alors composé que du seul duvet, ce qui donne alors matière au doute, et doit souvent être la cause d'erreurs dans l'indication spécifique. Voilà du moins la cause à laquelle j'attribue l'erreur manifeste et la confusion d'espèces et de citations mal appliquées que fait M. Ruppel de son *Vultur kolbii* et de son *Vultur chassefiente*; dans l'indication récente de ses Vautours, pag. 46 et 47, *Neue Wirb. Thier. Abyss.*

57151

Vautour *Indou*.

Huet

VAUTOUR INDOU, OU CHAUGOUN.

VULTUR INDICUS. Lath.

L'Adulte.—Planche 26.

Nous donnons la figure d'un individu adulte de l'espèce décrite par Sonnerat, sous le nom de *grand Vautour des Indes* (1). M. Le Vaillant en a figuré le jeune, sous le nom de *Chaugoun*, planche 11 de son Ornithologie d'Afrique; ces deux espèces nominales doivent être réunies. L'oiseau qui a servi de modèle à la planche publiée dans l'Ornithologie d'Afrique fait aujourd'hui partie du Musée des Pays-Bas; nous pouvons garantir son identité avec les individus adultes qui ont été envoyés du Bengale. J'ai vu dans le nombre de ceux-ci deux sujets qui marquent le passage de la livrée du jeune âge à celle de l'adulte.

Sonnerat dit que ces oiseaux sont voraces; ils habitent pendant le jour les bords de la mer, pour prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage; ils vivent généralement de pourriture et déterrent les cadavres; ils ont le vol lourd, quoiqu'ils aient l'aile forte.

Les individus adultes ont la tête et le cou dénués de plumes; quelques uns conservent pendant assez long-temps de petites mèches de duvets, distribuées à claire-voie; les jeunes ont tout le cou garni d'un petit duvet qui disparaît avec l'âge; on voit chez le plus grand nombre quelques poils rares et courts à la tête. Tout le plumage supérieur est d'un cendré-isabelle, varié de brun et de blanchâtre; les parties inférieures sont d'un fauve très-clair sans taches; un petit duvet court, serré et très-lisse couvre la poitrine, ce duvet est d'un brun-foncé; le bec est noir, mais la pointe est plus claire; la peau nue de la tête est d'un cendré roussâtre, Sonnerat dit que

(1) Sonnerat, *Voy. Ind. vol.* 2, *page* 183, *tab.* 105.—Falco indicus, Lath. *Ind. Orn. sp.* 15.

l'iris est rouge, je l'ai trouvé blanchâtre chez un individu vivant; les pieds sont d'un noir-cendré ou bleuâtre; la queue est un peu plus longue que les ailes (1), elle est à pennes d'égale longueur, et sa couleur est noirâtre. Cette espèce est de la taille du dindon, elle a trois pieds trois pouces en longueur totale.

Les jeunes ont la tête et le cou garnis d'un duvet brun-clair; tout le plumage supérieur d'un noirâtre couleur de suie, bordé de gris-sale; toutes les parties inférieures de la même couleur que le dos, mais chaque plume marquée le long des baguettes par une raie blanchâtre, qui s'élargit vers le bout des plumes. On trouve sur quelques sujets des indices de semblables taches longitudinales sur les plumes des parties supérieures; le bec est marbré de noir et de jaunâtre; la dimension des jeunes n'excède pas 2 pieds 10 pouces.

On trouve cette espèce dans l'Inde.

Musées de Paris, de Londres et des Pays-Bas.

(1) Notre figure planche 26 a été faite sur un individu dont les rémiges, après la mue, n'avaient point encore atteint toute leur longueur.

Vautour *chincou*.

Huet.

VAUTOUR A CALOTTE

VULTUR OCCIPITALIS. Burc.

Le mâle moyen âge — Planche 13.

La figure du mâle à l'état intermédiaire, publiée dans la troisième livraison, est prise sur un sujet qui a vécu peu de temps dans la ménagerie du Jardin du Roi à Paris, et qu'on voit maintenant monté dans les galeries de cet établissement. Le plumage de l'individu mentionné se trouvait, à l'époque de sa mort, dans l'état de passage de la livrée du jeune à l'état adulte; plusieurs sujets, obtenus depuis du nord et du midi de l'Afrique, nous fournissent les moyens de donner le signalement complet des livrées différentes de cette espèce de Vautour, que nous avions pris par erreur pour l'adulte du *Chincou* de Le Vaillant.

L'adulte en plumage parfait, dont nous avons obtenu les dépouilles par le voyage de M. Ruppel en Abyssinie, a toute la tête, le ventre, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous de la queue, et les grandes pennes secondaires des ailes d'un blanc parfait; la touffe occipitale, composée de plumes courtes et duvetées, et toutes les parties nues du cou, sont aussi d'un blanc pur; on remarque seulement sur la partie nue du devant du cou huit ou dix cercles de très-petites verrues brunes; toutes les parties supérieures du corps, le collier de la nuque, la poitrine, la queue et une grande partie des couvertures des ailes sont d'un brun foncé, les rémiges sont noires; le bec des vieux individus est rouge à pointe noire, la cire noirâtre, lustrée de brun, les yeux bruns, et les pieds plus ou moins fortement colorés de rouge. Longueur totale, deux pieds cinq ou six pouces. On voit la

* On est prié de supprimer, dans la troisième livraison, la feuille du texte portant en tête de l'article ces mots, Vautour Chincou, et de la remplacer par cette feuille.

A corriger au bas de la planche 13 : au lieu de *Chincou*, lisez *à calotte*.

figure d'un sujet sous cette livrée dans l'atlas du voyage de M. Ruppel, pl. 22, pag. 33.

Burchel, dans son voyage en Afrique, fait mention du jeune, dont la livrée diffère peu de celle de l'individu figuré pl. 13 de ce recueil. Les individus que nous possédons n'ont aucun indice de blanc; tout l'oiseau est d'un brun noirâtre. M. Ruppel dit que la partie nue du cou est constamment blanche; je l'ai vue, à la vérité, sur un sujet en captivité, rose tendre ou rougeâtre clair, suivant les mouvemens ou selon que le sang se porte dans les tégumens de la peau.

Les sujets à l'âge de deux ans ont à peu près le plumage de l'adulte; on voit alors moins de taches blanches sur les couvertures des ailes; et les grandes pennes secondaires, au lieu d'être d'un blanc parfait comme dans l'adulte, sont d'un gris-brun-clair.

On sent qu'une différence si grande dans la livrée du jeune et de l'adulte doit produire des variétés très-marquées dans le plumage des sujets d'âge différent.

Cette espèce vit en Abyssinie, à la côte de Guinée et dans le pays des Caffres.

GENRE CATHARTE.

GENUS CATHARTES. Illiger.

Bec long, robuste chez quelques espèces, plus grêle dans d'autres; toujours comprimé, droit, seulement courbé à la pointe, qui est un peu crochue et renflée. Une cire couvrant la moitié du bec. Mandibule inférieure plus courte, obtuse à l'extrémité. Tête oblongue, aplatie; celle-ci et la partie supérieure du cou nus.

Narines distantes de la base, placées vers le milieu et à la surface du bec, sans cloison nasale, percées à jour, longues et très-ouvertes; quelquefois surmontées par des caroncules charnues de forme variée.

Pieds à tarses nus, médiocres ou grêles; doigt du milieu long; celui-ci et l'extérieur unis à la base. Ongles courts, faibles.

Ailes longues; la première rémige moyenne, la deuxième moins longue que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues.

On peut diviser ce genre en deux sections géographiques; la première, composée des espèces américaines, et la seconde de celles de l'ancien continent. Le passage des unes aux autres se voit dans l'espèce intermédiaire de *l'Urubu* (1), propre au nouveau monde. Les deux Cathartes bien connus de l'ancien continent ont les mandibules grêles; mais la troisième espèce, dont nous n'avons que le dessin de la tête et du bec, a cette partie beaucoup plus forte, et la caroncule unique dont elle est surmontée ressemble à celle du Dindon. Cet oiseau a été vu dans les voyages entrepris au Congo; il habite probablement une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique.

Les Cathartes des deux mondes ont de grands rapports dans la forme des narines et par la manière dont elles sont percées; ils ont les mêmes habitudes et la même voracité; leurs bandes nombreuses se

(1) C'est *Vultur brasiliensis* Latham, Ind. ornith. vol. 1, pag. 5, sp. 8, variété. Le *Vultur atratus* de Wilson, vol. 9, pl. 75, fol. 2, et *Vultur urubu* Vieillot. *Le Vautour du Brésil*, Buffon, pl. enl. 187.

trouvent partout où les charognes infectent l'air, et ils recherchent avec une égale voracité les voiries et les immondices; leur rapine s'assouvit aussi sur des lézards, des insectes et sur les œufs des oiseaux et des reptiles. Quoique lâches et timides, ils attaquent les animaux blessés, et parviennent, par leur nombre, à se rendre maîtres d'une proie encore vivante, mais hors d'état de se défendre. Ils font avec les Vautours, auxquels les plus grandes espèces tiennent de très-près, la curée des charognes : quelques espèces diffèrent de ces derniers par leur appétit plus décidé pour toutes sortes d'immondices; ce qui les porte à suivre les caravanes et à fréquenter les rues des villes américaines et les camps des peuples nomades de l'Afrique.

Le naturaliste espagnol d'Azara donne quelques détails intéressans sur ces oiseaux observés en Amérique; tout ce qui a rapport aux mœurs et aux habitudes de ces espèces du nouveau monde convient également à l'espèce si commune en Afrique et qui est aussi répandue dans l'Europe méridionale: *Cathartes percnopterus* du Manuel d'Ornithologie, *le Iachama* de *Bruce* et *l'Ourigou rapace* de Le Vaillant. Ils sont, dit le naturaliste espagnol, paisibles, exempts de cruauté et respectés par tous les autres oiseaux. Leur vue est perçante et étendue; leur odorat est très-sensible; ils souffrent la privation de nourriture avec une patience extraordinaire, et ils ont assez de force pour soutenir leur vol à une grande hauteur sans se fatiguer. Tous sentent mauvais, ne crient point; ils marchent à pas pesans; ils prennent leur essor avec quelque peine et après avoir fait plusieurs sauts; ils tournoient ensuite dans les airs pendant plusieurs heures, pour découvrir les charognes dont ils se nourrissent, sans jamais diriger leur attaque contre l'animal vivant et bien portant. Ils se perchent sur les plus gros arbres ou sur les rochers; vivent seuls ou par paires, mais se rassemblent en troupes pour s'acharner sur les animaux morts. Leur ponte est de deux œufs.

Ce genre divisé en deux sections comprend, pour la première, les espèces suivantes : *Cathartes vulturinus* de nos planches coloriées, pl. 31. — *Cath. gryphus*, pl. col. 133. — *C. papa* ou le roi des Vautours de Buffon, pl. enl. 428. — *C. aura* Vieillot, Ois. d'Amér. sept., pl. 1, et Wilson, Américc. ornith., pl. 75, fig. 1. — *C. urubu* sous le nom de Vautour du Brésil, Buffon, pl. enl. 187, le même que l'urubu de Vieillot, Ois. d'Amér. sept., pl. 2, et Wilson, Amér. orn., pl. 75, f. 2.

La seconde section est composée du *Cathartes meleagrides*, qui m'est connu par le dessin de la tête. — *Cathartes percnopterus* (1) sous le nom de Vautour de Norvège, pl. enl. 429, l'adulte ; et sous le nom de Vautour de Malte, pl. enl. 427, le jeune de l'année. — *Cat. monachus*, espèce nouvelle de nos planches coloriées 222.

(1) Ajoutez encore aux synonymes de cette espèce publiés dans le Manuel d'ornithologie, *Vultur ginginianus*, Latham Ind. ornith. vol. 1, sp. 16, ou le *Vautour de gingi*, de Sonnerat, Voy. vol. 2, pag. 184, placé par erreur, pag. 7 du Manuel, comme synonyme du *Chincou* de Le Vaillant qui est la même espèce, ou le jeune du *Vultur indicus* des méthodistes; c'est notre *Vautour indou*. Voyez planche 26 de ce recueil.

Catharte *condor*, *mâle*.

CATHARTE CONDOR.

CATHARTES GRYPHUS. Temm

Le Mâle adulte. — Planche 133.

On doit à M. le baron de Humboldt la connaissance plus exacte de tout ce qui a rapport à l'histoire de cet oiseau, si imparfaitement décrit par tous les voyageurs qui ont visité avant lui les régions de l'Amérique méridionale. Le mémoire publié par cet illustre savant détruit l'illusion attachée à l'idée que l'on se formait d'un oiseau gigantesque, indiqué sous le nom de Condor. « Il en est de cet oiseau, » dit M. de Humboldt, comme des Patagons et de tant d'autres objets » d'histoire naturelle descriptive : plus on les a examinés et plus ils se » sont rapetissés. » Que de contes exagérés ont été débités sur la force et la grandeur de notre Lammergeyer ou *Gypaëte barbu* des Alpes! Le fameux *Aigle roc* de Madagascar, dont parle Marco-Polo, qui enlève des Eléphans dans les airs, et dont les plumes auraient douze pas de long, ne sera sans doute qu'un rapace fort ordinaire. J'ai tout lieu de croire que ce Roc est le même oiseau que le *Vautour oricou* d'Afrique, décrit et figuré par M. Le Vaillant. Ce vautour est en effet le plus grand de tous les rapaces connus. Un autre oiseau africain, dont les dépouilles ne sont point encore parvenues entre les mains des naturalistes, peut avoir donné matière à la fable débitée au sujet de cet Aigle roc. D'après le dessin de la tête que je possède il paraît que ce rapace est du genre des Cathartes; sa tête a des rapports avec celle des *Cathartes condor*, *Vautourin* et *Papa*; mais il paraît avoir le bec plus long et moins fort; l'appendice charnu à la tête consiste seulement dans une caroncule frontale, pareille en tout à celle du Dindon, et que l'on dit être capable de contraction et de dilatation, comme l'est cette partie chez le Dindon mâle. Cet oiseau est d'une grande taille; il habite les côtes occidentales de l'Afrique, et a été observé en Guinée par des voyageurs anglais.

Le Condor surpasse en grandeur tous les autres Cathartes répandus dans les Amériques; plus grand d'un tiers environ que le *Catharte Papa;* c'est de cet oiseau qu'il se rapproche le plus pour toutes les formes du corps et des membres; le bec et les serres sont à la grandeur près les mêmes; il ne peut être comparé à aucun des Vautours de l'ancien continent, et c'est à tort que des rapprochemens de cette nature ont été établis. Sa taille est moindre que celle des grandes espèces de Vautours de l'ancien continent, tels que l'*Oricou* et l'*Arrian* ou grand Vautour d'Europe; il ne surpasse point en grandeur le *Gypaëte barbu* de nos Alpes, qui paraît même plus grand, par la longueur de sa queue et de ses ailes.

Le Condor est sans doute mieux connu depuis que le mémoire de M. de Humboldt est mis à portée de presque tout le monde, par les extraits qui en ont été faits dans presque tous les ouvrages où il est question d'ornithologie; mais il n'en est point de même du portrait de cet oiseau qui ne se trouve que dans le grand ouvrage publié par ce savant voyageur, et qui, par sa chèreté, ne peut être acquis par tous les ornithologistes. Les figures données du Condor par Shaw et par Latham, étant au-dessous de toute critique, nous avons cru rendre service à la science en publiant, dans la planche 133, la figure du mâle, dessinée d'après l'individu qui fait partie du Muséum impérial à Vienne; seule collection en Europe où se trouve un couple de ces oiseaux; ce sont les mêmes qui ont fait partie de la belle collection du *Leverian museum* à Londres; ils ont été acquis par l'Empereur d'Autriche, lors de la vente de cette brillante collection; ces deux individus, les seuls apportés en Europe depuis la découverte de l'Amérique, ont été pris par le capitaine Middleton, dans les parages du détroit de Magellan.

Le Condor mâle a sur la tête une crête cartilagineuse qui occupe presque tout le coronal et une partie de la longueur du bec; quoique cartilagineuse elle est garnie de petites papilles ou rugosités qui sont encore très-apparentes dans l'individu que j'ai eu sous les yeux. Cette crête un peu libre aux deux bouts, repose sur le front et sur la partie postérieure du bec; elle laisse au centre un espace libre où les narines sont percées; cet espace libre paraît surmonté d'un fort cartilage qui sert à porter la crête, et paraît destiné à recouvrir les fosses nasales, ainsi que cela se voit chez les autres Cathartes dont les narines sont percées à jour à la surface du bec; ce

caractère très-marqué dans tous les Cathartes de l'ancien comme du nouveau monde, suffit pour distinguer ceux-ci des Vautours dont les narines sont fendues aux bords du bec, et les fosses nasales fermées en partie et séparées par une cloison cartilagineuse. Au-dessous de la mandibule inférieure du bec l'on voit une peau lâche et plissée, pareille à celle de nos dindons de basse-cour; tout le cou et la région du jabot sont dénués de plumes; la peau couverte de rides est garnie de petits poils très-courts, disposés à claire voie; dans l'individu vivant elle est d'un rouge livide, et c'est aussi la couleur que M. de Humboldt donne à la crête et au grand barbillon de la gorge; au bas du cou, tout près du jabot, se trouve un petit fanon ou appendice membraneux, qui paraît propre aux deux sexes; l'oreille est nue et à découvert, mais derrière cet organe paraissent des mammelons ou des rudimens de peau qui garnissent en différens sens les côtés du cou, depuis l'occiput jusque très-près du collier de duvet; ces membranes qui se présentent en rides ou plis sur le sujet monté, peuvent avoir été plus ou moins molles et mammelonnées dans l'individu vivant. Un collier composé d'un duvet blanc entoure la nuque et les côtés du cou, mais le jabot est nu et garni seulement de quelques poils (1). Tout le plumage du corps, la queue et une partie des ailes sont d'un noir légèrement grisâtre; les rémiges sont d'un noir profond; les pennes secondaires et les plus grandes des couvertures alaires sont d'un beau blanc sur leurs barbes extérieures; quelques-unes sont noires au bout et toutes le sont à leur base : l'oiseau figuré par M. de Humboldt paraît avoir moins de blanc à l'aile que l'individu mâle du cabinet de Vienne; ceci peut tenir à des causes purement accidentelles; nous avons aussi trouvé que la tache blanche occupe un plus petit espace sur l'aile de l'individu femelle que dans le mâle où elle est plus grande et d'un blanc très-pur, tandis que cette couleur est grisâtre chez la fe-

(1) Il est nécessaire de faire observer à ceux qui compareront notre planche avec celle publiée par M. de Humboldt, que le dessin fait par ce savant et retouché par Barrabant, représente la tête et le cou dessinés d'après un individu vivant; ces mêmes parties, dans la planche ci-jointe, ont été dessinées sur un empaillé. Avant de la publier j'ai soumis ma gravure à M. de Humboldt; ce savant trouve que l'occiput est trop relevé, le dos trop bossu et les rides transversales du cou ne sont point indiquées; tous ces défauts sont les suites d'une préparation vicieuse de la peau dans l'individu monté. En comparant les figures publiées par M. de Humboldt aux sujets montés de Vienne, je me suis aperçu que les pieds auraient pu être mieux rendus, le contour du bec plus exact, et les orifices des narines mieux indiquées. Si M. de Humboldt avait pu faire retoucher son dessin d'après l'individu, il est certain que la figure de son *Vultur gryphus* n'aurait rien laissé à désirer.

melle; celle-ci est toujours dépourvue de la crête sur le sommet de la tête, et le barbillon du cou paraît réduit à un rudiment ou pli longitudinal peu distinct. Les pieds sont robustes, garnis d'écailles, et armés d'ongles absolument pareils à ces parties dans le *Catharte Papa;* mais la couleur en est différente, les pieds du Condor étant d'un bleu cendré, marqués de rides blanches, et ceux du Papa sont noirs ou noirâtres. La longueur totale de l'individu mâle du Musée de Vienne est de quatre pieds quatre pouces six lignes; son envergure est de neuf pieds huit pouces; les plus longues pennes de la queue mesurent quatorze pouces deux lignes; la femelle a quatre pieds un pouce, et sa queue mesure treize pouces six lignes. M. de Humboldt n'a vu aucun Condor dont l'envergure dépassât neuf pieds. Il paraît que les deux individus du Musée de Vienne ont des dimensions plus fortes que ceux vus par ce célèbre voyageur. Les oiseaux de proie diffèrent ordinairement beaucoup dans la taille selon les climats qu'ils habitent; tous les individus des espèces de rapaces du cap de Bonne-Espérance sont toujours d'un tiers plus grand que les individus tués au Sénégal. Je parlerai plus en détail de ces différences dans un autre chapitre.

Selon le voyageur cité il paraît que la région où les Condors se plaisent est à une hauteur de deux mille cinq cents toises. Ils sont probablement répandus sur toute la grande chaîne des Andes; l'Amérique méridionale est leur patrie. Il serait cependant possible qu'ils se dirigeassent aussi dans les régions aériennes qui couvrent l'Amérique septentrionale, car il est difficile d'assigner aux oiseaux des limites fixes que les espèces ne puissent franchir, comme on pourrait le faire avec plus de certitude à l'égard des mammifères. Ces oiseaux poussés par le besoin visitent quelquefois les plaines et les côtes de la mer du Sud; mais ils séjournent peu d'heures dans ces régions basses; M. de Humboldt n'a vu ces oiseaux en grand nombre que lorsque ses herborisations l'ont conduit jusqu'aux régions des neiges perpétuelles.

Le Condor ainsi que tous les autres Cathartes préfèrent les cadavres aux animaux vivans; il se nourrit cependant des uns et des autres. Malgré toutes ses perquisitions M. de Humboldt n'a jamais entendu citer l'exemple d'un Condor qui eût enlevé un enfant (1). Il est constaté qu'ils attaquent le bétail, et que plusieurs Condors viennent à bout de tuer des bœufs. Mais tout s'accorde à prouver que les charognes forment la nourriture habituelle de cet oiseau.

Le Catharte a été indiqué par Linnée et par Latham sous le nom

de VULTUR GRYPHUS, *voyez* Lath., *Ind. Orn.*, vol. 1, pag. 1. La femelle est désignée sous le nom de VULTUR MAGELLANICANUS, dans le *Muséum Leverianum*, n°. 1, pag. 1. C'est le VULTUR CONDOR de Shaw, *Gener. zool.*, vol. 1, pag. 2, avec deux figures très-mauvaises et une troisième calquée sur celle de M.r de Humboldt. *Voyez* surtout le mémoire détaillé de ce savant, et les deux belles gravures qui l'accompagnent dans les *Observations de Zool. et d'Anat. comp.*, vol. 1, pag. 49.

Muséum de Vienne, seule collection où l'on voit le mâle et la femelle de ce rare oiseau.

(1) Il est physiquement impossible que le Condor, ou tout autre *Catharte*, *Vautour* ou *Gypaëte*, puisse enlever dans les airs une proie quelconque par le moyen de ses serres; les pieds de tous les oiseaux qui composent ces trois genres, n'étant pas organisés de manière à pouvoir exécuter cet acte de préhension.

Tête du Catharte condor, *mâle.*

Huet.

Catharte *condor*, *femelle très jeune.*

Thiet.

ADDITION A L'ARTICLE

DU

CATHARTE CONDOR.

Jeune Femelle. Planche 408.—*Et tête, grandeur naturelle, du Mâle.* Planche 494.

La vue d'un plus grand nombre d'individus de cette grande espèce d'oiseau nous met à même de fournir quelques notices additionnelles à la description qui accompagne la planche 133, figure exacte du mâle en état parfait de plumage : celle que nous publions pl. 408, est prise d'une très-jeune femelle de cette espèce.

On peut ajouter encore à la partie historique du Condor quelques indications publiées récemment dans la traduction française du Voyage de M. Stevenson dans l'Amérique du sud. Cet auteur dit, vol. 2, pag. 59 : « Le majestueux Condor occupe le premier rang dans la « race emplumée, soit sur la terre lorsqu'il étend ses ailes qui « mesurent quatorze ou quinze pieds d'une extrémité à l'autre, « soit lorsque s'élançant à travers les nuages il n'y paraît pas plus « gros qu'une Hirondelle. Le vol de cet oiseau est vraiment impo- « sant: il s'élève au moyen d'un mouvement vacillant et presque « imperceptible de ses ailes, et descend à terre de la même manière; « il tombe sur sa proie, et si c'est un agneau ou un petit ani- « mal, il l'emporte avec ses serres (1) sur quelque hauteur voisine; « si la proie est lourde, le Condor la dévorera jusqu'au point de ne « pas pouvoir s'envoler, et alors il devient lui-même une proie facile « pour les villageois qui courent dessus, et le tuent avec des bâtons. »

Après avoir parlé très-succinctement de trois espèces distinctes de Condors, selon les indications desquelles il est néanmoins facile de voir que ces espèces sont des états de différens plumages aux diffé-

(1) Ici, comme dans le paragraphe suivant emprunté du même ouvrage, on voit que l'auteur parle selon l'opinion du vulgaire.

rentes époques de l'âge, l'auteur dit, à la page 144, que «les Condors « se nourrissent de carcasses ou d'animaux qu'ils tuent eux-mêmes ; « la conservation des agneaux et des chèvres exige toute la surveil- « lance du berger et des chiens, et les veaux deviennent fréquem- « ment leur proie s'ils sont loin de leurs mères. Ils dirigent en général « leur première attaque à la tête, et arrachent les yeux. J'ai vu un « jour plusieurs Condors attaquer une vache qui était tombée dans « une fondrière, et ne pouvait en sortir. La première attaque de « ces animaux fut dirigée à l'anus, par où ils tirèrent les intes- « tins, sans s'inquiéter du bruit que nous faisions, comme s'ils « savaient qu'il n'était point en notre pouvoir de la retirer du bour- « bier. Cet oiseau est connu sous le nom de *Moro-moro ;* il construit « son aire sur les rochers les plus inaccessibles, et pond deux gros « œufs blancs. »

Le jeune Condor, revêtu probablement du plumage de l'état intermédiaire, a la partie postérieure de la tête, tout le cou et les fanons couverts d'un duvet très-épais, d'un gris-cendré; la crête charnue du sommet de la tête est peu élevée, et la pointe du bec d'un gris-brun : on ne voit alors sur tout le plumage aucun indice du blanc pur; les plumes sont d'un gris-brun, nuancées vers le bout de gris plus clair; la rangée des grandes couvertures, blanche dans l'adulte, est chez le jeune d'un brun foncé terminé de gris-brun. Un individu tué au premier période d'une mue nouvelle portait sur cette livrée, essentiellement composée de teintes brunes plus ou moins foncées, quelques plumes noires irrégulièrement disséminées.

La femelle adulte diffère constamment du mâle dans le même état, par l'absence de grande crête coronale, et d'appendices charnus aux côtés du cou; elle a seulement, comme celui-ci, le petit fanon membraneux pendant de la partie inférieure du devant du cou.

Le jeune, probablement une femelle à l'époque de la troisième mue (voyez notre pl. 408), manque de tout vestige de crête; elle a le cou garni d'un duvet court, peu abondant; le petit fanon est aussi couvert d'un duvet clair-semé; tout le plumage est tapiré en partie de plumes d'un brun-cendré et d'une teinte noirâtre; les ailes sont aussi pourvues de pennes brunes usées, et de pennes noirâtres nouvelles, servant d'indices que l'individu figuré se trouvait dans le premier période de la mue. La longueur totale de cet individu est de quatre pieds. On assure qu'il a été tué dans une grande troupe de

Condors, dans laquelle il s'en trouvait de noirs, probablement des sujets à l'état adulte. Ce sujet a été acheté à Bordeaux par M. Jurine; il fait aujourd'hui partie du Musée de Paris. On voit un mâle adulte, probablement revêtu de la dernière livrée variable, dans la galerie du Cabinet d'Histoire naturelle de la ville de Genève.

Le bel individu vivant que la Ménagerie du Jardin du Roi à Paris vient de recevoir nous fournit le moyen d'offrir aux naturalistes une figure, grandeur naturelle, de la tête et du bec d'un Condor mâle; la couleur des parties charnues est fidèlement rendue: le peintre a saisi les momens où l'oiseau, en se remuant et en étalant ses ailes, donne plus de vivacité au coloris des parties nues de la tête. Nous possédons à la ménagerie du Musée des Pays-Bas une femelle adulte absolument de la taille du mâle de la Ménagerie de Paris, ce qui prouve que les sexes n'offrent point une différence remarquable de grandeur. Cette femelle manque de tout vestige de crête et de rides membraneuses au cou : toutes ces parties sont totalement glabres, couvertes d'un petit duvet gris clair-semé; un fanon charnu pend, comme dans le mâle, sur le devant du cou, et ce fanon est couvert de duvet; le plumage n'offre aucune disparité, si ce n'est que la femelle a du gris-blanchâtre sur les parties des ailes où le mâle est d'un blanc pur.

ADDITION A L'ARTICLE

DU CATHARTE VAUTOURIN.

Un vieux mâle de l'espèce du *Catharte vautourin* (voyez pl. 31 de ce recueil), reçu depuis peu au Musée des Pays-Bas, et qui vient de la Nouvelle-Californie, sert de preuve que cette partie de l'Amérique nourrit une seconde espèce très-voisine du Condor des Andes. Le *Catharte vautourin* adulte égale, pour la taille et pour l'envergure, le *Catharte condor*. Il en diffère constamment par la forme du bec, et en ce que le *Catharte vautourin* mâle n'a aucune espèce de caroncules ou de barbillons; le cou et la tête des deux sexes sont glabres; il n'a non plus des pennes blanches aux ailes.

Catharte *Vautourin.*

Prêtre.

CATHARTE VAUTOURIN.

CATHARTES VULTURINUS. Temm.

Planche 31.

Cet oiseau a été indiqué par Latham dans le second supplément du Synopsis, sous le nom de *Vultur californianus.* Shaw, *naturalist. miscell., vol. 10, tab. 301,* en a publié une figure dessinée sur le même individu qui nous a servi de modèle. Le docteur Menzies en a fait hommage au Muséum Britannique, et c'est la seule collection où j'ai vu cet oiseau assez bien conservé, mais mal monté. Notre figure se ressent aussi un peu de ce vice de la préparation, qui fait que la tête est trop petite et le cou trop grêle en proportion du corps.

Le Catharte vautourin est à peu près de la grandeur du Condor, et c'est de cet oiseau qu'il se rapproche le plus, quoiqu'il en diffère un peu par la forme du bec, par le manque total de caroncules et par la longueur des ailes qui dépassent la queue de plusieurs pouces; les tarses sont aussi plus courts; la région du jabot et la partie du bas du cou sont garnies, comme chez les Vautours, de plusieurs rangées de plumes longues et acuminées; toutes les plumes qui couvrent les parties inférieures sont longues, étroites et pointues; la queue est composée de douze pennes d'égale longueur.

La couleur générale du plumage est un brun-noirâtre ou couleur de suie; toute la tête et le cou sont couverts d'une peau lisse, parsemée à claire voie d'un poil très-court et fin; cette peau dans l'individu monté portait quelques traces d'une couleur rougeâtre, ce qui fait *présumer* que les parties nues sont rouges; le bec est un peu comprimé et d'un blanc-jaunâtre; les pieds sont noirs. Longueur totale, trois pieds.

L'individu du Muséum Britannique a été trouvé dans la Californie.

Catharte *moine*.

CATHARTE MOINE.

CATHARTES MONACHUS. TEMM.

Planche 222.

Ce Catharte d'Afrique est d'un quart moins grand dans ses dimensions principales que le *Catharte alimoche* ou *Ourigourap* qui habite le même pays et qu'on trouve aussi dans les contrées méridionales de l'Europe. Au premier coup-d'œil on le prendrait pour le jeune de ce Catharte d'Europe; mais en comparant nos deux oiseaux on trouve des différences constantes qui ne tiennent point uniquement à la couleur du plumage. Notre *Catharte moine* est plus petit, il a la queue carrée, tandis que l'Alimoche a cette partie étagée et conique; le sommet de la tête, les joues et le devant du cou seulement sont nus; l'occiput et toute la partie postérieure du cou sont garnis d'un duvet très-court, serré et lisse; le jeune Alimoche a des plumes allongées qui garnissent l'occiput et la nuque; le duvet couvre le sommet de la tête et on en voit encore de petites touffes clair-semées sur le devant du cou; toutes ces différences, jointes à la couleur uniforme brune-chocolat qui couvre les parties du corps du *Catharte moine* et qui paraît être celle de la livrée de l'adulte, paraissent suffisantes pour en former une espèce distincte.

Tout le plumage de cette espèce est à peu près d'une seule nuance brune-sombre ou couleur de chocolat; les ailes, toutes les parties du corps ainsi que la queue sont de cette couleur; les rémiges seules sont noires; le sommet de la tête, la région des yeux et des oreilles, ainsi que tout le devant du cou, sont nus; un duvet cendré, cotonneux, court et très-serré, couvre l'occiput et toute la partie postérieure du cou; la partie inférieure du devant du cou et le jabot sont garnis par des plumes courtes et lisses, qui semblent former un plastron dont la région du jabot est couverte; la fraise qui en-

toure le cou est, comme dans toutes les espèces de ce genre, composée de plumes contournées, cachant d'une manière imparfaite le duvet blanc de leur base. Les tarses sont emplumés sur un petit espace au dessous du genou; le reste ainsi que les doigts sont de couleur jaune; la partie nue de la tête paraît avoir été, dans le vivant, d'un rougeâtre-livide, celle de la gorge indique des nuances jaunâtres et la cire est de couleur foncée. Longueur totale, deux pieds deux pouces; tarse, trois pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du bec, deux pouces six lignes.

Les individus plus jeunes que celui que nous venons de décrire, ont du duvet clair-semé et très-court sur quelques parties du sommet de la tête et du devant du cou; les plumes brunes du dos et des ailes sont terminées de roussâtre. Notre planche 222 représente un individu adulte revêtu de faibles indices de ces touffes clair-semées de duvet sur les parties nues de la tête et de la gorge.

On a trouvé cette espèce sur les côtes occidentales d'Afrique; le sujet qui fait partie du Musée des Pays-Bas et celui du Musée de Paris ont été envoyés du Sénégal.

GENRE GYPAETE.

GENUS GYPATAETUS. STOR.

Bec très-fort, long; mandibule supérieure convexe, arrondie, élevée vers la pointe qui se courbe en crochet; mandibule inférieure droite, garnie, dans l'espèce européenne, d'un bouquet de crins; la tête et le cou garnis de plumes.

Narines ovales, recouvertes de poils roides dirigés en avant.

Pieds courts, forts, quatre doigts; les trois antérieurs réunis par une courte membrane; le doigt du milieu très-long; ongles faiblement crochus, ceux du doigt intérieur et du pouce plus grands que les autres.

Ailes longues; la première rémige un peu plus courte que la deuxième et la troisième, qui sont les plus longues.

Doués de la force et de la noblesse des *Aigles*; mais partageant avec les *Vautours* l'habitude de se repaître indifféremment de charognes et de proies vivantes, les *Gypaëtes* pouvaient naturellement prendre place dans la méthode, entre les genres *Vultur*, *Cathartes* et le genre *Falco*; en effet l'ensemble de leurs caractères étant mieux connu, on a pu leur assigner définitivement cette place.

Ces oiseaux, comme tous les animaux qui ne s'offrent que rarement aux regards de l'homme, et qui sont en outre remarquables soit par une taille gigantesque, soit par une conformation particulière, ont été souvent l'objet des erreurs ou des récits fabuleux du vulgaire; les uns ont raconté qu'ils les avaient vus enlever des quadrupèdes d'un volume beaucoup supérieur au leur; d'autres ont dit avoir été témoins de combats entre ces oiseaux et des hommes, dans lesquels ceux-ci, ayant été vaincus, étaient restés la proie des vainqueurs, qui les emportaient dans leurs aires pour les déchirer plus à l'aise, et faire à leurs petits une distribution de membres encore palpitans: on a assuré que des enfans avaient été enlevés en présence des parens, sans que ceux-ci auraient eu des moyens de défense suffisans pour s'opposer à la force redoutable de ces oiseaux. Ces

récits outrés ou absurdes tendent néanmoins à accorder aux *Gypaëtes* une force extraordinaire, non dans les moyens de préhension, mais dans le choc vigoureux de leur première attaque. Ils sont redoutables par l'impétuosité avec laquelle ils tombent du haut des airs sur leur proie, qui consiste le plus souvent en *bouquetins*, *chamois*, *moutons*, *chèvres*, *loups*, *renards*, *marmottes*, *lièvres*, etc. Aussi rusés que doués de force, ils savent épier l'instant qu'un de ces animaux, le plus souvent de jeunes individus ou les traîneurs d'une troupe, s'écarte sur les bords des précipices; tombant alors sur leur proie avec impétuosité, et aidés de leur puissant moyen de vol, ils la renversent et la précipitent dans l'abîme, l'achèvent sur la place à coups vigoureux d'aile et de bec, sans jamais rien emporter dans leurs serres, qui ne sont point propres à saisir. Leur estomac digère les os, la peau, les poils et les plumes; on ne les voit point vomir en boules les substances difficiles à digérer, comme le font les aigles et le plus grand nombre des autres oiseaux de proie.

On cite quelques exemples d'attaques de ces oiseaux dirigées contre l'homme : des enfans égarés sur les Hautes-Alpes suisses ont pu être précipités et dévorés par des Gypaëtes, mais ces attaques sont très-rares.

Les Gypaëtes ne vivent point aussi solitaires que les Aigles; ils se réunissent quelquefois trois ou quatre, et parcourent ensemble les montagnes, en chassant de compagnie et se jetant tous à la fois sur la proie. Ils choisissent pour établir leur nid l'infracture la plus inaccessible des rochers; ce nid, d'une étendue considérable, se compose de bûches entrelacées et cimentées en quelque sorte par des débris mous de matières animales et végétales.

On a essayé d'admettre dans le nombre des Gypaëtes inscrits dans nos méthodes, des *Aigles*, des *Autours* et des *Vautours*. Daudin présente sous ce nom générique une réunion bizarre d'espèces qui ne peuvent être classées dans ce genre, où nous n'admettons provisoirement que le seul Gypaëte d'Europe, d'Asie et d'Afrique, et, avec quelque doute, le *Caffre* de Le Vaillant, Oiseaux d'Afrique, v. 1, pl. 6, espèce qui depuis Le Vaillant n'a point encore été vue par les ornithologistes.

Gypaëte *barbu*, *adulte*.

Hist.

GYPAETE BARBU.

GYPAETUS BARBATUS. Cuv.

L'Adulte en livrée complète. — Planche 431.

Le fameux *Lammergeyr* de Suisse, quoique assez bien connu de nos jours, et dont les dépouilles montées se trouvent dans les principaux cabinets d'ornithologie, ne faisant point partie des planches enluminées de Buffon, nous présumons qu'il sera agréable aux naturalistes de voir dans ce recueil le portrait de l'adulte et la description exacte de la livrée du jeune âge.

Le front du Gypaëte est plat et l'occiput élevé; les pieds sont emplumés jusqu'aux doigts; les ailes et la queue sont très-longues et proportionnées à la force du vol; l'attitude dans l'état de repos ou à terre est peu gracieuse.

La livrée parfaite de l'adulte diffère assez de celle du jeune, dans les premiers périodes de l'âge, pour avoir pu fournir matière à la supposition erronée de l'existence de deux espèces distinctes de Gypaëtes en Europe, désignées sous les noms de *Leucocephalus* et de *Melanocephalus*. C'est encore avec le Gypaëte commun qu'il faut énumérer le *Nisser* ou l'*Aigle d'or* de Bruce, pl. 31. Voyez tous les autres synonymes dans le Manuel d'Ornithologie, deuxième édition, vol. 1, pag. 11.

Dans l'adulte, on voit une large bande noire partant de la base du bec, surmontant les paupières et se dirigeant derrière l'œil vers le sommet de la tête, dont les plumes courtes, de même que celles des joues, sont d'un blanc-jaunâtre; la gorge et une partie du devant du cou ont une teinte roux-doré; l'occiput, la nuque et le cou d'un roux-blanchâtre; la poitrine et toutes les parties inférieures d'un roux plus ou moins vif ou doré, suivant l'âge des individus; les vieux ont sur la poitrine une rangée de taches d'un brun-noirâtre, et de grandes taches d'un brun-cendré sont placées vers le bout des couvertures inférieures de la queue; toutes les autres parties inférieures sont uni-

colores : les plumes du dos, les scapulaires, les petites et moyennes couvertures des ailes sont d'un cendré-brunâtre plus ou moins lustré, marqué vers le bout de chaque plume d'une tache blanchâtre plus ou moins grande; une raie blanche suit la direction des baguettes; les grandes couvertures sont cendrées, et les pennes des ailes d'un brun-cendré à baguettes blanches; toutes celles de la queue ont dans le milieu une teinte cendrée et du brun-cendré vers les bords des barbes; leurs baguettes sont blanchâtres. Le bec est d'un brun couleur de corne vers la pointe, plus ou moins cendré bleuâtre; des crins roides partant de la base du bec garnissent les narines; un gros bouquet de crins noirs, placé à l'enfourchure des branches de la mandibule inférieure caractérise cette espèce de Gypaëte; les pieds ont une teinte cendré-bleuâtre : l'iris des yeux est d'un beau jaune; il est entouré par un cercle coloré de la sclérotique, qui est d'un rouge-orange. La longueur totale de l'individu de forte taille est de quatre pieds deux ou six pouces au plus, et l'envergure de neuf ou dix pieds.

Le plumage des jeunes, de sept ou huit pieds d'envergure, est beaucoup plus foncé que celui de l'adulte. Toute la tête et le cou sont d'un brun-noirâtre; la poitrine, les flancs, le ventre et les cuisses d'un brun-roussâtre clair, plus ou moins marqué de taches d'un brun-cendré; toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun foncé, irrégulièrement varié de taches d'un brun-cendré, et souvent tapiré de taches blanches et de quelques plumes à baguettes blanchâtres. Le plumage prend une teinte plus claire dans l'âge moyen. On voit à la troisième mue des plumes blanches à la tête et aux joues; la poitrine se couvre d'une teinte dorée, et toutes les parties inférieures passent au roussâtre.

Cet oiseau de proie habite les plus hautes montagnes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; la chaîne des Pyrénées et des Alpes helvétiennes, la Sardaigne, la Grèce et le Tyrol leur servent de retraite en Europe; en Asie on les a vus dans les chaînes du Caucase et de l'Himalaya, sur les montagnes de la Sibérie et de la Perse, et en Afrique sur les plus hautes montagnes du centre et vers les bords de la mer Rouge, principalement dans les parties de ces montagnes qui sont les moins accessibles et où le gros gibier vit en grandes troupes. Cet oiseau devient de plus en plus rare dans le voisinage des lieux élevés des chaînes solitaires, vers lesquels l'homme étend sa domination.

On voit des sujets dans les principaux Musées du continent.

Caracara *funèbre*, *adulte*.

Huet.

Caracara *funèbre*, *jeune*.

CARACARA FUNÈBRE.

FALCO NOVÆ-ZELANDIÆ. Lath.

L'Adulte, planche 192. — *Le Jeune*, planche 224.

Ce rapace a été décrit dans la *Synopsis* de Latham sous le nom indiqué que nous lui conservons; on peut juger à quel point ces noms de contrées, d'îles et de districts, sont peu appropriés aux espèces; car notre oiseau ne se trouve point uniquement dans cette petite portion du globe composée des îles de la Nouvelle-Zélande, mais il vit aussi à la terre de Diémen, et les derniers voyageurs qui ont fait le tour du globe ont trouvé l'espèce dans le Nouveau-monde sous une latitude à peu près parallèle à celle de la terre de Diémen. Il serait à désirer que les naturalistes voulussent s'entendre par rapport aux noms qu'on donne aux espèces nouvellement découvertes et qu'ils fussent d'accord pour proscrire toute dénomination d'île, de contrée, de district ou de ville, donnée aux animaux; nous avons déjà insisté sur ce point, mais nous croyons utile d'en faire ici de nouveau la remarque.

La taille de cette espèce égale celle du petit Aigle ou *Aigle criard* d'Europe; la queue est faiblement arrondie et les ailes aboutissent aux trois quarts de sa longueur; la partie supérieure du tarse est couverte de plumes; la cire est en partie garnie de poils. Tout le plumage de l'adulte est d'un noir profond, varié par des stries blanches distribuées sur les plumes du cou, du dos et de la poitrine; ces raies sont longitudinales et suivent la direction des baguettes; les cuisses sont d'un roux-vif; la base des rémiges blanche; le bout de toutes les pennes de la queue d'un blanc pur; le bec blanc, et la cire, ainsi que les pieds, de couleur orange. Longueur totale, de vingt à vingt-deux pouces; le bec a deux pouces deux lignes.

Le jeune de l'année a un plumage noir-terne ou couleur de suie;

les bandes longitudinales n'existent point sur les plumes du cou et de la poitrine, elles sont remplacées par des taches irrégulières, rousses ou d'un blanc-roussâtre; la base des rémiges est rousse; toutes les plumes de la queue ont une teinte rousse mêlée de noir; aucune des pennes n'est terminée de blanc et on voit de très-faibles indices de roux aux cuisses; le bec est noir ou bien marbré de blanc et de noir, suivant l'âge des individus; les pieds sont d'un brun-jaunâtre. Le jeune, sous cette livrée, est figuré dans notre planche 224.

Latham a figuré cet oiseau dans sa *Synopsis*, page 57, planche 4. Nous avons vu à Londres, dans la collection de feu sir Joseph Banks, les dessins de Forster, tabl. 36, 37, 38, qui représentent, sous le nom de *Falco harpe*, les différens états de plumage de ce rapace.

On le trouve, suivant Latham et Forster, à la Nouvelle-Zélande et à la terre de Diémen. L'expédition du capitaine Freycinet a enrichi le Musée de Paris de trois individus tués aux îles Malouines et Falkland.

Caracara *noir*.

Huet.

342.

Caracara *noir, âge moyen.*

Huet.

CARACARA NOIR.

FALCO ATERRIMUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 37.

QUELQUES espèces d'oiseaux rangés provisoirement dans l'ordre des *rapaces*, paraissent, sous certains rapports, étrangers à cette grande famille; leurs habitudes, leurs mœurs et le genre de nourriture auquel ils donnent la préférence, s'ils étaient mieux connus et indiqués par des observateurs exacts, serviraient de moyen pour guider le naturaliste dans la place qu'il convient de leur assigner; mais nous connaissons seulement quelques unes de leurs habitudes, et ce que nous en savons se borne aux rapports des voyageurs; ceux-ci disent que ces oiseaux, auxquels les naturels de quelques provinces de l'Amérique méridionale donnent le nom de *Caracara*, ont la voix rauque; leurs cris redoublés et discordans s'entendent de loin; ces concerts, dont les bois solitaires retentissent, sont produits par des troupes formées de plusieurs centaines de ces oiseaux réunis en un même lieu; ils volent aussi en troupes et font entendre continuellement leur voix forte. On nous a dit qu'ils se nourrissent de baies et de semences, mais nous croyons plus probable que leur régime est omnivore, et que la place où il conviendrait de les ranger, serait dans l'intervalle qui sépare les *rapaces* des premiers genres de l'ordre de nos *omnivores*, tels que le *Saza*, les *Corbeaux* et les *Calaos*, qui choisissent leur nourriture indifféremment dans le règne animal comme dans le règne végétal. Il se présente quelques difficultés dans cet arrangement; elles naissent des formes extérieures de ces *Caracaras* qui les associent aux *Milans* et aux *Buses*, ainsi que du choix plus décidé que certaines espèces montrent pour les charognes; ce qui les rapprocherait des *Vautours* et des *Cathartes*, s'ils n'étaient en même temps entomophages et reptilivores; et, indépendamment de toutes ces anomalies, comment pourra-t-on classer convenable-

ment avec les *Corbeaux* et les *Calaos*, ou même avec les *Vautours* et les *Cathartes*, des oiseaux qui offrent aux yeux tous les caractères extérieurs que nous retrouvons dans la grande famille des *rapaces diurnes*. Le méthodiste de cabinet et le compilateur entouré de ses livres, savent se tirer d'affaire dans un pareil embarras. Le naturaliste ne voit pas de moyen pour mettre le système artificiel en harmonie avec la nature, et dans le doute, sa tâche est de suspendre son opinion, en attendant que l'anatomie et des observations faites sur les lieux nous viennent guider.

Nous trouvons encore de nouveaux motifs pour différer à émettre notre opinion sur ces oiseaux, par l'incertitude où nous sommes au sujet des différens états de plumage sous lesquels on trouve l'espèce de Caracara, dont la planche 37 représente l'adulte; les jeunes de l'année de cette espèce ont de si nombreux rapports avec les jeunes d'un autre Caracara, le *Chimachima* de d'Azara (1), que nonobstant la grande quantité d'individus qui ont été offerts à notre examen, il nous a été impossible de reconnaître les caractères qui distinguent ces deux races sous leur plumage de la première année. Le *Chimango* du naturaliste espagnol n'a point encore été vu en Europe; je crois qu'il n'existe dans aucune de nos collections.

En attendant que l'examen d'un plus grand nombre de sujets de ces espèces puisse servir à guider notre opinion et à éclaircir nos doutes, nous nous bornerons à la description du plumage de notre Caracara, tel qu'on le voit revêtu de la livrée propre aux individus adultes; nous différons à parler des autres états sous lesquels on trouve cet oiseau, jusqu'à ce que l'occasion nous mette à portée de les décrire avec plus de précision. Il est certain que dans les jeunes *Caracaras noirs*, comme dans les jeunes du *Chimachima*, toute la tête est couverte de plumes, et que le tour des yeux est l'unique partie qui soit nue. La nudité de la tête augmente en étendue avec l'âge; c'est par conséquent bien à tort que les méthodistes, qui font usage de tout pour étayer leurs systèmes artificiels, ont mis de l'importance à cette nudité de la tête et du cou dans ces oiseaux. Les figures des livrées différentes seront alors données dans ce recueil, et nous publierons celles du *Chimachima* et des autres oiseaux de cette

(1) Voyages dans l'Amérique méridionale, vol. 3, pag. 37, n°. 6. — C'est le *Falco degener.* d'Illiger et le *Falco crotophagus* du prince Max. de Neuwied.

section, qui forment avec les espèces de *Cymindis* une petite famille de *rapaces anomales*, qui se trouvent liés par de nombreux caractères avec tous les autres oiseaux de rapine répandus dans les différens pays du monde.

Le Caracara noir adulte serait noir partout, s'il n'avait la base de la queue d'un blanc pur et sans aucune tache. L'individu représenté dans notre planche 37, conserve encore deux rangées de petits points noirs sur chaque penne de la queue; mais ces taches s'effacent dans la livrée complète, et elles sont marquées par des bandes régulières dans un âge moins avancé; une partie du front, l'espace au-dessus des yeux, toute la région ophtalmique, une partie de la gorge et le jabot sont découverts; la peau nue de ces parties est rougeâtre; les pieds m'ont paru jaunâtres, mais je n'oserais l'assurer, n'ayant pu trouver parmi le nombre des individus montés un seul modèle où les couleurs des pieds se montrent encore dans leur état naturel; il est possible qu'ils aient été rouges, car lorsque ces parties ont été séchées, la couleur rouge prend généralement une teinte jaunâtre, bien propre à induire en erreur sur l'état de la couleur naturelle. Le bec et les ongles sont noirs. Longueur totale, quatorze pouces six lignes.

M. Vieillot a fait mention de cet oiseau sous le nom de *Daptrius niger*. Voyez Galerie des oiseaux du cabinet d'histoire naturelle, liv. 9, avec une figure lithographiée par M. Oudart.

Nous avons reçu ce Caracara du Brésil et de la Guyane. On voit plusieurs individus dans les Musées de Paris et des Pays-Bas.

38.

Faucon *bidenté*.

Huet.

Faucon *bidenté*, *jeune de l'année.*

Prêtre.

FAUCON BIDENTÉ.

FALCO BIDENTATUS. Lath.

L'Adulte — Planche 38. 228

Ce Faucon se caractérise parmi les espèces nombreuses et difficiles à reconnaître des oiseaux de proie par des formes anomales très-remarquables; deux fortes dents garnissent de chaque côté les bords de la mandibule supérieure du bec, et deux échancrures assez profondes dans la mandibule inférieure répondent à ces dents; les ailes de cet oiseau ont la même forme, et les pennes y sont étagées comme dans les Autours; ses pieds, mais surtout les doigts, tiennent le milieu pour leur longueur entre ceux des espèces de la division des Faucons les plus rapprochés de notre *Cresserelle* et ceux des *Autours*. Nous trouvons conséquemment dans cet oiseau la réunion des caractères qui nous ont servi jusqu'ici à distinguer les Faucons des Autours, et ces caractères sont accompagnés d'une seconde dentelure au bec, tandis qu'il n'en existe qu'une chez les espèces de *Faucons* d'Europe. L'anomalie de la dent n'offre rien qui doive nous étonner ou nous paraître étrange, car nous avons observé des formes analogues parmi les *Buses*; et une nouvelle espèce de cette section, mais à lorum couvert de plumes, tel qu'on veut définir la section *Pernis*, nous offre un bec armé de deux fortes dents; l'anomalie dans les pieds et dans les ailes n'excite pas davantage notre surprise, car nous ferons connaître des oiseaux de proie, Autours par le bec et par les ailes, mais pourvus de pieds en tout semblables à ceux de nos *Cresserelles* et de nos *Émérillons*. Les feseurs de genres nombreux trouvent ici des entraves contraires à leurs vues strictement méthodiques. Nous croyons avoir donné quelques indices propres à servir de preuves à l'appui de notre manière différente de voir sur cette matière, et l'occasion ne nous manquera pas pour soutenir notre thèse, que le genre *Falco* ne peut pas être divisé en sous-genres, à

moins que l'on ne veuille faire presque autant de genres qu'il y a d'espèces connues dans cette série d'oiseaux rapaces.

Le plumage de cette espèce varie selon les différens périodes de l'âge des individus; la livrée des vieux et celle des jeunes offrent des disparités très-marquées dans les teintes qui colorent ce plumage. Le vieux mâle figuré planche 38 de ce recueil, a la tête, les joues, le côté et la partie postérieure du cou d'une teinte bleue de plomb; le dos, les ailes et la queue couleur d'ardoise; la gorge et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc pur, et le reste des parties inférieures d'un roux de rouille, marqué de bandes blanches assez irrégulièrement distribuées. Quoique tout le plumage supérieur paraisse d'une seule teinte ardoisée, on remarque, en soulevant les plumes du dos, que leur base est blanche, et que quelques taches blanches, cachées sous les autres plumes, sont distribuées sur les deux côtés des barbes; toutes les plumes des ailes sont aussi blanches à leur base; les pennes secondaires et les rémiges ont des bandes transversales d'un cendré-clair sur les barbes intérieures, mais les barbes extérieures sont unicolores; ces bandes sont plus marquées à la face interne des ailes, où elles sont peintes de blanchâtre et de cendré-foncé; sur la face supérieure des pennes de la queue, qui sont à peu près noires, se trouvent trois bandes cendrées, très-étroites; elles sont blanchâtres et plus larges en dessous. Nous voyons par le manuscrit du prince de Neuwied, que la cire est d'un jaune-verdâtre, le tour des yeux d'un gris-bleuâtre, l'iris rouge, et les pieds d'un jaune-orange. Longueur, de 13 à 14 pouces.

La femelle adulte a de petites taches plombées sur le blanc de la gorge; les parties inférieures sont d'une teinte plus généralement rousse; de petites bandes blanchâtres et plombées sont disposées sur le ventre et sur les cuisses; le roux est toujours plus ou moins pur ou mélangé selon l'âge des individus.

Les parties supérieures, dans les jeunes femelles de l'année, sont d'un brun-foncé, et la queue est noirâtre; toutes les parties inférieures sont blanches; le cou et la poitrine ont de larges mèches noirâtres; aux premières mues, les teintes cendrées et roussâtres se montrent à la poitrine et aux cuisses, elles se répandent progressivement sur les autres parties inférieures. Nous donnons une figure du jeune de l'année, planche 228 de ce recueil.

Le prince de Neuwied fait mention de deux variétés qu'il décrit

dans le manuscrit de ses Recherches ornithologiques faites au Brésil; l'une est une jeune femelle en mue, l'autre un jeune mâle probablement de l'année.

La jeune femelle a toutes les parties supérieures d'un brun-foncé, marqué sur les scapulaires de taches blanches; toutes les parties inférieures sont blanches; ce fond blanc de la poitrine est peint de taches longitudinales, qui sont dilatées vers le bout des plumes; on voit quelques plumes clair-semées, moitié roussâtres et moitié blanchâtres; la gorge est blanchâtre, et la partie supérieure du cou porte des taches d'un cendré-bleuâtre.

Le jeune mâle a les parties supérieures d'un brun-noirâtre marqué de fines bandes blanchâtres qui bordent les plumes; les pennes des ailes et de la queue terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont blanches, et quelques petites stries longitudinales sont disposées sur la gorge et sur le devant du cou. Ce plumage est plus ou moins bigarré de roux, suivant l'âge des individus.

Cette espèce est connue sous le nom de *Falco bidentatus*, Lath. *Ind. Orn., vol. 1, pag. 38, sp. 90.* — *Notched falcon*, 2^d^. *Syn. supp. vol. 1, pag. 34.*

On trouve cette espèce au Brésil et à la Guyane.

Le Muséum de Paris possède une belle série d'individus dans les états différens de mue. On les voit aussi dans le cabinet du prince de Neuwied et dans le Musée des Pays-Bas.

Faucon *diodon*, *adulte*.

Mael

FAUCON DIODON.

FALCO DIODON. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 198.

Ce Faucon est moins grand que celui décrit et figuré dans ce recueil sous le nom de *Bidenté* (voyez planche 38 l'adulte, et pl. 228 le jeune de l'année); mais il a le bec bien plus gros en proportion de sa taille, plus bombé et formant une ligne plus courbe; deux fortes dents se trouvent à la mandibule supérieure et deux échancrures à l'inférieure; les tarses de cet oiseau sont moins couverts que dans le Faucon bidenté, et ses moyens de préhension paraissent plus faibles.

Nous donnons ici le portrait du mâle adulte avec les indications des autres états de plumage sous lesquels cette espèce se montre dans les différens périodes de l'âge.

Le mâle adulte a la tête, le dos et les ailes d'un noir couleur d'ardoise; la nuque, les joues et les côtés du cou d'un cendré-foncé; toutes les parties inférieures d'un cendré-clair; la gorge et les couvertures inférieures de la queue blanches; les petites couvertures du dessous des ailes ainsi que les plumes des cuisses d'un roux pur et vif; la queue et les ailes rayées en dessus de bandes noires et cendrées, et en dessous de bandes blanchâtres et noires; les rémiges rayées de bandes peu distinctes, brunes et noirâtres. En soulevant les plumes des scapulaires on voit, sur toutes, deux grandes taches blanches, cachées par les bouts noirâtres de ces plumes. L'iris est jaune; les pieds orange, et le bec couleur de corne. La longueur totale du mâle varie de dix pouces et demi jusqu'à onze pouces trois lignes; les plus grandes femelles ont onze pouces cinq ou six lignes.

Le jeune mâle a toutes les parties supérieures du plumage d'un

brun-foncé marqué de zônes brunes disposées vers le bout des plumes; les joues rayées longitudinalement de taches brunes et d'un roux-clair; toutes les parties inférieures marquées de grandes mèches brunes-noirâtres, disposées sur un fond blanchâtre; enfin les cuisses d'un roux-rougeâtre.

La femelle adulte diffère peu du mâle; la couleur des ailes et de la tête est moins noire-bleuâtre et plutôt noire-brunâtre; la gorge est d'un blanc-jaunâtre sans tache; les côtés du ventre sont faiblement teints de cendré-roussâtre; tout le reste du plumage est comme dans le mâle adulte.

On trouve cette espèce au Brésil, d'où elle a été rapportée par le prince de Neuwied et par plusieurs autres voyageurs qui ont parcouru ce vaste et beau pays.

Musées des Pays-Bas, de Paris, de Vienne et du prince de Neuwied.

Faucon *pélégrinoide*, *mâle adulte*.

Huet.

FAUCON PÈLEGRINOÏDE.

FALCO PELEGRINOIDES. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 479.

Ce petit Faucon nous offre, sous des dimensions moins grandes et plus sveltes, le modèle de notre *Faucon pèlerin* d'Europe. Il est plus petit que l'espèce désignée sous le nom de *Faucon biarmique*, planche 324. Le front offre un mélange de roux et de blanchâtre terne; cette partie est entourée par une bande noire en forme de fer à cheval, dont les branches latérales passent au-dessus des yeux: leurs pointes extrêmes se réunissent en avant des yeux à la paire de moustaches qui s'étend sur les côtés du cou; l'occiput et la nuque sont couverts d'un demi-collier roux marqué de trois taches noires, dont celle du centre forme une bande sur la nuque; le dos et les ailes ont une teinte gris-bleuâtre clair, marquée de grandes taches et de barres irrégulières d'un noir-bleuâtre; la queue, d'un gris plus clair que le dos, est coupée transversalement et porte, vers la base des pennes, des bandes noires très-étroites: leur largeur augmente graduellement vers le bout de ces pennes, dont l'extrême pointe est blanche; la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc isabelle; la poitrine est d'un isabelle pur; les flancs, le ventre et l'abdomen sont aussi de cette teinte, mais toutes les plumes de ces parties sont marquées de très-petites stries longitudinales et de petites taches triangulaires noires. La base du bec jaune, mais sa pointe bleue; cire et pieds d'un beau jaune; cercle nu des yeux orange. Le mâle a un peu plus de treize pouces; la femelle n'est pas plus grande que le mâle du *Faucon pèlerin*.

Le jeune, probablement à sa seconde mue, ressemble, par les distributions et par les couleurs du plumage, au jeune du *Faucon pèlerin;* leur livrée n'offre aucune différence qui puisse servir de

moyen pour distinguer les sujets des deux espèces, qui diffèrent d'une manière très-marquée lorsqu'elles sont revêtues du plumage de l'adulte; cette ressemblance parfaite de la livrée du jeune *Pèlegrinoïde* avec celle du jeune *Faucon pèlerin*, nous permet d'omettre la description de cet état du plumage. Il sera facile de distinguer l'espèce du présent article par ses dimensions moins fortes, à sa taille svelte, et par ses doigts proportionnellement beaucoup plus courts que ceux du *Faucon pèlerin*. Les jeunes, à l'âge d'un an, ne portent pas treize pouces en longueur totale.

On trouve l'espèce dans le nord comme dans le midi de l'Afrique. M. Ruppel a rapporté quelques individus de Nubie, et j'en ai reçu plusieurs de la baie d'Algoa. Ils font partie du Musée des Pays-Bas.

Faucon *à gorge blanche*, *femelle adulte.*

FAUCON A GORGE BLANCHE.

FALCO DEIROLEUCUS. Temm.

La Femelle adulte.—planche 348.

Il est très-facile de confondre cette nouvelle espèce avec celle décrite dans les méthodes sous le nom de *Falco aurantius*, Lath. *Ind. vol. 1, pag. 48, sp. 117* (1), vu que le plumage de ces oiseaux est coloré à peu près de la même manière; la méprise aura probablement lieu assez souvent lorsqu'il se trouve pour sujet de comparaison un mâle de notre *Faucon à gorge blanche* et une femelle de l'espèce plus petite, à laquelle je donne le nom de *Faucon oranget.*

La différence très-marquée dans la grandeur doit servir de premier moyen de distinction. L'espèce du présent article est un peu moins forte que notre *Faucon pélerin* d'Europe, et l'*Oranget* est de la taille de notre *Émérillon.* Les pieds du premier ressemblent plus aux pieds de notre *Pélerin,* et ceux du second aux pieds du *Hobereau.* On voit dans le *Faucon oranget* adulte de très-fines bandes transversales sur les plumes noires du ventre; dans le *Faucon à gorge blanche,* ce sont des taches rousses distribuées d'une manière plus ou moins irrégulière sur les plumes de cette partie.

Le signalement des couleurs du plumage est à peu près le même pour les deux espèces; elles se ressemblent tellement sous ce rapport que je ne puis trouver, dans le plumage de l'adulte, aucune autre différence que celle de l'étendue plus ou moins marquée de la couleur noire rayée de roux ou de blanchâtre. Dans le *Faucon à gorge blanche* le noir ne s'étend pas au-delà du ventre, et la région thorachique est rousse. Dans le *Faucon oranget,* le noir plus ou moins rayé de blanc

(1) Sous ce même nom de *Falco aurantius,* var. ij, se trouve l'indication de notre *Falco femoralis,* des planches 121 et 343.

ou de roux couvre cette région, et la teinte rousse s'étend jusques sur le devant du cou. La femelle du premier porte en longueur totale seize pouces; son mâle a quatorze pouces; la plus forte dimension du *Faucon oranget* est de dix à douze pouces. Latham donne à l'*Aurantius* quinze pouces anglais, ce qui me ferait croire qu'il a eu sous les yeux un individu du *Faucon à gorge blanche*. La variété B. du même auteur porte 10 pouces, ce qui conviendrait au véritable *Aurantius* ou *Faucon oranget*. Ce relevé prouve que trois espèces distinctes ont été confondues sous *Falco aurantius* des catalogues méthodiques; savoir, nos *Falco deiroleucus*, *femoralis* et *aurantius*.

Un noir parfait forme la teinte principale de toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue; les joues, le ventre et les flancs sont aussi de cette couleur; un gris bleuâtre répandu sur la pointe extrême de toutes les plumes de ces parties fait que le plumage paraît généralement sous un ton noir bleuâtre, ou couleur de plomb très-foncé; on compte cinq ou six rangées de taches distribuées en bandes interrompues sur les pennes de la queue; une rangée de taches, roussâtres dans la femelle et blanchâtres dans le mâle, sont distribuées sur les barbes intérieures des pennes des ailes; le ventre est rayé par des bandes rousses, espacées, et plus ou moins interrompues; la gorge et tout le devant du cou sont d'un blanc pur, mais la poitrine est rousse, marquée de stries noires disposées sur le milieu des plumes; les cuisses, l'abdomen et la couverture du dessous de la queue sont d'un roux-marron très-vif.

Les livrées du premier âge de cette espèce et du *Faucon oranget*, ne sont point encore connues.

Notre Faucon a été rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire; il a été tué par M. Fournier dans l'île de Saint-François, partie méridionale du Brésil.

Musée de Paris.

Faucon *biarmique*.

FAUCON BIARMIQUE.

FALCO BIARMICUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 324.

CE Faucon est à peu près de la taille du *Pélerin* (Falco peregrinus), c'est-à-dire que la femelle est de la grandeur du mâle de cette dernière espèce; les formes sont proportionnellement les mêmes, avec cette différence que la nudité ophthalmique est plus étendue dans l'espèce nouvelle dont nous publions le portrait.

L'adulte a le manteau et toutes les parties externes de l'aile d'un cendré-foncé légèrement teint de bleuâtre; une rangée de taches d'un blanc roussâtre couvre les barbes intérieures des rémiges; la queue est rayée d'une multitude de bandes très-étroites, d'un blanc-roussâtre et disposées sur un fond cendré; deux bandes noires disposées sur la partie supérieure du cou, l'une ayant son origine de la base du bec et l'autre derrière les yeux, peuvent servir d'indice pour reconnaître cette espèce; le front est blanc, le sinciput noirâtre, et l'occiput roux; tout le plumage des parties inférieures d'un blanc nuancé d'une légère teinte roussâtre: cette dernière couleur est plus marquée aux cuisses; des taches plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses couvrent les flancs et le milieu du ventre; la peau nue de la région ophthalmique et la cire paraissent avoir été, dans le vivant, de couleur jaunâtre; le bec est bleu, mais noir à la pointe, et les pieds sont d'un jaune-bleuâtre. Longueur totale, 15 pouces.

Les jeunes ont les parties inférieures couvertes d'un plus grand nombre de taches angulaires que les vieux, et ces taches sont toujours plus grandes, même souvent réunies de manière qu'elles forment des masses sur les flancs et sur les cuisses; les individus couverts de la première livrée ont à la queue des bandes roussâtres; le cendré-bleuâtre est terne ou bien nuancé de brun; le blanc des parties

inférieures est aussi moins pur; le manteau et les ailes bruns à lisérés roussâtres; l'occiput et le sinciput d'un brun tacheté de roux foncé; les deux larges bandes ou la double moustache toujours plus ou moins marquées.

Cet oiseau de proie, du midi de l'Afrique, paraît avoir échappé aux recherches de M. Le Vaillant; nous ne le trouvons non plus indiqué dans le catalogue de Latham (1) : il est nonobstant assez répandu dans la Cafrerie et n'est point rare dans la colonie du Cap-de-Bonne-Espérance.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

(1) En citant par la suite l'ouvrage de Latham, nous référons toujours à son ancienne édition. La nouvelle édition, encombrée d'une multitude de doubles emplois d'espèces décrites dans la première, et d'une série de compilations sans critique, est au dessous de la réputation que l'auteur s'est faite par la première publication de son *Synopsis*.

Faucon *huppart.*

Prêtre.

FAUCON HUPPART.

FALCO LOPHOTES. Cuv.

Planche 10.

Ceux qui se plaisent à multiplier les genres, ne manqueront certainement point d'en créer une coupe nouvelle pour un oiseau de proie dont les pieds offrent quelques différences avec ceux des espèces congénères. Ces pieds sont courts et lisses, à doigts à peu près égaux, et munis de petits ongles qui ne diffèrent pas beaucoup entre eux pour la grandeur; un bec très-crochu, garni sur les côtés d'un sillon, et le lorum plus couvert que dans les autres espèces, sont les caractères qui distinguent celle-ci. Les formes des ailes et l'échancrure au bec m'ont servi d'indices pour classer ce rapace nouveau dans la section des faucons proprement dits.

Une touffe de plumes très-longues et peu larges orne l'occiput; ce panache, ainsi que la tête, la gorge, toutes les parties supérieures du corps, la queue, les cuisses et l'abdomen, sont d'un noir-bleuâtre à reflets; les petites couvertures des ailes et les rémiges sont aussi de cette couleur; mais une partie des grandes couvertures, ainsi que les pennes secondaires, ont leurs barbes extérieures peintes de grandes taches blanches encadrées dans des espaces colorés de marron vif; un large ceinturon blanc est dessiné sur la poitrine; un peu plus bas on voit un second ceinturon de couleur marron; le ventre et les flancs sont rayés d'une bande de roux-doré et de marron; une partie du tarse est garnie de plumes, l'autre est couverte d'écailles lisses hexagones; le doigt du milieu n'est pas de beaucoup plus long que les latéraux, qui sont assez courts; les lorums sont couverts de plumes; le bec est petit, très-courbé depuis sa base, et crochu à la pointe, qui est longue et dont les parois avancés cachent une partie de la mandibule inférieure; ce bec est bleuâtre, mais les

bords des deux mandibules sont jaunes; les pieds et les doigts m'ont paru d'un cendré-bleuâtre; la queue est à pennes égales, et n'est point marquée de bandes; toutes les plumes du cou sont plus ou moins longues et point arrondies au bout. Longueur totale, treize pouces et demi.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce envoyée de Pondichéry par M. Leschenault. Le Muséum de Paris possède cet individu unique qu'il doit aux recherches de ce botaniste voyageur, compagnon d'infortune de Macé et de Péron. Nous recevons (juillet 1822) la nouvelle que M. Leschenault est retourné en France avec de nombreuses collections zoologiques, recueillies pendant un séjour de plusieurs années à la côte occidentale de l'Inde; ce savant sera peut-être à même de donner des notices intéressantes sur les mœurs et sur les habitudes de notre Faucon huppart.

Faucon *aldrovandin*, *adulte*.

Huet.

FAUCON ALDROVANDIN.

FALCO ALDROVANDII. Reinw.

L'Adulte.—Planche 128.

Cette espèce nouvelle, découverte par M. Reinwardt, est de la taille de notre Rochier (*Falco œsalon*) d'Europe; ses formes sont absolument les mêmes, mais les couleurs du plumage diffèrent, et la région ophtalmique dénuée de plumes, le distingue aussi de ce rapace européen.

Le sommet de la tête, la nuque et les joues sont d'un noir légèrement teint de couleur plombée; le manteau, le dos, les ailes, le croupion et les deux pennes du milieu de la queue, sont d'une couleur ardoise ou bleu-noirâtre; une raie fine et noire suit longitudinalement la direction des baguettes; les rémiges sont d'un noir profond et marquées sur les barbes intérieures de grandes taches rousses, de forme ovale; la queue est parfaitement carrée; toutes les pennes, les deux du milieu seules exceptées, sont noires; mais les barbes extérieures ont des barres d'un gris ardoisé, et les intérieures sont marquées de taches d'un roux vif; la gorge est d'un roussâtre très-clair; toutes les autres parties inférieures et la face intérieure des ailes sont d'un roux-bai très-vif. La nudité qui entoure les yeux, la cire et les pieds sont jaunes. Longueur, dix pouces six lignes. Nous ne connaissons point le jeune, et nous ignorons s'il existe une différence dans le plumage des sexes.

Je suis dans le doute s'il faut rapporter à cette espèce le *Falco severus* de M. Horsfield, dont je reçois le mémoire inséré dans le XIIIe volume des *Transactions Linnéennes*. Les indications de M. Horsfield sont trop succinctes pour servir à reconnaître les espèces parmi ce grand nombre d'objets nouveaux que nous fournissent les îles de la Sonde et les Moluques.

Habite l'île de Java. Deux individus font partie du Muséum des Pays-Bas.

Faucon *à culotte rousse, mâle adulte.*

FAUCON A CULOTTE ROUSSE.

FALCO FEMORALIS. Temm.

Le Mâle adulte, planche 343.— *Le Mâle âge moyen,* planche 121.

Lorsque nous avons publié dans la 21 livraison, planche 121, le portrait de cette espèce, il me paraissait que l'individu sur lequel cette figure a été faite pouvait être revêtu du plumage propre à l'adulte. Les indices étaient fondés sur le manque total de bordures rousses aux plumes des parties supérieures, au manque de taches longitudinales et isolées sur les plumes des parties inférieures, enfin sur la vue de plusieurs sujets des deux sexes, dont le plumage se trouvait coloré par grandes masses; caractères qui peuvent servir de premier moyen pour juger approximativement l'âge des oiseaux de proie diurnes. Quelques individus récemment envoyés du Brésil par M. Natterer, ou rapportés par M. Auguste de Saint-Hilaire de cette contrée, m'ont servi de moyen pour vérifier une méprise occasionnée par trop de confiance dans l'expérience acquise par la vue d'un grand nombre de sujets des différentes espèces de rapaces, si difficiles à distinguer avec précision, même lorsqu'il est possible de vérifier à plusieurs reprises les observations, et d'établir les comparaisons sur une multitude d'individus.

Des données plus exactes me mettent à même de faire connaître le mâle adulte de cette espèce, figuré planche 343, et d'indiquer la planche 121 de cet ouvrage comme portrait du jeune mâle.

D'Azara paraît avoir fait mention de cette espèce sous le nom d'*Émérillon couleur de plomb,* pag. 103, esp. 39; et Latham en a formé une variété du *Falco aurantius* qui est mon *Faucon orangé;* voyez Lath. Ind. pag. 48, sp. 117, var. ij.

D'Azara nous apprend qu'il n'est pas commun au Paraguay; on en voit cependant plusieurs paires dans toutes ces contrées. Quant à ses

habitudes naturelles, il ne reste qu'à remarquer qu'il suit les voyageurs et les chasseurs qui traversent les campagnes, et qu'il voltige autour d'eux pour se jeter sur les petits oiseaux et les perdrix que les hommes font lever.

Un cendré couleur de plomb couvre la tête, la nuque, le dos et les ailes; de larges croissans, d'un blanc pur, terminent toutes les grandes pennes secondaires; les deux premières rémiges sont échancrées vers le bout, toutes ont une teinte plombée, et une rangée de taches blanches couvre les barbes intérieures; une bande blanche prend son origine au dessus des yeux, mais elle est nuancée de roussâtre au-delà du bord postérieur de l'orbite, et passe le long de la partie postérieure du cou, où les extrémités opposées sont à peu près réunies; une large bande d'une teinte plombée suit les côtés du cou et se dirige, dans les jeunes sujets, vers la poitrine, mais vient aboutir aux côtés du cou dans l'adulte; une seconde bande plombée forme la moustache; la poitrine est d'un blanc-roussâtre couvert de petites stries brunes peu nombreuses; le reste du devant du cou est blanc; les plumes noirâtres du ventre sont finement liserées de petits croissans blancs; la queue, rayée de six ou de sept bandes blanchâtres très-espacées, est terminée de blanc pur; l'abdomen, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un roux clair. Longueur totale, 13 pouces.

Nous avons vu des individus qui m'ont paru plus jeunes que celui figuré pl. 121; dans cet état les plumes des parties supérieures sont liserées de roux, et les taches de la poitrine, du ventre et des flancs sont disposées par larges mêches longitudinales; les deux pennes du milieu de la queue et les barbes extérieures de toutes les autres pennes sont d'un brun unicolore sans aucun indice de bandes transversales; les pieds sont d'un cendré-jaunâtre. On peut reconnaître les individus dans tous les périodes de l'âge, au roux plus ou moins foncé des cuisses et du bas-ventre, et au blanc pur de l'extrême pointe des pennes secondaires des ailes.

L'espèce habite le Paraguay et le Brésil. Nous connaissons des sujets des deux sexes et sous différens états de plumage, dans les Musées de Paris, des Pays-Bas, de Berlin et de Vienne.

Faucon *à culotte rousse*, *mâle*.

FAUCON A CULOTTE ROUSSE.

FALCO FEMORALIS. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 121.

Taille et forme de notre cresserelle d'Europe; la pointe des ailes aboutissant à un pouce de l'extrémité de la queue, qui est faiblement arrondie.

Toutes les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes, la queue et le sommet de la tête sont d'un brun cendré, très-foncé; les pennes caudales, celles du milieu seules exceptées, portent des barres transversales de forme irrégulière indiquées à la face supérieure de la queue, mais mieux prononcées en dessous; ces barres ou taches en zigzag sont d'un roux clair, et cette couleur termine aussi toutes les pennes; les grandes couvertures alaires sont terminées de blanc; les rémiges noires à l'extérieur, portent des barres blanches à leurs barbes intérieures. Une large bande se dessine à une petite distance du bec, elle prend son origine au-dessous des yeux; une seconde bande naît derrière cet organe; ces bandes, ainsi que les taches disposées sur la poitrine, toute la partie du milieu du ventre et les flancs sont d'un noir légèrement pourpré; le tour du bec, les plumes du méat auditif, la gorge, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous de la queue et le bord de l'aile sont d'un roux couleur de rouille; le bec est bleu, la cire jaune et les pieds cendrés. Longueur totale douze pouces. La femelle n'a point encore été envoyée par les voyageurs viennois.

Les jeunes ont des bordures roussâtres aux plumes du manteau, et les parties inférieures sont variées de taches plus nombreuses et plus irrégulières.

Cette espèce n'a point encore paru dans les catalogues de nomenclature; elle habite le Brésil et probablement quelques autres contrées de l'Amérique Méridionale.

Se trouve dans les Musées de Vienne et des Pays-Bas.

Faucon *concolore*, *mâle adulte*.

FAUCON CONCOLORE.

FALCO CONCOLOR. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 330.

Les ailes de cette espèce sont très-longues, elles aboutissent à l'extrémité de la queue et la dépassent même un peu; la rémige extérieure porte à la barbe intérieure une échancrure longue environ d'un pouce; le bec est muni d'une forte dent, et les tarses sont grèles et de longueur moyenne.

Tout le plumage du mâle dans l'état adulte est sans exception d'une seule nuance bleuâtre-claire tirant au gris-cendré; mais toutes les plumes et les pennes portent une raie noirâtre sur la ligne moyenne: ces petites stries longitudinales dessinées sur chaque plume sont produites par la teinte foncée qui colore les baguettes; toutes les rémiges sont noires; le bec est noir; la cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes. Longueur, de treize à quatorze pouces.

La femelle, dans le même période de l'âge, a le plumage plus foncé, couleur de plomb-noirâtre; la tête et le bout de la queue sont plus foncés que le reste du plumage. Nous ne connaissons point encore la livrée des jeunes ni celle de l'âge moyen.

On trouve cette espèce au Sénégal, sur les côtes de Barbarie, en Egypte et en Arabie; il serait possible qu'elle visitât également le parties les plus méridionales de l'Europe et l'Archipel; son apparition sur les côtes de la Méditerranée européenne n'a pu encore être constatée par des observations.

Musées de Paris, de Berlin, des Pays-Bas, et du baron Laugier de Chartrouse.

45.

Faucon *crescellicolore*

Pretre.

FAUCON CRESSELLICOLORE.

FALCO PUNCTATUS. Cuv.

Planche 45.

Ce nom nous a paru approprié à cette espèce nouvelle dont les formes, la taille et les couleurs du plumage ressemblent à notre Cresserelle d'Europe.

Les parties supérieures de ce rapace sont d'un roux très-vif; de petites raies noires sont disposées sur la tête et sur la nuque; le dos et les ailes sont marquées de grandes taches noires; la queue est coupée transversalement par sept bandes noires à peu près d'égale largeur. Les parties inférieures sont d'un blanc pur; on voit des mèches brunes sur les côtés du cou et des taches noires assez régulières et de forme triangulaire sur la poitrine, sur le ventre et sur les cuisses; le bec est bleuâtre; la cire et les pieds paraissent être jaunâtres dans l'oiseau vivant; ils sont faiblement colorés de cette teinte sur les dépouilles préparées. Longueur totale, 10 pouces.

Cette espèce a été envoyée de l'Ile de France. Quelques individus font partie du Musée de Paris.

1

2

1. Faucon *moineau, mâle.* 2. Id. *femelle.*

Huet

FAUCON MOINEAU.

FALCO CÆRULESCENS. Linn.

Le Mâle et la Femelle.—Planche 97.

Ce petit rapace, jusqu'ici le pygmée du genre *Falco,* paraît répandu sur une grande portion des contrées méridionales de l'Asie : son existence dans le vaste promontoire de l'Inde et dans le plus grand nombre des îles qui forment l'archipel dépendant de cette partie du globe, n'a rien d'extraordinaire, surtout lorsque l'on considère que différentes espèces d'oiseaux d'eau et de rivage, quelques espèces de nos grands rapaces, et un petit nombre d'autres oiseaux doués de puissans moyens pour le vol, et de passage dans différentes contrées de l'Europe, ont été trouvés, comme espèces ératiques, dans l'Inde et aux Moluques. Le *Faucon moineau,* dont le vol est, dit-on, très-brusque et très-rapide, et qui vit d'insectes, à la poursuite desquels on le voit sans cesse en mouvement dans les airs, peut franchir facilement les mers d'un continent à l'autre : aussi n'a-t-on point trouvé de différence marquée dans les sujets qui nous viennent de l'Inde, comparés à ceux des îles de la Sonde. On dit que les premiers sont moins grands; mais ces légères variétés dépendent de l'âge, ou plutôt de la différence de la taille entre le mâle et la femelle.

L'espèce est indiquée dans les Catalogues méthodiques, comme originaire du Bengale. On voit une figure passable dans Edwards, *Gleanings Tab.* 108, et c'est le *Falco cærulescens* et *Bengalensis* de Linné et de Brisson. Je ne dirai rien des figures lithographiées publiées dans la *Galerie des oiseaux du Cabinet du Roi* et dans Horsfield, *Zoological researches in Java, liv.* 3 : on pourrait soupçonner mon jugement de partialité.

L'échancrure du bec, proportion gardée, est plus forte dans cette espèce que dans les autres rapaces à mandibules dentées ; les formes sont en diminutif celles de nos faucons et de nos hobereaux. Du blanc

pur ou bien du blanchâtre plus ou moins teint de roux clair, selon l'âge des individus, couvre le front, le sourcil, l'espace entre la nuque et le méat auditif, la poitrine et le milieu du ventre, et l'abdomen; du noir-bleuâtre et bronzé couvre toutes les parties supérieures, les flancs, les cuisses, le lorum et une partie de la région de l'oreille; quatre raies blanches plus ou moins distinctes forment des bandes sur le dessous des pennes de la queue : à leur partie supérieure on voit seulement quatre rangées de taches disposées sur les barbes intérieures; les pennes des ailes sont aussi rayées intérieurement de bandes noires et blanches, et quelques pennes secondaires ont des taches blanches qui sont occultes lorsque l'aile n'est point étendue. Le bec et les pieds sont bleuâtres. Longueur, six pouces ou trois ou quatre lignes de plus.

Les sujets figurés viennent des Moluques.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de M. Laugier de Chartrouse.

Aigle *leucoptère* *femelle adulte.*

AIGLE LEUCOPTÈRE.

FALCO LEUCOPTERUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 489.

Ce grand rapace des contrées les plus reculées de l'Asie forme exactement le passage des Aigles à jambes totalement couvertes de plumes jusqu'aux premières phalanges des doigts, aux espèces à tarses complétement nus, que l'on a distrait des Aigles sous le nom générique de *Pigargue* ou de *Balbuzard.* Notre grand Aigle asiatique a la moitié supérieure du tarse abondamment couverte de plumes, et l'autre moitié, jusqu'à l'origine des doigts, complétement nue; son formidable bec est plus fort, et surtout plus large que dans les autres espèces des rapaces de la division *Aigle;* mais les serres dont les pieds sont armés paraissent avoir moins de force que ces parties dans les *Falco albicilla* et *leucocephalus*, espèces dont notre *Falco leucopterus* se rapproche le plus par la taille, et surtout par la forme robuste de toutes les parties du corps. Nous ne possédons malheureusement aucun détail relativement à la manière de vivre de cette nouvelle espèce, dont la connaissance est due aux soins de M. le docteur Van-Siebold, naturaliste chargé par le gouvernement nerlandais d'explorer les richesses en histoire naturelle que recèlent les îles asiatiques qui forment l'empire du Japon. Cet infatigable voyageur, dont on attend avec impatience le retour en Europe pour l'année 1830, rassemble, depuis plusieurs années, les précieux matériaux pour la Flore japonaise qu'il se propose de publier. La grande collection zoologique de ces contrées, dont il sera porteur, a été précédée par un bel envoi des objets en double que le Musée vient de recevoir, et dont nous publions dans ce

recueil ornithologique quelques unes des espèces les plus remarquables de cette classe du règne animal.

Cet Aigle a le bec, la cire, la petite région ophthalmique, la moitié du tarse et les serres d'un jaune vif; l'iris est doré; le front, la moitié supérieure des ailes, depuis le poignet jusqu'aux grandes couvertures, les cuisses, l'abdomen et la queue sont d'un blanc pur; tout le reste du plumage est d'un brun noirâtre. La longueur totale de la vieille femelle porte trois pieds deux pouces; le bec est haut de deux pouces et long de trois pouces deux lignes.

Il est probable que cet Aigle habite une grande partie de l'Asie orientale.

Aigle *impérial*, *adulte*.

Aigle *impérial, jeune.*

Huet.

AIGLE IMPERIAL.

FALCO IMPERIALIS. TEMM.

Le Mâle adulte, probablement très-vieux. — Planche 151.

Le Jeune. — Planche 152.

J'AI désigné sous ce nom, dans le *Manuel d'Ornithologie*, la grande espèce d'Aigle d'Europe que les naturalistes anciens ont probablement connue, mais sur laquelle ils n'ont point eu des renseignemens assez exacts pour la distinguer de la seconde espèce plus répandue dans nos contrées. Celle-ci est figurée dans les planches enluminées de Buffon, sous le nom d'Aigle royal. La pl. 410 représente une femelle adulte, et la pl. 409, sous le nom d'Aigle commun, est une figure exacte du jeune Aigle royal. Les noms de *Falco fulvus*, — *F. chrysaëtos*, — *F. niger* — et *F. melanaëtos*, figurent en double emploi dans les différentes méthodes; et ces indications se rapportent toutes aux états différens du plumage de notre Aigle royal, désigné dans les ouvrages récens sur l'Ornithologie, par le nom de *Falco fulvus*.

Nous croyons rendre un service aux naturalistes en rappelant ici très-succinctement les principales différences qui caractérisent ces espèces souvent confondues, et qu'il est même difficile de distinguer au premier coup d'œil. Nous abrégerons la partie descriptive des couleurs du plumage de l'Aigle qui fait le sujet de cet article; nos figures pourront suppléer à ces détails que nous sommes à même de pouvoir remplacer plus utilement par quelques observations sur les mœurs et sur les habitudes de ces oiseaux, partie historique dont nous nous voyons souvent à regret privés dans la description des animaux nouveaux figurés dans ce recueil; l'habileté des artistes remplit alors ce vide d'une description stérile du plumage, à laquelle on se voit trop souvent borné faute de matériaux plus intéressans pour la science (1).

(1) Je saisis cette occasion pour témoigner à MM. Huet et Prêtre mes remercîmens pour le zèle qu'ils mettent à rendre ce Recueil digne des suffrages dont le public l'honore. Les soins

Doués d'une force musculaire égale, et pourvus d'armes également redoutables, les deux espèces d'Aigles chasseurs qui se partagent le domaine des airs dans nos régions européennes, poursuivent tous les deux les mêmes proies, et sont la terreur des mammifères et des gros oiseaux qui ne peuvent se soustraire à leur appétit vorace que par un heureux hasard; leur taille et les armes dont la nature les a pourvus comme moyens de défense, deviennent inutiles ou insuffisantes contre l'attaque brusque et la force musculaire de ces Aigles, qui manquent rarement la proie sur laquelle ils fondent du haut des airs; ils la poursuivent en suivant une ligne horizontale; étouffer et emporter cette proie dans les lieux où ils ont établi leur repaire est l'affaire d'un moment. En captivité ils se contentent d'étouffer l'animal; se posant alors tout près de la victime terrassée, ils attendent quelque temps avant de la déchirer, apparemment afin que le sang encore fluide ne soit point perdu.

La taille et les formes de ces deux Aigles sont à peu près les mêmes; mais leur port, dans l'état de repos et en captivité, diffère dans la pose du corps; l'Aigle impérial, à terre comme lorsqu'il branche, porte le corps horizontalement; il marche plus ou moins lentement; sa queue est relevée, et il tient le cou tendu. L'Aigle royal, posé sur la branche, a le corps dans une direction perpendiculaire, la tête en arrière et la queue pendante; à terre il avance le plus souvent par bonds et par sauts, rarement à pas comptés; le dernier a dans son port plus de ce qui tient de la nature des autres oiseaux de proie. En examinant l'autre de loin, on croit voir un dindon. La trachée-artère de l'Aigle impérial est composée d'anneaux très-solides et rapprochés; il se forme une ossification angulaire au larynx inférieur; les bronches ont des anneaux larges, qui diminuent sensiblement de diamètre en approchant des poumons. Cette partie chez l'Aigle royal est formée d'anneaux minces, distans et liés par des membranes; il n'existe point d'ossification apparente à l'endroit de la bifurcation, et les bronches sont d'un diamètre égal dans toute leur longueur. Le cri de ces oiseaux est différent; celui de l'Aigle impérial est un son rauque

non interrompus de ces artistes distingués, et leurs désirs de coopérer à un ouvrage destiné à marcher graduellement à un fini plus parfait, leur donne des droits bien fondés à notre reconnaissance. Je les prie d'agréer cet hommage public que nous nous empressons de leur rendre, de même qu'à MM. Coutant et Langlois, qui rivalisent de zèle avec MM. les peintres, pour que le fini du burin et la belle exécution des planches ne laissent plus rien à désirer comme portraits fidèles de la nature.

et fort, qu'il fait entendre fréquemment; celui de l'Aigle royal est plus sourd et sa voix est faible. Les ailes du premier sont de la longueur ou plus longues que la queue, qui est à peu près carrée; chez le second la queue est plus longue que les ailes, et elle est arrondie. L'Aigle impérial a les narines obliques, à bord supérieur échancré; l'ouverture du bec fendue jusqu'au dessous du bord postérieur de l'œil; on compte cinq écailles sur la dernière phalange du doigt du milieu, et sur les autres doigts seulement trois ou quatre écailles, suivant les différences d'âges des individus. Chez l'Aigle royal, les narines sont elliptiques, hautes de quatre lignes, et larges de deux et demi, à bord antérieur émoussé; l'ouverture du bec ne s'étend point au-delà du bord antérieur de l'œil; on compte seulement trois écailles sur la dernière phalange de tous les doigts.

Telles sont les principales différences qui servent de moyen pour distinguer ces Aigles; les couleurs du plumage en fournissent aussi dans les différens périodes de la mue. L'adulte de l'Aigle impérial est toujours reconnaissable aux plumes blanches en plus ou moins grand nombre qui ornent les scapulaires; le jeune l'est par son plumage rayé longitudinalement de roux et de jaune-roussâtre et par sa queue unicolore. L'adulte de l'Aigle royal est d'un brun presque noir sur tout le corps et sur les ailes; sa queue à base blanche est rayée de bandes noires, plus ou moins distinctes, dessinées sur un fond cendré foncé; le jeune a toujours plus des trois quarts de la queue blanche, terminée par une large bande brune, unique.

La planche 151 qui accompagne cet article a été faite à dessein sur un individu mâle de petite taille, mais dont le plumage m'a paru porter les indices d'un âge très-avancé; les scapulaires sont toutes d'un blanc parfait, et la tête, qui est dorée chez les adultes, porte également des nuances blanchâtres qui ne se trouvent point habituellement sur tous les individus; quelques plumes blanches aux cuisses et les raies bien distinctes à la queue prouvent que le sujet que j'ai choisi pour modèle est un vieux individu; on le voit à Paris dans les galeries du Jardin du Roi.

Le jeune, probablement âgé d'un an, figuré pl. 152, fait partie du Musée des Pays-Bas, où se trouve aussi un individu adulte. Les vieux et les jeunes du Musée de Vienne m'ont servi pour composer l'article publié dans le *Manuel d'Ornithologie*. De tous ceux que j'ai vus, celui de Paris est le moins grand; la longueur ordinaire de cet

Aigle est de deux pieds et demi dans les mâles et de trois pieds chez les femelles.

Les auteurs qui ont décrit ou figuré l'Aigle impérial se trouvent cités dans le *Manuel d'Ornithologie;* celui qui a le premier distingué cet oiseau de l'Aigle royal est feu M. Leisler. Les détails les plus intéressans de l'histoire de cet Aigle font partie du mémoire publié par ce naturaliste dans les Annales de la société de Vétéravie. Savigny en fait mention sous le nom de *Falco heliaca*. On trouve encore plusieurs détails historiques dans l'ouvrage publié par Naumann, et surtout dans celui de Brehm *Beitrage zur vogelkunde*, v. 2, p. 476. Une figure lithographiée a aussi été publiée par M. Oudart, dans la *Galerie des Oiseaux du cabinet du Roi*; notre espèce y est nommée *Aigle de Thèbes* (1).

Cet oiseau habite les grandes forêts en montagnes; il est très-rare dans celles en plaines. Les contrées méridionales et les pays tempérés de l'orient de l'Europe sont les lieux de sa demeure; il n'est point répandu au nord, ni vers l'occident, où son apparition est rare; on le trouve sur toute la côte septentrionale d'Afrique, et M. Savigny a rapporté un individu d'Egypte. L'Aigle royal visite rarement les parties chaudes de l'Europe, il vit dans les forêts en plaines, et habite jusque fort avant dans le nord. L'un et l'autre font leur nourriture de mammifères de moyenne grandeur, tels que lièvres, lapins, biches, jeunes sangliers, renards et chats; ils enlèvent aussi les agneaux, et ne craignent souvent pas d'attaquer les veaux, les brebis et les chevreuils, qu'ils tuent, et dont ils emportent les chairs et les membres. Ce n'est que dans l'extrême disette qu'ils se repaissent de charogne. Ils boivent rarement.

(1) Cette planche a été faite sur le même individu, que nous avons aussi choisi pour modèle de la figure, qui accompagne le présent article. Les gravures en petit, publiées par M. Naumann, sont d'une exactitude rare.

Aigle *à queue étagée.*

Huet.

AIGLE A QUEUE ÉTAGÉE.

FALCO FUCOSUS. Cuv. (1).

Planche 32.

Une queue assez longue, très-étagée, en forme de cône, distingue cette espèce; les ailes couvrent deux tiers de cette queue; la forme du bec ne diffère point de nos grands Aigles d'Europe, et les tarses sont à peu près *totalement* vêtus. Tout son plumage est d'un brun-noirâtre, varié de roux-doré assez clair et jaunâtre dans quelques individus, plus foncé ou mordoré chez d'autres; la gorge et le devant du cou sont d'un brun-noirâtre; la tête et la nuque d'un beau roux-doré, et les ailes plus ou moins variées de roux-doré sur un fond brun; toutes les autres parties du corps, les pennes secondaires des ailes et la queue en dessus sont d'un brun-noirâtre; la queue est fauve, marquée de bandes peu distinctes en dessous, et toutes les pennes sont terminées par un bord roussâtre très-étroit; les tarses sont couverts de plumes jusques aux doigts; ceux-ci sont jaunes de même que la cire et le bec. Longueur totale, deux pieds six pouces.

Nous ne connaissons point le jeune de cet Aigle, ni les différences occasionées par les mues; les mâles et les femelles paraissent différer très-peu par les couleurs du plumage; à juger par la taille, j'ai lieu de croire que l'individu représenté dans la figure qui accompagne cet article est une femelle; les mâles sont un peu plus petits.

Le Musée des Pays-Bas possède un individu qui porte tous les caractères d'un oiseau adulte. Tout le plumage est d'une seule teinte couleur de suie-noirâtre; mais l'occiput et la plus grande partie de la nuque sont revêtus de plumes longues, acuminées, et d'un jaunâtre couleur isabelle marqué de taches brunes; des bordures brunes-

(1) *Règne animal*, pag. 315, pl. III, fig. 1.

foncées entourent les couvertures des ailes; le bec est d'un blanc-jaunâtre, mais la pointe est noirâtre.

L'Aigle à queue étagée habite l'Océanie, on le trouve à la Nouvelle-Hollande. Les deux individus du Musée de Paris ont été rapportés par l'expédition du capitaine Baudin; celui du Musée des Pays-Bas provient d'une collection d'oiseaux envoyés du Port-Jackson.

Aigle *ravisseur*, *femelle adulte*.

Prêtre.

AIGLE RAVISSEUR.

FALCO RAPAX. Temm.

Femelle adulte en mue. — Planche 455.

La taille de cet Aigle inédit est plus forte que celle du *petit Aigle* ou *Aigle criard* d'Europe (F. nævius et maculatus). Le bec, comparativement à cette taille, est plus vigoureux que celui de l'*Aigle royal;* les narines sont arrondies; les pieds abondamment garnis de plumes jusqu'à l'origine des doigts, et les ailes pliées ne dépassent pas le bout de la queue.

Le mâle adulte dont nous donnons ici le signalement est, par tout le corps, d'une teinte isabelle café au lait, très-claire sur la tête, le cou et la poitrine; d'une légère teinte brune au ventre, à l'abdomen et aux cuisses; le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont de la même teinte que le ventre; les grandes couvertures et les pennes secondaires sont d'un brun noirâtre à pointe extrême de teinte isabelle; rémiges noires à fine pointe isabelle; queue unicolore, totalement d'un brun couleur de terre d'ombre; cire et doigts jaunes. Longueur totale, deux pieds quatre pouces.

L'individu figuré planche 455 est une femelle adulte revêtue en partie du plumage propre à la dernière mue variable, et de quelques plumes à couleur stable de la livrée parfaite. Dans le premier état la teinte du plumage est à peu près la même que celle de la livrée du jeune *Aigle criard;* c'est un fond brun marqué de larges mèches et de taches d'un roux plus ou moins doré, quoique sans indices de grandes taches blanches au bout des couvertures des ailes, ni de raies blanchâtres le long des baguettes, comme dans le jeune de l'Aigle criard: le reste du plumage est absolument coloré des mêmes teintes indiquées dans la description que nous venons de tracer du mâle en état parfait. La queue, dans l'individu figuré, est d'un

brun teint de violet, et barré irrégulièrement de huit ou de neuf raies noirâtres. Les dimensions de la femelle sont à peu près d'un quart plus fortes que celles du mâle.

Un individu en plumage de mue a la tête, le cou et la nuque couverts de plumes rousses, blanchâtres et brunes; celles du manteau portent des stries blanches, longitudinales, et elles sont terminées de roux vif; toutes les couvertures des ailes ont des taches irrégulières brunes et rousses, et le bord des plumes blanchâtres; les pennes de la queue, au lieu de bandes distinctes, portent des ondes transversales; la gorge est d'un blanchâtre isabelle, et tout le dessous du corps est marqué de longues mèches rousses sur un fond brun et isabelle. Cet individu fait partie du Musée de Paris.

Nous établissons ici d'une manière très-succincte les différences qui peuvent servir à reconnaître du premier coup d'œil les sujets de l'*Aigle ravisseur* de ceux des *Aigles Bonelli et criard*, avec lèsquels il serait facile de confondre les différens états de mue de ces espèces voisines.

L'*Aigle ravisseur* a le bec à peu près de la force de l'Aigle royal; les serres robustes, mais les doigts courts; toute la jambe très-emplumée; les longues plumes forment botte et viennent couvrir de leur pointe la base des doigts.

L'*Aigle Bonelli*, proportionnellement à sa taille plus forte que celle de l'Aigle ravisseur, est muni d'un petit bec; ses serres sont puissantes, à peu près de la force de celles de l'*Aigle royal;* la queue est longue, et le tarse est garni de plumes très-courtes et serrées.

L'*Aigle criard* a le bec faible et peu courbé; les doigts grêles; une queue courte, ne dépassant pas le bout des ailes, et les tarses couverts de plumes courtes et serrées.

On trouve l'Aigle que j'ai nommé ravisseur dans les forêts de la partie méridionale de l'Afrique. L'espèce n'a point été vue par Le Vaillant. Quelques individus ont été adressés au Musée des Pays-Bas par les voyageurs qui parcourent cette partie intéressante du monde.

Aigle *Bonelli*, *âge moyen*.

AIGLE BONELLI.

FALCO BONELLI. Temm.

L'Adulte en mue.—Planche 288.

Cette nouvelle espèce de rapace d'Europe tient le milieu par la grandeur entre les deux espèces d'Aigles désignés sous les noms de *Falco fulvus* et *imperialis*, et celui connu sous le nom de *Nœvius*. Nous donnons le portrait d'un individu tué dans le midi; il porte tous les caractères d'un sujet adulte, dans le période de la mue peu éloigné de l'état parfait du plumage, et revêtu en partie de quelques plumes du jeune âge : ces plumes et un petit nombre des pennes de la queue sont absolument semblables à celles d'un autre individu plus jeune, tué dans le nord de l'Europe; deux autres sujets également tués dans nos contrées, viennent constater l'existence d'une nouvelle espèce d'oiseau de proie qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des Ornithologistes, et que je m'empresse de porter à leur connaissance (1).

Il était difficile de faire le choix d'un nom approprié pour désigner cette nouvelle espèce, car elle n'est distinguée par aucun caractère bien prononcé dans les formes totales, ni par rien de remarquable dans la distribution des couleurs du plumage. Nous avons cru réunir les suffrages des Ornithologistes de tous les pays en dédiant cette espèce à notre ami le professeur Bonelli de Turin; c'est à lui que nous devons l'examen du sujet figuré qui fait partie du Musée du roi de Sardaigne.

Nous avons dit que la taille est moyenne entre nos deux espèces de grands aigles et l'aigle criard; la queue est carrée, et les ailes la couvrent jusqu'à deux pouces de son extrémité; les jambes sont longues et les tarses totalement emplumés.

(1) La figure lithographiée et très en diminutif d'un sujet bien plus jeune que celui donné pl. 288 de ce recueil, vient de paraître dans un nouvel ouvrage sur les oiseaux de proie d'Europe, sous le nom d'Aigle intermédiaire; l'auteur n'a sans doute pas su que nous avions fait mention de cet oiseau sous le nom indiqué ci-dessus.

L'adulte est en dessus d'un brun-noirâtre assez uniforme; le brun-cendré dont quelques plumes de la tête, du dos et des ailes, sont entourées et qui colore un petit nombre d'autres plumes usées et peu éloignées de l'époque de leur chute, nous montre que dans un âge moins avancé la couleur de la robe est d'un brun-clair marqué de larges mêches brunes et noirâtres qui suivent la direction des baguettes. Les plumes des joues, de la gorge, des côtés et du devant du cou, et généralement toutes les autres parties inférieures, sont d'un roux de rouille plus ou moins marbré de blanc et de brun foncé, surtout vers les cuisses et à la région abdominale; chaque plume de toutes ces parties est marquée d'une large mêche longitudinale, et toutes les baguettes sont noires; de petites stries brunes couvrent la ligne moyenne des plumes dont les tarses sont entièrement revêtus. Les couvertures du dessous des ailes sont noires ou marbrées de noir; les grandes pennes des ailes et les secondaires sont marbrées irrégulièrement de noir sur un fond gris très-foncé et leur bout est noir. Les pennes de la queue sont d'un beau cendré depuis leur origine jusqu'à un pouce de la pointe qui est noire, toutes sont terminées par un croissant blanc très-étroit; on voit des vestiges plus ou moins distincts de bandes noires, cerclées et en zigzags sur le fond gris-cendré des pennes; mais ces légères traces de bandes disparaissent probablement dans un âge plus avancé, car on peut remarquer une dégradation suivie dans l'étendue et dans la largeur de ces bandes du jeune à l'adulte, ainsi que nous l'avons observé dans toutes les espèces à queue distinctement rayée dans les individus couverts de leur première livrée. Le bec est noir à la pointe et verdâtre vers la base; la cire et les doigts sont jaunes. Longueur totale, 2 pieds 2 pouces.

Un individu plus jeune m'a offert le signalement suivant. La tête, la nuque, le dos, les scapulaires et les ailes d'un brun-cendré marqué le long des baguettes de mêches ou de stries d'un brun-noirâtre; toutes les grandes couvertures, les scapulaires et les pennes des ailes rayées à intervalles très-larges de bandes noires, disposées en zigzag; les rémiges et les pennes secondaires blanches sur les barbes intérieures et également rayées de bandes noirâtres; toutes les pennes de la queue en dessus d'un cendré-brun marqué de neuf ou dix bandes transversales séparées par des intervalles du double plus large que les bandes; toutes ces pennes sont terminées de roux-doré plus ou moins vif; en dessous

la queue est blanchâtre avec une teinte roussâtre et marquée de faibles indices des bandes transversales; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux-clair, et les baguettes des plumes sont brunes: ce qui produit de petites stries sur le fond roussâtre du plumage, à peu près dessiné comme dans le jeune de l'*Aigle impérial;* les cuisses, les plumes du tarse, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont, comme dans cet aigle, d'un blanc sale nuancé de roussâtre et sans taches.

Un troisième individu que j'ai vu, se trouve dans une livrée intermédiaire, entre le jeune sujet décrit et l'adulte en mue dont nous donnons la figure.

Je crois que les vieux individus en plumage parfait ont une partie du dessous du corps et les couvertures du dessous des ailes colorés par une grande masse noirâtre; car l'extension progressive des grandes mêches brunes sur le plumage de cette espèce et sur celui de l'*Aigle impérial* fait conjecturer que les individus de l'*Aigle Bonelli*, revêtus du plumage parfait, n'ont point de taches sur les parties inférieures du corps. On voit à des indices certains du plumage que l'individu figuré dans ce recueil, est revêtu de sa dernière livrée changeante et qu'une mue de plus l'aurait revêtu de la livrée invariable : plumage que, *par analogie, et fondé sur de nombreuses observations*, nous jugeons être d'un brun-noirâtre et lustré sur toutes les parties du corps, tandis que la queue sera d'un cendré-foncé avec une bande noire unique au bout de toutes les pennes. Peut-être la couleur cendrée sera-t-elle marquée, dans quelques sujets, de vestiges des bandes étroites et en zigzag dont les pennes de la queue du jeune oiseau sont variées.

Cet oiseau de proie a sans doute été confondu par les chasseurs et par quelques naturalistes avec le *Falco nœvius;* nous avons vu quatre individus, dont trois jeunes tués dans les contrées centrales de l'Europe; le quatrième, d'un âge plus rapproché de l'état parfait du plumage, est figuré planche 288; l'état complet et invariable de l'adulte n'a point encore été vu. L'espèce, quoique peu nombreuse dans nos contrées, ne doit point être rare dans le midi de l'Europe; nous savons que deux individus ont été tués dans les forêts des environs de Paris, un troisième dans le nord de la France, et le quatrième dans les contrées méridionales de l'Italie : ce dernier fait partie du Musée de Turin.

Aigle *malais*.

Huet.

AIGLE MALAIS.

FALCO MALAYENSIS. REINW.

L'Adulte. — Planche 117.

Tous les oiseaux de proie des différentes sections, les seuls *Faucons* exceptés, ont le doigt externe le plus court de tous; chez les Faucons c'est le doigt interne qui est assez généralement le plus long, tandis que l'externe est à peu près de la longueur de l'intermédiaire qui est toujours le plus long. L'oiseau de proie de cet article forme exception à la règle générale sous le rapport de la grandeur relative des doigts; l'externe est excessivement court et ressemble par le peu de longueur, en rapport des autres doigts, aux deux Autours d'Amérique figurés dans ce recueil sous les noms d'*Autour à doigt court* et d'*Autour grêle*. Ce doigt externe paraît encore moins long qu'il ne l'est en effet, parce qu'il est armé d'un ongle très-petit et que le doigt interne est de la même longueur que celui du milieu, qu'il dépasse cependant par l'excessive longueur de son ongle qui est peu courbé; le doigt de derrière est aussi long et il le paraît davantage par son ongle plus long que la phalange et très-peu courbé; les autres parties du corps de l'*Aigle malais* ne diffèrent point de notre *Aigle criard* d'Europe (*F. nœvius*), et de la nouvelle espèce européenne sous le nom de *F. Bonelli;* il peut être comparé, sous le rapport de l'ensemble des formes, à ces oiseaux; mais la queue est à pennes parfaitement égales, et elle présente, étant étalée, une légère apparence échancrée ou fourchue.

Tout le plumage dans l'adulte est d'un brun couleur de suie plus ou moins noirâtre suivant l'âge des individus; les plus avancés en âge paraissent revêtus du plumage le plus sombre; huit ou neuf lunules blanchâtres plus ou moins marbrées de brun sont distri-

buées sur les grandes barbes des pennes de la queue; les pennes sont plus distinctement rayées en dessus de bandes d'un gris-brun sur un fond noirâtre; on voit aussi quelques bandes blanches peu nombreuses et irrégulières sur la base des pennes des ailes; toutes les autres parties ainsi que les plumes du tarse sont d'une même teinte noirâtre. A juger de quelques plumes, restes des mues antérieures, sur l'un des sujets que j'ai examiné, on doit supposer que les jeunes sont d'un brun beaucoup plus clair, marqué sur toutes les parties du corps de bandes très-irrégulières et de zigzags blanchâtres; le ventre paraît alors tacheté. Je n'ai vu que des sujets adultes envoyés par les voyageurs des Pays-Bas et par MM. Diard et Duvaucel. La livrée complète du jeune-âge ne m'est point connue.

Notre aigle chasse les oiseaux et se nourrit aussi de reptiles; il ne dédaigne même pas les gros insectes. On le trouve dans toutes les îles du grand archipel des Indes qui ont été visitées par les voyageurs, principalement à Java et à Sumatra.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

Aigle *botté*.

Huet.

AIGLE BOTTÉ.

FALCO PENNATUS. Lath.

Le Mâle adulte. — Planche 33.

Cette espèce paraît être un diminutif de nos grands Aigles d'Europe; elle en a le port et les proportions sur une échelle plus petite; la longueur des doigts et la courbure des ongles sont les mêmes, mais le bec est plus faible; il diffère aussi de celui de nos grands Aigles, tels que *Falco fulvus et imperialis*, par sa hauteur qui n'est point au niveau du crâne; il est plus fléchi depuis la base, moins courbé et pas arqué subitement à la pointe; le bec de ce petit Aigle ressemble beaucoup plus à celui des Buses, dont il a tous les caractères. C'est ainsi que les espèces différentes d'oiseaux de proie diurnes forment une série naturelle, dans laquelle il n'est point encore possible d'établir de coupe rigoureuse, afin d'isoler des groupes de sous-ordre et former des genres; le passage sans intervalle assignable se voit, non-seulement dans les formes variées des becs, mais il s'étend aussi aux tarses, aux doigts et aux ongles. Nous aurons occasion de signaler une multitude d'espèces qui sont distinguées par des anomalies remarquables. Le nombre toujours croissant d'oiseaux de proie peu connus et nouveaux augmente chaque jour; les découvertes des voyageurs et les rapports plus étendus dans tous les pays, favorisent de plus en plus nos connaissances sur cette classe intéressante des oiseaux dont les nombreuses espèces sont encore mal connues et difficiles à distinguer les unes des autres. Une confusion complète dans la synonymie et des doubles emplois multipliés se trouvent en plus grand nombre dans ce genre que dans tous les autres; c'est celui dont il serait le plus utile pour l'étude, de publier une grande série d'individus dans les différens périodes de la vie et sous leur divers plumage.

L'Aigle botté qui fait le sujet de cet article, est un habitant des parties orientales du nord de l'Europe; ses mœurs n'ont point encore

été observées avec précision, vu son apparition rare, et que dans les contrées où il est répandu on ne s'est point encore voué avec ardeur aux recherches zoologiques. M. Brehm, pasteur à Rontendorf en Saxe, a observé un individu de cette espèce; elle se montre accidentellement en Hongrie et en Autriche, mais tout porte à conjecturer que sa patrie est plus au nord; elle vit probablement en Russie. La description de l'individu tué par M. Brehm se rapporte, selon toute apparence, à un jeune oiseau; notre figure a été faite d'après un mâle adulte.

Celui-ci a le front blanchâtre; les joues et le sinciput d'un brun très-foncé; l'occiput et la nuque d'un jaune-roussâtre marqué de taches brunes; le dos, les couvertures des ailes et les scapulaires d'un brun-sombre bordé de brun plus clair; huit ou dix plumes d'un blanc pur sans aucune tache ou raie sont placées à l'insertion des ailes; elles sont visibles lorsque l'oiseau les ouvre un peu; les pennes alaires sont d'un brun-noirâtre; celles de la queue ont en dessus du brun-sombre unicolore chez les vieux, mais faiblement marqué de quelques bandes transversales plus ou moins distinctes selon les âges; toutes les plumes des parties inférieures sont d'un blanc-pur, marquées sur les baguettes par une raie étroite d'un brun-foncé; les plumes des cuisses le sont par de petites bandes transversales d'un roux très-clair; la queue est toujours brune en dessus et cendrée ou blanchâtre en dessous; la cire est jaune; l'iris d'un brun-foncé (1) et les doigts jaunâtres. La longueur du mâle est de dix-sept pouces six lignes, celle de la femelle de dix-huit; cette dernière ne diffère point par les couleurs du plumage.

Les jeunes ont généralement plus de brun-roussâtre sur la tête et au cou; les parties inférieures sont d'un roux-clair avec des raies longitudinales noires, très-marquées sur les baguettes; ils ont les bandes à la queue plus marquées que chez les adultes, ces bandes sont au nombre de six ou de quatre, et toutes les pennes ont du blanchâtre au bout; du brun couleur de café est répandu sur les parties supérieures du corps et sur les ailes; les plumes à l'insertion des ailes sont, dans tous les âges, d'un blanc pur.

Brisson a le premier indiqué cette espèce sous le nom de *Falcon patfu*, *Ornith. vol.* 6: *Appendix*, *pag.* 22, *tab.* 1. — C'est *Falco pennatus*, *Gmel. syst.* 1, *pag.* 272, *sp.* 90. — Lath., *Ind ornith.*

(1) J'ai dit dans le Manuel d'Ornithologie que la cire est jaune, mais c'est une erreur.

pag. 19, *sp.* 34. — L'indication du *Falco pennatus* de Cuv. *reg. anim. vol.* 1, *pag.* 323, appartient à la *Buse pattue*, le *Falco lagopus* des méthodes.

La nourriture de cet Aigle consiste en petits quadrupèdes et oiseaux; on dit qu'il exerce plus particulièrement sa rapine sur les insectes. On trouve des individus dans les Musées de Vienne et des Pays-Bas.

La description de la Chouette occipitale, planche 34, *a été publiée dans la cinquième livraison.*

Aigle *océanique*.

Hurt.

AIGLE OCÉANIQUE.

FALCO LEUCOGASTER. LATH.

L'Adulte. — Planche 49.

L'occasion de voir la dépouille d'un individu de l'oiseau de proie que mon ami Le Vaillant nomme *Blagre* dans son Ornithologie d'Afrique (1), ne s'est point encore présentée. Le voyageur cité avait préparé, avec le plus grand soin, deux sujets de cette espèce; ils ont été totalement gâtés par la graisse qui a imbibé leur plumage, et depuis le retour de M. Le Vaillant aucun des naturalistes qui ont visité les mêmes contrées n'ont pu se procurer les dépouilles de cet oiseau. On voit une figure passable du *Blagre* dans l'Ornithologie d'Afrique; M. Le Vaillant compare la grandeur de cet Aigle-pêcheur au *Balbusard* d'Europe; ses plumes, dit-il, ont la rudesse de celles des *Martins-pêcheurs*, surtout celles du ventre dont les barbes sont très-serrées et fort unies entre elles; la tête, le cou et tout le plumage antérieur sont d'un blanc-satiné; le manteau et les couvertures des ailes sont d'un léger gris-brun, ainsi que la queue dont le bout est blanc.

Ces caractères distinctifs, donnés au *Blagre* de Le Vaillant, nous ont paru différer, sous plusieurs rapports, de l'oiseau de proie qui fait le sujet de cet article. C'est à cause de ces dissemblances que nous croyons préférable d'en faire provisoirement deux espèces, et de ne pas suivre l'opinion de quelques naturalistes qui réunissent le *Falco leucogaster* de Latham au *Blagre* de Le Vaillant. La distance très-considérable des deux pays où l'on a trouvé les deux oiseaux mentionnés, ne contribue point à donner plus de probabilité à la différence spécifique, puisque nous savons que la même espèce d'oiseau de proie habite quelquefois dans les parages de l'O-

(1) Voyez *Oiseaux d'Afrique*, *vol. 1*, *pag. 15*, *pl. 5*.

céanie, dans l'Inde et en Afrique, et qu'il y a des exemples plus remarquables de cette nature parmi les oiseaux gralles et palmipèdes; comme, par exemple, de l'*Ibis noir* (1) révéré et conservé en momie par les anciens Egyptiens; cet oiseau est répandu, non-seulement au nord et au midi de l'Afrique, dans les contrées septentrionales et tempérées de l'Europe, mais on le retrouve au Brésil, et une douzaine de dépouilles, rapportées récemment de l'île de Célèbe par mon ami Reinwardt, servent à constater l'existence de cette espèce dans les contrées les plus reculées du grand Archipel de l'Asie. Notre *Martin-pêcheur* (alcedo ispida) se trouve aussi dans quelques îles de ce vaste Archipel.

L'Aigle-pêcheur, que nous nommons *Aigle océanique*, surpasse par la taille les dimensions données par Le Vaillant à son *Blagre* d'Afrique; sur huit dépouilles de notre Aigle, toutes d'individus adultes, il ne s'en est point trouvé une comparable pour la grandeur au *Balbusard* d'Europe; leur taille est un peu moindre que celle de notre *Orfraie*, mais leur bec est beaucoup plus faible, plus droit, la mandibule supérieure plus crochue et plus longue; les bords de cette mandibule sont garnis d'un feston très-prononcé qui occupe la place de l'échancrure ou de la dent dans les *Faucons*, caractères qui distinguent notre Aigle de l'*Orfraie* et du *Balbusard*. La différence de grandeur dans notre Aigle et dans le *Blagre* de Le Vaillant, ne déterminerait point à elle seule notre opinion, car nous avons observé des différences aussi marquées que celle-ci dans les individus de même espèce; et c'est un fait constaté par de nombreuses observations, que les oiseaux de proie du Sénégal et de toute la côte de Guinée sont environ d'un tiers plus petits que ces mêmes espèces qui habitent le midi de l'Afrique; tandis que tous les oiseaux des genres *Pie-grièche*, *Guêpiers*, *Promérops*, et le plus grand nombre des *Gallinacés* des côtes occidentales de l'Afrique, sont plus grands et que leur plumage est paré de couleurs plus pures et plus brillantes que ne le sont ces mêmes espèces dans les terres stériles et plus désertes du midi de cette vaste péninsule. La nourriture plus ou moins abondante influe sans doute plus que le climat sur ces différences, dont nous aurons occasion de parler ailleurs dans la suite de cet ouvrage.

(1) *Tantalus falcinellus* de Linné, notre *Ibis falcinellus* du Manuel d'Ornithologie.

La queue de l'*Aigle océanique* est de moyenne longueur, elle est très-étagée, même un peu conique; elle dépasse les ailes de deux pouces environ; la queue, dans la figure du *Blagre* de Le Vaillant, *paraît* égale et plus longue, et elle est dépassée par le bout des ailes; les pieds nous *paraissent* aussi moins forts et les ongles plus petits et moins crochus. Notre Aigle a les ongles en gouttière en dessous, et quoique je n'attache aucune valeur à ce caractère pris comme différence générique, il peut servir d'un moyen de plus pour établir les différences entre les espèces.

Nous connaissons seulement le plumage de l'adulte; la livrée des jeunes, dans les différens âges, serait très-intéressante à ajouter à l'histoire de cet oiseau; il est probable que leur plumage diffère beaucoup de celui de l'adulte; car c'est ordinairement dans les oiseaux couverts à leur état parfait d'une livrée blanche, que les différences, dans un âge moins avancé, sont les plus remarquables; on parvient rarement à les indiquer exactement dans une description; et sans l'aide d'une figure on reste souvent exposé à commettre des erreurs en réunissant ou en séparant mal à propos des espèces.

Notre Aigle est d'un blanc parfait, très-éclatant à la tête, au cou, sur toutes les parties inférieures du corps et aux cuisses; la moitié inférieure de la queue, la base des pennes et une partie de leurs barbes intérieures sont aussi d'un blanc pur; la moitié supérieure de cette queue est d'un cendré-noirâtre; tout le dos et les ailes sont d'une belle couleur cendré-foncée; les baguettes des plumes blanches de la tête et du cou, sont brunes-noirâtres, ce qui forme de petites stries très-fines sur ces parties; les rémiges sont noires; le bec est noir; la cire paraît bleuâtre; l'iris brun; et les pieds, couverts de rugosités, sont d'un beau jaune. Longueur totale, deux pieds quatre ou cinq pouces.

Les premières dépouilles, qui ont été vues en Europe, ont été rapportées de la Nouvelle-Hollande par l'expédition aux terres australes sous la conduite du capitaine Baudin. J'ai acheté à Londres deux individus tués dans les îles des Amis, et deux autres ont été trouvés à l'île de Célèbe par M. Reinwardt. L'Afrique n'en a point encore fourni.

Musées de Paris, de Londres, de Vienne et des Pays-Bas.

Aigle, *couronné*, *adulte*.

AIGLE COURONNÉ.

FALCO CORONATUS. AZARA.

L'Adulte. — Planche 234.

Ce grand Aigle d'Amérique est à peu près de la taille de nos Aigles d'Europe, désignés sous les noms de *Falco Imperialis* et *Fulvus*. D'Azara le décrit sous le nom d'*Aigle couronné* (1); il dit que les Guaranis, peuplade sauvage du Paraguay, connaissent l'espèce sous le nom de *Taguato-Hobi*, ce qui signifie *Buse-Bleue*. Il n'est point encore prouvé, ainsi que le pense Sonnini, que c'est le même oiseau que le *Colquin*, indiqué assez vaguement par l'abbé Molina; des rapprochemens de cette nature sont très-incertains, car le plus grand nombre des oiseaux de proie, si difficiles à reconnaître dans les différens périodes de l'âge et de la mue, est trop vaguement indiqué dans nos méthodes et dans les récits très-incorrects des voyageurs, pour qu'il soit possible de reconnaître et de distinguer les espèces.

D'Azara décrit un mâle à peu près revêtu de la livrée de l'adulte, en ces termes : Presque tout le plumage est d'un brun mêlé de bleu, plus clair sur les parties inférieures. Les couvertures de la queue sont terminées de blanc. Les premières pennes des ailes et la queue sont noirâtres; celle-ci a une bande blanche, large de dix-huit lignes, qui commence à deux pouces de son extrémité, avec un trait de la même couleur qui tient le milieu entre la bande et la naissance des pennes. Au-dessus de l'occiput naissent quatre grandes plumes longues de trois pouces et demi jusqu'à quatre pouces, terminées en pointe, que l'oiseau redresse à volonté, et qui sont toujours un peu soulevées. L'articulation de la jambe et une partie du tarse, en devant, sont garnis

(1) Azara, *Voy. Oiseaux du Paraguay, vol.* 3, *pag.* 41. On ne doit point confondre cette espèce avec l'*Aigle couronné* de Buffon.

de plumes; la partie nue du tarse est couverte d'écailles hexagones. La cire est d'un jaune vif, l'iris noisette et le tarse jaune. Longueur totale, vingt-huit pouces.

Un individu jeune encore, mais que d'Azara prend pour la femelle (quoique les deux sexes ne diffèrent que par la taille), est indiqué comme ayant la même grandeur que le mâle ci-dessus désigné; il a la même couronne, et n'en diffère que par les teintes du plumage. Les plumes de sa tête sont d'un roux clair, avec du brun dans leur milieu; celles de la nuque, jusqu'au milieu du cou, sont blanches à leur naissance, et brunes dans le reste, avec une bordure rousse; de là jusqu'aux couvertures de la queue, elles sont brunes, de même que les couvertures supérieures des ailes. Le devant du cou est comme marbré de brun, de blanc et de roux-clair. Les côtés de la tête, la gorge et tout le dessous du corps sont blancs; c'est la couleur des couvertures supérieures de la queue, qui ont une tache brune près de leur extrémité. La queue est bleuâtre; une bande brune et large de deux pouces la termine, et l'on y remarque quelques petites taches et des points rares, d'une nuance plus foncée. Les ailes sont variées de brun et de bleuâtre; leurs couvertures inférieures sont blanches, avec quelques taches noirâtres vers leur pointe. Cette description a rapport au jeune de l'Aigle couronné, tel que j'ai vu des individus revêtus de la livrée du moyen âge.

Les adultes des deux sexes ont à peu près le même plumage; les femelles sont plus grandes que les mâles, et j'en ai vu de trente-deux pouces en longueur totale. La queue est carrée, et les ailes se joignent à environ deux pouces de son extrémité. La partie emplumée du devant du tarse est peu étendue, et cet oiseau, ainsi que quelques autres, forment, sous ce rapport, les espèces intermédiaires entre nos *Aigles Pêcheurs* et nos *Aigles Chasseurs*. Un cendré-bleuâtre très-pur forme les teintes des parties supérieures; les inférieures ont une nuance cendrée-isabelle, et les cuisses sont colorées de cendré-noirâtre; les deux bandes blanches de la queue sont disposées sur un fond noir-parfait.

D'Azara nous apprend encore que cet Aigle pousse un sifflement aigu et lamentable; il se perche vers la cîme des plus grands arbres; de cette embuscade il se laisse tomber sur sa proie; plus souvent il s'élève à une grande hauteur, et vole en tournoyant jusqu'à ce qu'il ait découvert une proie sur laquelle on le voit s'abattre perpendiculaire-

ment, les ailes pliées et sans bruit. Les Tinamous, les Poules et d'autres oiseaux de grande et de moyenne taille, les petits mammifères, les faons et les agneaux sont leurs victimes ordinaires ; ils les emportent sur les arbres pour les dévorer. Pressés par la faim, on les voit aussi se rabattre sur des charognes.

On trouve cette espèce au Brésil, au Paraguay et sur la rivière de la Plata.

Musées de M. Bonjour, de Paris et des Pays-Bas.

Aigle *de Macé*.

Aigle *de macé*, *jeune*.

AIGLE DE MACÉ.

FALCO MACEI. Cuv.

L'Adulte, planche 8. — *Le Jeune*, planche 223.

Dans l'arrangement méthodique du Musée de Paris, M. Cuvier a donné à la nouvelle espèce d'Aigle qui fait le sujet du présent article, le nom d'un naturaliste voyageur, auquel cet établissement doit un grand nombre d'animaux nouveaux ou peu connus, fruits de ses courses en Amérique, et qu'il a rassemblé dans le voyage sous la conduite du capitaine Baudin; expédition fatale par la mort du plus grand nombre des savans distingués qui en firent partie. Nous nous empressons de rendre un hommage justement mérité à un naturaliste dont la perte a été vivement ressentie par tous ses compagnons de voyage, et qui, jusqu'à sa dernière heure, donna l'exemple d'une persévérance et d'un zèle admirable à remplir le but de sa mission.

Les formes de cet Aigle sont les mêmes que celles de notre Aigle pygargue, mais sur une échelle plus petite. L'adulte a la tête, la nuque et la partie supérieure du dos d'un fauve clair, qui se nuance aux côtés du cou par demi-teintes en blanchâtre; les sourcils, les joues, la gorge et tout le devant du cou sont d'un blanc pur; les plumes de cette dernière partie sont longues, et leur extrémité est terminée en pointe; la poitrine et le ventre sont d'un roux-clair; cette couleur devient plus sombre vers la région des cuisses, et elle revêt l'abdomen; les ailes, le dos, la base et l'extrémité de toutes les pennes caudales sont d'un brun très-foncé; la queue est partagée dans le milieu par une bande blanche, large et sans taches; les tarses et les doigts sont jaunes, et le bec est noir. Longueur, deux pieds deux pouces.

Dans le jeune âge il n'existe point de blanc à la tête ni au cou, ces parties sont alors d'un fauve-roussâtre taché de blanc; toutes

les parties inférieures sont d'un roux-fauve, marqué irrégulièrement de taches brunes et de zigzags plus clairs; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont de couleur isabelle sans taches; la queue est blanchâtre depuis sa base, marquée de zigzags et de points bruns et fauves, et terminée par un large espace fauve ou brun clair; la fine pointe des pennes est blanche; tout le dos, ainsi que les ailes, sont d'un brun-foncé, et chaque plume est terminée par du blanc-jaunâtre. Il se montre plus de blanc à la tête, au cou et à la queue à mesure que les individus passent de la livrée du jeune âge à celle de l'adulte; on conçoit cependant que chaque mue produit un arrangement différent dans les taches de la robe. Notre pl. 223 représente un individu que je crois revêtu de sa première livrée.

Cette espèce habite l'Inde : elle a été envoyée du Bengale au Muséum de Paris; on voit aussi le jeune dans la collection mentionnée.

Aigle *aguia*, *mâle adulte*.

Prêtre.

AIGLE AGUIA.

FALCO AGUIA. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 301.

Ce rapace a les formes de nos Aigles d'Europe. Les tarses sont nus sur la plus grande étendue de leur face antérieure, mais couverts de plumes vers l'articulation du genou; les côtés et la partie postérieure sont entièrement nus; la partie emplumée du devant du tarse a un pouce d'étendue. La queue est courte, légèrement arrondie, et les ailes la couvrent à peu près dans toute sa longueur. Les quatre premières rémiges ont leurs barbes extérieures échancrées et tronquées, à peu près comme dans quelques espèces de *Buses*. Les doigts, par leur forme et leur longueur, ressemblent à ceux de nos *Aigles*.

L'adulte a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires et la queue d'un cendré-bleuâtre très-foncé, à peu près de couleur ardoise; toutes les pennes de cette dernière partie sont terminées par une petite tache blanche; les côtés du cou et la poitrine d'un cendré-bleuâtre clair, plus ou moins marbré de blanchâtre; les plumes de ces parties ont une petite tache blanche à leur extrémité; la partie supérieure des flancs, toutes les couvertures du dessous des ailes et de la queue sont blanches, rayées à de grandes distances de fines raies d'un cendré-bleuâtre; le reste des parties inférieures, les cuisses et la partie emplumée du devant du tarse sont d'un blanc parfait; les plumes de la gorge sont blanchâtres, marquées de stries cendrées, formées par la teinte sombre de leurs baguettes; les ailes ont une teinte cendrée plus claire que celle du dos; toutes les couvertures, ainsi que les pennes, portent de nombreuses raies couleur ardoise, et les baguettes ont la même teinte; le tarse est d'un jaune clair; le bec noir à sa pointe, et bleuâtre à sa base; enfin la cire

jaunâtre. D'Azara indique l'iris de couleur noisette très-faible. Longueur totale du mâle, vingt-deux pouces. Les dimensions de la femelle sont de vingt-cinq pouces.

Tel est le signalement de l'adulte de cette espèce, que d'Azara indique sous le nom d'*Aigle noirâtre et blanc*, Oiseaux du Parag., vol. 1, pag. 43, esp. 8. Nous lui avons conservé le nom d'*Aguia* qu'elle porte au Brésil. L'auteur espagnol dit qu'on trouve l'espèce au Paraguay, sans qu'elle y soit nombreuse, et on la voit habituellement par paires. On la dit plus répandue dans quelques parties du Brésil.

Le jeune, et l'état de plumage de l'âge moyen de ce rapace ne nous sont point encore connus.

On trouve des individus dans les Musées de Paris et des Pays-Bas, ainsi que dans les Collections ornithologiques de MM. Laugier de Chartrouse, et Bonjour à Paris.

Buse *blanchet*.

Huet.

BUSE BLANCHET.

FALCO ALBIDUS. Cuv.

L'Adulte. — Planche 19.

Pour classer d'une manière plus exacte et naturelle la grande famille des oiseaux de proie répartis dans le genre *Falco*, il faudrait être à même d'étudier avec plus de suite ces oiseaux qui se dérobent par tant de moyens aux recherches de l'observateur. Le courage, la force ou l'adresse qu'ils développent, les moyens de vol et ceux de préhension dont ils sont doués, sont si différens; leur appétit vorace choisit ses victimes parmi un si grand nombre d'espèces d'animaux, qu'il n'est point surprenant de voir chez eux tant de légères disparités dans les formes, et des nuances presque imperceptibles dans les passages des unes aux autres; ces caractères se trouvent modifiés suivant les classes et les espèces d'animaux qui leur servent de pâture, et les développemens de moyens varient encore selon les climats où leur proie est répandue, ou suivant les localités où elle vit habituellement. Dans l'impossibilité où nous sommes d'étendre nos recherches sur tous ces points, contentons-nous de faire connaître les espèces dont le catalogue augmente encore considérablement par les découvertes des nombreux voyageurs qui parcourent les contrées peu connues du globe.

Du nombre des espèces nouvelles répandues dans l'Inde, est l'oiseau de proie figuré planche 19, auquel nous donnons le nom de Buse; il peut être rangé parmi les rapaces voisins de la *Buse bacha* (1) de M. Le Vaillant et pas fort éloigné des Autours à tarses longs d'Amérique, ni de l'*Aigle brachidactyle* d'Europe.

(1) La Buse bacha, *Falco bacha*, des catalogues méthodiques, est répandue non-seulement dans l'Afrique méridionale, mais on la trouve aussi dans l'Inde, à Java et à Sumatra. En Afrique elle se livre presque exclusivement à la chasse des Damans; à Java elle est, comme notre Buse, le fléau des basses-cours.

L'oiseau qui nous a servi de modèle est l'unique sujet de cette espèce que j'ai vu; à juger d'après la nature du plumage et par la distribution des couleurs il me paraît que c'est un individu adulte, ou peu éloigné de cet état. L'occiput de cette Buse est orné de plumes longues, formant une huppe couchée; l'orifice des oreilles et une partie des joues sont couvertes de plumes noires; les parties inférieures sont toutes d'un blanc pur varié sur la poitrine par quelques taches brunes, clair-semées, par de petites raies longitudinales aux flancs et de faibles indices de bandes transversales aux cuisses; les plumes de la tête et de la nuque sont blanchâtres, terminées d'une légère teinte roussâtre et marquées d'une zone brune dans le milieu; le dos et les ailes sont d'un brun-foncé marqué de grandes taches blanches; et les pennes des ailes ont toutes une tache blanche à leur pointe; la queue est rayée, alternativement, de trois bandes d'un brun-foncé et de trois autres d'un brun-clair, en dessous elles sont brunes et blanches : le tarse est couvert d'écailles hexagones, cendrées; le bec est noir.

Cette Buse se trouve au Muséum de Paris, elle a été envoyée de Pondichéry.

Buse *rousvâtre*.

Prêtre

BUSE ROUSSATRE.

FALCO RUTILANS. LICHTENS.

L'Adulte.—Planche 25.

Nous donnons sous ce nom la figure d'un oiseau de proie, que d'Azara décrit, et qu'il nomme *Buse des Savannes noyées rousse.* Quoique modelée à peu près sur les formes des *Busards* d'Europe, il manque à notre oiseau la collerette de plumes contournées ou frisées qui entoure la nuque des espèces de cette section; ses tarses aussi longs que ceux des Busards sont plus gros et plus nerveux, la queue est aussi plus courte et les ailes plus longues en proportion; celles-ci dépassent l'extrémité de la queue environ de deux pouces; la première rémige est très-courte, et la deuxième est plus courte que les deux suivantes, qui sont les plus longues de toutes. Les tarses de notre Buse ressemblent un peu à ceux de *l'Urubitinga* (1) dont il a le port, mais ses ailes sont proportionnellement beaucoup plus longues, et sa queue l'est moins. En la comparant à notre *Buse à ailes longues* (2), on trouve que notre *Buse roussâtre* a les tarses bien plus longs, et que ses formes sont plus élancées et plus sveltes; enfin, l'espèce de cet article est placée sur la limite qui sépare les *Busards des Buses.* Plusieurs autres espèces pourvues de tarses également longs, mais dont les ailes sont plus courtes et la queue plus longue, forment le passage des *Busards* aux *Autours.* On trouve aussi plusieurs espèces de cette dernière section qui indiquent le passage aux *Aigles* et aux *Faucons.*

La Buse roussâtre vit dans les lieux humides de l'Amérique

(1) *Falco urubitinga*, Lath. sp. 43. Voyez le jeune de cette espèce dans notre planche 55, où il porte par erreur le nom de *Caracara urubitinga;* cet oiseau est un Autour de la section de ceux à tarses longs.

(2) *Falco pteroclès* de nos planches 56, l'adulte, et 139, le jeune de l'année.

Méridionale, désignés sous le nom de Savannes noyées : des reptiles, des anguilles et des limaçons forment sa nourriture habituelle, mais elle poursuit aussi les gros insectes, et saisit ceux-ci au vol. D'Azara nous apprend que cette espèce est très-multipliée, cependant sa ponte n'est composée que de deux œufs, d'un rouge-tanné et tacheté de sang. Ils se rassemblent quelquefois en grandes troupes, avec quelques autres espèces du genre *Falco*, dans les terrains brûlés, et cherchent à découvrir les couleuvres et à saisir les insectes au vol.

Les vieux des deux sexes ont le plumage d'un roux-doré très-vif; ce roux est varié sur la tête de petites stries longitudinales; sur le dos et aux ailes se trouvent de grandes taches d'un brun-cendré; le cou, la poitrine et le ventre ont un grand nombre de bandes noires, très-étroites, disposées transversalement; les cuisses et la partie interne des ailes sont rousses; les rémiges et les pennes secondaires ont du roux rayé de noir sur les trois quarts de leur longueur; le reste, vers la pointe, est noir; la queue est noirâtre et coupée vers le milieu de sa longueur par une seule bande blanche ou cendrée; toutes les pennes sont terminées de blanc ou de cendré; la cire, la base du bec et les pieds sont jaunes. Longueur totale, de 18 à 20 pouces selon les sexes.

Les adultes, dont le plumage n'a point encore atteint toute sa perfection, ont du cendré-brun sur toutes les parties supérieures; les raies transversales aux parties inférieures sont moins distinctes, et les taches à la tête et au cou sont plus grandes; la partie noire de la base des pennes caudales est marbrée de roux, et leur extrémité est de cette teinte.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou, et les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué de larges mèches et de taches brunes; le dos et les ailes couverts de plumes d'un brun-cendré, encadré par du roussâtre; quelques grandes taches rousses marquées de lignes noires en zig-zags sur les grandes couvertures; les pennes secondaires et les rémiges rousses à leur base et coupées de zig-zags noirs, disposés à de grandes distances; l'extrémité des rémiges d'un brun-foncé; cuisses rousses, rayées de nombreux zig-zags noirs; la queue marbrée à la base, de roux, de blanc et de brun, irrégulièrement rayée de roux et de brun vers le milieu, et terminée par un espace brun-foncé.

L'individu décrit par d'Azara n'était point encore revêtu de la livrée parfaite de l'adulte.

Cette espèce paraît répandue dans presque toutes les parties de l'Amérique méridionale. D'Azara en a vu au Paraguay; ils sont assez nombreux au Brésil, et on trouve des individus dans les collections faites à la Guiane.

Musées de Paris, de Vienne, de Berlin et des Pays-Bas.

Buse *ptilorhynque*.

Huet.

BUSE PTILORHYNQUE.

FALCO PTILORHYNCUS. Temm.

L'Adulte. — Planche 44.

Cet oiseau de proie de l'Inde est d'un quart environ plus grand que notre *Buse bondrée* d'Europe; ses formes sont à peu près les mêmes; l'intervalle entre l'œil et le bec est couvert, comme dans notre espèce européenne, de petites plumes écaillées qui diffèrent seulement des plumes recouvrant le lorum dans notre *Bondrée*, parce qu'elles sont moins grandes et plus clair-semées (1). Le bec et les pieds diffèrent peu de ces parties dans les *Cymindis*, et ces rapports semblent indiquer quelque analogie dans les moyens physiques et dans les appétits de ces oiseaux. Les trois espèces de *Cymindis* qui nous sont connues, habitent la partie méridionale du nouveau monde; elles diffèrent les unes des autres par la forme du bec. La pointe crochue de cette partie est, sans doute, beaucoup plus longue chez ces oiseaux que dans notre *Bondrée* d'Europe; mais on remarque des rapports très-prononcés dans la forme totale. Ils diffèrent moins, les uns des autres, par la forme des pieds et par celle des doigts; ces parties indiquent que ces oiseaux, la *Bondrée* d'Europe, notre Buse du présent article et l'espèce citée dans la note ci-dessous ont, comparativement aux autres oiseaux de proie, une faiblesse plus apparente dans les moyens de préhension.

L'espèce figurée planche 44, a l'occiput orné d'une huppe composée de quatre ou de six plumes larges et couchées comme dans plusieurs autres espèces d'oiseaux de proie des sections *Aigle* et

(1) Les *Cymindis* d'Amérique ont ce même caractère, mais les plumes du lorum sont un peu plus allongées; il se trouve plus marqué dans une espèce nouvelle de l'Inde, à bec et pieds de *Bondrée*. Cet oiseau de proie, que nous publierons dans nos fascicules, diffère des *Bondrées* et des *Cymindis* par une forte dent à la mâchoire supérieure, caractère par lequel il se rapproche des *Faucons*.

Buse; la queue est longue et arrondie; les ailes aboutissent à quelque distance de son extrémité; les tarses sont courts et à moitié vêtus. Tout le plumage des parties supérieures est d'un brun lustré, chaque plume est bordée de brun plus clair, et on voit des taches ondulées en travers. La réunion des pennes secondaires fait que l'aile est peinte d'une large bande transversale d'un beau gris-cendré marqué de zigzags plus foncés, et bordé par une bande noire; les rémiges sont rayées de bandes brunes et cendrées. La queue est noire, une large bande blanchâtre, plus ou moins marbrée de brun, passe sur toutes les pennes qui sont terminées par du blanchâtre marbré. Les parties inférieures sont d'un brun terne; le bec est noir et les pieds sont jaunes. Longueur, deux pieds; les femelles ont deux pieds deux ou trois pouces.

Les jeunes manquent de la bande cendrée à l'aile; toutes les pennes sont rayées; la queue a trois bandes blanchâtres marbrées de brun, et trois bandes brunes-noirâtres; du cendré pur couvre la tête; le plumage supérieur est varié de brun-terne et de cendré-brun; les longues plumes de l'occiput sont noires; la gorge est variée de noir et de brun, et les parties inférieures ont des taches blanches sur un fond brun-cendré.

Cette espèce a été indiquée par M. Cuvier sous le nom de *Bondrée huppée*. Voyez *Règne animal*, *vol.* 1, *pag.* 323, *pl.* 3, *fig.* 4. On la trouve à Java et à Sumatra. Ses mœurs n'ont point été observées.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

Buse *à dos tacheté.*

BUSE A DOS TACHETÉ.

FALCO POECILONOTUS. Cuv.

L'Adulte. — Planche 9.

Cette nouvelle espèce de la division des buses, qui ont le port et les formes de celle d'Europe, est distinguée par la blancheur éclatante du plumage et le noir parfait distribué sur les pennes des ailes et de la queue. Les ailes couvrent deux tiers de la longueur de la queue, et les pennes de celle-ci sont à peu près égales entre elles. Nous ne connaissons point encore les mœurs de ce bel oiseau de proie.

Du blanc pur est répandu sur la tête, au cou, ainsi que sur toutes les autres parties du corps; la queue est blanche à la base, puis noire, et terminée par une large bande d'un blanc pur; toute l'aile est noire, tachée de blanc. C'est de ces taches blanches en forme de croissant, qui sont disposées à l'extrémité des couvertures et des pennes des ailes, que la dénomination de buse à dos tacheté a été prise. Le bec est noir; l'iris, dont on ignore la couleur naturelle, a été peint en jaune, parce que cette nuance colore le plus souvent cette partie dans le plus grand nombre des rapaces; les pieds paraissent avoir été d'un rougeâtre clair. La taille est celle de notre Buse.

Nous ne connaissons point les différentes livrées de cette espèce, dont les individus, sous le plumage parfait, ne sont point rares dans les collections. Les dépouilles des adultes font partie des cargaisons envoyées de la Guiane française; je n'ai point encore trouvé dans ces envois une seule peau d'un jeune individu de cette espèce.

Musées de Paris, des Pays-Bas, et de Laugier de Chartrouse,

Buse *à ailes longues, jeune.*

Buse *à ailes longues*, *jeune de l'année*.

BUSE A AILES LONGUES.

FALCO PTEROCLES. Temm.

L'Adulte, planche 56. — *Le Jeune de l'année*, planche 139.

Pour décrire avec exactitude tous les états différens du plumage et les nombreuses variétés que subissent le plus grand nombre des espèces d'oiseaux de proie, depuis leur première mue jusqu'à l'état adulte, il faudrait remplir des pages ou bien se résoudre à donner par la gravure une série de planches représentant les individus dans les livrées les plus remarquables. L'adulte en plumage parfait, de l'espèce décrite dans cet article, diffère du sujet plus jeune figuré pl. 56, par les plumes blanches qui couvrent la gorge, par le roux plus vif et moins bariolé des scapulaires, par le roux-vif des petites couvertures et par la blancheur plus parfaite de la queue. Celui que nous donnons ici a la gorge, la tête, les joues, le cou et le haut du dos d'un noir couleur d'ardoise; les scapulaires tachés de brun sur un fond d'un roux-vif; le devant du cou, toutes les autres parties inférieures et les couvertures du dessous des ailes d'un blanc-pur; ces couvertures, ainsi que les flancs et une partie des côtés de l'abdomen, rayés transversalement de fines raies rousses ou roussâtres en zigzags; la queue, qui n'est pas très-longue, mais à pennes égales, est d'un blanc couleur de perle, ayant une large bande noire vers son extrémité; la partie blanche est marquée en dessus de six ou de sept fines raies transversales disposées en zigzags, et en dessous de taches qui en tiennent lieu; la queue est terminée de blanc. On voit, dans quelques individus plus jeunes, de petites taches brunes sur le blanc de la poitrine et du roussâtre sur les ailes; les pennes secondaires des ailes sont rayées de bandes cendrées et blanchâtres, ou brunes et cendrées; les rémiges le sont extérieurement de bandes cendrées et noires. Nous avons pris les

dimensions sur des mâles adultes de 16 à 17 au plus et sur des femelles de 20 et même de 21 pouces en longueur totale.

Le jeune de l'année, planche 139, a le lorum et le front blancs; les joues et les côtés du cou d'un jaune-roussâtre, marqué de petites mèches noirâtres; la tête, la gorge, le devant du cou et le dos noirs; sur ces parties se trouvent quelques taches plus claires, ou bien toutes les plumes sont terminées de roussâtre; les ailes et le dos sont d'un noir couleur d'ardoise et toutes les plumes frangées de roussâtre; on voit aux scapulaires de faibles indices du roux vif et pur qui colore ces parties dans l'adulte; les parties inférieures sont d'un blanc-sale teint de roussâtre et varié de taches brunes et roussâtres qui disparaissent avec l'age et se changent en stries sur les flancs; la queue est blanche, irrégulièrement bariolée de lignes brunes plus ou moins rapprochées.

On trouve l'espèce au Brésil où elle paraît très-commune.

Musées de Paris, de Vienne, des Pays-Bas et de Berlin.

Buse *mantelée*, *femelle*.

Prêtre

BUSE MANTELÉE.

FALCO PALLIATUS. P. MAX.

La Femelle adulte. — Planche 204.

CET oiseau de proie peut être classé avec les Autours à tarses courts comme avec les Buses, dont il a généralement le port et les habitudes, tandis que par ses ailes assez courtes et par la manière dont les rémiges sont étagées, il ressemble plus aux Autours. Il existe, au premier coup d'œil, de grands rapports entre cet oiseau de proie et une autre espèce figurée dans nos planches coloriées, n°. 79, sous le nom d'*Autour à calotte noire.* Afin d'éviter les méprises nous signalons les caractères qui servent à reconnaître ces deux espèces, d'ailleurs très-peu différentes par les couleurs du plumage.

L'Autour à calotte noire, pl. 79, a les tarses longs, grêles, entièrement vêtus jusqu'aux doigts; ceux-ci longs, et l'interne muni de l'ongle la plus forte; les ailes couvrent les deux tiers de la queue qui n'est point très-longue; le bec n'est point muni de dent, mais parfaitement glabre; à ces différences de formes on ne peut en ajouter qu'une bien marquée dans les couleurs du plumage, elle consiste dans les soies noires du lorum qui forment une tache entre le bec et les yeux.

La Buse du présent article a les tarses courts, robustes, à moitié vêtus et seulement par devant; leur partie inférieure et toute la partie postérieure du tarse sont nues; les doigts sont robustes et l'ongle du milieu est la plus grande; les ailes couvrent la moitié de la queue qui est longue; le bec est gros et fort, et la mandibule supérieure est pourvue d'une espèce de dent ou d'échancrure, à la vérité moins forte et moins marquée que dans les oiseaux de proie qui ressemblent à nos Faucons; l'espace entre l'œil et le bec est à peu près nu, seulement couvert de quelques poils rares. On voit que

ces différences sont bien tranchées; il n'en est pas de même des couleurs du plumage, qui offrent des rapports dans la manière dont elles sont distribuées.

La tête, les joues, le cou, et généralement toutes les parties inférieures, sont d'un blanc pur, sans aucune tache dans l'adulte, mais marqué d'un grand nombre de taches longitudinales, brune-noirâtres dans les jeunes; ces taches disparaissent successivement, elles deviennent toujours plus petites à mesure que l'individu avance en âge; les vestiges de ces taches existent encore dans les adultes et sont alors indiquées sur quelques parties du plumage par des stries brunes; l'occiput est couvert d'une tache noirâtre; le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un brun couleur de suie, plus ou moins bordé de roux; les pennes des ailes ont de fines bandes noires et la queue a quatre bandes de cette teinte; la cire et le bec sont jaunes. Longueur, 19 pouces 2 lignes. On trouve cette espèce au Brésil, où elle est rare, et à la Guiane, où elle paraît très-commune.

Buse *mantelée*, *adulte*.

BUSE MANTELÉE.

FALCO LACERNULATUS. Temm.

L'Adulte. — Planche 437.

La Buse de cet article me paraît inédite. Les ailes sont à peu près de la longueur de la queue, qui est terminée carrément; les tarses sont un peu grêles et plus longs proportionnellement que ceux de notre *Falco buteo* d'Europe.

La tête, la nuque, la gorge et toutes les parties inférieures de ce rapace sont, dans l'adulte, d'un blanc très-pur, sans aucun indice de taches; le manteau, la partie inférieure du dos et les ailes sont couleur ardoise mat et tirant au grisâtre; la base et la partie intérieure des barbes des pennes alaires sont d'un blanc pur; la queue n'est point totalement blanche, sa base et l'espace très-large qui sépare les deux bandes transversales sont de cette couleur; la bande placée vers le croupion est large et de couleur ardoise; celle qui passe sur toutes les pennes, vers leur extrémité est plus nettement dessinée, moins large, mais, comme la supérieure, d'une teinte ardoise mat. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. Longueur totale, quinze pouces.

Je n'ai pas vu de jeune de cette espèce, ni des individus dans l'état intermédiaire, lorsque revêtus en partie de deux livrées différentes, ils offrent le plus d'intérêt aux yeux du naturaliste; un seul individu, sans doute à sa dernière mue variable, portait encore quelques marques caractéristiques de la livrée de l'état intermédiaire; la bande supérieure, vers la base de la queue, se trouvait simplement indiquée par des raies transversales, alternativement blanches et cendrées.

Cette espèce nouvelle habite le Brésil; elle a été rapportée de cette vaste étendue de pays par MM. de Lalande et Auguste de Saint-Hilaire, qui en ont parcouru une partie. Le sujet adulte que nous figurons est déposé dans les galeries du musée de Paris.

Buse *à joues grises.*

Hüeb.

BUSE A JOUES GRISES.

FALCO POLIOGENYS. Temm.

L'Adulte.—Planche 325.

Cette petite espèce de Buse est moins forte de moitié environ que la *Buse* d'Europe; le bec est un peu grêle et plus droit que celui de notre Buse; ses ailes longues aboutissent à peu de distance de l'extrémité de la queue, qui est longue et faiblement arrondie; les pieds sont munis de doigts à peu près semblables à ceux des *Buses cymindis* ou de la *Buse bondrée* d'Europe : mais les tarses sont longs et grêles comme dans les Autours; le bec de cet oiseau, quoique moins grand, est formé selon le modèle de celui de notre *Bondrée* d'Europe: mais la région du lorum et le pourtour des yeux sont garnis de plumes poilues, comme dans tous les oiseaux de proie de la section des Buses; les ailes ont les pennes étagées de la même manière que dans nos Buses.

Du gris-clair aux plumes des joues et la gorge blanche marquée dans le milieu par une bande longitudinale cendrée, servent de caractères distinctifs de l'adulte; le manteau est d'un roux teinté de brun, et les baguettes des plumes sont brunes; les rémiges blanchâtres sur les barbes intérieures, noirâtres vers le bout, et barrées à grande distance par de petites bandes noires; la queue porte quatre bandes noires sur un fond brun-clair; des sourcils blancs mêlés de plumes grises surmontent le globe des yeux; la poitrine est d'un brun uniforme; le ventre, les cuisses et l'abdomen rayés transversalement de larges bandes brunes roussâtres et de bandes plus étroites d'un blanc pur; la base du bec et la cire jaunes, mais la pointe des deux mandibules noire; les pieds probablement jaunâtres. Longueur totale, 17 pouces; tarses, 2 pouces 6 lignes.

Un sujet mâle, de 15 pouces seulement en longueur totale, conserve

quelques plumes du jeune âge; celles-ci servent à faire voir que la livrée du jeune est tachetée en dessus de longues mêches brunes bordées de chaque côté de blanc-roussâtre; la poitrine est brune marbrée de roux, et chaque plume porte quatre taches blanches, de forme plus ou moins arrondie; le blanc domine au ventre et aux cuisses, où les bandes brunes, plus ou moins régulièrement marquées, sont séparées par des intervalles blancs plus larges que chez l'adulte; il paraît aussi que les bandes brunes à la queue sont plus nombreuses dans le jeune âge.

La connaissance de cette petite espèce de Buse est due aux voyages de M. Dussumier, qui a rapporté des individus de l'île de Luçon.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

Buse *pâle*, *mâle*.

BUSE PALE OU LIVIDE.

FALCO LIVENTER. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 438.

Cette espèce est remarquable par les teintes pâles de la majeure partie du plumage; elle sera encore facile à distinguer dans le grand nombre de ses congénères par la couleur rousse de la queue, et par le roux vif dont les barbes intérieures des pennes alaires sont peintes. Elle offre le modèle de notre *Falco buteo*, mais sous des dimensions bien moins fortes; la queue a les pennes égales, et les ailes aboutissent à un pouce de son extrémité. Toute la région ophtalmique est nue, et cette nudité communique à la cire du bec, garnie à claire-voie de poils noirs très-courts.

Toutes les parties supérieures du plumage offrent un mélange de teintes d'un brun pâle; la couleur plus foncée, souvent noirâtre des baguettes forme, sur la ligne moyenne de toutes les plumes de ces parties, une raie longitudinale; le brun des parties supérieures est, sur la tête et le cou, légèrement teint de cendré, tandis que les ailes offrent un mélange de roussâtre; la gorge est marquée longitudinalement de blanc à mèches grises; la poitrine et le ventre sont d'un brun cendré à baguettes des plumes plus foncées; on voit quelques petites taches blanches vers la région de l'abdomen; cette partie et les cuisses sont d'un blanc pur; les ailes sont, intérieurement, d'un blanc parfait; les grandes barbes des rémiges portent une belle teinte rousse rayée à très-grand intervalle de petites bandes noires; leur bout est d'un brun foncé, et les barbes extérieures d'un beau gris; les pennes de la queue sont rousses ou roussâtres, rayées à grand intervalle de bandes noires très-étroites; une bande noire du double plus large que les autres traverse la queue vers son extrémité, qui est d'un blanc roussâtre; les pieds, la cire, la nudité ophtalmique et la

base du bec sont d'un beau jaune; la pointe des deux mandibules est noire. Longueur totale du mâle, seize pouces; la femelle est plus grande.

On trouve l'espèce aux Célèbes, à Sumatra, à Java, et jusque sur le continent de l'Inde.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

Buse *cymindoide*, *jeune*.

Huet.

BUSE CYMINDOIDE.

FALCO CAYANENSIS. LATH.

La Femelle ou *le jeune Mâle.* — Planche 270.

En comparant l'oiseau figuré sur cette planche avec celui qui a servi à la figure des pl. enl. 473, de Buffon, indiqué sous le nom de *Petit Autour de Cayenne*, on croira à peine que ce sont des individus de la même espèce. J'avoue que sans les moyens de comparaison que m'ont fournis quelques individus tués à l'époque de la mue et dans le passage d'une livrée à l'autre, je n'aurais point soupçonné une semblable identité entre des oiseaux si différens par les couleurs du plumage, dans les âges qui précèdent l'état parfait et stable de leur livrée. Dans le grand nombre des dépouilles que nous avons examinées, il s'en est trouvé peu où le sexe a été constaté par la dissection; nous ne saurions, par conséquent, dire au juste si l'individu figuré planche 270, est une femelle ou un jeune mâle; mais j'ai lieu de croire que le mâle et la femelle ne diffèrent pas beaucoup par les couleurs du plumage, lorsqu'ils sont parvenus à l'état adulte (1); notre oiseau serait donc un jeune revêtu de la livrée qui précède celle de l'état adulte, car les dépouilles provenant d'oiseaux dans la mue, nous ont offert, par leur livrée bigarrée, brune et noir-bleuâtre, le passage bien constaté de ce changement.

Pour ce qui concerne les formes de cette buse, que nous allons décrire dans les différens périodes de l'âge, elles sont absolument les mêmes que celles de notre *Buse bondrée* (falco apivorus) d'Europe; les dimensions sont modifiées sur une échelle moins forte que celle de notre espèce européenne; mais le bec, les ailes, la queue, et particulièrement les pieds et les doigts, rappellent les mêmes formes caractéristiques. A ces rapports nombreux viennent se joindre

(1) Voyez la livrée de l'adulte, Buff., pl. enl. 473, le petit Autour de Cayenne, que M. Cuvier nomme Cymindis à manteau noir.

les différences très-marquées de la nudité du lorum, de la base de la mandibule inférieure du bec et du cercle qui entoure l'orbite, parties que nous voyons couvertes de plumes écailleuses et serrées dans notre *Buse bondrée* d'Europe, et dans une autre espèce nouvelle de Java, figurée planche coloriée 44, sous le nom de *Buse ptylorhynque*. Il résulte de ces disparités que l'absence ou l'existence de plumes à la base et vers la commissure du bec des oiseaux de proie, est un caractère trop fugitif, et qu'il ne peut servir de moyen pour établir une coupe générique. Une espèce nouvelle de Célèbes, munie de pieds de Bondrée, mais à bec de Faucon, même à dent double, à plumage de Cymindis de l'Amérique méridionale (1) et ayant le lorum couvert de plumes serrées, nous servira de preuve encore plus évidente du passage gradué ou des nuances imperceptibles qui existent dans toutes les formes, à l'aide desquelles les espèces de la grande tribu des rapaces diurnes peuvent être divisées en genres et en sections (2).

La *Buse cymindoïde* a toute la région du lorum nue et garnie d'un petit nombre de poils clair-semés; la membrane cornée qui couvre les narines est bombée; les tarses sont très-courts; la moitié antérieure de leur partie supérieure est emplumée, et de la jambe naissent de longues plumes qui forment la culotte; les ailes couvrent les deux tiers de la queue, dont les pennes sont étagées; un brun-noirâtre couleur de suie est répandu sur le sommet et les côtés de la tête, le menton, les côtés du cou, le dos, les scapulaires et les ailes; cette teinte est uniforme et n'est variée que par des bandes noires, disposées à de grands intervalles sur toutes les pennes des ailes; le dessous des ailes est rayé de noir et de blanchâtre, et les couvertures ont de grandes taches brunes sur un fond blanc; en dessus la queue est rayée à égale distance de quatre bandes noires et de quatre bandes couleur de suie, et en dessous de blanchâtre et de noir; tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un brun-noirâtre mêlé d'un peu de roux aux cuisses, et chaque plume est peinte sur le bord externe de chaque côté, d'une large bande longitudinale blanche; les couvertures du dessous de la queue sont tachées de roux sur un fond blanchâtre; les nudités, la base du bec et

(1) Voyez nos planches de ce recueil, n°s. 103, 104, 115, 161 et 231.

(2) Une autre espèce des Philippines, munie d'un bec semblable à celui de la Bondrée d'Europe, mais à joues nues et pourvue de pieds d'Autour, servira de nouvelle preuve à l'appui de cette opinion.

les pieds, paraissent d'un jaune-orange. Longueur totale, vingt pouces.

Tel est le signalement de l'individu qui a été figuré pl. 270. Des sujets plus jeunes, probablement ceux de l'année, ressemblent à celui-ci, mais le bout de toutes les plumes du dos et des ailes est marqué de roux-vif; les bandes noires des ailes sont plus étroites et séparées par des intervalles plus grands; les bandes à la queue sont plus étroites et en plus grand nombre; les bordures blanches aux plumes des parties inférieures sont moins régulières et on les voit distribuées par grandes mèches brunes sur un fond blanchâtre et roussâtre : le tout suivant l'âge et l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue (1). Nous allons donner le signalement de l'adulte, tel qu'il est figuré par Buffon, planche enluminée 473. Dans cet état, un bleu-noirâtre, couleur d'ardoise, forme la teinte générale du plumage des parties supérieures; la couleur ardoise est répandue sur le sommet de la tête, le dos, les ailes et la queue; la nuque et les joues sont, le plus souvent, d'un cendré plus clair; toutes les pennes secondaires et les rémiges sont rayées en dessus de larges bandes d'un cendré-bleuâtre et en dessous de blanchâtre, ce qui fait que l'aile, vue en dessous, est rayée de blanc et de noirâtre; sur les parties supérieures des pennes de la queue se trouvent seulement deux bandes peu larges et fort éloignées; leur couleur est grise, et toutes les pennes sont terminées de gris; en dessous ces bandes sont plus larges et par là plus rapprochées; leur teinte est blanchâtre; les côtés du cou sont d'un gris très-clair; toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, sont d'un blanc faiblement nuancé de cendré, ou d'un blanc pur, suivant l'âge des individus; j'ai vu des sujets tachés de roussâtre-clair sur le ventre et aux cuisses, et d'autres qui portaient encore des plumes roussâtres-claires à la nuque et aux joues. Quelques sujets, couverts des deux livrées différentes, marquent le passage qui s'opère dans la mue.

L'individu de notre pl. 270 fait partie du Musée de Vienne; l'adulte et les jeunes, dans différens âges, ne sont pas rares dans les collections.

On trouve l'espèce à la Guyane et au Brésil.

(1) Pour bien apprendre à connaître une espèce d'oiseau de proie, on doit avoir à sa disposition une série de dépouilles, dans tous les âges et des deux sexes. Les espèces établies sans cet examen, souvent renouvelé sur une multitude d'individus, ne seront jamais bien constatées.

Cymindis *bec en croc, mâle.*

Huet.

Cymindis *bec en croc, femelle.*

Cymindis *bec en croc, jeune femelle.*

CYMINDIS BEC EN CROC.

FALCO UNCINATUS. Illig.

Le Mâle adulte, planche 103. — *La Femelle* ou *le Mâle avant sa dernière mue*, planche 104. — *Le Jeune, moyen âge*, planche 115 (1).

A l'exception du jeune, revêtu du plumage de la première année, nous croyons connaître les différentes livrées sous lesquelles on trouve cet oiseau de proie, appelé *Cymindis* ou *Buse*, qui forme, avec notre *Bondrée* d'Europe et un petit nombre d'autres oiseaux de proie, une réunion d'espèces qui varient de l'une à l'autre par la forme du bec, par le manque ou l'existence de plumes au lorum, remplacées chez quelques-unes par des poils rares; par la longueur du tarse et par d'autres caractères accessoires, tels que celle de la portion plus ou moins emplumée du tarse, et l'union plus ou moins distincte des doigts par des rudimens de membrane. On voit des espèces dont le bec ressemble exactement à celui de notre *Bondrée* d'Europe, d'autres qui ont un bec de *Faucon*, pareil à celui des *Faucons bidenté* et *diodon*, pl. 38 et 190; quelques-unes ont une forme de bec toute particulière, tels que notre *Uncinatus* du présent article, et surtout le *Hamatus* figuré planche 61 de ce recueil. S'il fallait établir des caractères rigoureux pour classer, méthodiquement parlant, ce petit nombre d'espèces, il serait nécessaire d'établir six genres distincts, où pourraient être réparties huit ou neuf espèces au plus.

(1) L'individu figuré est une femelle. On sait que les jeunes mâles ressemblent à la femelle, et que celle-ci, du moins dans quelques espèces d'oiseaux de proie, est revêtue d'une livrée variable et imparfaite lorsque le mâle est couvert de sa livrée stable et complète. Il est très-difficile de fixer l'âge des oiseaux de proie par le moyen des couleurs du plumage, mais les jeunes de l'année sont faciles à distinguer. Nous donnerons, dans l'article des généralités, quelques indices sur les moyens de reconnaître et de distinguer les différens états du plumage d'une même espèce.

Le bec de cette espèce est large et comprimé; les bords des mandibules droites et unies, mais la pointe fortement recourbée en croc et très-longue; les tarses sont courts et en partie couverts de plumes; les ailes sont comme chez toutes les Buses. Le mâle adulte (peut-être les deux sexes dans l'état parfait) est revêtu d'une livrée peu différente de celle du *Falco hamatus* figuré planche 38; un bleu couleur de plomb couvre à peu près toutes les parties du corps et les ailes; la teinte est plus claire sur toutes les parties inférieures, et l'on trouve sur quelques sujets des plumes qui portent les traces ou les indices encore marqués de bandes transversales, qui existent sur les sujets de moyen âge. Une faible teinte brune et roussâtre couvre les plumes du dessous de la queue; toutes celles des ailes et les pennes secondaires sont faiblement rayées de plombé foncé sur un fond plombé plus clair; la base et une grande partie du bout de la queue sont noirâtres; l'extrémité des pennes est grise, et une très-large bande blanche, disposée vers l'origine de la queue, traverse toutes les pennes; les pieds sont d'un jaune-orange; l'iris est blanc; la cire orange; le lorum et le tour des yeux d'un brun-verdâtre; en avant des yeux se trouve une plaque charnue, d'une belle couleur orange (1). Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize pouces et demi.

Une femelle, figurée planche 104, a toutes les parties supérieures, particulièrement la tête et le cou, d'une teinte grise-plombée plus claire que dans le sujet précédent; le dos et les ailes colorés comme ce même sujet; les rémiges rayées en dessus de gris-plombé et de noir, et en dessous de blanchâtre et de noir; la poitrine et les autres parties inférieures d'une teinte plombée très-claire, rayée de bandes transversales blanches et très-distantes les unes des autres lorsque l'individu n'est pas éloigné de l'état adulte, mais à raies plus rapprochées et roussâtres quand l'individu est dans un âge moins avancé; couvertures inférieures de la queue blanchâtres ou roussâtres; pennes de la queue marquées en dessus d'une large bande blanche, suivie et bordée à la base des pennes par une bande noire, puis vers le bout une bande plombée, et terminée par une bande noire; on voit en dessous deux bandes blanchâtres, avec une

(1) Ces indications des couleurs, telles qu'on les voit sur le vivant, m'ont été communiquées par le prince de Neuwied; nos planches ayant été faites sur l'empaillé, les peintres n'ont pu rendre des teintes qui disparaissent immédiatement après la mort.

bande grise très-faiblement indiquée, et une large bande noire vers le bout, qui est cendré.

Une autre femelle, et les mâles qui paraissent revêtus de leur seconde livrée, pl. 115, ont la tête et les joues enveloppées d'une espèce de calotte cendrée-brune ou noirâtre; un large collier roux entoure la nuque; quelques sujets ont des plumes plombées, mêlées avec les plumes rousses; le dos et les ailes d'un brun-sombre, et chaque plume plus ou moins encadrée par des bordures d'un roux vif; les pennes secondaires des ailes rayées de brun et de noir, et bordées de roux; les rémiges de même, mais d'un blanc-roussâtre sur l'extrémité des barbes intérieures; les pennes latérales de la queue rayées de trois bandes rousses-cendrées et de trois bandes irrégulières ou vestiges de bandes noires; les pennes du milieu marquées de deux bandes grises et de deux bandes noires; le blanchâtre est teint de roux en dessous; toutes les parties inférieures, depuis la base du bec jusqu'aux couvertures de la queue, sont rayées transversalement de bandes rousses et blanchâtres; ces bandes rousses disparaissent dans les mues et sont remplacées par du cendré; on voit des individus, en pleine mue, à plumage totalement chamarré. Le roux et le brun dominent dans le jeune âge; et le cendré-foncé et le blanc, distribués par grandes masses, sont les attributs de l'adulte.

On trouve cette espèce depuis les environs de Rio-Janeiro jusque vers le nord du Brésil et dans toute la Guiane.

Musées des Pays-Bas, d'Allemagne et de France.

Cymindis *bec en hameçon.*

Cymindis *bec en hameçon, jeune.*

Huet.

CYMINDIS BEC EN HAMECON.

FALCO HAMATUS. Illig.

L'Adulte, planche 61. — *Le Jeune de l'année*, planche 231.

Cet oiseau de proie est muni d'un bec grêle à mandibule très-crochue; la forme de ce bec ressemble, sous certains rapports, à celui des *Cathartes;* mais la manière dont les narines sont placées et la forme de celles-ci sont différentes, mais absolument semblable à cet organe dans tous les autres oiseaux de proie diurnes; les pieds de notre rapace ne diffèrent point de ceux des autres espèces de *Buses-cymindis*, et ils sont formés de la même manière que les pieds des *Buses-bondrées* avec lesquelles les *Cymindis* ont des rapports dans les habitudes et par le port; quelques espèces ont le lorum plus ou moins couvert de plumes, comme dans notre *Buse-bondrée* d'Europe; d'autres, et c'est le cas de l'espèce qui nous occupe, ont la cire nue ou couverte de poils soyeux, communiquant avec la nudité ophtalmique. Les tarses sont vêtus sur une petite partie de leur étendue, mais seulement par devant et à la distance de quelques lignes au dessous du genou. La queue est parfaitement égale, même un tant soit peu échancrée ou très-faiblement fourchue, surtout dans les jeunes.

L'adulte a toutes les parties du corps, les ailes et la queue d'une teinte plombée très-foncée; l'extrémité des pennes secondaires des ailes est couleur d'ardoise; les rémiges sont noires, mais la base de la queue et les couvertures de dessous sont blanchâtres. La robe est toujours unicolore chez les individus en plumage parfait, tel que notre planche 61 représente l'espèce. On observera que l'iris et les parties nues ne sont point exactement colorées, notre planche ayant été faite sans le secours d'aucune notice prise sur le vivant. Le prince de Neuwied nous apprend dans ses notes manuscrites

que l'iris de l'adulte est d'un beau rouge; la cire et la base du bec sont d'un orange très-vif; les pieds sont d'une teinte orange-rougeâtre. Longueur, quinze pouces six ou huit lignes.

Le jeune, planche 231, a toutes les plumes des parties supérieures d'un brun-sombre, bordées et tachetées de roux; sommet de la tête et joues marqués de mèches jaunâtres; une bande jaunâtre passe au dessus des yeux; gorge et devant du cou blanchâtres, marqués de stries et de taches jaunâtres et brunes; parties inférieures du corps couvertes de larges mèches brunes, bordées de roux et de blanc-jaunâtre; couvertures du dessous de la queue blanchâtres ou jaunâtres sans taches; les pennes de la queue brunes, mais cendrées à leur base et à la pointe; iris d'un brun-roussâtre; cire et base du bec d'un jaune-verdâtre; pieds d'un orange très-pâle.

On trouve cette espèce au Brésil où elle paraît peu commune.

Des adultes font partie des Musées des Pays-Bas et de Berlin; on trouve des jeunes dans plusieurs collections publiques et particulières.

Milan *Riocour*.

MILAN RIOCOUR.

FALCO RIOCOUR, Vieill.

L'Adulte.—Planche 85.

Ce petit rapace d'Afrique, voisin du *Falco melanopterus* ou le *Blac* de Le Vaillant, forme, avec deux autres espèces du même pays, une section dans le genre Falco. Ces espèces ont toutes les pieds courts et la jambe abondamment garnie de plumes un peu longues, mais elles diffèrent les unes des autres, de même que les Milans du Nouveau-Monde, de l'Europe et de l'Asie, par la forme différente de la queue, dont les pennes sont étagées en fourche plus ou moins échancrée, à peu près carrées, parfaitement égales, ou bien plus ou moins coniques; leur genre de vie diffère selon leur taille, et à raison des moyens que l'instinct leur suggère, et dont ils ont besoin pour s'emparer d'une proie plus ou moins grande; agile à se soustraire à leur poursuite, ou rusée pour se cacher au besoin et éviter l'œil perçant de l'ennemi. La forme différente de leur queue contribue sans doute aux moyens qu'ils sont à même de développer dans l'attaque et dans la poursuite de leur proie; et c'est à tort qu'on a voulu essayer de classer et de réunir les Milans d'après la forme échancrée de leur queue. Il paraît cependant que les oiseaux pourvus d'une queue très-fourchue sont capables d'effectuer des mouvemens plus brusques, et de tournoyer plus facilement dans tous les sens dans l'air, que ceux à queue très-longue, large, et à grande surface plane; aussi la plupart des Milans se nourrissent d'insectes ou d'espèces d'oiseaux dont le vol est vigoureux quoique de courte durée. Le plus grand nombre des espèces d'*Hirondelles*, les *Martinets*, quelques *Engoulevens*, les *Enicures*, quelques *Glaréoles*, plusieurs *Sternes* ou *Hirondelles de mer*, la *Frégatte*, et le *Rhynchops* ou *Bec-en-Ciseaux*, ont la queue plus ou moins fourchue; et nous savons que ce sont des oiseaux doués de moyens puissans pour le

vol; le plus grand nombre est destiné à se nourrir d'insectes très-véloces et d'un vol irrégulier : les autres espèces à queue fourchue vivent de poissons qui nagent à la surface des eaux, et dont ils ne pourraient s'emparer, si les moyens pour le vol n'étaient pas organisés de manière à pouvoir fendre l'air comme un trait, rester brusquement stationnaires et tournoyer dans tous les sens.

Ce petit Milan, voisin des autres espèces d'Afrique, ressemble en diminutif au Milan à queue fourchue, *Falco furcatus*, des deux Amériques, indiqué et figuré sous le nom de *Milan de la Caroline*, Buffon, vol. 1, pag. 221; et figuré par Catesby, Wilson et Vieillot; la queue est longue, fourchue à partir du milieu de sa longueur, et c'est à l'endroit où commence la direction en fourche, que les ailes se joignent; la penne extérieure dépasse de la longueur d'un pouce et demi toutes les autres; les couleurs du plumage sont à peu près les mêmes que dans le *Milan blac* de Le Vaillant. Un cendré-bleuâtre couvre toutes les parties supérieures; la teinte en est un peu plus foncée sur les plumes du dos et sur les scapulaires, qu'aux ailes et à la queue; le bout de toutes les pennes secondaires des ailes est blanc; les couvertures du dessous des ailes sont d'un noir parfait; le front, le lorum, les joues, et généralement toutes les parties inférieures, sont d'un blanc très-pur; le bec est noir, et les pieds sont d'un jaune clair. Longueur totale, treize ou quatorze pouces.

Les jeunes ont la queue moins fourchue; toutes les pennes des ailes sont terminées de roussâtre; on remarque de légères teintes roussâtres et jaunâtres sur quelques plumes des parties inférieures: elles disparaissent totalement lorsque l'oiseau est revêtu de la livrée de l'adulte.

On trouve l'espèce au Sénégal.

M. Vieillot a dédié cette espèce à M. le comte de Riocour, premier président en la Cour royale de Nanci, et possesseur d'une belle collection d'oiseaux. On voit une figure lithographiée, publiée par l'ornithologiste cité, dans la galerie des oiseaux du Jardin du Roi.

Musées de M. le baron Laugier de Chartrouse, de Paris, et de M. le comte de Riocour, à Nanci.

Milan *à queue irrégulière.*

MILAN A QUEUE IRRÉGULIÈRE.

FALCO DISPAR. Temm.

Jeune Femelle. — Planche 319.

D'Azara fait mention de cet oiseau, qu'il nomme *Faucon-blanc*, en ces termes : « J'ai vu jusqu'à quatorze de ces oiseaux seuls ou par paires près des bourgades de San-Ignacio, de Santa-Rosa et de Bobi, et sur les bords de la rivière du Paraguay; un autre fut trouvé à la frontière du Brésil par les 32 degrés de latitude; deux seulement ont été tués. Ils ont les mœurs et les habitudes des Faucons, mais leur tête est aplatie en dessus, la bouche plus grande, l'œil enfoncé et plus grand, enfin l'orbite plus saillante en dessus; le bec se recourbe dès son origine et la pointe est subitement fléchie; le tarse arrondi, gros, couvert par devant de plumes jusqu'à la moitié de sa longueur, et le reste garni de petites écailles de grandeur égale; enfin le doigt du milieu séparé des autres doigts; la seconde rémige la plus longue et la queue faiblement fourchue, mais la penne extérieure plus courte que la deuxième de chaque côté, ce qui fait que cette queue est irrégulièrement étagée.

L'adulte a du noir autour de l'orbite des yeux; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un blanc très-pur; toutes les parties supérieures, les pennes des ailes et celles du milieu de la queue bleuâtre; les couvertures intérieures des ailes sont totalement noires; les pennes latérales de la queue sont blanches, leur baguette et l'extrémité de ces pennes sont d'un cendré noirâtre; l'iris est orange, le bec noir et sa membrane jaune pâle, aussi bien que le tarse. Longueur totale, de 13 à 14 pouces.

Le jeune, probablement dans la seconde livrée, tel que nous en donnons la figure pl. 319, a le front, le devant du cou, les cuisses, les flancs et les couvertures du dessous de la queue sans taches; la

poitrine et le ventre tachetés de roux et de stries brunes sur un fond blanc; les couvertures du dessous des ailes marbrées de blanc et de noir; les couvertures supérieures noires à bords roussâtres; l'occiput, la nuque, le dos et les scapulaires d'un brun mêlé de blanchâtre et plus ou moins nuancé de cendré; toutes ces plumes frangées de larges bordures blanchâtres et roussâtres; les pennes des ailes bleuâtres et terminées de blanc; la queue d'un blanc-cendré, à baguettes des pennes noires; toutes ont du cendré foncé vers le bout et sont terminées de blanc.

On trouve cette espèce au Paraguay et au Brésil; nous ne l'avons point encore reçue de Cayenne ni de Surinam.

Musée de Paris.

Milan *cresserelle*, *jeune*.

Prêtre.

MILAN CRESSERELLE.

FALCO PLUMBEUS. Lath.

Le Jeune.—Planche 180.

On pourrait aussi, dit M. Vieillot, appeler cet oiseau *Cresserelle-milan*, puisqu'il a autant de rapports avec l'un qu'avec l'autre. Il tient au genre précédent (1) par ses tarses courts et faibles, par ses ailes longues et étroites, et en ce qu'il a la première penne alaire très-courte, et la troisième la plus longue de toutes. Il s'éloigne du *Milan* par sa queue égale à son extrémité, et par son bec dont la partie supérieure est dentée sur chaque côté, et dont l'inférieure est échancrée vers le bout, caractères qui lui donnent plus d'analogie avec la *Cresserelle* ou le *Hobereau*. Ces différences indiquent sa place sur la ligne de démarcation des deux genres.

Le Milan-cresserelle vole à une très-grande hauteur, y reste longtemps stationnaire, ou fend l'air avec rapidité pour saisir les gros insectes dont il se nourrit, indépendamment des reptiles et des oiseaux. On ne le rencontre point dans l'intérieur des forêts; il se perche ordinairement à la cime des arbres les plus élevés situés sur leurs bords, et donne la préférence à ceux qui sont morts ou dépouillés de leur verdure.

L'adulte de cette espèce ayant été figuré par M. Vieillot dans son bel ouvrage des *Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, nous y renvoyons (2) et nous donnons, planche 180, la figure du jeune sous le

(1) M. Vieillot n'admet pas moins de quinze genres et vingt et une sections dans notre genre *Falco*. Si l'on suit le système artificiel de cet auteur, les coupes ne sont point encore assez nombreuses de moitié. Quel vaste champ se trouve ouvert, par ce moyen, aux recherches abstraites des compilateurs et des naturalistes de bibliothèque.

(2) Le manuscrit du prince de Neuwied nous apprend que l'iris de l'adulte est d'un rouge de cerise, les pieds orange, et la cire d'un brun-noirâtre. Les sexes diffèrent par la taille, mais les couleurs du plumage sont les mêmes.

plumage de la seconde année. On trouve la diagnose de cette espèce dans les traités méthodiques sous le nom de *Falco plumbeus*, Lath. *Ind. Ornith., vol. 1, page 49, sp. 118.* C'est la *pl. 10 bis des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*

Les jeunes de l'année sont d'un gris-brun foncé; point de roux aux barbes intérieures des rémiges; toutes les pennes des ailes terminées de blanc; les parties inférieures blanchâtres et marquées de larges mèches d'un brun-bleuâtre.

Dans la seconde année, le sommet de la tête, la gorge et toutes les parties inférieures sont rayés de mèches couleur d'ardoise sur un fond blanc; les ailes et le dos ont une couleur bleue-noirâtre plus foncée que dans les adultes, la fine pointe des plumes est lisérée de cendré; les pennes des ailes sont toutes terminées de blanchâtre, et les rémiges sont rousses sur les barbes intérieures; la queue a trois larges bandes blanches en dessous; la cire est légèrement jaunâtre et les pieds sont jaunes.

On trouve cette espèce dans les parties orientales du Brésil; il nous vient aussi de la Guyane. On le trouve au Mexique et dans les Etats-Unis, mais il y est moins répandu que dans l'Amérique méridionale.

Autour *tyran*.

Huet.

AUTOUR TYRAN.

FALCO TYRANNUS. P. MAX.

Individu peu éloigné de l'état adulte. — Planche 73.

La section des *Autours*, à l'instar de celles des *Aigles* et des *Buses*, est composée d'espèces pourvues de tarses plus ou moins longs, lisses et garnis d'écailles ou bien couverts en partie ou totalement de plumes. Séparer ces espèces de leurs congénères par le seul motif d'une ou de plusieurs lignes de plus dans cette longueur très-variable du tarse, ou par rapport à sa nudité en opposition de celles dont les tarses sont couverts plus ou moins de plumes, serait aussi ridicule que de vouloir séparer génériquement, les unes des autres, les espèces de *Chouettes* ou de *Hibous* à tarses et à doigts lisses ou vêtus, ou bien qui ont les pieds totalement patus. Cependant quelques méthodistes ont voulu prendre en considération toutes ces légères nuances par le moyen desquelles la nature a modifié à l'infini les formes des oiseaux d'une même famille, et ils n'ont point fait attention que les passages gradués ne laissaient point d'intervalle assignable pour établir des coupes strictement différentes, propres à être définies et facilement reconnues par des mots; des phrases différemment construites, ou des noms différens donnés aux mêmes parties, sont les moyens auxquels ils ont dû avoir recours; mais tous ces subterfuges n'ont laissé de leur système que l'apparence de la vérité.

La tête de ce rapace est ornée d'une grande et large huppe dont les plus longues plumes sont à l'occiput; elles sont blanches depuis leur origine et noires au bout; les tarses sont vêtus sur la plus grande partie de leur longueur, mais ils ont un petit espace nu à quelque distance des doigts, armés d'ongles forts et crochus; les ailes sont courtes et la queue longue et arrondie.

Tout le plumage de l'adulte est d'un brun-noirâtre ou couleur de suie; les rémiges sont rayées de bandes grises, peu distinctes, mais la queue est ornée de bandes transversales; on compte cinq bandes brunes assez larges, et autant de bandes cendrées plus étroites; les parties inférieures sont d'une teinte un peu plus claire que les supérieures, sans taches chez les adultes, mais plus ou moins variées de mèches ou de taches blanchâtres et brunes chez les individus d'âge moyen (1). Les tarses et les cuisses sont couverts, dans ces deux états, par de petites taches blanches, de forme plus ou moins arrondie; les plumes de l'abdomen et celles des couvertures inférieures de la queue ont des taches et des croissans blanchâtres. Le bec est noir et les doigts sont jaunes. Longueur totale, de vingt-six à vingt-huit pouces.

Le prince de Neuwied fait mention de cette espèce dans une note de son Voyage au Brésil, vol. 1, pag. 360. Dans une note manuscrite le prince me marque que l'iris est de couleur orange et la cire cendrée-jaunâtre. On le trouve dans les grandes forêts du Brésil.

Musées des Pays-Bas, du prince de Neuwied et de Paris.

(1) On ne connaît point la première livrée, ou le plumage du jeune.

Autour *unicolore*, *adulte*.

AUTOUR UNICOLORE.

FALCO LIMNÆTUS. Horsf.

Planche 134. — *Mâle adulte.*

J'ai cru reconnaître dans l'espèce figurée sous le nom d'*Autour unicolore*, la neuvième espèce des oiseaux de proie indiquée par M. Horsfield, sous le nom de *Falco Limnœtus* (1). Le port de cet oiseau, ses formes et ses mœurs en font une espèce très-voisine de celle de l'*Autour neigeux* figuré dans notre planche 127. J'ai même eu quelques doutes au sujet des différences entre ces oiseaux, et quoique je les donne provisoirement comme deux espèces distinctes, il serait possible que des observations faites sur les lieux prouvassent qu'elles sont identiques. Les couleurs et leur distribution sur le plumage des oiseaux de proie, varient si considérablement, dans les différens périodes de leur vie, que l'observateur le plus exact et ceux dont la vue est le mieux exercée à saisir au coup d'œil les rapports ou les différences qui se trouvent entre deux êtres, sont exposés à commettre des erreurs. Pour bien déterminer une espèce d'oiseau de proie il est nécessaire de voir une grande série d'individus; il faut aussi connaître les changemens que la mue peut opérer dans les couleurs et dans les différentes formes que subissent les taches distribuées sur le plumage. Ces changemens de livrées sont assujétis à certaines règles dont la connaissance ne s'acquiert que par l'habitude d'observer, et par l'examen d'un grand nombre d'individus.

Sans vouloir rien préjuger sur l'identité ou sur la différence de nos *Autours neigeux* et *unicolore*, nous nous bornerons à dire que les formes et la taille de ces oiseaux sont en tous points les mêmes : cinq individus de l'une et huit de l'autre espèce ont été comparés. Je n'ai

(2) Voyez *System. Arrang. of Birds of Java. Transact. Linn. Societ.* vol. XIII, pag. 138.

trouvé de différence que dans les distributions des couleurs; celles de l'*Autour neigeux* ont été indiquées dans l'article joint à la planche qui le représente. Les huit individus de l'*Autour unicolore* se ressemblent exactement, ils diffèrent seulement par la taille, toujours inégale dans les sexes.

Tout le plumage du corps, les ailes et la queue sont coloriées d'une seule nuance brune-bistre, ayant une légère teinte pourprée; le sommet de la tête est un peu plus varié par une légère nuance roussâtre claire qui borde les plumes de cette partie dont la base est blanchâtre; la pointe des pennes caudales est aussi d'un brun tant soit peu plus clair que la teinte générale; la cire est jaunâtre, le bec noir et les pieds bleuâtres. Longueur, deux pieds.

Les caractères pris des doigts et des ongles de cet oiseau, servent à M. Horsfield pour établir les différences propres à reconnaître cet oiseau de toute autre espèce. Elles peuvent être employées comparativement aux autres espèces de rapaces Javans, mais on n'en saurait faire usage comme moyen de comparaison dans la grande série des rapaces diurnes, parmi lesquels on trouve des espèces à doigts beaucoup plus courts et à ongles plus égales entre elles.

M. Horsfield a trouvé cette espèce une seule fois dans ses courses dans l'intérieur de l'île de Java; plus heureux, M. Reinwardt vient de nous envoyer quelques individus. On trouve cette espèce dans le voisinage des grands lacs situés dans la partie méridionale de l'île; elle se nourrit de poissons; M. Horsfield dit ne l'avoir jamais vue à la côte septentrionale.

Musées des Pays-Bas, de Londres, de Paris; cabinet Laugier de Chartrouse.

Autour *neigeux*, *adulte*.

Huet.

AUTOUR NEIGEUX.

FALCO NIVEUS. Temm.

Planche 127.

Ce rapace ainsi que l'espèce figurée dans notre planche 134, sous le nom d'*Autour unicolore*, et un petit nombre d'autres oiseaux de proie de l'ancien et du nouveau continent, ont absolument le port et les formes de nos autours d'Europe; ils en diffèrent et par leurs tarses plus longs, et en ce que toute cette partie est couverte de plumes, comme chez certaines espèces d'Aigles. Les différences extérieures un peu marquées de ces Aigles avec nos Autours, portent uniquement sur la longueur des ailes et sur la manière dont les premières rémiges sont étagées; les autres tiennent à des nuances presque imperceptibles; celles-ci servent de moyen pour distinguer les espèces.

L'Autour neigeux est à peu près de la taille du petit Aigle, ou Aigle criard d'Europe (*Falco nævius*) ; sa queue est longue, recouverte à moitié par les ailes; les pennes latérales de cette queue sont un peu plus courtes que celles du milieu : les tarses sont longs, couverts de plumes jusqu'aux doigts.

Un blanc éclatant couvre le sommet de la tête, le cou, les tarses et toutes les parties inférieures. Le dos et les ailes ont des plumes blanches depuis la racine et brunes vers la pointe; leur extrémité est blanche : les pennes secondaires sont d'un brun foncé extérieurement, et blanchâtres avec des barres brunes sur les barbes intérieures; la base des rémiges est blanche, et tout le reste d'un brun noirâtre. Les pennes de la queue, à l'exception des deux du milieu, sont blanchâtres sur les bords des barbes intérieures, et d'un brun clair sur tout le reste de leur étendue; les deux du milieu sont entièrement de cette dernière couleur; toutes se trouvent rayées de bandes transversales d'un brun plus foncé. Ces bandes sont distinctes à la face supérieure de la queue, mais elles paraissent moins marquées au-dessous; vers l'extrémité de ces pennes se trouve

une bande brune plus large que les autres : on en compte six sur chacune; toutes sont terminées par un liseré blanc. Les doigts sont jaunes. Longueur totale, deux pieds un pouce.

Il paraît que la couleur du plumage dans l'état adulte augmente toujours en blancheur, à raison de l'âge; les plus vieux sont d'un blanc parfait sur toutes les parties blanches; d'autres ont de légères teintes brunes, ou d'un roux très-clair, répandues sur l'une ou l'autre partie du corps, et paraissent être d'un âge moins avancé; les jeunes de l'année que je n'ai point eu occasion d'examiner, *sont probablement* couverts de taches brunes, sur un fond blanc.

Cette nouvelle espèce habite l'île de Java. M. le professeur Reinwardt nous a envoyé plusieurs individus sous des plumages différens. Elle se nourrit de poissons : on la voit planer le long des rivières et sur les bords des lacs, pour saisir sa proie, dont elle s'empare probablement de la même manière que notre Balbusard et que notre Orfraie d'Europe; mais les doigts de cet Autour, de même que ceux de l'*Autour unicolore*, dont j'ai fait mention au commencement de ce chapitre, ne sont point garnis de ces aspérités qu'ont les pieds de nos rapaces pêcheurs.

Muséum des Pays-Bas.

Autour *cristatelle*.

AUTOUR CRISTATELLE.

FALCO CRISTATELLUS. TEMM.

Le Mâle peu éloigné de l'état adulte.—Planche 282.

UN bouquet de six ou de huit plumes, longues, noires, très-étroites, acuminées et flottantes, sont implantées à l'occiput et tombent sur la nuque; les tarses sont longs et totalement emplumés; la queue longue et carrée est à moitié couverte par les ailes, dont les rémiges sont étagées de la même manière que dans les autres espèces d'Autours de toutes les contrées du globe.

L'individu figuré ici est un mâle probablement revêtu du plumage qui précède celui de l'état adulte; les taches roùsses à la tête, au cou et sur quelques parties inférieures disparaissent totalement dans l'adulte, et ces parties sont alors d'un blanc très-pur. Le sujet figuré m'a paru utile pour donner une idée des taches et des teintes rousses dont ces parties sont couvertes dans le jeune âge.

Notre sujet a la tête, la nuque et toutes les parties inférieures d'un blanc pur marqué de vestiges des taches rousses couleur de rouille, et des mêches brunes qui sont distribuées sur ces parties dans les jeunes; le dos est brun-roussâtre, mais la base de toutes les plumes d'un blanc pur; toutes les rémiges et les pennes secondaires sont rayées de bandes d'un brun-sombre sur un fond brun-clair; les barbes intérieures de ces pennes sont toutes blanches et seulement marquées de rudimens de raies brunes, ce qui fait que l'aile est toute blanche en dessous, excepté à la pointe des pennes, qui est rayée; la queue est rayée en dessus de sept ou de huit bandes brunes-noirâtres qui alternent régulièrement avec autant de bandes brunes-claires. Le dessous de la queue est blanchâtre, marqué de vestiges faiblement indiqués de ces bandes foncées. Les plumes flottantes du panache propre aux deux sexes, sont blanches à leur base et noires sur tout le reste; ces

plumes ont des pointes blanches dans le moyen âge. Le bec est noir; les doigts paraissent jaunâtres.

Les jeunes de l'année n'ont point de plumes occipitales; le roux de la tête est marqué de blanc; le brun des ailes est foncé et marqué de noirâtre; toutes les plumes et les pennes sont terminées de blanc-roussâtre; la gorge est blanche, mais toutes les autres parties inférieures sont marquées de grandes taches rousses; les cuisses et l'abdomen sont à peu près totalement couverts de plumes d'un roux très-clair; dans la seconde livrée le roux occupe moins d'espace et fait place au blanc; la huppe paraît, et ces plumes noires sont alors terminées de blanc.

Longueur totale de la femelle, vingt-quatre pouces; du mâle, vingt-deux. On trouve cette espèce dans l'Inde et à Ceylan, d'où elle a été rapportée par M. Leschenault.

Musée de Paris.

Autour *à calotte noire*.

AUTOUR A CALOTTE NOIRE.

FALCO ATRICAPILLUS. Cuv.

L'Adulte. — Planche 79.

Il est dit à l'article de la *Buse mantelée*, planche 204 de ce recueil, qu'il existe, au premier coup d'œil, de grands rapports entre cet oiseau de proie et celui figuré sur la planche ci-jointe; nous avons signalé à l'article cité les caractères, pris des formes extérieures, qui servent à distinguer ces deux rapaces, habitans des contrées méridionales du nouveau monde.

L'*Autour à calotte* ne nous est guère plus connu que la *Buse mantelée*, particulièrement en ce qui concerne leurs mœurs, ni sous le rapport de leurs moyens de préhension et du genre de victimes qu'ils choisissent pour servir à leur nourriture. La partie descriptive de cet article n'offrira, comme tant d'autres, que l'énumération succincte des couleurs du plumage dans l'oiseau parvenu à l'état adulte; la livrée des jeunes n'est point encore connue, et c'est une lacune de plus qui reste à remplir dans l'histoire de cet oiseau de proie.

Les tarses de ce rapace sont entièrement vêtus, assez longs et grêles; les ongles des deux doigts intérieurs, surtout celui de l'interne, sont très-longs et forts; les ailes couvrent les deux tiers de la queue, qui n'est point très-longue, mais de forme légèrement arrondie. Une tache composée de petites plumes et de soies noires couvre le lorum et forme un trait noir au dessus des yeux; les plumes qui couvrent l'occiput, celles du manteau, du dos et des ailes, sont d'un noir plein; mais il paraît à quelques plumes que dans un âge moins avancé la couleur de ces parties est plus brunâtre; le front, le sommet de la tête, le cou, généralement toutes les parties inférieures, le dessous des ailes et la base des pennes de celles-ci sont

d'un blanc très-pur sans aucune tache ; la queue est rayée de larges bandes brunes et de bandes noires plus étroites ; en dessous elle est rayée de cendré et de brun-noirâtre ; les doigts, la base du bec et la cire m'ont paru conserver des teintes jaunes, qu'il faut avoir vues sur l'oiseau vivant pour être à même de les indiquer avec précision et selon leur état naturel. Le bec est noir. Longueur totale, prise sur un seul individu, dix-huit pouces.

Nous n'avons vu que l'individu déposé dans les galeries du Musée de Paris ; il a été envoyé de Cayenne.

Autour *destructeur*.

Huet

AUTOUR DESTRUCTEUR.

FALCO DESTRUCTOR. DAUDIN.

L'Adulte. — Planche 14.

Il nous est assez indifférent de parler ou de garder le silence sur les nouveaux genres que l'on s'est amusé de former dans le genre Falco de Linné. Quelques méthodistes en ont porté le nombre à une vingtaine; ils auraient pu, par les moyens qu'ils signalent, ajouter quelques douzaines de plus à cet échaffaudage méthodique, que la découverte d'une espèce nouvelle fait crouler ou met dans le cas de reconstruire.

Modelé sur les formes de notre Autour d'Europe, l'oiseau que nous publions ici nous a toujours donné l'idée d'un grand Autour muni de pieds très-musculeux, et de serres et d'ongles très-forts, proportionnés à sa grande taille; ses ailes, de même que celles de toutes les espèces d'Autours à tarses plus ou moins longs, ou plus ou moins vêtus de plumes, diffèrent de cette partie chez les Aigles par le peu de longueur des premières rémiges; longueur qui est sujette à varier selon les espèces, et qui diffère quelquefois si peu dans certains sujets placés sur la limite de ces deux sections, qu'il est souvent difficile à déterminer dans quel groupe il convient de ranger une telle espèce; il arrive que pour quelques lignes de plus ou de moins dans la longueur du tarse ou dans l'étendue de sa partie vêtue de plumes, on trouve un motif spécieux pour établir un genre nouveau; par ce moyen trop souvent usité, le compilateur croit avoir acquis le droit de placer son nom aux découvertes des naturalistes les plus recommandables.

L'Autour destructeur, ainsi que tous les grands oiseaux de proie connus, varie considérablement par l'âge et souvent aussi selon les sexes; il n'est donc pas étonnant que les espèces exotiques encore peu

connues aient été données sous des noms différens : aussi doit-on convenir que la confusion dans les descriptions des oiseaux rapaces est souvent inextricable. Je ne m'arrêterai point à chercher les citations de notre Autour dans les auteurs du siècle passé; il suffira de dire que ce n'est point le *Vultur harpia* de Linné, ni le *Vultur coronatus* de Jacquin, non plus que les *Falco harpia* et *tharus* de Latham, toutes indications d'un Autour plus petit que celui-ci, à tarses plus longs et plus grêles; Daudin en a fait mention sous le nom d'*Autour de Mauduyt :* les figures de l'adulte et du jeune seront publiées dans ce recueil. Notre *Autour destructeur* est le même oiseau présenté par Daudin sous le nom d'Aigle, à la page 60, n°. 32; la planche 14 représente l'adulte, et cette description fournit quelques détails sur la livrée que nous supposons être du moyen âge.

L'Autour destructeur porte vers l'occiput une huppe couchée en arrière et point susceptible de se relever; elle est noire et terminée de gris; les deux plumes du milieu sont plus longues et plus larges que toutes les autres, qui sont plus grises; la tête et le cou ont une teinte grise-foncée; un large collier noir entoure la nuque; la partie supérieure est jointe sur le devant du cou, mais la partie inférieure de ce collier noir n'est point de la même étendue sur le devant de la poitrine que sur les côtés; la couleur blanche de cette partie se portant en forme de fer de lance jusque vers la moitié de la longueur du collier noir (1); le milieu de la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur et sans taches; les cuisses ont sur ce fond blanc des bandes transversales noires; tout le dessus du corps et celui des ailes est noir, coupé de raies grisâtres; les pennes des ailes ou rémiges sont noires; celles de la queue portent toutes quatre bandes noires très-larges, et quatre bandes d'un cendré-foncé en dessus, et blanchâtres en dessous; la pointe de toutes les pennes est d'un cendré-clair; le bec est noir, la cire paraît de couleur foncée, et les pieds sont jaunes; ceux-ci ont la partie supérieure du devant du tarse seulement couverte de petites plumes blanches; les ongles, surtout l'interne et celui du doigt postérieur, ont des dimensions

(1) Il est nécessaire d'observer que ce caractère n'est pas exactement marqué dans notre figure 14. L'individu qui a servi de modèle a été examiné avec plus de soin, et on a trouvé que les plumes du côté du cou ont été collées sur un petit espace, probablement déplumé de ce sujet : au lieu de se servir de plumes blanches, on a pris des plumes noires pour garnir cette lacune.

très-fortes. La longueur ordinaire est de trois pieds deux et jusqu'à quatre et cinq pouces; on en voit encore de plus grands.

Un individu long de trois pieds deux pouces paraît être dans le passage de la livrée du jeune à l'état adulte; les plumes du dos et des ailes sont d'un gris-fauve, irrégulièrement marbré et taché de noir; le collier, qui est noir chez les adultes, est indiqué par du cendré-fauve, plus ou moins taché de noir; les bandes aux cuisses paraissent en moins grand nombre, et elles sont plus irrégulières; toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre-fauve, mêlé de taches fauves plus foncées; la queue est cendrée à sa face supérieure et marbrée de petites taches noirâtres, très-nombreuses; chaque penne a vers le bout une tache noire assez grande, et plus ou moins triangulaire; les bandes qui doivent se former sur les pennes caudales des adultes se trouvent indiquées chez les jeunes par des taches noires; placées de chaque côté des baguettes, elles s'étendent de plus en plus à chaque mue et à mesure que l'individu approche de l'état adulte; le dessous de la queue est blanchâtre, pointillé de fauve. La livrée des jeunes de l'année ne m'est point connue.

Cette espèce habite l'Amérique méridionale. Les voyageurs disent qu'elle se nourrit de gros mammifères; les paresseux Ai et Uno sont une proie facile pour ces grands rapaces.

Cabinet Laugier de Chartrouse; Musées de Paris, d'Edimbourg et des Pays-Bas.

Autour *royal*, *adulte*.

Hüet.

AUTOUR ROYAL.

FALCO REGALIS. Temm.

L'Adulte. — Planche 495.

Gette grande espèce du nord de l'Amérique est absolument modelée sur les formes de notre Autour d'Europe, si ce n'est que les dimensions chez celle du présent article sont d'un tiers plus fortes. Nous ne connaissons pas encore les états différens de l'âge et de la mue de ce bel oiseau, donné ici sur l'examen d'un sujet unique, revêtu de la livrée parfaite de l'état adulte.

Comme dans notre Autour, toutes les parties de la tête et de la nuque sont d'un blanc très-pur, à partir de la base des plumes jusque vers la pointe, qui est d'un noir parfait; les extrémités noires étant larges et assez étendues sur le plumage du sommet de la tête et de la ligne moyenne de la nuque, forment sur ces parties un espace totalement noir, tandis que la fine pointe seulement est noire dans les plumes des sourcils et dans celles des côtés de l'occiput et de la nuque: ce peu d'étendue du noir fait que le blanc paraît d'autant plus sur ces parties; le méat auditif est couvert de plumes d'un noir parfait; le manteau, le dos et les couvertures des ailes sont couleur ardoise avec de fines stries noires le long des baguettes; les rémiges sont brunes avec des bandes brunes transversales peu distinctes; la queue en dessous est d'un brun bleuâtre, coupée de quatre ou de cinq bandes assez irrégulièrement dessinées: la bande inférieure est la plus large, et la fine pointe des pennes est blanchâtre; toute la gorge et les parties inférieures jusqu'à l'abdomen sont bariolées de noir et de gris sur un fond blanchâtre; le noir se dessine par stries longitudinales sur la baguette de toutes les plumes de ces parties, et le gris, en zig-zags très-rapprochés, forme de petites stries diagonales; ces petites

* Recueil d'Oiseaux, 84e. livraison.

bandes sont plus larges, et vont dans une direction transversale sur toutes les plumes des cuisses; les couvertures inférieures de la queue sont blanches avec des marbrures grises clair-semées. La base du bec est jaunâtre, le reste est noir; les pieds sont d'un jaune d'ocre, mais la plus petite moitié supérieure du tarse est couverte de petites plumes serrées, caractère par lequel cet oiseau diffère essentiellement de notre Autour d'Europe. Longueur totale, deux pieds un pouce.

L'individu du Musée de Paris a été envoyé de l'Amérique septentrionale par M. Lesueur.

Autour *multiraie*, *mâle*.

294.

Autour *multiraie*, *jeune de l'année*.

Prêtre.

AUTOUR MULTIRAIE.

FALCO NITIDUS, Lath.

L'Adulte.—Planche 87. *Le Jeune.*—Planche 294.

Le plumage des oiseaux de proie varie extraordinairement aux différentes époques de l'âge; les jeunes et les adultes n'ont souvent entre eux aucune ressemblance, et l'on doit convenir que, si l'histoire de ces oiseaux, leur classification méthodique, et les moyens indiqués pour reconnaître les espèces, sont encore très-défectueux, il est extrêmement difficile de ne pas commettre d'erreurs en séparant mal à propos, comme espèces distinctes, les individus dans un âge ou de sexe différens. Il y a peu d'espèces qui offrent une disparité aussi marquée dans les teintes et dans la distribution des couleurs, de la livrée du jeune à celui de la livrée parfaite de l'adulte, que celle dont nous avons figuré un vieux mâle, planche 87; le jeune mâle, revêtu du plumage de la première année, sera figuré planche 294. Nous aurions voulu figurer aussi un jeune en mue, revêtu en partie de la première livrée, et de celle de l'état adulte, mais nous voulons éviter autant que possible de multiplier, sans nécessité absolue, le nombre des figures de la même espèce; les espèces nouvelles étant d'un intérêt plus majeur pour la science, les portraits de ces oiseaux doivent nécessairement obtenir la priorité de publication.

L'*Autour multiraie* a été indiqué sur l'enveloppe de la 15e livraison, sous le nom de *Falco striolatus;* mais il se trouve noté dans le Catalogue méthodique de Latham, sous le nom de *Falco nitidus*, dénomination que nous adoptons. Voyez *Ind. Orn. v.* 1, *p.* 41, *Esp.* 97

Le mâle et la femelle, à l'état adulte, ont le plumage des parties supérieures du corps et les ailes rayés de larges bandes d'un cendré clair et de bandes d'un cendré foncé, plus étroites; parties inférieures du corps rayées, à égales distances, de bandes blanchâtres et cendrées; rémiges foncées vers le bout, rayées intérieurement de cendré sur un

fond blanc; queue d'un noir parfait à bout des pennes blanc, portant une large bande blanche sur les deux tiers de sa longueur, et une autre plus étroite, ou oblitérée, suivant l'âge, à sa partie supérieure; cire et pieds jaunes; iris brun. Longueur du mâle quatorze, de la femelle seize pouces.

Le jeune, pl. 294, a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué en dessus de mêches étroites, et en dessous de très-larges mêches longitudinales, d'un brun foncé; cuisses blanchâtres sans taches; dos et ailes d'un brun-marron varié de taches roussâtres et blanchâtres, peu nombreuses; rémiges à bout brun, mais d'un blanc-jaunâtre rayé de bandes brunes sur le reste; base occulte de toutes les plumes d'un blanc-roussâtre irrégulièrement rayé de brun; queue coupée de quatre bandes brunes et de trois bandes blanchâtres; et dans un âge plus avancé, brune-noirâtre, rayée de deux larges bandes blanches en dessus, et de trois bandes en dessous. L'âge et l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue, opèrent des changemens plus ou moins marquans dans cette livrée.

On trouve cette espèce à la Guyane et au Brésil; des séries d'individus font partie des Musées de Paris et des Pays-Bas; un jeune, couvert en partie des plumes de l'adulte, fait partie du cabinet de M. le baron Laugier de Chartrouse.

Autour *à ventre gris.*

Autour *à ventre gris, jeune.*

Huet.

AUTOUR A VENTRE GRIS.

FALCO POLIOGASTER. Natterer.

Le Mâle adulte, planche 264. — *Le Jeune*, planche 295.

Nous devons la connaissance de cette espèce inédite à M. Natterer, de Vienne, qui en a fait la capture dans ses voyages au Brésil.

La taille de ce rapace est de moyenne grandeur entre l'Épervier et l'Autour d'Europe, mais les tarses sont moins longs et leur partie antérieure est couverte de plumes sur un quart de l'étendue, ce qui fait paraître les tarses plus courts encore qu'ils ne le sont en effet; les ailes couvrent la moitié de la queue, qui est très-faiblement arrondie; une peau nue entoure l'orbite des yeux, et cette nudité communique au bec. Nous connaissons les livrées de l'adulte et du jeune; ce dernier, pl. 295, est, à ce qu'il paraît, revêtu de la livrée de la première année.

Le plumage de l'oiseau dans l'état parfait est, sur les parties supérieures de la tête et à la nuque, d'un noir-plein; les joues et toutes les plumes du méat auditif, les ailes et le dos, d'un noir-bleuâtre couleur d'ardoise, sans aucune tache ni raie; la partie supérieure du dos d'un noir un peu plus bleuâtre que les ailes, également sans taches; la queue noire, coupée en dessus de trois bandes grises très-étroites et en dessous de quatre bandes un peu plus larges que celles de la face supérieure; on voit un peu de blanchâtre au bout de toutes les pennes; le menton et la gorge sont blancs, et les autres parties inférieures, sans exception, ont une teinte cendrée-blanchâtre, très-claire et parfaitement unicolore.

Une jeune femelle, figurée pl. 295, a le plumage beaucoup plus bigarré; le sommet de la tête et l'occiput sont noirs; la nuque roussâtre, couverte de taches en gouttes de couleur noire; tout le

dos et les ailes d'un brun-noirâtre marqué sur le milieu des plumes de deux ou de trois taches blanches, plus ou moins cachées et recouvertes par les plumes, qui toutes sont terminées par un croissant roux; toutes les pennes rayées intérieurement de blanc et de noir, et extérieurement de brun et de noir (1); la queue, coupée en dessus de trois bandes cendrées, plus large que dans l'adulte, et en dessous de cinq de ces bandes blanches; les pennes sont terminées par une grande tache blanche; toutes les parties inférieures et les côtés du cou ont différentes nuances de roux très-clair, sans taches sur la ligne moyenne du cou et du ventre, mais marqués sur les côtés du cou et sur les flancs de nombreuses taches longitudinales et de mèches brunes en forme de larmes; le tour de l'œil et les pieds *paraissent* jaunâtre. Longueur, de quinze pouces et demi à seize et demi.

Musée de Vienne.

(1) Des vestiges de ces bandes très-oblitérées existent sur les rémiges de l'adulte.

Autour *Mélanope*, *mâle*.

Hist.

AUTOUR MÉLANOPE.

FALCO MELANOPS. Lath. (1).

L'Adulte. — Planche 105.

Je ne connais de cet oiseau de proie que la livrée de l'état adulte; la livrée de l'âge intermédiaire et celle du jeune doivent encore être observées; sur plus de douze dépouilles examinées, je n'en ai point vu qui m'aient offert une différence marquée du sujet figuré dans notre pl. 105. Il est possible que les indications des livrées des jeunes ou du moyen âge se trouvent déjà consignées dans cet amas de descriptions d'espèces, soi-disant distinctes, d'oiseaux de proie, mais qu'on ne peut rapporter à aucune espèce connue, et qu'il faudra se résoudre d'omettre provisoirement du catalogue des êtres, pour recommencer, selon un plan moins vague et d'après la nature, toute l'histoire des oiseaux de proie diurnes.

Nous conservons à cette espèce le nom que Latham lui a donné. Elle est modelée sur les formes de nos Autours et de nos Éperviers d'Europe, et sa queue est légèrement arrondie; un blanc pur est répandu sur la tête, la nuque et toutes les parties inférieures; des mèches noires longitudinales, plus ou moins larges, couvrent le milieu de toutes les plumes des parties supérieures; on voit une petite strie noire sur celles de la poitrine, et il est probable que dans un âge moins avancé les taches en mèches couvrent aussi toutes ces parties blanches; le dos et les ailes sont d'un noir parfait; les scapulaires et les couvertures ont du blanc à leur base, et une grande tache couvre de chaque côté le milieu des barbes; la queue toute noire, à bout de pennes blanchâtre, est traversée vers

(1) Latham a établi sous ce même nom de *Melanops* une autre espèce d'oiseau de proie. Voyez Ind. Orn. Supp., vol. 2, sp. 39. Elle est beaucoup plus grande que celle-ci, et sa patrie est l'Océanie. Nous changerons le nom de cette dernière espèce. Celle que nous continuons de nommer *Melanops* est indiquée par Latham, Ind., vol. 2, pag. 37, sp. 89.

le milieu de sa longueur par une large bande blanche; le lorum et tout le tour de l'œil sont noirs; l'iris est jaunâtre; la cire et le bec rougeâtre, mais point jaune, ainsi que le marquent les auteurs; le bec est noir. Longueur totale, quatorze à quinze pouces.

On le trouve à la Guiane. Des sujets sont déposés dans les Musées de Paris, de Londres, des Pays-Bas et du baron Laugier.

Autour *monogramme*, *adulte*.

Huet.

AUTOUR MONOGRAMME.

FALCO MONOGRAMMICUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 314.

L'ADULTE de cette espèce est parfaitement caractérisé, et facile à reconnaître de tous les rapaces de cette section, par une rangée de taches longitudinales formant une bande noire qui suit la ligne moyenne du devant du cou; cette bande unique est plus marquée, vu que toute la région de la gorge ou de la partie supérieure du devant du cou est d'un blanc pur; les côtés, la partie inférieure du devant du cou, la poitrine, le sommet de la tête, les joues et la nuque sont d'une nuance cendrée, teinte, sur la poitrine, d'un léger ton roussâtre; le dos, les scapulaires, et toutes les couvertures des ailes ont une teinte cendrée un peu plus foncée que celles du cou; les rémiges et les pennes secondaires des ailes sont brunes, marquées de bandes transversales noires; mais la base et une partie des barbes internes des pennes sont d'un blanc pur; toutes sont terminées par une zone blanche; la première rangée des couvertures supérieures de la queue est de la couleur des plumes du dos, mais la rangée inférieure est blanche; une bande blanche, peu large, traverse toutes les pennes noires de la queue, à la distance d'un pouce et demi de leur extrémité; une seconde bande, en partie cachée par les couvertures, est plus ou moins exactement peinte selon l'âge des individus; quelques sujets ont la queue terminée de blanc; toutes les pennes sont à peu près d'égale longueur, hormis la seule penne extérieure de chaque côté, qui est plus courte que les autres; le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement, et à égale distance, de fines bandes cendrées et blanches; les seules couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la cire et les pieds sont d'un rouge-clair : les vestiges de cette teinte existent encore sur ces

parties dans quelques sujets récemment dépouillés que j'ai reçus du Sénégal. La longueur totale est de 13 à 14 pouces.

On ne connaît point encore la livrée du jeune et de l'âge moyen; mais à l'indice fourni par quelques pennes de la queue d'un sujet en mue, j'ai pu m'assurer que les bandes blanches sont plus nombreuses dans un âge moins avancé. Nous publierons une figure du jeune aussitôt que la dépouille nous sera parvenue; car c'est connaître très-superficiellement une espèce d'oiseau de proie, lorsqu'on n'a pu suivre tous les changemens qu'éprouvent les teintes et les distributions des couleurs de son plumage dans les différens périodes marquans de l'âge et de la mue.

Notre espèce vit au Sénégal; des individus ont été déposés dans les Musées des Pays-Bas, de Paris et du baron Laugier.

Caracara *urubitinga, jeune.*

AUTOUR URUBITINGA.

FALCO URUBITINGA. Lath.

Le Jeune à sa seconde mue. — Planche 55.

Le rapace, publié planche 55 sous le nom de Caracara, est de la section des Autours à tarses longs et grêles; il est voisin des Buses qui se distinguent également par leurs longs tarses; on pourrait les réunir si leurs ailes étaient étagées de la même manière; les uns et les autres seraient associés convenablement aux Busards, s'ils en avaient le collier à plumes contournées et frisées et la même coupe d'ailes. Dans les habitudes de tous ces oiseaux il n'existe de différences que pour le choix des victimes.

L'Urubitinga adulte, dont nous donnons un signalement assez exact pour qu'il puisse servir à le reconnaître sans l'aide d'une figure, est couvert sur toutes les parties du corps d'un plumage noir couleur de fumée; l'aile et toutes ses grandes pennes ont des bandes cendrées-enfumées et noirâtres; la queue est noire à sa base et vers son extrémité; une bande blanche, unique et très-large occupe la moitié supérieure de cette queue, qui est terminée de blanc; on voit des croissans blanchâtres aux cuisses des individus qui n'ont point encore leur plumage parfait; les pieds et l'iris sont jaunes et les ongles sont en gouttière en dessous. Longueur totale, deux pieds deux ou trois pouces; du tarse, cinq pouces.

Les jeunes de l'année sont d'un jaune-roussâtre sur toutes les parties inférieures du corps; cette couleur est semée partout de petites taches en larmes ou en mèches brunes-noirâtres, qui augmentent graduellement en étendue, en rapport de l'âge; les plumes des cuisses sont terminées de croissans de cette dernière couleur; la face, les joues et la gorge ont des stries brunes sur un fond blanchâtre; la plus grande partie de la queue est couverte de bandes brunes,

de taches irrégulières ou de zigzags bruns sur un fond blanchâtre; vers l'extrémité des pennes règne une large bande brune, et toutes sont terminées de fauve ou de blanchâtre; des taches rousses, plus ou moins nombreuses et régulières, couvrent les parties brunes-noirâtres qui forment la nuance principale du plumage du dos, des ailes et de la tête; les ailes sont coupées de bandes brunes et roussâtres, et l'aile intérieurement est d'un roussâtre-clair taché de brun.

Dans un âge plus avancé (voyez notre planche 55), les mèches brunes sont déjà beaucoup plus étendues, elles sont confluentes et disposées en masse sur différentes parties du corps; les zônes aux cuisses deviennent plus larges; le brun-noirâtre gagne, par le moyen de chaque mue, plus d'espace au préjudice de la couleur roussâtre-clair; et dans les dernières mues, qui précèdent l'état adulte, on ne voit plus que de faibles indices de cette teinte claire qui borde et termine encore, dans cet âge, quelques parties du plumage; les pennes de la queue perdent successivement leurs bandes et leurs taches, et cette partie se présente aussi colorée par grandes masses.

Cette espèce est connue dans les catalogues sous le nom de *Falco urubitinga*. Latham, sp. 43, et sous celui de *Falco brasiliensis*, dans Briss., Ornith., pag. 445. Il est possible que les différens états de plumage aient donné lieu à des emplois doubles, ce qui est même assez probable.

On trouve cette espèce au Brésil et à la Guyane; les Musées de Paris et des Pays-Bas possèdent des séries de ces oiseaux.

Autour *joues - nues*, *adulte*.

Prêtre.

AUTOUR A JOUES NUES.

FALCO GYMNOGENYS. Temm.

L'Adulte.—Planche 307.

Les oiseaux rapaces diurnes présentent, dans une série extraordinairement nombreuse d'espèces, des nuances si imperceptibles et un tel nombre de formes légèrement abnormes des types qui servent à former les sections déjà très-peu disparates entre elles, qu'il est impossible de trouver des limites fixes pour isoler quelques-unes dans des genres bien assortis et rigoureusement déterminables. Une multitude d'exemples fournis dans cet ouvrage, m'a donné matière à constater la grande analogie qui existe dans l'ensemble de la structure des rapaces, joint à cette minutie et à cette variété de petits détails accessoires dans quelques parties de leur corps. Le squelette d'un grand nombre d'espèces a servi de base pour établir de nouvelles recherches; cet examen m'a prouvé que toutes sont organisées à peu près sur le même plan; leur charpente osseuse offre peu ou point de différence entre les espèces des différentes sections. Des rapports de cette nature, sur lesquels doivent reposer les premiers indices d'une réunion ou d'une séparation générique, tendent à poser en principe, qu'en hasardant quelques coupes génériques établies uniquement sur les formes extérieures de ces oiseaux, il serait impossible d'en appliquer la théorie dans les recherches faites sur leur squelette; les moyens de préhension indiquent bien de légères différences, mais celles-ci offrent un nombre indéterminable de modifications; je suis d'avis que, sans la connaissance très-exacte des mœurs et des habitudes des rapaces, il sera impossible d'établir, d'une manière scientifique, une nouvelle série de coupes méthodiques. J'ai insisté plusieurs fois sur cette singulière anomalie dans les formes des espèces de rapaces diurnes, et je crois pouvoir

affirmer que les petites modifications dans les moyens de préhension dépendent uniquement des appétits et de la manière de s'emparer des différentes espèces d'animaux sur lesquels ils exercent leur rapine.

Nous plaçons sous les yeux du naturaliste une preuve nouvelle de ces légères nuances dans les formes des rapaces. L'oiseau que je nomme provisoirement *Autour à joues nues*, a dans la forme totale du corps et dans les couleurs du plumage la plus frappante analogie avec les Autours et les Eperviers; ses tarses grêles le rapprochent des Busards: par la forme du bec, par la grande nudité de la cire et des joues, par ses tarses en partie emplumés, le tibia très-long et les doigts très-courts, on serait tenté de l'associer au Messager; les tables hexagones dont le tarse est couvert ressemblent à celles de quelques Buses; c'est enfin un Aigle ou une Buse par la longueur de la queue et par la grande étendue des ailes. Sonnerat a indiqué les couleurs du plumage de cet oiseau, et il en a publié une figure sous le nom d'*Autour à ventre rayé de Madagascar*, pl. 103. Le hasard a voulu que ce rapace ne se trouve pas cité dans le catalogue méthodique de Latham. Nous donnons la description des deux livrées, très-différentes, sous lesquelles l'espèce nous est parvenue de l'intérieur de l'Afrique.

L'adulte figuré pl. 307 a toute la partie ophtalmique, les joues, la cire et une grande partie du bec couverts d'une peau nue que Sonnerat dit être jaune; le sommet de la tête, toutes les parties du cou, la poitrine, le manteau et les couvertures des ailes sont d'un beau gris-cendré; sur les scapulaires et sur les grandes couvertures se trouvent quelques grandes taches noires, de forme plus ou moins arrondie; tout le dos, le croupion, le ventre, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous des ailes sont rayés transversalement de larges bandes blanches et de bandes noires un peu plus étroites; toutes les pennes des ailes sont grises à la base, marbrées de noir, et d'un noir plein jusque vers le bout qui est blanc; la queue est marbrée de la même manière à la base; le reste est d'un noir plein, mais une large bande unique coupe toutes les pennes vers le milieu de leur longueur et leur extrême pointe est aussi d'un blanc pur; les pieds sont jaunes et la pointe du bec est noire. Longueur totale, de 21 à 23 pouces.

On voit des individus à base de la queue plus ou moins couverte de marbrûres et qui portent encore une ou deux bandes très-étroites

au dessus de la bande très-large du milieu : cette bande est aussi plus ou moins marbrée de noir.

Les jeunes ont un plumage totalement différent de celui de l'adulte; un brun très-clair et terne plus ou moins nuancé de roux, couvre toutes les parties supérieures; la poitrine est variée de larges mêches brunes sur un fond blanchâtre; toutes les parties rayées par bandes transversales dans l'adulte sont tachetées de brun-clair, terne ou très-mat, et variées de blanc ou à extrême pointe blanche; toutes les pennes des ailes sont d'un brun-clair terne coupé, à grand intervalle, de bandes d'un brun foncé; la queue a la base blanche marbrée de brun; le reste est rayé transversalement d'une multitude de bandes blanchâtres sur un fond d'un brun sombre, et l'extrême pointe est blanche. On conçoit que les individus dans le passage d'une livrée à l'autre diffèrent plus ou moins selon qu'ils approchent de l'époque de leur dernière mue variable.

Sonnerat a trouvé l'espèce à Madagascar; l'individu figuré, rapporté par M. le capitaine Milius, a été pris dans cette île; ceux que j'ai reçus viennent de l'intérieur de l'Afrique méridionale.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

Autour *à doigt court.*

Hüet.

AUTOUR A DOIGT COURT.

FALCO HEMIDACTYLUS. Temm.

Femelle adulte. — Planche 3.

Le petit groupe des oiseaux de proie où viennent se ranger les Autours à tarse long et grêle et à doigt extérieur très-court, paraît marquer le passage des Autours pareils à ceux qui vivent dans nos climats, aux Busards proprement dits; mais cette brièveté du doigt externe diffère du plus au moins selon les espèces. Ce caractère pris des pieds, ni aucun de ceux qu'il est possible d'emprunter des formes extérieures des oiseaux de proie ne peuvent servir pour établir des coupes génériques; les différences plus ou moins fugitives, plus ou moins constantes, existent entre plusieurs espèces, mais elles dépendent ou se trouvent modifiées suivant les facultés dont chaque espèce est douée pour subvenir à ses besoins, et pour se rendre maître d'une proie plus ou moins redoutable, rusée ou agile. Les êtres sur lesquels la voracité des oiseaux de rapine s'exerce continuellement offrent entre eux tant de disparité d'organisation, de mœurs et d'habitudes, qu'il n'est nullement étonnant que les rapaces diurnes nous offrent tant de petites nuances dans les caractères extérieurs qui tiennent aux membres propres au vol et à la préhension. Du mammifère au scarabée, et de celui-ci au reptile, quelles immenses distances! Cependant parmi ces nombreuses classes d'êtres, il en est peu qui n'aient leur ennemi dans l'une ou l'autre espèce d'oiseau de proie. Je traiterai plus en détail de ces différences dans les généralités du genre *Falco*, j'y développerai les motifs qui me font supprimer un échafaudage méthodique qui ne peut reposer que sur des caractères empruntés de formes, qui varient plus ou moins selon les espèces.

Les ailes de l'oiseau que nous figurons aboutissent à la moitié de la

longueur de la queue, qui est longue et arrondie; le bout de l'ongle du doigt externe ne dépasse point l'origine de l'ongle du doigt interne; le devant des tarses est couvert de plumes sur environ un pouce de son étendue.

Tout le plumage est d'un gris couleur de plomb, dont la teinte est un peu plus claire sur le ventre qu'au dos et aux ailes; les rémiges sont noires, mais une large bande blanche disposée sur la moitié de leur longueur les traverse toutes. La queue porte deux bandes noires très-larges; une troisième plus étroite et moins distincte se trouve à la base des pennes; deux bandes d'un roussâtre très-clair, plus étroites de moitié que les bandes noires, traversent cette queue dont l'extrémité des pennes est cendrée; les couvertures inférieures sont d'un roussâtre très-clair. Longueur totale, quinze pouces; longueur du tarse, trois pouces. Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille. On dit que les jeunes ont un plumage plus bigarré. Habite le Brésil.

Cabinet de M. Laugier de Chartrouse, prince de Neuwied, et Musée de Paris (1).

(1) Pour éviter à chaque article des répétitions inutiles, on est prévenu que la première collection nommée est toujours celle où se trouve l'individu qui a servi de modèle à nos planches coloriées.

Autour *Grêle*, *Mâle.*

AUTOUR GRÊLE.

FALCO GRACILIS. Temm.

Le Mâle adulte.—Planche 91.

L'Autour de cet article et celui figuré planche 3, sous le nom d'*Autour à doigt court*, paraissent deux espèces très-voisines, si toutefois ce ne sont pas des individus de la même, qui diffèrent simplement par l'âge ou par le sexe : pour juger ces rapports il faudrait avoir été dans le cas d'examiner et de comparer entre eux un plus grand nombre d'individus d'âge différent; nous ne pouvons décider la question, n'ayant vu que quatre sujets adultes de *l'Autour à doigt court*, planche 3, et un second individu, absolument pareil à celui figuré planche 91, de *l'Autour grêle*; tous paraissaient revêtus de la livrée stable de l'adulte. On aurait pu soupçonner que le premier est le mâle et celui-ci la femelle, si, à la dissection, ils n'avaient été reconnus tous les deux de sexe masculin (1). En attendant que l'occasion se présente d'observer les jeunes, nous signalerons les différences entre ces deux oiseaux, que nous donnons provisoirement comme espèces distinctes.

L'Autour grêle est plus grand dans toutes ses dimensions que l'Autour à doigt court; sa longueur totale est de dix-huit à dix-neuf pouces; le mâle de l'autre espèce a quinze, et la femelle dix-sept pouces; le tarse du premier est long de trois pouces sept lignes, et la partie emplumée, du devant du tarse, a peu d'étendue. Cette partie occupe un bien plus grand espace dans l'Autour de la pl. 3, et le tarse a trois pouces; on compte dix écailles nues chez celui-ci, et onze sur le tarse de l'Autour grêle; les pennes de la queue, dans l'Autour à doigt court, ont seulement deux bandes noires; dans l'autre, il y a deux bandes noires larges et parfaites, et une troisième irrégulièrement dessinée se trouve cachée sous les couvertures; les deux bandes inférieures sont un peu plus rapprochées du bout de la queue.

(1) L'exactitude de la dissection ne sera pas révoquée en doute, puisqu'elle a été constatée par le prince de Neuwied et par M. Treyreis.

Telles sont les différences les plus marquées : celles de moindre valeur se trouvent dans les teintes du plumage; elles sont exactement indiquées dans les deux portraits de ces oiseaux.

Le lorum, les joues et la gorge sont blanchâtres; toutes les parties inférieures ont des bandes blanches et cendrées disposées transversalement, et à peu près de même largeur; les couvertures du dessus de la queue ont une teinte isabelle marquée de faibles indices de bandes transversales. Les parties inférieures, dans l'autre espèce, sont à peu près unicolores. Les parties supérieures n'offrent aucune différence dans les couleurs; mais la teinte cendrée est un peu plus foncée dans l'Autour de cet article.

Cet Autour, de même que celui à doigt court, habitent les contrées boisées des parties orientales du Brésil. Les notes manuscrites du prince de Neuwied font mention de cette dernière espèce; elles nous font observer que les couleurs de l'iris et des jambes ont été mal rendues dans la planche 3 : l'iris doit être d'un blanc-jaunâtre, la cire d'une teinte noire, et les pieds orange vif. Le prince dit que l'espèce n'est pas rare au Brésil, et que les sexes diffèrent par la taille, mais point par les couleurs du plumage. Le manuscrit ne fait point mention de l'oiseau figuré dans la planche qui accompagne cet article.

Autour *chaperonné*, *mâle adulte.*

Prêtre

AUTOUR CHAPERONNÉ.

FALCO PILEATUS. P. MAX.

Le Mâle adulte. — Planche 205.

La différence de taille, dans les individus de sexe différent, est très-remarquable dans cette espèce; le mâle adulte n'est guère plus grand que notre épervier femelle, tandis que sa femelle est beaucoup plus grande; ils diffèrent moins par les couleurs du plumage. La queue de ces oiseaux est longue et carrée, le tiers seulement en est couvert par les ailes; leurs tarses sont longs et grêles; le bec est court et très-courbé; le bord est garni d'un feston, et la pointe est fortement découpée.

Le mâle adulte a le sommet de la tête et les ailes d'un cendré couleur d'ardoise; les joues, la nuque, le dos et les scapulaires d'une teinte cendré-claire; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un cendré-blanchâtre; toutes les plumes de ces parties ont une strie brune, produite par une baguette qui est de cette même teinte; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les cuisses d'un beau roux-vif; les couvertures du dessous des ailes et leur bord roussâtres; les rémiges rayées de bandes peu distinctes, et les pennes de la queue rayées, à égale distance, de quatre bandes noires et d'autant de bandes brunes; ces bandes sont moins distinctement dessinées en dessous, et elles sont placées sur un fond cendré-clair. L'iris des yeux est d'un jaune-orange; cire et nudités jaunâtres; pieds d'un jaune-orange vif. Longueur totale du mâle, jamais plus de treize pouces dix lignes.

La femelle a seize pouces trois lignes en longueur totale; le plumage est généralement plus foncé, toutes les teintes étant plus mêlées; la couleur noirâtre du sommet de la tête et celle des ailes paraissent moins distinctement que dans le mâle; toutes les parties

inférieures sont d'un cendré plus sombre, mais elles sont marquées, comme dans le mâle, par les stries longitudinales qui occupent le milieu de chaque plume; les tarses et les pieds sont beaucoup plus robustes, mais d'une couleur moins vive que chez le mâle.

On doit la connaissance de cette espèce au prince de Neuwied, qui l'a rapportée de ses voyages au Brésil; elle a aussi été envoyée de Cayenne.

Musées du prince de Neuwied, de Paris, des Pays-Bas et de Vienne.

Autour *à bec sinueux, jeune.*

AUTOUR A BEC SINUEUX.

FALCO PENSYLVANICUS. Wilson.

Le Jeune de l'année. — Planche 67.

Le mâle adulte de cette espèce a été figuré par Wilson, *American Ornithology*, planche 46, fig. 1. Nous renvoyons à cette figure très-exacte; mais en attendant que nous la donnions dans ce recueil, il sera intéressant de publier de suite le portrait de la femelle sous le plumage propre aux deux sexes dans la première année de leur vie; cette livrée diffère assez de celle dont les adultes sont revêtus pour légitimer, en quelque sorte, le double emploi qu'on en fait dans la nomenclature des collections ornithologiques.

L'Autour à bec sinueux (1) est un oiseau de proie de petite taille; Wilson dit que l'espèce est rare dans les Etats-Unis; elle se répand au loin et chasse avec activité; son vol est irrégulier et véloce; les lézards et les petits oiseaux deviennent sa proie. L'adulte figuré par Wilson a le dos et les ailes d'une couleur plombée, mais chaque plume a une raie longitudinale, noire, disposée sur la baguette; en relevant les plumes du dos on trouve leur base blanche, marquée de taches brunes; toutes les pennes des ailes brunes-noirâtres et rayées de bandes transversales plus claires; une large bande passe au dessus des yeux; la gorge et les joues marquées de petites stries rousses sur un fond blanchâtre; les autres parties inférieures ainsi que les cuisses régulièrement tachetées de bandes demi-circulaires d'un beau roux et disposées sur un fond blanchâtre; abdomen et couvertures du dessous de la queue d'un blanc pur; queue rayée de trois ou de quatre bandes noires et de trois bandes cendrées, celle placée vers le bout étant la plus large; extré-

(1) Nom donné par M. Cuvier à cette espèce, à cause du feston des bords du bec. Ce caractère existe dans le plus grand nombre des espèces de la division des autours.

mité de toutes les pennes blanche; cire d'un jaune-verdâtre; pieds et iris d'un jaune-orange. Longueur totale, de onze à douze pouces.

Les jeunes dans leur première livrée ont un plus grand nombre de bandes transversales à la queue; on compte cinq bandes noires, dont l'inférieure est toujours la plus large, et quatre bandes cendrées-roussâtres; les unes et les autres sont moins régulières que dans les individus en plumage parfait; le sommet de la tête, le dos et les ailes sont d'un brun-foncé, bordé de roussâtre; la nuque et les côtés de la tête rayés longitudinalement de brun sur un fond roux-blanchâtre; les pennes des ailes rayées de bandes noirâtres et brunes; les flancs et une partie du plumage du ventre rayés de mèches longitudinales sur un fond blanc; le devant du cou, la poitrine, le milieu du ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc pur; les cuisses plus ou moins teintes de roussâtre-clair.

On trouve ce rapace dans les Etats-Unis, en Virginie et au Canada.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

Autour *queue cerclée, adulte.*

Huet.

AUTOUR A QUEUE CERCLÉE.

FALCO UNICINCTUS. Temm.

L'Adulte — Planche 313.

Les formes de cet Autour sont à peu près les mêmes que dans l'*Urubitinga*, mais sous des dimensions moins fortes; les tarses sont larges et robustes; les ailes ne couvrent que la plus petite moitié de la queue; les pennes des ailes et de la queue ne sont point rayées par des bandes nombreuses. Il a dans le port une certaine apparence de Buse et même de Busard; ses ailes, quoique pointues, ne sont pas aussi longues que dans les Buses; la manière dont les pennes sont étagées est absolument la même que dans les Autours d'Europe, mais elle donne lieu à une coupe plus allongée et pointue; la sinuosité aux bords du bec le rapproche plus de nos Autours que de nos Buses; et cette espèce sert encore à faire apprécier les nombreuses nuances intermédiaires entre nos types européens.

Le plumage dont l'individu adulte de cette espèce est revêtu n'est point encore parvenu, si j'ose m'exprimer ainsi, à l'état parfait ou invariable. De fines bordures rousses aux plumes de la nuque et sur celles du ventre, et les mèches brunes sur un fond blanchâtre disposées sur la gorge, sont les indices certains que l'individu que nous donnons ici conserve encore dans les couleurs du plumage quelques traces de celles d'une livrée propre aux jeunes. L'adulte revêtu de la livrée invariable, a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires et le croupion d'un brun très-foncé, sans aucune tache ni bordure; au front et vers la direction des narines sont deux petites taches blanches; la gorge et les côtés du cou d'un brun-clair varié de stries blanches selon l'âge des individus; la poitrine, le ventre et l'abdomen d'un brun-noirâtre; toutes les pennes des ailes parfaitement unicolores, si ce n'est à la base des barbes intérieures,

qui est d'un blanc-roussâtre, et leur bout qui est entouré d'une zone très-étroite d'un blanc pur; les pennes de la queue n'ont également point de bandes transversales; leur couleur à la base est d'un blanc pur, et un grand espace blanc les termine toutes; un brun noirâtre, où domine une légère nuance pourprée, colore le reste de leur surface; les grandes couvertures supérieures de la queue et celles du dessous sont d'un blanc légèrement roussâtre; le milieu de ces plumes est marqué de mèches ou de stries brunes; les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes, le bord externe de celles-ci et les cuisses sont d'un roux de rouille très-vif; des taches noires plus ou moins grandes occupent le centre de toutes ces plumes; les grandes couvertures sont seulement bordées de roux; les tarses sont jaunes et le bec est d'un bleuâtre couleur de corne. Longueur totale, dix-neuf pouces.

On le trouve au Brésil. L'individu figuré a été tué par M. Auguste de Saint-Hilaire dans les environs du Rio-Grande, près Boa-Vista.

Musée de Paris.

Autour *radieux*, *jeune*.

Hart.

AUTOUR RADIEUX.

FALCO RADIATUS. Lath.

Le Jeune, probablement de l'année. — Planche 123.

Le plumage de l'adulte, dans cette espèce, n'est point encore exactement connu. La courte indication qu'en donne Latham, et la très-mauvaise figure qui accompagne l'article de son *Radiated Falcon*, ne sont point faites pour donner une idée de cet oiseau sous son plumage parfait.

En attendant que l'occasion se présente de publier, dans nos fascicules, l'adulte de cette espèce dans son plumage parfait, nous donnons la figure du seul individu que nous ayons vu, il paraît revêtu de sa première livrée.

Latham indique notre espèce dans son second supplément. Il dit que le plumage (probablement de l'adulte) est de couleur de rouille, rayée et tachetée de noir; ailes et queue brunes marquées de bandes noires; la queue est longue, pourvue de huit ou neuf bandes noires; cire et tour des yeux et pieds bleus, iris brun. Une figure très-mal coloriée accompagne cette indication.

Le jeune que nous figurons, pl. 123, est de la taille de notre Busard-saint-martin; les ailes aboutissent vers le milieu de la très-longue queue, qui est fortement arrondie.

Toutes les parties supérieures sont d'un brun très-foncé; cette couleur est disposée par taches sur la tête et sur la nuque, elle est pleine sur les plumes du manteau et des ailes qui sont terminées par une bordure rousse. Les rémiges et la queue colorées du même ton qui règne sur le dos, sont coupées de nombreuses bandes plus foncées et très-étroites; on compte jusqu'à douze ou treize de ces bandes sur les pennes caudales; les plumes qui entourent le bec, les sourcils, les joues et la gorge, ont de petites raies brunes sur un fond blanc;

la poitrine porte de grandes taches ovales sur un fond blanc; le ventre, les cuisses et l'abdomen ont des bandes transversales et des taches triangulaires, disposées assez régulièrement sur chaque plume, qui est rayée de quatre de ces bandes brunes et de quatre bandes blanches. Longueur, à peu près dix-huit pouces.

Synonymes. Falco Radiatus. Lath., *Ind. Orn.* supp., v. 2, pag. 12, sp. 40. — Radiated Falcon. Gen., *syn.* supp., v. 2, pag. 53, tab. 121.

Habite l'Océanie. L'individu qui nous a servi de modèle a été trouvé dans une collection venant de la Nouvelle-Hollande; il fait partie des galeries du Musée des Pays-Bas.

Autour *brachyptère*, *mâle adulte*.

Autour *brachiptère*.

AUTOUR BRACHYPTÈRE.

FALCO BRACHYPTERUS. TEMM.

Le Mâle adulte, pl. 141. — *Le Jeune* ou *la Femelle*, pl. 116.

CETTE espèce est indiquée sous deux dénominations différentes dans l'ouvrage de d'Azara, et il serait fort possible qu'elle eût été signalée par Gmelin ou par Latham dans cet amas confus de citations d'oiseaux de proie qui compose leur genre *Falco*. Voici les indications de l'ouvrage espagnol qui ont rapport aux différentes livrées sous lesquelles on voit cette espèce dans nos collections. C'est en premier lieu et sous le plumage parfait, l'*Épervier noir et blanc*, n°. 28; l'*Épervier rayé*, n°. 29, est une femelle revêtue de la livrée du jeune et à sa seconde ou troisième mue.

Notre *Autour brachyptère* a été nommé ainsi, vu le peu de longueur de ses ailes; c'est en effet de tous les oiseaux de proie celui qui a les ailes les plus courtes en proportion de sa queue, longue et étagée. On peut classer l'espèce de cet article comme formant le passage des *Autours* aux *Busards*, auxquels elle tient par toutes les formes, et particulièrement par la longueur des tarses; le bec de cet oiseau est remarquablement gros, court et fort; le cercle qui entoure les yeux est nu. Longueur totale, de dix-huit à vingt pouces, rarement un pouce de plus; tarses, trois pouces trois lignes. Les dimensions et quelques légères différences dans les couleurs du plumage peuvent servir pour distinguer cette espèce d'une autre des mêmes contrées qui sera figurée dans ce recueil sous le nom de *Falco leucauchen*, pl. 306; la longueur totale de cette dernière ne dépasse pas quatorze pouces.

Le vieux mâle, dont je n'ai vu qu'un seul sujet en plumage parfait, a le sommet de la tête, l'occiput, le dos, les scapulaires et les ailes d'un noir mat légèrement tirant au brun; la queue noire cou-

verte en dessus de trois bandes blanches, très-étroites et un peu circulaires; l'indice d'une quatrième bande se trouve en partie cachée par les plumes de recouvrement; en dessous les bandes sont plus larges et plus régulièrement dessinées; toutes les pennes ont le bout blanc; une petite bandelette ceint le front et passe sur les yeux; le blanc des joues est marqué de petites stries noires, toutes les parties inférieures, de même que le large collier qui entoure la nuque, sont d'un blanc pur marqué de croissans et de fines stries noires, plus ou moins distincts, qui paraissent être les vestiges des taches et des raies nombreuses distribuées sur le plumage des jeunes : ces taches disparaissent probablement à mesure que l'oiseau avance en âge. Le bec est d'un noir bleuâtre, mais la cire et la base de la mandibule inférieure sont jaunes; et c'est aussi probablement la couleur des pieds et des doigts.

Le jeune mâle a la nuque entourée par un collier blanc ou blanchâtre; tout le plumage des parties inférieures rayé, à large distance, de bandes brunes placées sur un fond blanc ou blanchâtre légèrement nuancé de roux-clair; les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes, les pennes et celles de la queue rayées à égale distance de larges bandes brunes et rousses; les plumes du sommet de la tête et les joues brunes avec des bordures rousses. Ces bigarrures disparaissent graduellement par le moyen des mues, car le vieux mâle n'en conserve aucun indice; dans l'état parfait toutes les parties supérieures sont noires et les parties inférieures ainsi que le collier sont d'un blanc pur. Il est facile de se faire une idée des variétés intermédiaires de ces deux livrées; chaque mue opère des modifications à la forme des bandes qui changent en taches, puis en stries, pour disparaître totalement et faire place à des teintes disposées par grandes masses.

Les individus que je suppose des femelles dans les états différens de la mue, ont toutes les parties inférieures couvertes de teintes roussâtres rayées à de grandes distances de bandes brunes, larges d'une ligne au plus; un brun couleur chocolat couvre la tête, les joues, le dos et les ailes; les rémiges sont d'un brun moins vif; des taches rousses plus ou moins grandes ou à peu près effacées dans l'adulte sont disposées sur les côtés des barbes : ce sont des vestiges qui indiquent la place qu'ont occupées des raies plus larges et plus distinctes qui existent sur la livrée des jeunes de l'année : un demi-collier roux,

plus ou moins marqué de taches, paraît être le caractère distinctif des femelles; la queue est d'un brun-noirâtre, traversée dans quelques individus de quatre, et chez les autres de trois bandes irrégulières, souvent indiquées par des taches : ces bandes sont plus larges et moins irrégulières en dessous, et l'extrémité de toutes ces pennes est blanche; quelques individus ont la poitrine teinte à peu près du même roux que le collier, et marquée de stries ou de taches brunes. De quinze dépouilles que j'ai examinées, il ne m'a pas été possible d'en réunir deux exactement colorées de la même manière. Les pieds paraissent jaunâtres et le bec d'un noir-bleuâtre varié de teintes plus claires.

On trouve l'espèce au Brésil, à la Guyane et au Paraguay.

Le mâle adulte figuré planche 141, fait partie du Musée de Vienne; on trouve des variétés de plumage du jeune et des femelles dans les collections publiques et particulières.

92.

Autour *à poitrine rousse.*

Huet.

AUTOUR A POITRINE ROUSSE.

FALCO XANTHOTHORAX. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 92.

Nous présumons que cette espèce est inédite, ne l'ayant pu trouver, du moins sous cette livrée, ni dans l'ouvrage de d'Azara, ni dans les Catalogues méthodiques de Linné et de Latham. Il se pourrait toutefois que l'indication eût échappé à mes recherches; car, en fait d'Ornithologie, rien n'est plus sujet aux difficultés et aux méprises que la comparaison des oiseaux de proie diurnes, non-seulement par le moyen des descriptions et des courtes phrases, mais aussi en consultant quelques figures faites avec peu de soin; le doute n'est souvent point éclairci en comparant les sujets en nature, surtout lorsqu'on n'est pas à même d'établir des rapprochemens et de faire des comparaisons sur une multitude d'individus, dans les différentes périodes de la mue. Les recherches faites sur des sujets aux époques du passage d'une livrée à l'autre, sont surtout très-importantes; l'inspection des rémiges et des pennes caudales, ou bien la vue d'un très-petit nombre de plumes, suffisent le plus souvent pour légitimer la réunion de plusieurs espèces purement nominales.

Ce rapace est un peu plus grand que notre épervier; les ailes sont courtes et la queue est étagée; les sexes ne diffèrent presque point par la couleur du plumage. Les livrées des jeunes de l'année, et de ceux âgés d'un an, doivent encore être observées.

L'adulte a du roux couleur canelle sur toutes les parties de la tête; la gorge et le devant du cou sont aussi couverts de cette teinte, plus ou moins claire, plus ou moins variée suivant l'âge des individus; la nuque, le dos et les ailes sont d'un brun-roussâtre, couleur de café grillé; toute la queue est, en dessus, de cette couleur; les deux pennes du milieu et les barbes extérieures des pennes latérales sont unicolores, mais sur le bord des barbes intérieures se trouvent

depuis deux jusqu'à quatre fragmens de bandelettes blanchâtres qui forment des taches lancéolées plus ou moins grandes et distinctes, selon l'âge des individus ; toutes les parties inférieures, à partir de la région thorachique, sont rayées transversalement de bandes brunes un peu teintées de roussâtre, disposées sur un fond blanc ; cire et pieds *probablement* jaunes. Longueur, de douze à treize pouces, et peut-être davantage dans les vieilles femelles.

Le jeune mâle peu éloigné de l'état adulte, et probablement à l'époque de sa dernière mue imparfaite, a la gorge et le devant du cou d'un roux-blanchâtre ; le menton couleur fauve, et on voit des plumes rayées de roux clair, de fauve et de blanchâtre sur la poitrine.

On trouve cette espèce à la Guyane et au Brésil, pays où pullulent une quantité prodigieuse d'espèces de la classe des rapaces, mais dont un très-petit nombre seulement a été figuré.

Musées des Pays-Bas, de Vienne, de Berlin et de Paris.

Autour *tachiro*, *adulte*.

Prêtre.

Autour *tachiro*, *femelle jeune*.

Prêtre.

AUTOUR TACHIRO.

FALCO TACHIRO. Daud.

Le Mâle adulte, planche 377. — *La Femelle jeune*, planche 420.

Sans avoir vu la dépouille de l'oiseau donné par Le Vaillant sous le nom de *Tachiro*, et uniquement guidé par la figure publiée dans les Oiseaux d'Afrique, pl. 24, j'avais jugé que ce rapace, trouvé par Le Vaillant, ne pouvait être que le jeune d'une espèce peu connue, et dont la livrée parfaite de l'état adulte n'avait point été observée. Un envoi d'oiseaux, arrivé récemment de la Cafrerie au Musée des Pays-Bas, m'a fourni, entre autres objets peu connus, un mâle Tachiro revêtu du plumage de l'adulte, une femelle à l'âge moyen, et un jeune mâle dans la livrée sous laquelle Le Vaillant en a donné la figure peu soignée que nous venons de citer. L'espèce du *Tachiro* vient offrir une nouvelle preuve à l'appui de l'observation faite sur la livrée des rapaces, dans le Manuel d'Ornithologie, où j'ai dit que les jeunes sont faciles à distinguer de l'adulte, par des raies et des taches nombreuses et variées, tandis que la livrée des vieux est colorée par grandes masses. Lorsque les couleurs du plumage des vieux sont disposées par raies et par bandes transversales, il est constant que celui des jeunes l'est par taches et par raies longitudinales ou arrondies.

Daudin fait mention du *Tachiro* d'après Le Vaillant, et Latham le nomme *Speckled sparrow-hawk*, Syn. Supp., vol. 2, p. 51. Le Vaillant classe l'espèce parmi les oiseaux de proie dont on ne connaît point en Europe les analogues. Cette répartition est sans doute une erreur, car le *Tachiro* doit être classé comme espèce intermédiaire entre notre *Autour* et notre *Epervier* d'Europe, auxquels il ressemble exactement, même par les couleurs du plumage.

Le Vaillant décrit les mœurs du *Tachiro* en ces termes : «Ces oiseaux bâtissent leurs nids dans l'enfourchure des plus grands arbres : ce sont

de petites branches souples et de la mousse qui en forment l'extérieur; en dedans ils sont fournis de beaucoup de plumes. » Un seul de ces nids, trouvé par Le Vaillant, contenait trois petits entièrement couverts d'un duvet roussâtre. A en juger par quelques débris des coquilles, les œufs étaient blancs, et portaient quelques taches rousses. Cet oiseau de carnage, vrai fléau de tous les petits oiseaux de son domaine, fait la guerre à tous indistinctement : une quantité prodigieuse d'ailes de mantes et de sauterelles, rassemblées auprès du nid, sert d'indice que le *Tachiro* fait aussi la chasse à ces insectes, surtout dans le temps qu'ils prodiguent leurs soins aux petits.

Nous avons dit que le *Tachiro* rappelle, sous des dimensions plus petites, notre *Autour* d'Europe; il forme une espèce intermédiaire entre cet oiseau et notre *Epervier*. L'adulte, figuré pl. 377, a toutes les parties supérieures d'un cendré-brun ou couleur de terre; la queue en dessus est de cette couleur, coupée par quatre bandes d'un brun-noirâtre; le sommet de la tête, la nuque et les côtés du cou sont d'un brun-noir, et toutes les plumes depuis l'origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, d'un blanc éclatant. Cette distribution de deux couleurs fait que ces parties paraissent variées de blanc et de brun foncé, surtout quand les plumes sont un peu relevées. Les rémiges portent des bandes peu apparentes à la face externe des barbes, mais fortement marquées à leur face interne; une bande très-déliée, formée d'une rangée de petites taches longitudinales, occupe la ligne moyenne de la gorge, qui est blanche et bordée de taches brunes longitudinales; les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'à l'abdomen, sont rayées de bandes brunes, disposées sur un fond d'un blanc pur; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur, portent quelques faibles indices de bandes brunes très-irrégulières; la queue est grisâtre en dessous, coupée de six ou de sept bandes brunes, dont celle de la pointe des pennes est la plus large. Le bec est noir, la cire d'un jaune verdâtre, l'iris jaune clair, et les pieds jaunâtres. Longueur totale du mâle, seize pouces; de la femelle, dix-sept pouces et demi.

La jeune femelle, revêtue du plumage de la seconde ou de la troisième mue (voyez pl. 420), est d'un brun foncé, légèrement nuancé de roussâtre à la tête, au cou et sur la queue. Chaque plume est bordée ou terminée d'un bord roux; la base des plumes de la tête et du cou est plus ou moins variée de blanc et de roux; on voit des

taches longitudinales brunes sur le fond roux clair de la gorge. Tout le reste du cou et du corps est roussâtre-clair, marqué de grandes taches rondes et longitudinales d'un brun foncé : quelques unes de ces taches, placées vers les cuisses, sont en forme de cœur, et des mouchetures plus ou moins grandes sont distribuées sur les couvertures du dessous de la queue.

L'individu, figuré par Le Vaillant, était probablement une femelle à sa seconde mue. L'auteur cité n'a jamais aperçu le *Tachiro* dans la plaine, il l'a vu dans les énormes bois qui bordent le Queur-boom, et dans les forêts d'Anteniquois. Nos individus sont du pays des Cafres.

Musée des Pays-Bas.

Autour *à collier roux.*

Huet.

Autour *à collier, jeune.*

Prêtre.

AUTOUR A COLLIER ROUX.

FALCO TORQUATUS. Cuv.

Le Mâle adulte, planche 43. — *Le Jeune de l'année*, planche 93.

Cet autour a les formes sveltes; sa queue est longue et les ailes en couvrent le tiers seulement. Le mâle et la femelle diffèrent peu par le plumage, mais les jeunes ont une livrée qui offre des différences plus marquées.

Les adultes des deux sexes ont le sommet de la tête, les joues, le dos, les ailes et la queue d'un cendré-foncé; au bas de la nuque se trouve un demi collier assez large, de couleur roux de rouille plus ou moins vif, ou bien mélangé de cendré selon l'âge des individus; la queue et les rémiges sont rayées de nombreuses bandes brunes; ces bandes sont plus marquées dans les sujets qui n'ont point encore atteint tout leur développement, que dans les adultes en plumage parfait. Toutes les parties inférieures du mâle sont couvertes de bandes transversales très-étroites, disposées sur un fond plus ou moins blanchâtre; ces bandes rousses-rougeâtres sont plus distantes sur les parties abdominales qu'au cou et à la poitrine où elles sont moins régulièrement dessinées. La femelle diffère du mâle en ce que les bandes sont très-faiblement marquées et que le roux est disposé par grandes masses. La gorge et le devant du cou dans la femelle sont colorés d'une teinte rousse-rougeâtre claire; la poitrine est plus foncée, le ventre ondulé et faiblement rayé de roux et de blanc, et les cuisses ainsi que l'abdomen d'un blanc légèrement teint de rougeâtre. Les individus qui ne sont point encore revêtus du plumage complet à couleurs stables ont le collier de la nuque moins nettement dessiné; le cendré du dos et des ailes est teint de roussâtre ou bien marqué de zônes brunes, et quelquefois mélangé de taches brunes ou roussâtres; les bandes transversales aux ailes

et à la queue sont plus distinctes; les couvertures du dessous des ailes sont rayées de roux et de blanc, et la queue en dessous est blanchâtre et rayée de brun; la gorge est marquée de petites zônes et de taches disposées sur un fond cendré. Le bec et les ongles sont noirs; la cire et les pieds sont d'un jaune pur. Longueur totale, de 14 pouces 6 lignes jusqu'à 15 et 16 pouces.

Les jeunes de l'année, planche 93, ont un plus grand nombre de bandes brunes à la queue et sur les pennes des ailes; tout le plumage est brun, varié et taché de roux; le collier de la nuque est indiqué par des taches brunes et blanchâtres; la gorge est rayée longitudinalement; les autres parties inférieures ont des raies transversales, larges et irrégulières.

Le mâle adulte, figuré sur la planche 43, a le plumage varié de quelques taches qui indiquent le passage d'une livrée à l'autre.

On trouve cette espèce dans les parties septentrionales de la Nouvelle-Hollande, à Timor et dans quelques autres îles des Moluques.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

Autour *à gros bec, jeune.*

Huet.

AUTOUR A GROS-BEC.

FALCO MAGNIROSTRIS, Lath.

Le Jeune de l'année.—Planche 86.

Cette espèce a été figurée, sous le plumage de l'adulte, dans la *planche enluminée* 464; elle porte le nom d'*Épervier à gros bec de Cayenne;* notre planche coloriée 86 représente un jeune, revêtu de la première livrée. L'adulte n'a point été décrit dans le texte donné par Buffon : il a le sommet de la tête, les joues, la nuque, le dos et les ailes d'un brun-cendré; le cou et la poitrine de la même couleur, mais plus claire; les pennes secondaires d'un brun clair, et les rémiges d'un roux vif, depuis leur base jusque vers le bout, qui est brun; toutes ces pennes claires sont rayées, à de grandes distances, de bandes noires très-étroites; la queue est coupée de quatre bandes noires et de quatre bandes grises, d'égale largeur; tout le ventre est rayé transversalement de bandes brunes-roussâtres et de bandes blanches; les cuisses ont des lignes transversales brunes disposées sur un fond blanchâtre; toutes les couvertures du dessous de la queue sont blanches. La femelle est, comme dans tous les oiseaux de proie, d'un tiers plus forte que le mâle. Longueur totale, de treize à quinze pouces.

Le plumage du jeune, dans la première année, est brun en dessus et jaune-roussâtre en dessous; les mêches brunes de la tête et de la nuque sont bordées de jaunâtre; le brun des plumes des ailes est bordé de roux, et souvent terminé de blanchâtre; les rémiges sont jaunâtres au lieu d'être d'un roux vif, comme dans l'adulte; la base des pennes de la queue est jaune-roussâtre, le reste est d'un cendré-brun : on compte sept bandes brunes moins larges que dans l'adulte; le cou et la poitrine sont marqués de grandes mêches brunes sur un fond blanc-roussâtre; des taches et des raies brunes couvrent les plumes

du ventre; les cuisses sont roussâtres, marquées de bandes rousses plus foncées; les couvertures du dessous de la queue sont d'un roussâtre clair marqué de petites taches brunes, peu nombreuses.

On trouve cette espèce à la Guyane et au Brésil. Une autre espèce voisine, mais bien plus forte dans toutes ses dimensions, ressemble plus ou moins, dans l'état adulte, au jeune de celle que nous venons de décrire : la figure en sera donnée dans nos prochaines livraisons.

Autour *gabaroide*.

Huet.

Autour *Gubar*, *jeune mâle.*

Huet.

AUTOUR GABAR.

FALCO GABAR. Daud.

Le Mâle adulte. — Planche 122.

Nous donnons, sous le nom de gabaroïde, placé par erreur sur la planche 122, le mâle adulte du gabar publié par M. Le Vaillant, dans son *Ornithologie d'Afrique.* Les individus d'après lesquels ce naturaliste a fait sa description sont du midi de l'Afrique, tandis que les exemplaires nombreux des deux sexes et les jeunes qui nous ont servi pour composer cet article, ont été envoyés du Sénégal. Il résulte de la comparaison, que ces derniers ont la queue un peu étagée, tandis que M. Le Vaillant prétend que les pennes sont d'égale longueur chez les gabars de l'Afrique Méridionale.

Le gabar adulte est un peu plus fort que l'épervier dont il a les formes; le mâle ne diffère de la femelle que par la taille; un gris pur revêt la gorge, la poitrine et le cou; cette couleur, mais d'une teinte plus rembrunie, est répandue sur toutes les parties de la tête, du dos et des ailes, dont les pennes secondaires et les rémiges sont encore plus foncées; les premières ont une bande blanche très-étroite à leur extrémité, et les rémiges portent des bandes noirâtres disposées sur les deux barbes; on compte quatre bandes noires et autant de bandes grises sur la queue, les deux pennes latérales seules exceptées, qui ont du blanchâtre au lieu de gris; toutes sont terminées de blanc; le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous des ailes sont rayés de bandes cendrées et blanches; les couvertures tant supérieures qu'inférieures de la queue sont blanches; la cire et les pieds sont rouges, et la pointe du bec est noire, l'iris est jaune. Le mâle a douze pouces de longueur et la femelle un peu plus.

Le jeune mâle revêtu de sa première livrée, que nous figurons dans la planche 140, a le manteau et les ailes d'un fauve clair, et les ré-

miges d'un brun clair coupées par des bandes brunes plus foncées; la tête et le cou marqués de grandes taches fauves liserées de blanc; la gorge et la poitrine blanches avec des mèches fauves, les parties inférieures rayées de fauve et de blanc; la queue barrée de fauve ou de blanc sale et de brun clair; les pieds et la cire d'un cendré-rougeâtre; les jeunes ont cinq bandes à la queue, tandis que les vieux n'en ont que quatre bien marquées.

Synonymes. Falco Gabar. Daudin. *Orn.*, v. 2, pag. 87. — Lath., *Syn.*, supp., v. 2, pag. 10, sp. 31. — Le Gabar. Le Vaill., *Ois. d'Afr.*, v. 1, pl. 33.

Habite les parties de la colonie du cap de Bonne-Espérance qui avoisinent le pays des Caffres, mais point aux environs de la ville; se trouve également au Sénégal où l'espèce paraît très-répandue.

Les individus du Gabar tués dans les contrées arrosées par la Gambie et par le Sénégal, sont répandus dans plusieurs cabinets; ceux du cap de Bonne-Espérance sont plus rares; ils diffèrent toujours par les dimensions.

Autour *nuque-blanche*, *adulte*.

AUTOUR NUQUE BLANCHE.

FALCO LEUCAUCHEN. Temm.

L'Adulte. — Planche 306.

Ce petit Autour a les mêmes formes de bec, d'ailes et de queue que celui décrit et figuré sous le nom de *Brachiptère*; mais ils sont faciles à distinguer par les dimensions, car la longueur totale de celui-ci ne dépasse jamais quatorze pouces, tandis que les jeunes mâles de l'autre espèce n'ont jamais moins de dix-sept pouces.

L'adulte a le front et les sourcils marqués d'une bande blanche; la gorge est totalement blanche, et cette couleur forme sur le devant du cou un croissant bien marqué dont les extrémités se dirigent vers les côtés et aboutissent à quelque distance de l'extrémité d'un autre collier blanc placé sur la nuque; les plumes blanches qui composent cette bande cervicale sont terminées de noir; le sommet de la tête et de l'occiput sont noirs; le dos, le croupion et les ailes d'un brun sombre, et les rémiges rayées de noirâtre; du roux couvre les tempes et les côtés du cou, et cette couleur forme un collier interrompu sur la poitrine; les autres parties inférieures du corps, sans exception, sont rayées de larges bandes transversales d'un brun-noirâtre alternant avec des bandes blanches un peu plus larges; les couvertures du dessous des ailes sont rayées de la même manière; la queue est longue, très-étagée et d'un brun-noirâtre; cinq grandes taches blanches coniques sont placées sur les barbes intérieures de toutes les pennes latérales; quatre ou cinq rangées de taches blanches interrompues couvrent les deux barbes des pennes du milieu et la barbe extérieure d'un petit nombre de pennes latérales; en dessous on voit distinctement cinq zones blanches, et toutes les pennes sont terminées de blanc. Les tarses sont longs; ceux-ci et les doigts paraissent avoir été, dans le vivant, d'un jaune clair marqué de

cendré sur toutes les parties supérieures; le bec m'a paru bleuâtre, à pointe jaunâtre. Longueur, de treize à quatorze pouces.

Les jeunes sujets sont plus roux; toutes les parties supérieures marquées de bandes rousses interrompues; du roux pur couvre la nuque; le croissant à la gorge et le demi-collier blanc sur la nuque sont plus ou moins marqués; le blanc du front et des sourcils l'est plus faiblement; toutes les parties inférieures sont roussâtres ou d'une teinte isabelle, marquée de bandes peu distinctes ou très-étroites, d'un roux foncé ou d'un brun-roussâtre; l'abdomen, les couvertures du dessous de la queue et les cuisses n'ont le plus souvent aucune trace de raies.

On trouve cette espèce au Brésil. Les sujets du Musée de Paris ont été rapportés par M. Auguste de Saint-Hilaire; ceux de Vienne et des Pays-Bas sont dus aux soins de M. Natterer.

Autour *concoïde*, *mâle adulte*.

Prêtre.

Autour *concoide*.

Prêtre

AUTOUR COUCOIDE.

FALCO CUCULOIDES. Temm.

Le Mâle adulte.—Planche 129.

La jeune Femelle.—Planche 110.

Cet Autour, beaucoup plus petit que notre *Epervier* d'Europe, est à peu près de la taille du *Rochier*, mais ses formes sont celles de l'*Autour* et de l'*Epervier*. Les ailes couvrent les deux tiers de la queue qui est arrondie.

Un bleu couleur de plomb forme la teinte principale des parties supérieures; ce bleu est réparti par nuances; plus clair à la nuque, aux joues et sur le sommet de la tête; plus foncé sur les plumes du dos et des ailes; presque noirâtre aux pennes secondaires et aux rémiges; ces pennes, ainsi que les scapulaires, sont d'un blanc pur depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur; mais ce blanc est caché lorsque les plumes sont couchées et que l'oiseau est en état de repos; on l'aperçoit quand les plumes de ces parties sont écartées. Les deux pennes du milieu de la queue sont de la couleur du dos; les latérales ont une teinte un peu plus fauve, et chaque plume, les deux du milieu et la latérale de chaque côté exceptées, ont cinq bandes noires; la partie interne des ailes, la gorge, les cuisses et l'abdomen sont blancs ou blanchâtres; la poitrine et le ventre sont d'un fauve roussâtre sans aucune tache ni raie. Cire et pieds jaunes. Longueur, dix pouces six lignes.

Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des adultes : une jeune femelle est figurée dans notre planche 110. Toutes les parties supérieures du plumage sont d'un brun plus ou moins foncé; le dos et les ailes sont d'un brun pur, bordé au bout de chaque plume par du roux; la tête, la nuque et les côtés du cou sont variés de taches brunes sur un fond blanc, qui paraît plus distinctement lorsque les plumes

sont écartées ; toutes les pennes de la queue sont rayées de brun noirâtre sur un fond fauve; la penne latérale de chaque côté n'a point de barres sur les barbes extérieures, mais les barbules intérieures ont de fines bandes en zigzag qui disparaissent totalement dans un âge plus avancé; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, mais chaque plume a une très-grande tache brune qui couvre toute la pointe; ces taches, de forme variée, suivant l'âge des individus, sont disposées en bandes transversales sur les plumes des flancs. Plus les individus approchent de l'état adulte, plus ces taches deviennent petites, et moins elles sont nombreuses et distinctes.

Le petit rapace de cet article a été indiqué d'une manière trop succincte par M. Horsfield, sous le nom de *Falco soloënsis*. On le reconnaît cependant dans le catalogue qu'il a publié des oiseaux de Java, dans le treizième volume des *Transactions Linnéennes*. Les Javanais lui donnent le nom d'*Allap-Allap lallar*. M. Reinwardt a envoyé au Musée des Pays-Bas plusieurs individus en différens états de plumage.

Autour *Dussumier*, *adulte*.

Illiet.

Autour *Dussumier, jeune.*

Huet

AUTOUR DUSSUMIER.

FALCO DUSSUMIERI. TEMM.

La Femelle adulte, planche 308. — *La jeune Femelle de l'année,* planche 336.

CETTE espèce nouvelle rapportée de l'Inde par M. Dussumier, et que nous lui dédions, est modelée sur les formes de notre Epervier d'Europe, et ses habitudes sont les mêmes. Nous n'en aurions peut-être fait qu'une variété de climat de l'espèce européenne, si M. Dussumier n'avait rapporté de ces contrées tropicales un jeune de l'*Epervier commun*, absolument semblable par le plumage aux jeunes de cette espèce dans nos contrées; cet individu a été tué par M. Dussumier à cinquante lieues en mer entre Borneo et la Cochinchine: il fait partie du Musée de Paris. Notre espèce habite les parages de l'Inde sans y avoir subi un changement remarquable dans les couleurs du plumage; nous pouvons conclure que l'espèce nouvelle, quoiqu'à peu près de la même taille et ayant les mêmes dimensions, doit être considérée comme formant une espèce distincte, différente de notre Epervier par de légères disparités dans les couleurs du plumage. Les livrées de l'adulte, de l'âge moyen et du jeune étant connues, nous pouvons indiquer les différences caractéristiques à l'aide des figures qui accompagnent cet article.

Toutes les livrées dans les états différens d'âge et de mue offrent quelques différences dans les couleurs du plumage avec les livrées correspondantes de notre *Falco nisus.*

L'adulte a le sommet de la tête, le haut du dos, et le poignet des ailes d'un brun-bistre mat; un brun légèrement roussâtre forme un collier sur la nuque; la partie inférieure du dos, les ailes et la queue sont d'un gris sale; en relevant les plumes du dos on trouve leur base

colorée de blanc pur, ainsi que nous le voyons dans toutes les espèces qui ont plus ou moins de rapports avec notre *Falco nisus*; les rémiges sont aussi rayées de la même manière et à distance large, par des bandes noires placées sur un fond brun-cendré; les deux pennes du milieu de la queue, cendrées dans toute leur longueur, n'ont du noir qu'à leur bout; les suivantes ont cinq ou six bandes noires bien distinctes sur les barbes intérieures, et seulement de faibles traces ou bien aucun indice de ces bandes sur les barbes extérieures; la penne extérieure de chaque côté a neuf ou dix petites bandes étroites et en zigzag sur les barbes intérieures seulement; la bande noire du bout des pennes est la plus large, et toutes sont terminées de blanc; la gorge est blanchâtre avec une strie le long de la ligne moyenne; tout le reste des parties inférieures est rayé régulièrement de bandes rousses et blanches d'égale largeur; des zigzags roux et peu nombreux couvrent les cuisses; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; on voit une forte sinuosité ou feston très-marqué aux bords de la mandibule supérieure du bec qui est d'un noir bleuâtre; les pieds sont jaunes. La femelle a de douze à treize, et le mâle de onze à douze pouces; ce dernier est rayé sur les parties inférieures de bandes rousses plus pâles et plus fines, et sa gorge est d'un blanc pur sans raies sur la ligne moyenne de cette partie; les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc pur, celles-ci ont une légère teinte roussâtre chez les femelles.

Ces individus tués à l'époque du passage d'une livrée à l'autre, nous fournissent les moyens de remarquer le changement qui s'opère par les mues et comment les bandes noires bien prononcées sur toutes les pennes de la queue dans le jeune, s'oblitèrent graduellement lorsque l'oiseau avance en âge, et disparaissent entièrement chez l'adulte sur toute la *partie externe des barbes* de ces pennes; j'ai vu des individus couverts en partie des deux livrées que nous figurons. C'est pour ne pas multiplier le nombre des planches que nous donnons seulement pour chaque espèce deux individus dans des états très-différens de mue; il faudrait figurer une série d'individus du mâle et de la femelle et faire des descriptions de plusieurs pages pour donner une idée exacte des changemens nombreux qui s'opèrent par le moyen des mues dans le plumage des oiseaux de proie diurnes. Il n'est point étonnant que ces oiseaux aient été mal décrits et que les jeunes figurent dans toutes les méthodes et monographies du genre,

comme espèces distinctes; tous ceux qui n'auront point vu une multitude d'individus avant d'écrire l'histoire d'une espèce, seront exposés à commettre des erreurs; nous ne garantirons même pas qu'il ne s'en fasse encore beaucoup dans la classification des espèces dont nous avons tracé les portraits, surtout lorsque ceux qui font usage de nos planches et de nos descriptions n'ont pas acquis ce tact et cette manière de voir et de juger par analogie et par comparaison des rapports entre les individus de la même espèce et des différences qui servent à reconnaître deux espèces voisines.

La jeune femelle de l'année de cette espèce dont nous donnons un portrait, a la tête marquée de larges mêches brunes sur un fond blanchâtre, chaque plume est encore bordée de roussâtre; une bande blanchâtre passe au-dessus des yeux; les côtés du cou sont striés longitudinalement; la gorge est blanche et marquée par une large raie qui suit la ligne moyenne; de très-larges mêches brunes, à extrémités obtuses et arrondies, couvrent toutes les plumes du cou et de la poitrine; des taches de la même couleur, très-grandes et un peu trigones, sont placées vers l'extrémité des plumes des autres parties inférieures, et de petites mouchetures couvrent les cuisses; toutes ces taches sont disposées sur un fond blanc; le dos et les ailes sont bruns, et toutes les plumes encadrées de roussâtre; les ailes sont brunes-cendrées et marquées de bandes brunes plus foncées; la queue est aussi d'un brun-cendré; les pennes, à l'exception de l'extérieure de chaque côté, sont marquées de cinq ou de six bandes brunes parfaites; sur l'extérieure on compte dix bandes beaucoup plus étroites et irrégulières.

MM. Duvaucel, Leschenault et Dussumier ont envoyé de l'Inde, au Musée de Paris, des individus de cette espèce; nous n'en avons point encore reçu des Moluques ni des îles de la Sonde.

Autour *à trois-bandes, adulte.*

Prêtre.

AUTOUR A TROIS BANDES.

FALCO TRIVIRGATUS. Temm.

L'Adulte. — Planche 303.

Ce rapace est modelé selon les formes reconnues dans nos Autours et Eperviers d'Europe; mais un caractère particulier distingue cette espèce du type européen : les tarses, proportion gardée, de la même longueur que dans nos Autours, paraissent plus courts, vu que leur moitié supérieure est couverte de plumes. Nous ne connaissons que l'état parfait du plumage de cette espèce; les individus dans le premier âge, et la livrée de l'âge moyen n'ont point encore été examinés.

L'individu en plumage parfait qui a servi à notre planche a le sommet de la tête et la nuque noirs; les joues d'un gris très-foncé; le dos et les ailes d'un brun-bistre, sans aucune tache; les pennes des ailes rayées en dessus de larges bandes brunes et noires, et en dessous, ainsi que vers l'extrémité des barbes intérieures, de bandes noires et blanches, ce qui fait que l'aile est rayée en dessous de ces deux couleurs; il en est de même de la queue, qui est rayée en dessus de trois bandes noires sur un fond brun-bistre, et en dessous de trois bandes noires sur un fond blanchâtre; les bandes noires aux pennes latérales sont plus ou moins oblitérées. Toute la gorge est d'un blanc pur, et l'on voit sur cette partie trois bandes longitudinales formées par une réunion de taches; une de ces bandes passe tout le long de la ligne moyenne de la gorge, et les deux latérales qui sont parallèles à celle du milieu séparent le blanc de la gorge du cendré qui colore les joues; la poitrine et les côtés du cou sont d'un beau roux varié de blanc; toutes les autres parties inférieures, à l'exception des couvertures du dessous de la queue, sont rayées transversalement de larges bandes rousses, bordées de

noirâtre et placées sur un fond blanc; les couvertures du dessous de la queue sont blanches. Le bec est noir, et les pieds m'ont paru jaunâtres. Longueur totale, quatorze pouces.

On le trouve à Sumatra, d'où il a été envoyé par M. Diard au Musée de Paris.

Autour *longibande*, *mâle*.

Prêtre.

AUTOUR LONGIBANDE.

FALCO VIRGATUS. Reinw.

Le Mâle adulte. — Planche 109.

Cet oiseau de proie vient augmenter la série des rapaces diurnes, déjà si nombreuse, et dans laquelle nous avons encore une suite d'espèces nouvelles à publier; la découverte en est due à M. Reinwardt. Nous n'avons reçu sur cette espèce aucun renseignement relativement à ses mœurs et à ses habitudes, et nous ne pourrons donner dans les indications des couleurs du plumage, que la seule livrée sous laquelle on le trouve dans l'état adulte; les couleurs du plumage dans le premier âge, et celles dont il est revêtu dans la seconde année, manquent encore à la connaissance complète du signalement de cette espèce.

La queue est parfaitement carrée, et les ailes dépassent de fort peu le croupion; les formes sont en diminutif les mêmes que celles de notre épervier d'Europe. Nous lui donnons le nom de Longibande, parce que l'adulte est facile à distinguer à la bande longitudinale qui s'étend de la gorge jusque sur la poitrine; cette bande, de couleur brune, est formée d'une réunion de taches placées sur les plumes du milieu de la gorge et du devant du cou; toutes les autres plumes de ces parties sont d'un blanc pur. Les parties supérieures du corps et des ailes sont d'un cendré-bleuâtre foncé; on voit, en relevant les plumes du dos, de grandes taches blanches à leur centre; toutes celles des ailes ont une rangée de grandes taches blanches, placées sur les barbes intérieures; on ne voit aucune trace de ces taches lorsque le plumage est couché; la queue est colorée du même cendré que le corps et traversée par trois bandes noires, très-larges. La région du méat auditif est d'un cendré-clair; le devant du cou et le milieu de la poitrine blancs, marqués sur la

ligne moyenne de ces parties par la bande longitudinale; les côtés du cou, ceux de la poitrine et une partie des flancs sont d'un roux vif; tout le bas-ventre et les couvertures sont rayés de larges bandes transversales rousses et blanches; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la partie interne de l'aile est rayée de blanc, mais les petites couvertures sont rousses, pointillées de brun. Nous ne connaissons que le mâle dont la dimension totale est de neuf pouces six lignes.

On le trouve à Java. L'individu qui a servi de modèle fait partie du Musée des Pays-Bas.

N. B. La description de la pl. 110 fait partie de la 22e. livraison, pl. 129.

Autour *menu*, *mâle adulte*.

Huet.

AUTOUR MENU.

FALCO EXILIS. Temm.

Le Mâle adulte. — Planche 496.

Ce petit rapace, de la section Autour, ou mieux Epervier, puisqu'il tient plus de la taille de notre *Falco nisus* d'Europe, est encore du nombre des espèces échappées aux recherches de Le Vaillant dans le midi de l'Afrique. Les dimensions de cette espèce inédite sont les mêmes que celles de notre épervier; les ailes aboutissent vers le milieu de la queue; les parties supérieures diffèrent peu, mais il existe une disparité très-marquée dans la couleur du plumage des parties inférieures, dépourvues, dans le mâle adulte, de toute raie ou bande. La gorge, l'abdomen et les couvertures sont, dans le mâle, d'un blanc pur; les joues, la poitrine, le ventre et les cuisses d'un beau roux, sans aucun mélange, mais la base de toutes ses plumes est d'un blanc pur; les ailes sont rayées de bandes blanches et brunes, comme dans notre épervier; la queue, quoique différemment peinte, n'offre pas de différence bien marquée : on compte cinq bandes noires et quatre couleur ardoise en dessus; le dessous des pennes porte six bandes noires et cinq bandes blanches; le bout de cette queue est blanc. La longueur totale du mâle est douze pouces.

Le mâle, en livrée de passage, a des bords roux aux plumes des parties supérieures; sur le blanc de la gorge et de l'abdomen des stries longitudinales rousses, et des taches blanches arrondies sur le roux de la poitrine et du ventre.

La femelle adulte diffère peu du mâle en cet état; elle porte constamment de très-fines stries brunes sur le blanc de la gorge et du devant du cou; on compte, à la queue, sept bandes noires et six bandes blanches en dessous, et également une bande de plus que le

mâle en dessus; le roux de la poitrine et couvert de mèches brunes; le ventre a de grandes taches blanches et des bandes rousses sur le blanc de la base des plumes de ces parties; les parties supérieures sont d'un brun terre d'ombre, comme dans le mâle. La femelle a environ quinze pouces en longueur totale.

Cette espèce, que le Musée vient de recevoir en plusieurs états d'âge et de mue, habite le pays des Caffres; on la voit rarement dans la colonie du Cap.

Busard *à sourcils blancs.*

Prêtre.

BUSARD A SOURCILS BLANCS.

FALCO PALUSTRIS. P. MAX.

Le vieux Mâle. — Planche 22.

INDUIT en erreur par une étiquette du Muséum de Paris, nous avons donné cette espèce comme venant du Bengale, et nous l'avons nommée sur l'enveloppe de la quatrième livraison, *Fálco gularis*; mieux instruits depuis sur la patrie de l'oiseau mentionnée, nous savons qu'il habite au Brésil, et que le prince de Neuwied en fait mention dans ses voyages sous le nom de *Falco palustris* (1), dénomination que nous conservons à cette nouvelle espèce.

Le mâle adulte en plumage parfait, tel qu'il est figuré dans la planche 22, a la gorge, la face, les sourcils, la région thorachique et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, sans taches chez les vieux, ou bien marqué selon l'âge des individus par des taches ou des stries noires plus ou moins grandes et distinctes. La partie inférieure du devant du cou, le sommet de la tête et généralement toutes les parties du dessus du corps et les couvertures des ailes sont d'un beau noir; les plus grandes couvertures, les pennes secondaires, les rémiges et les pennes de la queue rayées de larges bandes cendrées-bleuâtres, et de bandes plus étroites et noires; on compte quatre de ces bandes noires à la queue, et elles sont plus ou moins tachetées de roux, suivant l'âge des individus; la cire du bec et les pieds sont jaunes. Longueur totale du mâle adulte, 18 pouces 3 ou 4 lignes; de la femelle, environ 20 pouces.

La femelle est toujours plus marquée de noir sur les parties inférieures, qui sont quelquefois totalement noires, avec le bord des plumes blanches, ou bien quelques plumes noires sont mêlées avec les blanches; les cuisses des femelles sont, le plus souvent, roussâtres;

(1) D'autres chasseurs tuèrent deux espèces de Faucons; l'une est une belle espèce de Busard. Voyage du P. de Neuwied, vol. 1, p. 110, description d'un mâle à peu près adulte ou d'une femelle en plumage parfait de l'adulte.

on voit aussi de nombreuses taches rousses sur les couvertures de la queue, et les bandes noires de celle-ci sont plus lavées de roussâtre que chez les mâles.

Les jeunes ont la presque totalité des parties inférieures d'un roussâtre-clair, marqué de quelques taches brunes et noires; des taches rousses, jaunâtres et noires mêlées sont disposées sur les plumes de la tête et du cou; le manteau est noir, avec le bord des plumes roussâtres; les bandes supérieures de la queue sont en grande partie roussâtres, et les bandes noires et cendrées des ailes peu marquées.

On conçoit que l'âge et chaque mue fait varier ce plumage; les taches noires deviennent plus grandes chez les jeunes, que je présume être de l'âge d'un an; les bordures sont alors plus blanches, et elles augmentent en longueur jusqu'à faire disparaître entièrement les taches ou les stries du milieu des plumes qui occupent chaque année moins d'étendue.

Nous donnerons par la suite deux autres figures de cette espèce; l'une sera la femelle adulte, l'autre le jeune revêtu de sa première livrée.

Le Busard à sourcils blancs ne doit point être rare au Brésil; nous en avons vu un grand nombre d'individus dans les Musées de Paris, des Pays-Bas, à Londres, et un individu chez le prince de Neuwied.

Busard *maure*, *femelle adulte*.

BUSARD MAURE.

FALCO MAURUS. Temm.

La Femelle adulte. — Planche 461.

Ce Busard, que Le Vaillant vit plusieurs fois dans ses excursions le long des côtes occidentales de la partie méridionale de l'Afrique, n'a point été rapporté ni décrit par lui; cet oiseau a les mêmes formes de nos Busards d'Europe, mais son plumage, dans tous les états de mue, est très-différent.

L'adulte que nous figurons est, par tout le corps, d'un brun noirâtre couleur de suie; la teinte dont toutes les plumes sont terminées prend un ton blanchâtre, ou paraît bigarrée de blanc lorsque le plumage de la tête et du cou vient à se déranger par quelque mouvement de l'oiseau; ces parties semblent alors plus ou moins variées de blanc et de noir, vu que depuis la base jusqu'au deux tiers les plumes sont d'un blanc pur; les rémiges et les pennes secondaires des ailes portent cette teinte de blanc pur; le reste est brun noirâtre, si ce n'est la barbe extérieure des rémiges, qui est d'un cendré légèrement bleuâtre. Les pennes de la queue sont toutes coupées de quatre larges bandes brunes et d'un nombre égal de bandes cendrées, le revers de ces dernières offrant en dessous une teinte blanchâtre; on voit plus ou moins de grisâtre au lorum et vers la région des yeux. Les pieds sont d'un beau jaune et le bec est noir. On ne voit pas de différence très-marquée dans la livrée des sexes. Le mâle porte en longueur totale dix-sept ou dix-huit pouces; la femelle a un peu plus de dix-neuf pouces.

Le jeune diffère de l'adulte. Les parties inférieures du corps ressemblent par les teintes et la distribution des taches à ces mêmes parties dans la femelle du Busard Saint-Martin d'Europe; sur la poitrine et le devant du cou c'est un mélange de fauve et de brun,

ou de longues mêches d'un brun foncé; le ventre et l'abdomen sont d'un blanc sale marqué de grandes taches irrégulières et de quelques mèches noirâtres; les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'une teinte isabelle; tout le dessus du corps est noirâtre, varié de taches et de bordures roussâtres; la base des pennes alaires et la partie supérieure de leurs barbes intérieures sont d'un blanc pur; la base de la queue et les couvertures supérieures le sont aussi, mais les pennes portent des bandes noires et grises qui alternent à distance égale les unes des autres.

On le trouve dans la colonie du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été envoyé au Musée des Pays-Bas.

ou de longues mèches d'un brun foncé; le ventre et l'abdomen sont d'un blanc sale marqué de grandes taches irrégulières et de quelques mèches noirâtres; les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'une teinte isabelle; tout le dessus du corps est noirâtre, varié de taches et de bordures roussâtres; la base des pennes alaires et la partie supérieure de leurs barbes intérieures sont d'un blanc pur; la base de la queue et les couvertures supérieures le sont aussi, mais les pennes portent des bandes noires et grises qui alternent à distance égale les unes des autres.

On le trouve dans la colonie du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été envoyé au Musée des Pays-Bas.

00057451

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 06 November, 2019